

سكنا من الاجل

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 F; Maroc, 1,30 F; Tunisie, 1,30 F; Liban, 1,30 F; Israël, 1,30 F; Égypte, 1,30 F; Jordanie, 1,30 F; Syrie, 1,30 F; Liban, 1,30 F; Israël, 1,30 F; Tunisie, 1,30 F; Maroc, 1,30 F; Algérie, 1,30 F.

5, RUE DES ITALIENS
75131 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Tél. Paris 2° 65072
Tél. : 246-72-23

Un accord de cessez-le-feu serait intervenu au Tchad

LIRE PAGE 6

JULIEN DE L'ÉTRANGER

Relance de la violence en Ulster

Vo-t-on assister à une relance du cycle de la violence en Irlande du Nord ? L'attentat perpétré vendredi dernier dans un restaurant de la banlieue de Belfast a fait craindre. Il s'agit en effet de l'un des plus meurtriers depuis 1969, puisqu'il a fait quatre morts et une trentaine de blessés. Les deux auteurs de l'attentat, un club motocycliste, soit à une association d'amis des chiens...

L'horreur d'un tel bilan n'a pas empêché l'Armée républicaine irlandaise de revendiquer l'attentat. L'I.R.A. qui reconnaît que les « innocents » ont péri, tente de rejeter ses responsabilités sur la police royale de l'Ulster, qui n'a pas eu — on veut — profiter des neuf minutes d'avance promises par un appel téléphonique pour éviter la catastrophe. Pièce de défense, même si la communication des terroristes irlandais se termine par une sorte d'auto-critique : « Nous acceptons les condamnations et les critiques que de deux sources, les parents et amis de ceux qui ont été tués accidentellement et de nos partisans qui nous ont ridiculés à juste titre... »

L'attentat, qui risque d'entraîner des représailles tout aussi sanglantes et aveugles de la part des extrémistes protestants, est manifestement l'œuvre de ce que on appelle l'aile gauche de l'I.R.A., c'est-à-dire de la tendance la plus dure de l'organisation ultranationaliste, qui vient de se restructurer en unités plus petites pour relancer sa campagne terroriste. En ravivant les conflits interconfessionnels, ces extrémistes cherchent à torpiller toute négociation pacifique de la question de l'Ulster, qui impliquerait bien sûr des concessions réciproques.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que M. Jack Lynch ait cooordiné sans appel l'attentat de Belfast. S'adressant aux sept mille délégués de son parti à la Fiancée Fall — réunis en congrès annuel à Dublin, le premier ministre de l'Irlande a stigmatisé cet acte barbare qui provoque l'horreur et la honte chez tous les vrais Irlandais. L. Lynch n'a pas moins renoncé à la Grande-Bretagne ses appels, qui avaient suscité tant de controverses il y a un mois, mention de se retirer de l'Ulster une fois fixée à l'avance. Cette annonce a déjà été critiquée par certains secteurs de l'opinion oblique, non seulement bien sûr les protestants du Nord, mais aussi les leaders du Mouvement pour la paix. Mme Betty Williams à Mile Malraed Corrigan, pour sa toute allusion à une réconciliation ne peut qu'exprimer sa colère. Elle a affirmé devant une population loyaliste de la province...

Pour M. Lynch, il ne s'agit pas de proclamer demain la réconciliation de l'Irlande, mais de lever sans ce qu'il considère comme l'un des principaux obstacles à la recherche de la paix. Ce qui implique d'ailleurs la mise en place en Ulster d'une administration interconfessionnelle dont il veut enlever les extrémistes protestants et que le gouvernement britannique se refuse à reconnaître. Comment, pourtant, ne pas souscrire aux déclarations de M. Lynch si l'on veut enfin rompre le cycle de la violence ? Il est primordial que la majorité et la minorité dans le Nord arrivent à se comprendre, à se mettre d'accord et à vivre ensemble dans l'harmonie et la paix.

Dans les circonstances actuelles, l'absence d'initiatives du gouvernement britannique — qui paraît vouloir conserver à tout prix le statu quo — informe que le rôle des représentants de l'Ulster à Westminster — est de plus en plus réoccupante. Tant il est vrai que seules des pressions de Londres pourront contraindre les ministres à partager le pouvoir à Belfast.

Épilogue meurtrier à Nicosie

- Les Chypriotes ont tué quinze membres du commando égyptien
- Le Caire se targue d'avoir « donné une leçon aux terroristes »

L'opération de « style Entebbe » tentée dimanche soir 19 février par une unité de commandos égyptiens en vue de libérer les onze otages palestiniens sur l'aéroport de Larnaca (Chypre) par les deux terroristes palestiniens qui avaient assassiné, samedi, à Nicosie, M. Youssef Sebati, un proche collaborateur de M. Sadate, a dégénéré en véritable bataille rangée entre les soldats égyptiens et la garde nationale chypriote grecque. Le bilan des pertes égyptiennes s'élève à quinze tués.

M. Boutros-Ghali, ministre d'État égyptien aux affaires étrangères était attendu, ce lundi, à Nicosie, où il s'efforcera d'obtenir la libération des survivants du commando égyptien, et de dissiper le « malentendu » provoqué par l'opération égyptienne. Le Caire, qui se félicite d'avoir « donné une leçon aux terroristes », affirme que le gouvernement de Chypre avait donné son accord à l'opération militaire égyptienne contre l'aviation otage détentée les otages, alors que les autorités de Nicosie parlent d'une « véritable agression contre la souveraineté nationale chypriote ».

Au Caire, les obsèques de Youssef Sebati se sont transformées, dimanche, en manifestation anti-palestinienne.

De notre correspondant

Nicosie. — Les relations entre l'Égypte et la République de Chypre avaient toujours été amicales depuis la fondation de cette dernière, en 1960. Les événements sanglants qui se sont déroulés dimanche soir 19 février sur l'aéroport de Larnaca viennent de les détériorer gravement.

Comme l'a déclaré le président de la République, M. Kyriakou, on considère à Nicosie que l'intervention égyptienne constitue une « violation de la souveraineté de Chypre ». D'autant plus qu'elle a eu lieu malgré l'accord verbal conclu par MM. Kyriakou et Sadate selon lequel le gouvernement chypriote était seul responsable du déroulement des négociations et de toute opération éventuelle visant à sauver les otages. En outre, on déplore particulièrement le fait que l'intervention ait eu lieu au moment même où les négociations étaient sur le point d'aboutir à la restitution des deux terroristes. Aus-

si le gouvernement chypriote a-t-il protesté vigoureusement après cette intervention auprès du gouvernement égyptien et du secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim.

Les négociations avaient repris dimanche soir vers 18 heures entre les autorités et les deux terroristes. Ceux-ci réclamaient expressément qu'elles se déroulent par l'intermédiaire de M. Vassos Lygiadis, président du parti socialiste chypriote EDEK. L'aviation s'était posée une demi-heure plus tôt sur l'aéroport de Larnaca, les deux Palestiniens ayant refusé d'atterrir à Damas.

Une heure plus tard, un appareil égyptien prenait contact avec la tour de contrôle de l'aéroport de Larnaca et demandait l'autorisation d'atterrir.

DIMITRI ANDREOU.

(Lire la suite page 3.)

Les tensions à l'ouverture de la campagne électorale

- Le P.C. accuse toujours le P.S. de « faire le jeu de la droite »
- La rivalité subsiste entre le R.P.R. et ses partenaires

L'ouverture officielle de la campagne électorale, venant après la clôture du débat ouvert pour le dépôt des candidatures, n'est qu'une étape formelle dans une confrontation politique engagée depuis longtemps. Dans la majorité, des candidats de dernière heure flairent le caractère conflictuel, jusqu'au premier tour du moins, des rapports entre le R.P.R. et ses partenaires regroupés dans l'U.D.F.

A gauche, les déclarations des leaders, les commentaires de « l'Humanité » concernant l'attitude des socialistes au second tour de l'élection cantonale de

Chennevières, dans le Val-de-Marne, montrent que la tension est toujours aussi vive. On ne sait toujours pas si elle se prolongera au-delà du 12 mars. Dans l'actuelle épreuve de force engagée entre les deux principaux partis de gauche, le P.C. souligne ce qui le rapproche de la C.F.D.T., bien que ce syndicat juge évidemment l'attitude communiste et, plus encore, celle de la C.G.T.

MM. Georges Marchais et Alain Peyrache devaient s'opposer, lundi soir, dans un débat diffusé par Antenne 2 et Europe 1. La campagne officielle sur les ondes s'ouvre le 27 février.

La publication des résultats des sondages sur les intentions de vote est interdite pendant le semaine précédente, mais les organismes sondeurs peuvent être tentés de se censurer avant afin de ne pas souffrir de la comparaison entre les indications données plus de huit jours avant le vote et les résultats de celui-ci. Aussi est-ce l'une des dernières enquêtes de ce genre que publie l'Express. Elle a été réalisée par l'Institut Louis Harris, entre le 9 et le 11 février, sur un échantillon national de mille personnes réparties dans cent circonscriptions.

51 % des personnes interrogées déclarent voter majoritairement à gauche (26 % au P.S., 20 % au P.C., 3 % au P.S.U. et 2 % au M.R.G.) et 45 % à l'actuelle majorité (22 % pour le R.P.R., 19 % pour l'U.D.F. et 4 % pour les divers droits). Les éco-

logistes et les incalculables obtiennent 4 % des suffrages.

Au-delà du premier tour, les indications du sondage divergent selon qu'il y aura ou non désistement automatique entre les partis de gauche. La question reste toujours posée. Si M. Marchais n'y a pas répondu, son meilleur « discours aux Français » pour ne prendre que quelques exemples de grande portée.

Rien n'a bougé. Il y a à un mystère ; et il doit y avoir une clé.

(Lire la suite page 3.)

ANCRE LAURENS.

(Lire la suite page 3.)

Le verrou du SMIC

par JEAN-JACQUES SERVAN-SCHREIBER (*)

A trois semaines, aujourd'hui, d'un vote majeur, tout est stagnant, rien ne bouge, rien ne coince, rien ne touche. La France est rigide, glacée. Des événements considérables se sont produits — on dirait qu'ils se sont joués ailleurs.

Le gouvernement Barre a progressivement, efficacement, infirchi une gestion qui nous menait à l'impuissance : un choc fracassant s'est produit, cet été, contre toute attente, entre les partenaires du programme commun, et n'a cessé de s'aggraver ; le premier ministre a livré à Bigot les fruits élaborés de trois mois de travail et de réflexion sur ses « objectifs d'action » ; le président de l'avis unanime, à propos de l'ordonnance sur le Doubs, le mois dernier, (*) Président du parti radical, député de Nancy, élu pour la démocratie française.

son meilleur « discours aux Français » pour ne prendre que quelques exemples de grande portée.

Rien n'a bougé. Il y a à un mystère ; et il doit y avoir une clé.

(Lire la suite page 3.)

ANCRE LAURENS.

(Lire la suite page 3.)

LES GRILLES DU TEMPS

Dialogue avec M. Constantin Tsatsos

Poursuivant la série des « Grilles du temps », le Monde donne aujourd'hui la parole, pour la première fois dans cette rubrique, à un chef d'État : le président de la République hellénique, M. Constantin Tsatsos. C'est que celui-ci n'est pas seulement un homme politique, mais aussi et surtout un universitaire et un philosophe, un vieux sage qui a réflé-

chi toute sa vie aux rapports des idées et du pouvoir.

M. Tsatsos a accédé à la magistrature suprême après la chute du régime des colonels. Ses attributions se situent à mi-chemin entre celles du président de la République française et de celui de la R.F.A., mais ses responsabilités de fait

se trouveraient notablement accrues s'il n'y avait à la tête de la démocratie hellénique (en grec le même mot « démocratie » désigne le régime représentatif et la République) un gouvernement dirigé par M. Caramanlis, dont l'autorité personnelle se trouve encore renforcée par le fait que son parti dispose, au Parlement, d'une très large majorité.

serve préliminaire que je veux répondre à votre question.

Propos recueillis par DIMITRI T. ANALIS.

(Lire la suite page 2.)

« Une philosophie de bas niveau a pénétré dans une politique de bas niveau »

DIX gardes en uniforme septième siècle. Un seul buste sur un socle de marbre, celui du poète Sikelianos, l'ami d'Étard. L'ensemble est sans pompe ; il régit un silence de couvent.

C'est un petit livre, à couverture grise et lettres d'intellectuel, Constantin Tsatsos fait beaucoup plus jeune que ses soixante-dix-huit ans. Sur son bureau, des livres et deux photos dédiées. Une de Constantin

Caramanlis, le sorcier broussailleur, l'autre de Valéry Giscard d'Estaing souriant devant le drapeau tricolore.

Aux questions, l'auteur des Dialogues au monastère préfère la conversation, la discussion libre. Voici les principaux points de ce dialogue.

« Platon rêvait d'un État où les fonctions suprêmes seraient assumées par des philosophes. Vous êtes, depuis plus de trois ans, le président du pays qui a vu naître Platon. Est-ce un signe ? D'autant plus que vous êtes un philosophe néo-platonicien. »

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d'y voir une comparaison, mais un simple rapprochement, serait fou ou ridicule. Ce n'est que sous cette ré-

« Toute comparaison avec Platon est un sacrilège. Même celui qui tenterait d

idées

PHILOSOPHIE

Dialogue avec M. Constantin Tsatsos

(Suite de la première page.)
 « Je voudrais d'abord souligner que, par philosophie, Platon n'entend pas un professeur de philosophie, un universitaire qui se spécialise dans les problèmes de la métaphysique, de la logique ou de la morale. Il entend, en premier lieu, l'homme qui s'est libéré de tout intérêt personnel ; car, selon les lois de la cité, celui-ci n'a le droit ni de peser personnellement quelque bien matériel, ni d'être dépendant de quelqu'un, puisqu'il ne lui est pas permis de fonder une famille. Son seul lien est la cité qui lui fournit le nécessaire pour vivre et qui régit son éducation et sa vie tout entière. C'est donc tout ce qui est au service de la cité, pendant trente ans, à la fois comme guerrier et comme agent investi d'une fonction publique. En même temps, on lui enseigne la musique et les mathématiques pour qu'il parvienne finalement, une fois qu'il a prouvé ses capacités, à la contemplation philosophique du monde. Rares sont ceux qui atteignent ce sommet ; la plupart s'arrêtent quelque part à mi-chemin, offrant leurs services comme gardiens de la cité. Et seul celui qui, ayant atteint l'échelon suprême après cette longue et dure épreuve, peut s'il est jugé digne de cette place par ceux qui l'occupent déjà, et seulement alors — devenir le dirigeant de la cité, le roi-philosophe qui, après avoir accompli en tant que citoyen ses hautes fonctions politiques, consacrer le reste de son temps à la contemplation philosophique du monde et des hommes. Vous voyez combien une telle figure titanesque, tout à fait idéale et irréalisable en totalité dans la réalité du temps, est loin de ce que nous entendons aujourd'hui quand nous employons le terme « philosophie ».

tend à être dominé par la technologie et la technocratie ?
 — La technocratie relève du domaine des moyens ; la philosophie, du domaine des fins. La technocratie sert une certaine fin ; la philosophie pose des fins.
 « La cité athénienne, Sparte, Rome, avaient pour fin leur grandeur, une fin très simple. Plus tard, imposer une religion devint une fin. De nos jours, sont devenues des fins politiques certaines théories qui ont été avancées comme des vérités philosophiques infaillibles. Le communisme et le nazisme découlent de certains principes philosophiques, et la politique des Etats où ils ont prévalu — ou bien où ils prévaient — se présente comme une suite obligatoire d'une théorie philosophique infaillible. Ainsi, à

notre époque, la philosophie a pénétré dans la politique ; mais malheureusement c'est une philosophie de bas niveau qui a pénétré dans une politique de bas niveau. La haute philosophie est restée en dehors de la politique et elle se borne à expliquer la mission de l'homme sur terre, le sens de l'histoire, l'éthos de l'homme, l'état de liberté. Le reste est déterminé par les opportunités temporelles qui se trouvent très loin de la généralité des fins posées par la philosophie.
 « Cette philosophie qui se tient haut n'est pas atteinte par la technocratie. Tout au plus, les performances techniques admirables de notre temps débordent-elles à la vue du grand nombre d'univers des fins à partir duquel l'histoire et l'action politique devraient être considérées.

que envers vos contemporains.
 — Je ne suis pas le premier Grec à juger sévèrement les Grecs. Nous sommes, par nature, des libres-penseurs, et dans le domaine politique, nous sommes presque tous des démocrates. Nous jugeons et sommes jugés. Nous dialoguons, et le dialogue est souvent vil. Rappelez-vous les premiers dialogues platoniciens, des discours de Démocrite, des comédies d'Aristophane, des Dialogues des morts de Lucien, qui par l'esprit, était Grec. Souvenez-vous de Procope, de Théodore le Prosopée, ainsi que de nombreux poètes satiriques, inconnus en Europe, qui furent des juges sévères, à une époque plus récente et jusqu'à aujourd'hui. Cela ne signifie pas l'hostilité mais l'amour et la foi en la grande tradition de la nation, et la désapprobation envers ceux qui s'en écartent. Cela signifie même l'autocritique, qui est un trait des hommes libres et cultivés. Cela signifie un effort continu d'éducation, pour que l'individualisme excessif ne s'étende pas au-delà du domaine de l'esprit — où il est source de création, dans le domaine social — où la commission de l'individu à un ordre commun est nécessaire.
 « J'ai jugé les Grecs par amour, et mû par un désir continu de les aider dans leur voie difficile.

Le temps de tracer mon chemin, l'Allemagne de la grande tradition du début du dix-neuvième siècle était brisée par la violence de la France : le courant cathésien, le courant qui prend sa source chez Montaigne et celui qui prend sa source à Port-Royal ; même si ceux-ci furent différents de mes positions philosophiques, voire parfois, dans certains cas, opposés à elles.
 « Ainsi, j'ai été traumatisé par la tempête du nazisme, j'ai pu survivre grâce aux assises plus vastes sur lesquelles j'ai fondé ma vie, mais en laissant par d'autres voies, lesquelles m'éloignaient de la vie contemplative qui était peut-être ma vocation la plus naturelle.

sités. Grâce à ce contact, mon horizon est demeuré toujours ouvert aux grands érudits qui traversent l'histoire spirituelle de la France : le courant cathésien, le courant qui prend sa source chez Montaigne et celui qui prend sa source à Port-Royal ; même si ceux-ci furent différents de mes positions philosophiques, voire parfois, dans certains cas, opposés à elles.
 « Ainsi, j'ai été traumatisé par la tempête du nazisme, j'ai pu survivre grâce aux assises plus vastes sur lesquelles j'ai fondé ma vie, mais en laissant par d'autres voies, lesquelles m'éloignaient de la vie contemplative qui était peut-être ma vocation la plus naturelle.

« Les communautés culturelles »

« Dans votre dernier ouvrage, la Grèce et l'Europe, vous écrivez : « Ainsi, ce qu'il y a de durable et d'historiquement important, ce sont uniquement les communautés culturelles. »
 — Je n'ai pas besoin de vous rappeler qu'il n'existe pas des races humaines pures, comme pour les espèces animales ou végétales. Les distinctions des races — blanche, jaune, etc. — restent relativement claires, bien que là aussi, les liaisons se multiplient. Mais à l'intérieur de ces distinctions, on ne peut même pas parler de races pures. Toutes les nations contemporaines de l'Europe sont le fruit d'unions multiples entre des peuples initialement distincts. C'est pourquoi une théorie des peuples émus, de sang pur, comme celle de Gobineau, est dépassée. Les nations ne se distinguent

pas par des critères biologiques mais par des critères culturels et spirituels. Chaque peuple n'a pas un sang qui lui est propre ; mais il a toujours sa propre culture, le réseau des valeurs morales et esthétiques qui ont été élaborées au cours des siècles et qui constituent la spécificité de sa psychologie. C'est là l'élément qui, même si nous parvenons un jour à des unions politiques plus vastes, telle l'Europe unie, ne sera jamais anéanti et qui distinguera, à l'intérieur de l'Europe, chaque peuple européen, de même qu'il distingue les individus de toute société civilisée. Et il ne doit pas être anéanti car c'est de lui que provient non seulement la force créatrice de chaque société isolée, mais aussi la force de l'union de toutes ces sociétés.
 « Ceux qui lisent vos écrits sont frappés par le fait que vous êtes, souvent, très criti-

que envers vos contemporains.
 — Je ne suis pas le premier Grec à juger sévèrement les Grecs. Nous sommes, par nature, des libres-penseurs, et dans le domaine politique, nous sommes presque tous des démocrates. Nous jugeons et sommes jugés. Nous dialoguons, et le dialogue est souvent vil. Rappelez-vous les premiers dialogues platoniciens, des discours de Démocrite, des comédies d'Aristophane, des Dialogues des morts de Lucien, qui par l'esprit, était Grec. Souvenez-vous de Procope, de Théodore le Prosopée, ainsi que de nombreux poètes satiriques, inconnus en Europe, qui furent des juges sévères, à une époque plus récente et jusqu'à aujourd'hui. Cela ne signifie pas l'hostilité mais l'amour et la foi en la grande tradition de la nation, et la désapprobation envers ceux qui s'en écartent. Cela signifie même l'autocritique, qui est un trait des hommes libres et cultivés. Cela signifie un effort continu d'éducation, pour que l'individualisme excessif ne s'étende pas au-delà du domaine de l'esprit — où il est source de création, dans le domaine social — où la commission de l'individu à un ordre commun est nécessaire.
 « J'ai jugé les Grecs par amour, et mû par un désir continu de les aider dans leur voie difficile.

Le bonheur de l'ensemble

« Dans un monde écartelé par des idéologies contradictoires, quelles sont selon vous les perspectives d'avenir de la démocratie ?
 — Le monde a toujours été écartelé par des idéologies politiques contradictoires, plus précisément par des dogmes contradictoires. Et derrière ceux-ci se cachaient toujours des intérêts opposés. A l'époque de leur grandeur, les Romains et les Britanniques n'ont pas exploité des idéologies pour convertir leur action. La grandeur de leur patrie était pour eux une idéologie suffisante. A notre époque, le nazisme et le marxisme ont tous deux donné l'impression que la politique est l'application d'une philosophie. Mon Dieu ! Comme Lao-Tseu avait raison de considérer que la plus grande révolution qui puisse exister celle qui abolirait les mots — les termes avec lesquels nous nous battons et qui, comme les monnaies très usagées, se sont usés.
 « Aujourd'hui, au monde des idéologies en conflit, je trouve une interrogation fondamentale :

la valeur première est-elle l'homme ou l'ensemble du corps social ? Et cet ensemble peut-il s'épanouir si l'homme, en tant qu'existence autonome, ne dispose pas d'un champ d'activité libre ? La démocratie croit ce champ d'activité libre nécessaire, et réalisable non pas après une longue période transitoire, mais immédiatement. C'est pourquoi elle recherche le bonheur de l'ensemble sans jamais faire disparaître l'individu.
 « Il est inutile de vous répondre au sujet de mes convictions personnelles. Je suis Grec, Athénien, et imprégné d'une foi dans les valeurs primordiales de l'homme, je suis au service de la démocratie hellénique actuelle. Je crois inébranlablement que cet idéal politique qui ne se sépare pas du grand fleuve des traditions de la civilisation européenne, tôt ou tard l'emportera et marchera de front avec le progrès de l'humanité.»

Propos recueillis par DIMITRI T. ANALEIS.
 (*) Ed. Les Belles Lettres, Paris 1977.

BERTRAND RUSSELL, LA SAGESSE, LA POLITIQUE ET LE RESTE

par J. BOUVERESSE (*)

Au début de son *Autobiographie*, Russell écrit : « Trois passions, simples, mais d'une force absolument contraignante, ont gouverné ma vie : le besoin d'amour, la recherche de la connaissance et un sentiment de plus en plus pressant de supporter pour les souffrances de l'humanité. » Il est probable que ces trois passions ont été et sont encore les sources d'une existence qui est aussi bien remplie et exaltante que celle de Russell sur chacun de ces trois plans.
 La monumentale biographie de Clark (1), qui combine de façon assez remarquable la précision dans les détails plus ou moins anecdotiques et le sérieux de l'information sur les aspects les plus techniques de la genèse et de l'évolution de l'œuvre de Russell, nous le montre, à partir d'une certaine époque, menant habituellement de front deux ou trois affaires d'amour, la rédaction d'ouvrages allant du genre le plus érotique au plus populaire et des activités politiques et humanitaires diverses.

de et de rigueur. (Il a déclaré lui-même que sa passion pour la logique et les mathématiques pures provenait en partie de ce qu'on pourrait appeler leur « intimité ».) Pourtant, il existe un tout autre Russell, sentimental, tour à tour exalté ou dépressif, perpétuellement à la recherche de l'amour et souvent frustré ou malheureux sur ce plan, connaissant la solitude, la détresse et le désespoir et périodiquement hanté par des idées de suicide.
 Ce qui a fait de lui une sorte de figure de légende est essentiellement la conjonction de deux intellectuels prodigieux qui lui ont permis — à la fois (parmi beaucoup d'autres choses) d'écrire un ouvrage comme les *Principes mathématiques* et d'obtenir le prix Nobel de littérature, et d'une passion pour la cause de la liberté, de la justice et de la paix qui, depuis sa condamnation de l'intervention britannique dans la première guerre mondiale jusqu'à sa toute dernière déclaration politique (1970) déconcertant

l'ethos d'Israël à l'égard des pays arabes, l'a amené à prendre position en toutes circonstances pour ce qu'il croyait être la vérité, sans tenir aucun compte des réactions de ses amis, de l'opinion et des autres faits politiques.
 Russell est incontestablement l'une des figures majeures de l'histoire de la logique et également, en dépit de l'ignorance et du mépris qui continuait à peser en France sur son œuvre, de l'histoire de la philosophie contemporaine. Mais il a vécu assez longtemps pour devenir, précisément, une figure historique, une sorte de pionnier ou d'encêtre progressivement dépassé par l'évolution rapide et parfois spectaculaire des idées et des connaissances dans les domaines qu'il avait commencé à explorer. En philosophie, il eut un influence étonnante finement en Angleterre par celle de Wittgenstein, qui avait été son plus brillant élève dans les années qui ont précédé la première guerre mondiale.

délicat, étant donné que le livre contient une violente attaque contre moi, que je considère comme ignorante et malhonnête, mais qui a pratiquement ruiné ma réputation en France. Si, en dépit des efforts de Courat, l'attitude négative de Poincaré a pesé d'un poids très lourd sur l'évolution de la logique et de la philosophie de la logique en France, elle n'explique évidemment pas à elle seule le peu de succès (c'est le moins qu'on puisse dire) que la philosophie de Russell eut en France.
 La clarté et le simplicité trompeuses de son style, son étendue foncièrement sceptique, euphée

et changeante, son absence fondamentale de prudence et de respect, son ironie et son humour souvent iconoclastes, en même temps qu'une désinvolture et un manque de sérieux parfois très réels, constituent des éléments qui le déservent au moins autant, dans le monde philosophique français, que son utilisation des techniques logiques. Et ceux qui parlent avec mépris de son « empirisme » (sans avoir le moindre idée de ce dont il s'agit) ignorent probablement toujours que, pour lui, « la première chose que la philosophie fait, ou devrait faire, est de développer l'imagination intellectuelle ».

Un choix décisif

De ce point de vue, qu'on le lui reproche ou l'en loue, Russell est resté incontestablement un philosophe tout à fait traditionnel à la différence de beaucoup de penseurs contemporains. Il n'a jamais essayé d'introduire davantage de politique dans la philosophie, mais plutôt d'introduire, si possible, davantage de philosophie et de morale dans la politique. Ses prises de position, fondamentalement individualistes et anarchistes, n'ont jamais été réellement celles d'un théoricien ou d'un stratège, et ont toujours subi, donné naissance à la prise en considération des conséquences proprement politiques de l'action à l'obligation morale d'agir.
 Sur ce point, Russell eut à faire un choix décisif dans les années 1920-1931, à la suite de son voyage en Russie. Comme le remarque Clark, « il arrive en Russie dans un état d'esprit correspondant à un optimisme pratiquement sans restriction ; il quitte le pays avec une haine du communisme qui l'éloie d'un bon nombre de ses amis socialistes et devait persister jusqu'à la fin de sa vie ». Sur Lénine, qu'il rencontra à cette occasion, Russell eut à dire, dans un moment d'enthousiasme, « une théorie incarnée. La conception matérialiste de l'histoire est sa vie même. [...] J'ai eu l'impression qu'il méprisait la populace et était un aristocrate intellectuel ».
 Pour le philosophe de Cambridge, le Russie soviétique était une sorte de vaste prison où une bureaucratie tyrannique s'efforçait d'imposer à une « nation d'aristocrates » un système industriel de type américain (le pire des choses

et changeante, son absence fondamentale de prudence et de respect, son ironie et son humour souvent iconoclastes, en même temps qu'une désinvolture et un manque de sérieux parfois très réels, constituent des éléments qui le déservent au moins autant, dans le monde philosophique français, que son utilisation des techniques logiques. Et ceux qui parlent avec mépris de son « empirisme » (sans avoir le moindre idée de ce dont il s'agit) ignorent probablement toujours que, pour lui, « la première chose que la philosophie fait, ou devrait faire, est de développer l'imagination intellectuelle ».

La « galaxie du talent à Cambridge »

Wittgenstein, qui a rencontré Russell pour la première fois en octobre 1918, n'avait pas tardé à occuper une place prépondérante dans ce que Clark appelle la « galaxie du talent à Cambridge », une galaxie exceptionnellement brillante, puisqu'elle comportait, en dehors de Russell lui-même et de Moore, des gens comme l'économiste Keynes et le mathématicien Hardy (entre autres). Russell a d'abord vu en Wittgenstein un des exemples les plus remarquables « du génie tel qu'on le conçoit traditionnellement, passionné, profond, intense et dominant ». Il retrouvait en lui, à un degré encore plus élevé « la même passion et la même véhémence, le même sentiment que l'on doit comprendre ou mourir », qui avait animé ses propres recherches en logique et en philosophie. Il ne devait cependant pas tarder à se rendre compte que Wittgenstein n'était pas le genre d'élève idéal pour un maître aux intentions un peu trop protectrices et pas tout à fait désintéressées, qui avait écrit : « L'amour du pouvoir est terriblement fort en moi ».
 L'intransigence et l'irrespect du jeune disciple, qui avait tant enthousiasmé Russell au début, allaient bientôt lui poser de sérieux problèmes : « Il m'a même, écrit-il, à me faire l'effet d'un faible prêt

à toutes les concessions. » C'est précisément cet effet-là qu'il semble avoir fait de plus en plus à Wittgenstein, dont la perfectionnisme presqu'obsessif pouvait difficilement supporter l'abondance, la rapidité extrême, la diversité et le caractère parfois un peu trop « populaire » de la production philosophique russellienne.
 Le point décisif dans les objections de Wittgenstein était que la théorie russellienne ne rend pas compte de la combinaison des différents constituants du jugement en un tout significatif et de l'impossibilité intrinsèque, pour une proposition dénuée de sens, de constituer à proprement parler l'objet d'un jugement. Sur cet épisode, Russell écrit plus tard qu'il s'agit d'un « événement de première importance dans ma vie [qui] a affecté tout ce que j'ai fait depuis. J'ai vu qu'il avait raison, et j'ai vu que je ne pourrais plus jamais espérer à nouveau faire une œuvre fondamentale en philosophie. Mon impulsion a été brisée, comme une vague qui s'éparpille contre un bris-lames. Je me suis retrouvé envahi par un désespoir extrême ».
 Au moment où il rédigeait péniblement une préface pour *Science et Méthode*, de Poincaré, Russell oubliait que « c'était une affaire

autrement
68
78
 DIX ANNEES SACRÉES
 Institutions, idéologies, styles de vie... Sexualité, culture, travail, militantismes...
 Tout a bougé depuis 10 ans, Mais quels changements réels et pour qui? Quelles tendances? Une tentative de bilan.
 autrement n° 12 - 320 pages 40 F
 Vente en librairie (Stock) ou par abonnement (1 an = 5 n° = 135 F) au 120, bd Saint-Germain - Paris 6^e.

Le Monde
 L'ÉPILC
 La prise d'armes de M... et l'assassinat de...
 LES OBSEQUES DE YOUSSEF
 La seule critique et les slogans hostiles ont ?
 De notre correspondant
 Les obsèques de Youssef...
 L'Etat-Uni
 Afghanistan
 Colombes
 États-Unis

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

سكنا من الاجل

Le Monde

étranger

L'ÉPILOGUE DE LA PRISE D'OTAGES DE NICOSIE

La prise d'otages de Nicosie et l'assassinat de M. Youssef Sebati ont suscité dans le monde arabe une vive réprobation. Le comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), dans un communiqué publié samedi, a qualifié ces actes de « lâches et criminels » et dénoncé « ceux qui sont derrière cette opération et qui mélangent le nom de la Palestine à de tels actes barbares ».

Selon des informations recueillies à Beyrouth et publiées par les quotidiens « An Nahar » et « As Safir », la délégation palestinienne envoyée samedi soir à Larnaca à bord d'un avion spécial aurait en pour mission de négocier avec les

pirates et d'utiliser la force en cas d'échec. Les commentateurs estiment que la délégation, composée de treize membres, était trop importante pour de simples négociations et reflète la présence à sa tête de responsables de la sécurité palestinienne et non de « politiciens ». L'agence Wafa a indiqué qu'elle ne pouvait ni confirmer ni démentir ces informations.

Le Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), tout en réaffirmant qu'il considérait le président Sadat et ses partisans comme « des traîtres à la cause arabe », s'est défendu avec force d'être impliqué dans la prise d'otages.

● A ALGER, la presse a critiqué implicitement l'action des terroristes qui ont opéré à Nicosie et a estimé qu'« il était peu probable que cette action soit le fait des organisations palestiniennes ».

● A KOWEIT, le quotidien « Al Raf Al Aam » écrit samedi soir des messages de condoléances au gouvernement égyptien à l'égard de la cause dont se prévalent les assassins ».

● A JERUSALEM, M. Manahem Begin a adressé samedi soir des messages de condoléances au gouvernement égyptien et à la famille de M. Sebati. Cette agression, écrit

notamment le premier ministre, « constitue pour le monde entier comme pour nous un nouvel avertissement quant à la véritable nature des terroristes ». Le quotidien « Jerusalem Post » n'hésite pas, quant à lui, à mettre en cause l'Organisation de libération de la Palestine.

● A DAMAS, la radio syrienne a qualifié l'intervention armée égyptienne d'« acte de piraterie ». Elle a souligné que les autorités syriennes avaient accepté la demande chypriote pour que l'avion transportant les terroristes et leurs otages puisse se poser à Damas, et ces derniers devaient être libérés. — (A.F.P., U.P.I., A.P.)

LES OBSÈQUES DE YOUSSEF SEBATI

La foule cairote a lancé des slogans hostiles aux Palestiniens

De notre correspondant

Le Caire. — Les obèques militaires du « martyr Youssef Sebati » ont eu lieu, le dimanche 19 février, au Caire, en présence d'une foule considérable et de plusieurs personnalités dont le général Moubarak, vice-président de la République, et M. Mamdouh Saleh, premier ministre. Le rite, qui avait démarré la veille, à titre posthume, à son « ami et frère » Youssef Sebati le collègue de la République, n'a pas assisté aux funérailles « étant attendu dans la zone du canal de Suez à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du prophète ».

L'assassinat de Youssef Sebati, homme politique et surtout romancier célèbre au Proche-Orient — on dit de lui qu'il était un « Maurice Druon arabophone » — suscite évidemment, en Egypte, l'indignation officielle et l'émotion de l'homme de la rue. Cependant, en apprenant la mort, bien des Egyptiens, déjà traumatisés par les retus israéliens et arabes devant la nouvelle politique proche-orientale de leur pays, se sont exclamés, avec une sorte de résignation : « Cela devait arriver tôt ou tard ».

Sur le plan de la violence, l'hostilité arabe au voyage du roi à Jérusalem, en novembre 1977, n'avait guère provoqué, jusqu'à présent, que quelques jets de pierre dans les vitres des ambassades égyptiennes à Athènes ou à Beyrouth. Mais on redoutait ici, depuis l'automne dernier, que les menaces de mort proférées à Tripoli ou à Damas contre « les traîtres qui sont allés en Palestine occupée » (M. Sebati avait accompagné le roi à Jérusalem) ne fussent un jour ou l'autre mises à exécution contre un dirigeant égyptien. L'attentat contre Youssef Sebati vient donner corps à une inquiétude diffuse, mais, en même temps, il est de nature à renforcer le sentiment nationaliste égyptien et anti-arabe (et plus particulièrement anti-palestinien) qui règne depuis quelques mois dans le val de la Nile. Le fait que l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ait condamné l'assassinat de Youssef Sebati et que des Arabes de plusieurs nationalités, y compris des responsables palestiniens, figuraient parmi les otages, n'ébranlera guère la conviction de la plupart des Egy-

ptiens, renforcée par les articles de la presse officielle, qui voient dans le front arabe du refus le véritable responsable de cet événement sanglant. Des cris hostiles aux Palestiniens ont été poussés par la foule lors du passage du cortège funéraire de Youssef Sebati.

Dans son éditorial, le quotidien caïrote de langue française, le Progrès égyptien, écrit : « Youssef Sebati est mort parce qu'il appuie par ses écrits la thèse du régimement pacifique du conflit au Proche-Orient. (...) L'assassin de Sebati porte un coup grave à la cause nationale palestinienne, mais la responsabilité de son geste incombe en majeure partie aux vociférateurs qui ne cessent de hurler des incitations ou menaces sur les ondes du ministre dirigant l'Égypte (le colonel Kashef) et de ceux qui lui emboîtent le pas en Syrie, en Irak et même en Union soviétique. » Il faut ajouter que, selon un rumeur circulant dans les milieux officiels du Caire, les auteurs de l'attentat de Nicosie appartiendraient au groupe palestinien dissident d'Abou Nidal, agissant à partir de Bagdad.

Agé de soixante ans, Youssef Sebati avait une double formation d'officier et de journaliste. Il occupait depuis vingt et un ans le poste de secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine afro-asiatique (O.S.P.A.A.) créée par Nasser. L'activité de l'O.S.P.A.A. s'étant ralentie depuis le départ du premier roi, Youssef Sebati avait assumé, à partir de 1973, les fonctions de ministre de la culture avant d'être nommé, en 1976, à la tête du grand quotidien gouvernemental Al Ahrâm. Actif défenseur des options du président Sadat, Youssef Sebati était l'un des personnages du « travail politique » permettant l'ordre de la République égyptienne. Outre ses écrits et articles d'opinion, il laisse plusieurs essais et romans à succès. Les écrivains caïrotes venaient de programmer un film d'un des meilleurs réalisateurs égyptiens, Salah Abou Saïf, le Parteur d'eau n'est plus, inspiré d'une nouvelle de Youssef Sebati, ayant pour thème le peur de la mort.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● VINGT-CINQ PERSONNES ont été traduites en justice pour complot contre le président Mohammed Daoud, a annoncé Radio-Kaboul, lundi 20 février. Selon la radio, l'assassinat, du novembre dernier, du ministre du plan, s'inscrivait dans cette conspiration formée par des « éléments intérieurs et extérieurs ». Un complot contre le régime avait déjà eu lieu en décembre 1976. — (Reuter.)

Colombie

● CINQ PAYSANS, accusés de délation, ont été exécutés dimanche 19 février dans le nord de la Colombie par des guérilleros, apprend-on de sources sûres à Bogota. Les paysans, selon l'Armée de libération nationale (E.L.N., pro-castriste), ont été jugés par un « tribunal révolutionnaire ». Vendredi dernier, trois agriculteurs, accusés de collaborer avec les troupes régulières, ont subi le même sort dans l'est du pays. Ces exécutions ont été attribuées aux « Forces armées révolutionnaires de Colombie » (pro-soviétiques).

Etats-Unis

● L'AGENCE TASS a déclaré, dimanche 19 février, que « les affirmations de M. Robert Holdeman », l'ancien conseiller du président Nixon, selon lesquelles l'U.R.S.S. aurait proposé en 1969 aux Etats-Unis

de lancer une attaque nucléaire conjointe contre la Chine, étaient « une affabulation totale de bout en bout ». (Le Monde du 18 février.)

Inde

● M. JAYAPRAKASH NARAYAN a annoncé dimanche 19 février qu'il se retirait de la vie publique pour des raisons de santé. Agé de soixante-cinq ans, « J. P. », comme l'appellent ses compatriotes, est une des figures les plus respectées du pays. Il avait été mis en prison en 1975 par Mme Gandhi lorsque celle-ci avait proclamé l'état d'urgence. Libéré au bout de plusieurs mois, il mena la lutte contre Mme Gandhi et fut à l'origine de la coalition des partis d'opposition qui remporta les élections de mars 1977. — (Times.)

Sao-Tomé et Principe

● M. MANUEL PINTO DA COSTA, président de Sao-Tomé et Principe, qui vient de faire état de « l'imminence » d'une invasion de mercenaires (le Monde du 17 février), récemment échappé à un attentat, a indiqué, samedi 18 février, l'hebdomadaire portugais Expresso. Des explosifs auraient été placés dans une boîte à courrier ministérielle et celle dont se sert le président. La substitution a été découverte à temps, écrit le magazine, citant des sources angolaises. — (Reuter.)

LE GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN : nous avons donné une leçon aux terroristes.

Le gouvernement égyptien a déclaré, lundi 20 février, que l'opération de commando à l'aéroport de Larnaca s'est terminée « avec succès » et a blâmé les Chypriotes pour l'effusion de sang. Un communiqué diffusé par la radio précise qu'une soixantaine d'hommes des troupes « élites » ont participé à l'opération.

« Le commando égyptien, affirme le communiqué, a accompli sa mission avec habileté et bravoure, obtenant la reddition des deux terroristes et la libération de tous les otages ».

« Mais, au cours de cette courageuse opération, le commando égyptien fut surpris par l'intervention de la garde nationale chypriote, qui tenta de l'empêcher d'accomplir sa mission ».

« La garde nationale chypriote déstabilisée, au moyen d'une roquette antichar, l'armée égyptienne, et une unité blindée chypriote prirent part aux combats contre les Égyptiens ».

« Le prétexte en était que la force égyptienne aurait été interdite sans la permission des autorités chypriotes, bien que le premier ministre, M. Momoanuh Salem, l'ait notifié à l'opinion ».

« Bien que la force égyptienne ait dû faire face en même temps aux terroristes et à la garde nationale chypriote, elle a accompli sa mission avec succès, tout en perdant plusieurs hommes ».

« L'Égypte a obtenu son engagement de combattre le terrorisme et de déferer devant la justice tous ceux qui tenteraient de recourir à cette méthode. Mais l'Égypte tient à faire savoir clairement aux autorités chypriotes qu'elle n'a pas violé le territoire de Chypre, mais qu'elle les a aidés à faire face à cette agression. Le gouvernement de Chypre sait bien que l'Égypte a joué dans la libération de Chypre et à quel point l'Égypte veut que soit maintenue l'indépendance de l'île ».

Le film des événements

SAMEDI 18 FÉVRIER

11 HEURES : deux inconnus armés de pistolets et de grenades pénètrent dans l'hôtel Hilton de Nicosie, où sont réunis les participants à la conférence de l'Organisation de libération de la Palestine afro-asiatique (O.S.P.A.A.). Ils font feu à plusieurs reprises sur M. Sebati, secrétaire général égyptien de l'Organisation, et le blessent mortellement. Ils relâchent ensuite une cinquantaine de communistes en otages dans le hall de l'hôtel Hilton, où ils étaient insoufflés de nombreux délégués arabes, M. Wasou Lymariades, chef du parti socialiste chypriote, qui va servir d'intermédiaire en attendant par téléphone les négociations avec les autorités de l'île.

12 HEURES : les deux agresseurs relâchent la plupart des otages et exigent de partir librement avec sans d'entrer eux — deux Arabes — vers un pays non précisé. Un cas des camions à l'aéroport de Larnaca.

13 HEURES : on apprend à Nicosie que les deux terroristes étaient arrivés le 14 février dernier à l'hôtel Hilton où ils étaient insoufflés sans les noms — probablement — de Zayed M. Ali, détenteur d'un passeport koweïtien, et de Riad Samih El Ahdad, muni d'un titre de voyage turcien.

14 HEURES : les autorités chypriotes présentes que parmi les otages détenus figurent le porte-parole de l'O.L.P., M. Abdel Mohamud Nou, Maysar, qui est également membre du comité exécutif de l'Organisation palestinienne, M. Zakariya Abdel Rehim, représentant de l'O.L.P. à Nicosie, ainsi que deux journalistes égyptiens, M. Ahmed Bahadidine, éditorialiste connu de la presse égyptienne, rédacteur actuellement au Koweït, et M. Hussein Fakani, l'un des rédacteurs en chef de « Al Ahdad », organe du parti de la gauche égyptienne.

15 HEURES

15 HEURES : les deux terroristes, qui s'affirment avoir abattu M. Sebati parce qu'il ouvrait contre la cause palestinienne, menacent de tuer les otages et les autorités chypriotes ne mettent pas à leur disposition un avion spécial.

17 HEURES : les ravisseurs libèrent l'attaché militaire syrien à Nicosie, M. Soleiman Haddad, avant de monter dans le DC-8 de la Cyprus Airways mis à leur disposition par les autorités. L'appareil décolle une demi-heure plus tard, vers une destination inconnue, peu avant l'arrivée à Nicosie de trente responsables de P.O.L.P. venant de Beyrouth.

20 HEURES : les autorités libyennes refusent l'autorisation d'atterrir à Tripoli. Le commando demande ensuite à traverser l'espace aérien du Liban, de la Syrie, de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite pour se rendre à Aden. En cas de refus, les terroristes menacent de faire sauter l'appareil.

24 HEURES : Aden ayant refusé l'autorisation d'atterrir, le DC-8 chypriote se présente à Djibouti à court de carburant. Après quelques tentatives d'atterrissage, l'autorisation d'atterrissage est donnée par le président Hassan Gouled.

19 HEURES

19 HEURES : début des négociations avec les autorités de Djibouti ; les Palestiniens exigent le plein de carburant, l'assurance formelle de pouvoir se poser à Aden, Alger ou Tripoli, avant de redécoller. Les trois capitales arabes, sollicitées par les ambassadeurs présents à Djibouti, refusent successivement et font savoir que leurs aéroports demeurent fermés à tout trafic jusqu'à nouvel ordre. D'autres pays africains et protestataires, comme la Tunisie et l'Éthiopie, opposent un refus formel à l'atterrissage de l'appareil sur leur territoire.

22 HEURES

22 HEURES : le président de la République chypriote, M. Spyridon, contacté par téléphone, donne finalement son accord au retour de l'avion à Nicosie et fournit l'assurance aux terroristes qu'ils pourront librement quitter Chypre s'ils relâchent leurs otages.

25 HEURES : l'appareil se pose à l'aéroport de Larnaca. Les deux membres du commando demandent par radio que « personne ne s'approche de l'avion ». Les négociations reprennent avec les autorités par l'intermédiaire de la radio.

26 HEURES : les deux terroristes demandent à se rendre dans un pays de l'Europe de l'Est. Entre-temps, un avion militaire égyptien, avec à son bord un groupe d'interrogation, s'est posé à Larnaca.

28 HEURES : des combats éclatent sur l'aéroport entre les membres du commando égyptien et la garde nationale chypriote.

29 HEURES : profitant de la confusion générale, les otages réussissent à s'échapper. Les deux terroristes se rendent.

LES MILITAIRES CHYPRIOTES ONT TUÉ QUINZE MEMBRES DU COMMANDO ÉGYPTIEN

(Suite de la première page.)

Le pilote de l'avion indiquait que le ministre égyptien de l'information, venu participer aux négociations avec les deux Palestiniens, se trouvait à bord.

L'autorisation accordée, le chef de la police chypriote, M. Stavros Antoniou, monté à bord de l'appareil et constate qu'il transporte un commando armé fort d'une soixantaine d'hommes et des véhicules militaires. Une mise en garde fut immédiatement adressée à l'ambassadeur d'Égypte, M. Shash, qui se trouvait sur place. Il lui fut signifié qu'aucune intervention militaire ne pouvait être acceptée sur le sol de la République chypriote. D'autant plus que le dénoûment pacifique de l'affaire semblait proche. En effet, le président Kyrizian venait de s'engager en personne auprès des terroristes à leur délivrer des passeports chypriotes et à les laisser quitter l'île librement. Des photographes étaient même réclamés pour les photos d'identité des sans-commiss, ce qui semblait indiquer que les deux terroristes avaient accepté l'engagement du chef de l'État chypriote.

Les Égyptiens ont-ils voulu éviter la remise en liberté des deux terroristes ? Soudain, alors que les premiers otages commencent à sortir du DC-8 des Cyprus Airways, une jeep avec quatre membres du commando égyptien à bord, sortit par une rampe de l'appareil venu du Caire et se dirigea vers l'avion chypriote. Les quatre hommes ouvrirent aussitôt le feu et les occupants de la jeep furent tués. Les soldats égyptiens sortirent alors de leur avion, tirant dans toutes les directions, notamment vers la tour de contrôle où se trouvait le président de la République et plusieurs membres de son gouvernement — et vers l'aérogare.

Une fusillade très nourrie éclata alors. Des mitrailleuses lourdes, des canons sans recul, des lance-roquettes anti-chars et des mortiers furent utilisés, arasant l'atterrissage et la confusion dans l'aérogare. Le feu cessa vingt minutes plus tard.

De nouvelles négociations, conduites par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Égypte, aboutirent à la reddition du commando, à la faveur de la confusion générale et de la bataille, les deux terroristes s'étaient échappés de l'avion, mais ils furent arrêtés. Les otages furent également l'appareil pour l'aérogare.

Aux premières heures de la matinée, ce lundi, le conseil des ministres chypriote a décidé d'inculper les deux Palestiniens pour le meurtre de M. Youssef Sebati.

Le bilan provisoire de l'opération est très lourd : quinze morts et quinze blessés du côté égyptien. Quarante-deux des membres du commando ont été faits prisonniers. Sept Chypriotes grecs ont été blessés, dont le ministre du commerce et de l'Industrie M. Pierriades, légèrement atteint.

DIMITRI ANDREOU.

SEUIL

RÉGIS DEBRAY

Lettre aux communistes français et à quelques autres

Didier Buffin
Le Matin
"Régis Debray assénie des vérités qui font mal. Les communistes auraient tort de toutes les ignorer."

Hervé Hamon
Politique Hebdo
"La lucidité a toujours quelque chose d'aveuglant... Debray opère à vif, quand il faut, là où il faut."

Le Nouvel Observateur
"Le cri, immense et amer, de tous les floués de l'Union de la gauche."
Collection Combats dirigée par G. Durand. 192 pages, 35 F.

Tsaisos

POLITIQUE ET

Progrès décisif dans l'étude des langues



avec AAC 4000 PHILIPS le magnétophone à cassettes double piste. Spécial pour l'étude des langues suivant la méthode Audio Active Comparative.

Pour découvrir ses avantages et toutes ses utilisations, renvoyez le bon ci-dessous aujourd'hui.

Credit possible auprès des revendeurs locaux PHILIPS

Bon pour documentation gratuite

à renvoyer à S.A. Philips I.C. BP 131 - 92154 SURESNES CEDEX

Envoyez-moi une documentation sur le AAC 4000 pour les applications cochées ci-dessous.

- Etude des langues
- Musique, chant
- Rééducation du langage
- Art dramatique
- Montages sonores
- Synchro de diapos

Nom _____
 No _____ Rue _____
 Code postal _____ Ville _____

Le bijou c'est Cartier. L'ordinateur conversationnel c'est Prime.

PRIME

9-11 rue Benoît Malon 92150 Suresnes - Tél. 772.91.92.

Amérique latine

Musique de qualité : disques et cassettes. Importation exclusive. En plus : livres, presses, guides, cartes géographiques, méthodes audio-visuelles, diapositives, drappes, etc. du Brésil et de toute l'Amérique Latine, de la Péninsule Ibérique et des nouveaux pays Africains de langue Portugaise.

librairie-centre des pays de langue espagnole et portugaise (anciennement Librairie Portugaise et Brésilienne)

16, r. des Ecoles, Paris-V^e - Tél. 033-46-16 - Métro Maubert-Mutualité. (Vente par correspondance, sauf pour les journaux et les revues)

La voiture de sport c'est Ferrari. L'ordinateur conversationnel c'est Prime.

PRIME

9-11 rue Benoît Malon 92150 Suresnes - Tél. 772.91.92.

INQUIET POUR VOS PLACEMENTS ? ALORS, PENSEZ AU DIAMANT !

Valuez-vous par excellence, le DIAMANT intéressé aussi bien celui qui voit ses économies grignotées par l'inflation mondiale que l'investisseur en quête de placements à l'abri des caprices de la conjoncture économique ou politique.

Réservée jusqu'à une minorité, cette forme de placement est désormais à la portée d'un plus grand nombre grâce au PLAN-ÉPARGNE-DIAMANT, une exclusivité de l'UNION DES DIAMANTAIRES : sans disposer d'une somme importante au départ, avec seulement 5% comptant et jusqu'à 24 mensualités, vous pouvez acquérir un CAPITAL-DIAMANT de qualité, facile à négocier.

Mais le hausse des cours commande d'agir vite ! Renvoyez sans délai le bon ci-dessous au Centre de Documentation de l'UNION DES DIAMANTAIRES, 17, rue St-Florentin (angle rue St-Honoré) PARIS 8^e, Tél : 261 37 12, pour recevoir, sans engagement de votre part, une information complète sur le PLAN-ÉPARGNE-DIAMANT.

Union des Diamantaires - Centre de documentation
 Groupement d'intérêt Économique Régi par l'Ordonnance du 23.08.1957 :
 17, rue Saint-Florentin (angle rue Saint-Honoré)
 75008 Paris - Tél. 261.37.12

Je déclare recevoir à titre confidentiel et sans engagement de ma part, une information complète sur la meilleure façon de constituer un CAPITAL-DIAMANT avec le PLAN-ÉPARGNE-DIAMANT.

M. Mme, Mlle _____ PRÉNOM _____
 PROFESSION _____ TÉL. _____
 N° _____ VOIE _____
 LOCALITÉ _____ CODE _____

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Bonn envisage de limiter l'entrée clandestine d'Allemands de l'Est sur son territoire

De notre correspondant

Bonn. — La République fédérale envisage de prendre des mesures contre les passeurs qui organisent la fuite de citoyens de la R.D.A. vers l'Allemagne de l'Ouest. Le ministre des Affaires Intérieures, M. Egon Franke, a indiqué que, dès ce lundi 20 février, une commission spéciale allait commencer l'étude de ce problème extrêmement délicat. Il est difficile de savoir combien d'Allemands de l'Est sont ainsi venus à l'Ouest en payant des passeurs organisés, mais il est certain que, depuis quelque temps, ce commerce très particulier ne cesse de prospérer. Si l'opinion publique, en République fédérale, se réjouit vivement que des « frères et sœurs » d'au-delà du mur trouvent le moyen de rejoindre l'Allemagne de l'Ouest, le gouvernement de Bonn lui-même se trouve dans une situation très embarrassante. La plupart des passeurs opèrent en utilisant les autoroutes entre Berlin et la République fédérale. Il est donc difficile de constater la mise de la R.D.A. selon laquelle un tel commerce constitue ce que les accords interallemands décrivent comme « un usage abusif des voies de communication ».

Le traité inter-allemand qui définit les règles de communication entre Berlin-Est et la République fédérale dénonce lui-même de l'accord quadripartite sur le statut de l'ancienne capitale du Reich. Ainsi les Soviétiques sont-ils intervenus dans cette affaire. En dépit des démentis, il est désormais certain que le problème a été soulevé lorsque l'ambassadeur de France à Bonn, M. Ermet, et l'ambassadeur de l'U.R.S.S. à Berlin, M. Abrassimov, se sont rencontrés le 8 décembre dernier. Il est admis également, que depuis lors, les Allemands ont discuté à Paris sans succès de Bonn des doutes qu'ils éprouvaient eux-mêmes à ce sujet.

Il est évidemment exclu que le gouvernement ouest-allemand puisse refuser à des habitants de la R.D.A. le droit de rejoindre la République fédérale. Par ailleurs, la Cour constitutionnelle a déjà déclaré que le commerce des passeurs n'était pas illégal.

On craint toutefois à Bonn que, fait de recevoir satisfaction dans l'affaire des passeurs, Berlin-Est ne remette en cause d'autres arrangements qui touchent les échanges entre les deux Allemagnes et notamment la circulation des personnes.

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

MALGRÉ SON DOUBLE ÉCHEC PARLEMENTAIRE Le gouvernement va soumettre aux Communes le projet de loi amendé sur la dévolution des pouvoirs en Écosse

De notre correspondant

Londres. — Malgré son double échec parlementaire de la semaine dernière, le gouvernement a décidé de soumettre mercredi 22 février aux Communes le projet de loi amendé sur la dévolution des pouvoirs en Écosse (le Monde du 17 février). La Chambre a pourtant clairement exprimé ses sentiments en approuvant par des forces substantielles (55 et 45 voix) des amendements visant à empêcher l'application de la législation écossoise. Il est très important, en effet, que 40 % des députés tissent se prononcent lors du référendum consultatif en faveur de la dévolution, ainsi que l'exige l'amendement Cunningham. Mais M. Callaghan estime préférable que les Communes se prononcent sur le projet de loi, malgré les altérations qu'il a subies. Les amendements ne seraient pas le premier pas décisif de cette législation mais ils permettraient de clarifier la position des travailleurs en Écosse. Il estime aussi que les Communes doivent prendre leurs responsabilités plutôt que de laisser les élections écossoises, par le biais d'une formule électorale douteuse (l'amendement créait un « seuil » de 40 % des inscrits absents à faire voter « non » les abstentionnistes et les morts), rendre un résultat qui sera de toute façon une faible majorité de votants.

En fait, les travailleurs rebelles (qui avaient rejoint les conservateurs dans l'opposition) sont maintenant disposés à approuver le projet de loi, ce qui signifie un échec du gouvernement ne provoquant des élections générales anticipées dans des conditions défavorables. Enfin, les députés nationalistes ont refusé de se prononcer sur le projet de loi.

Ainsi la législation devrait être adoptée en troisième lecture, mais elle sera à subir l'épreuve difficile de la Chambre des lords (où la procédure de la « guillotine » peut être appliquée). Même si elle est promulguée en juillet à la fin de la session parlementaire, son application reste incertaine, compte tenu de l'amendement Cunningham. Néanmoins, M. Callaghan rappelle que le référendum était consultatif, à expliquer que dans le cas où une forte majorité se prononcerait pour la dévolution sans pour autant franchir la barre de 40 % des inscrits, les Communes ayant le dernier mot pourraient reprendre le projet et annuler cette règle restrictive.

Mais quand le référendum aura-t-il lieu ? Pour mieux mobiliser l'opinion écossoise, le gouvernement aurait souhaité qu'il ait lieu le même jour que les élections. Mais un amendement adopté précède que le référendum ne pourra être organisé que trois mois avant ou après la consultation générale. Le référendum écossois se déroulerait donc au printemps de 1979, si, comme le prévoit la majorité des observateurs, la situation économique oblige M. Callaghan à consulter le pays en automne 1978, avant la réélection, atten-

Portugal

< DÉSALAZARISATION >...

De notre correspondant

Lisbonne. — Une explosion a fait voler en éclats la statue en bronze d'Antonio Salazar, érigée à Santa-Comba-Dão, petite ville du centre du Portugal, où l'ancien dictateur est né en 1889. C'est la réplique violente de la petite guérilla qui émeut depuis trois ans autour de ce monument.

La statue avait été décapitée par des inconnus en février 1975, quelques mois après le déclenchement de la « révolution aux œillets ». L'œuvre ainsi mutilée était devenue une véritable attraction touristique, symbole de la « désalazarisation » pour les uns, hommage nostalgique pour d'autres.

Il y a environ deux semaines, une « commission » a prétendu remettre le monument en état. Un tract signé d'un « Groupe d'amis pour la restauration et la conservation de la statue de Salazar » avait invité la population de Santa-Comba à s'associer, le 5 février, à la cérémonie de « reposa de la tête ». C'est, dit le texte, « l'histoire qui jugera de bien ou du mal que l'ancien premier ministre a fait au pays ». S'appuyant sur une loi qui condamne les organisations « fascistes », le gouvernement a interdit la manifestation. Néanmoins ses organisateurs ont pu parvenir à leurs fins : la tête, d'un poids de 45 kilos, a été replacée sur les épaules du docteur. Les forces de l'ordre sont alors intervenues pour saisir la tête de la statue. Alarmés par le fiasco et les sifflements des pompiers, la popu-

lation de Santa-Comba est accourue vers le centre de la ville où trône cette statue. La présence d'un important contingent de la Garde nationale républicaine (G.N.R.), en tenue anti-émeute, et appuyée par quatre blindés, a échauffé certains esprits. Des affrontements ont eu lieu, qui ont provoqué la mort d'une mère de neuf enfants et ont fait quatorze blessés.

Les autorités ont été accusées d'avoir tenté d'entraîner une affaire dont la solution semblait pourtant simple : la famille de Salazar avait demandé, à plusieurs reprises, qu'on lui restitue la statue intacte de la statue. Il est certain, en tout cas, que la G.N.R. a chargé alors que les circonstances ne l'exigeaient pas.

Quelques aspects de l'activité de la « commission » pour la restauration du monument restent obscurs. L'initiative serait partie de trois habitants de Santa-Comba : un peintre, un bâtiment, un charpentier. Ils ne se considéraient pas comme salazaristes. Leur attitude a été décriée, assurément, par leur volonté de mettre fin à une situation ridicule qui suscitait le risée des passants. Mais, ajoutent-ils, nous avons été dépassés par les événements.

La somme réunie pour refaire la tête de Salazar résulterait d'une souscription nationale, la population locale ayant, par ailleurs, pu contribuer à Santa-Comba vote socialiste.

JOSÉ REBELO.

BIBLIOGRAPHIE

< Torre Bela », de Francis Pisani

A 60 kilomètres au nord de Lisbonne, Torre Bela est une coopérative paysanne née de la révolution d'avril 1974. Un an après la chute du gouvernement Caetano, l'onde de choc a frappé ce village paisible où le temps s'était figé. Quarante-cinq ouvriers agricoles se sont réunis dans la ferme d'un seigneur féodal. Par un accord, ils ont obtenu le droit d'avoir une terre, ils se sont rassemblés pour une nouvelle vérité. Les semences, la salle commune, le forum, la crèche, la bibliothèque, les réunions tumultueuses et désordonnées de Lisbonne.

Francis Pisani, qui a choisi avec courage et générosité de vivre la révolution portugaise de l'intérieur, a partagé leurs jours, leurs nuits, leurs peines et leurs déceptions. À la fin de cet été chaud de 1975, les soldats sont venus. En ennemis, comme avant, pour chercher des armes. Il y avait seulement des boues et des faux à Torre Bela. Mais à 20 kilomètres de la coopérative, bastion de la réforme agraire, Rio Maior a donné le signal de la contre-révolution, de la chasse aux communistes, de la remise en question des conquêtes dont le rythme s'est

furieusement accéléré pendant le gouvernement de Vasco Gonçalves. Les militaires détruisent Torre Bela et jettent quelques travailleurs en prison.

Francis Pisani, c'est Fabrice à Waterloo. Il est sur le champ de bataille principal, celui de la réforme agraire, et les paysans soldats, dont il dépend fidèlement les réactions, ne comprennent pas nécessairement les ordres donnés par les États-majors. Les œillets ont beaucoup d'épines pour les travailleurs. Torre Bela n'est pas le nouveau Portugal vu par le petit bout de la lorgnette. C'est un contraste une micro-expérience qui illustre tout le drame des paysans portugais bien que la coopérative ait été à l'écart du grand flux et reflux de l'Alentejo. Ce rapport sobre et documenté sur un « pouvoir populaire » qui avait suscité bien des espérances, prend tout son intérêt à l'heure des remaniements, des compromissions et des remises en cause par le « pouvoir politique » de Lisbonne. — M.N.

* Torre Bela, de Francis Pisani. Éditions Jean-Claude Lattès, 744 p., 44 F.

Espagne

M. RAMON RUBIAL, dirigeant du parti socialiste espagnol (P.S.O.E.), élu vendredi 17 février président du conseil général du Pays basque, a déclaré samedi à Bilbao, à l'agence de presse E.P.A., qu'il était favorable à la création d'une « fédération d'États autonomes à l'intérieur de l'État espagnol ». M. Rubial a précisé que « si la pré-autonomie ou l'autonomie ne sont la panacée de tous les maux, mais quelque chose pour commencer à aller de l'avant ».

M. Rubial a rappelé qu'il avait été un « fervent partisan de la théorie insurrectionnelle pour conquérir le pouvoir », mais que, dans les circonstances actuelles, cette théorie n'était plus valable. Selon M. Ramon Rubial, la répartition des portefeuilles entre les quinze « ministres » basques pourrait s'effectuer dans les jours qui viennent. La première tâche du conseil général, a-t-il affirmé, sera d'ob-

tenir du gouvernement central de transférer des compétences. Le président a affirmé que le conseil général ne serait pas guidé par un esprit « présidentialiste » et il a souligné que le siège du conseil soit installé à Bilbao. — (A.F.P.)

Italie

DE VIOLENTS INCIDENTS ont opposé, samedi 18 février à Milan, des lycéens d'extrême gauche — parmi lesquels huit ont été arrêtés et inculpés de détention d'armes — et de policiers. Plusieurs passants ont, en outre, été blessés, dont le passager d'un autobus, frappé à la tête par des manifestants. Selon un des ministres de l'Intérieur, le nombre des attentats en Italie a, d'autre part, augmenté en 1977 de 77 % par rapport à l'année précédente. Leur nombre est passé de 1.198 à 2.123, le nombre des enlèvements est passé de 48 à 76. — (A.F.P.)

République démocratique allemande

M. WILLI STOPF, président du Conseil d'État est-allemand, a fait sa première apparition publique depuis le 16 janvier à l'occasion d'une visite officielle en Pologne, samedi 18 et dimanche 19 février. Il était accompagné de M. Erich Hoenecker, secrétaire général du S.E.D. (parti communiste de la R.D.A.). Il semble que la longue absence de M. Stopf, qui avait donné lieu à différentes interprétations, ait été due à la maladie. — (A.F.P., Reuter.)

La fourrure c'est Revillon. L'ordinateur conversationnel c'est Prime.

PRIME

9-11 rue Benoît Malon 92150 Suresnes - Tél. 772.91.92.



AFRIQUE

LE CONFLIT DE L'OGADEN

La guérilla somalienne dans la région de Harrar ne semble pas à bout de souffle

Tandis que les opérations semblaient toujours marquer le pas dans l'Ogaden, le président Syaad Barre a lancé dimanche 19 février, un appel aux pays arabes invités à venir le plus rapidement possible au secours de la Somalie afin de lui permettre de repousser l'invasion étrangère... Le ministre somalien des affaires étrangères a, pour sa part, remis le même jour, au Caire, à M. Boutros-Chali, ministre d'Etat égyptien, un message du chef de l'Etat somalien pour le président Sadat.

A Addis-Abeba, l'envoyé spécial du président Carter, Fiambro (province de Harrar). Au petit jour, les montagnes sont soudain éclairées par les feux des armes automatiques. Les Ethiopiens sont arrivés, constate Mohamed Hassan, responsable somalien du secteur. Des premières lignes somaliennes, on aperçoit nettement à la jumelle des silhouettes bouger sur un promontoire à proximité du bourg sans vie de Fiambro. « Toutes les nuits, ils évacuent, ils ont peur qu'on leur joue un mauvais tour et, à leur retour, ils prennent des précautions », explique Hassan. « Partez quotidiennement ou brava? Il s'empare de son téléphone de campagne et donne un ordre.

Fiambro est situé à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Harrar, et Jijiga est à une cinquantaine de kilomètres plus à l'est. La bourgade, apparemment intacte, est perchée à 1 000 mètres d'altitude. Sur une ligne de crête assez étroite s'étendent une centaine de toits de tôle, parsemés d'eucalyptus. Quelques plants de caféiers, du bétail, témoignent de la vie semi-nomade du monde musulman somaligalla des vallées et des pentes de la région. Cette nature constitue un obstacle de taille pour les Ethiopiens : pentes abruptes, ravins, séries de crêtes, hauts-vallées comme suspendus dans le ciel. Autant de difficultés naturelles pour l'aviation et l'artillerie. « Ici, les chars russes ne pourront jamais passer », ajoute Mohamed Hassan — un nom de guerre, — qui s'est présenté comme un responsable militaire du F.L.S.O.

Qu'ils appartiennent à ce Front de libération ou à l'armée régulière somalienne, les deux mille soldats de ce chef militaire sans insigne sont dispersés par petits groupes mobiles sur les monts du voisinage, comme s'ils avaient pour mission d'être les yeux et les oreilles. La nuit leur est propice : le téléphone de campagne ou le signal discret d'une torche électrique volée suffit à guider une patrouille silencieuse. Une voix qui s'élève dans la nuit indique que la route est libre. De jour, l'ennemi ne pourrait repérer que de rares positions fixes. De petits mortiers ou des bazookas du type B-40 permettent à

M. David Aaron, a qualifié, samedi, avant de regagner les Etats-Unis, sa mission de « très constructive ». Le lieutenant-colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien, a déclaré, pour sa part, le même jour qu'aucun règlement négocié n'est concevable dans la corne de l'Afrique, « tant que des tentes ennemies demeurent plantées sur notre sol ». A propos de l'Erythré, il a notamment déclaré que, si la situation politique est impossible, « le problème sera réglé par les sangs des fils et filles authentiques de notre pays ».

De notre envoyé spécial

leur affaire, et dont le moral semble loin d'être abattu. Cinq mois après avoir changé de mains, Jijiga donne déjà un peu l'impression d'une ville de l'arrière somalien. Plus animée qu'en novembre, mais toujours méfiance, elle continue de fabriquer derrière la passe de Kara-Marda : pas d'arrivage de black-out ici qu'à Hargeisa, la capitale du nord de la Somalie. Est-ce la preuve que la contre-offensive éthiopienne n'est pas redoutée? L'infanterie éthiopienne est-elle seulement intervenue dans les combats? Les attaques de chars, les raids aériens et les tirs de canon avaient-ils pour unique objet de déloger un périmètre de sécurité autour de Harrar? S'agissait-il plutôt de déconcerter une population rurale vivant en

symbiose avec les forces somaliennes demeurées sur place? On peut se le demander.

An crépuscule, de jeunes nomades continuent de diriger vers leurs enclos des troupeaux de chèvres, de chameaux et de zébus apparemment peu dérangés par le voisinage du front. La guerre semble alors s'effacer devant un rythme de vie séculaire.

Certes, en bonne logique, les Somaliens devraient perdre la partie, sauf s'ils reçoivent des armes lourdes. Mais, de toute façon, les combats promettent de s'étaler sur des mois. Dans le Harrar, les Somaliens et leur front de libération font la guerre des neurax. C'est celle qui leur convient le mieux et ils ne donnent guère l'impression d'être à bout de souffle.

J.-C. POMONTI



Visite impromptue au camp éthiopien de Tatek

Addis-Abeba (de l'envoyé spécial de l'A.F.). Marie Jourdain. — Total à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Addis-Abeba, est le camp d'entraînement des militaires éthiopiens, fer de lance de l'armée rouge que les dirigeants révolutionnaires sont en train de créer. Il aurait déjà formé, depuis mars 1977, trois cent mille militaires. Pour la première fois, un journaliste occidental a pu visiter ce camp interdit aux Ethiopiens comme aux étrangers. J'y ai été admis à la suite d'un malentendu. N'ayant pas été révoqué à temps pour le départ du groupe de journalistes invités par le gouvernement éthiopien, je me suis rendu à Tatek, mentionné par les organisateurs mais qui, en réalité, ne faisait pas partie du programme des visites.

Dès l'approche du camp, un premier barrage militaire. Après des palabres, le taxi est autorisé à poursuivre sa route. L'entrée du camp qui s'étend sur plusieurs kilomètres, est fortement gardée par des militaires en treillis camouflés portant des kalachnikov.

Il est près de 7 heures. Des feux, conduites par des Soviétiques en treillis verts, commencent à arriver, suivies de camions, également conduits par des Soviétiques, et aussi, semble-t-il, par des Cubains. Après de nouvelles discus-

« JEUNE AFRIQUE » : l'intérêt de l'Afrique est que l'U.R.S.S. et Cuba soient là.

Dans l'éditorial de l'hebdomadaire Jeune Afrique, en date du 23 février, M. Bechir Ben Yamméd écrit : « En ces semaines où le conflit somalo-éthiopien emplit les esprits, rien n'est plus important pour les Africains que de garder la tête froide et de raisonner sans préjugés. Rejetons les schémas de droite et ceux de gauche qui obscurcissent la vérité et posons-nous la seule question qui importe : où est l'intérêt de l'Afrique? » L'intérêt de l'Afrique, à partir de ce moment, elle n'a pas réussi à rejeter toutes les interventions et les dominations extérieures — dont celle de la France, — est que l'U.R.S.S. et Cuba soient là ; en tout cas puissent répondre ; « présent ». Sans elles, la colonisation portugaise et, avant elle, la française, auraient traité davantage. Sans elles, les deux rejets de l'Occident que sont la Rhodésie de Ian Smith et l'Afrique du Sud de Van der Waal seraient plus forts ; sans elles, les bombes à retardement belgo-anglaises qu'on est le Katanga et le Biafra auraient causé plus de dégâts. D'une manière générale, sans elles, la domination et l'exploitation occidentales auraient été plus pesantes. » Sur le plan des principes, que ce soit en Afrique ou au Moyen-Orient, l'Union soviétique et Cuba ont eu jusqu'ici une attitude impeccable.



Nous aussi, nous faisons des sondages d'opinion.

De nos jours, le sondage d'opinion est un genre très pratiqué. Chez nous, il est permanent depuis deux ans. En effet, dans chaque voiture Avis, on trouve une carte d'appréciation que chaque client peut remplir en fin de voyage. Depuis 2 ans, à notre sondage d'opinion, il y a eu peu d'abstentionnistes et les résultats sont plutôt flatteurs pour nous (l'indice de satisfaction dépasse de très loin ceux qu'on a l'habitude de lire). En créant cette carte d'appréciation nous courions le risque d'avoir des jugements défavorables. C'était un risque, c'est devenu un stimulant. Pour mériter vos éloges, il faut que vous ayez la liberté de nous blâmer. Avis loue des Simca-Chrysler et d'autres grandes marques. En dehors des agences Avis, vous pouvez réserver votre voiture Avis auprès de notre Centre de réservation Tél. 584.12.58 ou auprès de votre agence de voyage. Nous essayons toujours d'en faire plus.



AVIS

AFRIQUE

Tchad

Un accord général de cessez-le-feu serait entré en vigueur

Tandis qu'expire, ce lundi 20 février, l'ultimatum des ravisseurs du Français Christian Masse et du Suisse André Kümmerling, l'agence d'information libyenne a annoncé que le cessez-le-feu est entré en vigueur dimanche soir entre les parties en conflit au Tchad. La nouvelle a été confirmée par le radio du FROLINAT.

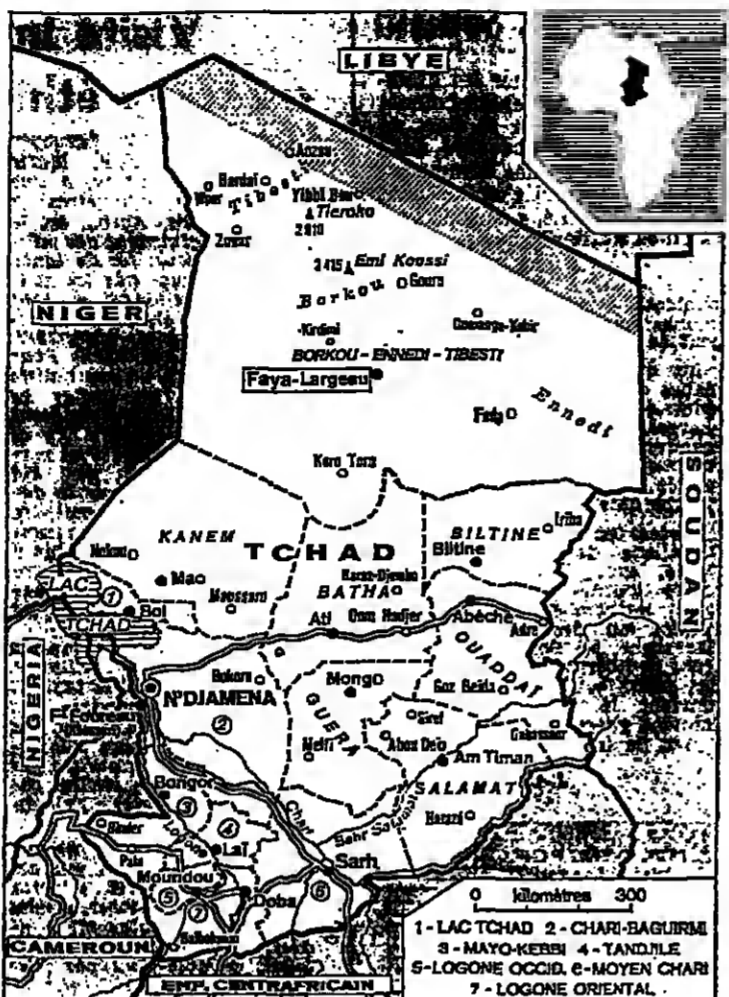
L'annonce de l'entrée immédiate en vigueur d'un accord général de cessez-le-feu doit être considérée comme un nouvel élément de détente au Tchad. En effet, l'accord conclu dès le 22 janvier, à Khartoum (Le Monde du 7 février), par le représentant du gouvernement tchadien, auxquels les dirigeants libyens servaient de médiateurs, ne concernait que M. Hissène Habré, qui n'anime qu'une des branches de la rébellion tchadienne.

Le cessez-le-feu de dimanche concerne l'ensemble des éléments de la rébellion, quelle que soit l'endroit où elle les a rassemblés. D'autre part, cette nouvelle déescalade est le résultat direct d'une médiation du gouvernement libyen, dont nul n'ignore l'aide militaire et financière qu'il a apportée depuis plusieurs années aux combattants du FROLINAT.

Les conversations qui viennent de se dérouler à Tripoli, entre représentants libyens, soudanais et tchadiens, prouvent que les Libyens, dont l'action fut décisive dans la remise en liberté de Mme Claustra, en janvier 1977, sont décidés à médier et jouer un rôle de premier plan au Tchad.

De leur côté, les Tchadiens, qui ont longtemps rejeté toute forme de médiation de la part des Libyens, ont consenti à se rapprocher de ces derniers. On mesure le chemin parcouru dans ce sens au seul fait qu'une rencontre est prochainement prévue, entre le général Malloum, chef de l'État du Tchad, et le président Kadafi. Cette réunion sera précédée et préparée par une conférence entre les ministres libyens et tchadiens des affaires étrangères. Ces nouvelles initiatives apparemment d'autant plus encourageantes que, le 6 février dernier, les autorités de N'Djaména avaient suspendu les relations diplomatiques avec Tripoli, et invité l'ambassade libyenne au Tchad à quitter ce pays. Quarante-huit heures plus tard, elles décidaient même de saisir le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies de l'« agression libyenne ».

Cependant, si la situation s'améliore sur le plan diplomatique, elle reste très confuse sur



A 200 kilomètres au nord de la capitale du Tchad, l'extension de Faya-Largeau est la préfecture du Borkou-Ennedi-Tibesti, située dans une cuvette, au centre d'une importante palmeraie, elle compte environ 7 000 habitants regroupés autour d'un ancien poste militaire français. Les troupes du FROLINAT ont annoncé l'occupation de Faya-Largeau à la fin de la semaine dernière (Le Monde du 19-20 février), nouvelle qui n'a pas été démentie par les autorités tchadiennes.

le plan militaire. La prise de Faya-Largeau, préfecture du Borkou-Ennedi-Tibesti (BET), annoncée samedi soir (Le Monde du 19-20 février), par le FROLINAT, et que le gouvernement tchadien n'a ni confirmée ni démentie, indiquerait que toute la partie septentrionale du Tchad échappe à l'autorité du général Malloum. On a cependant beaucoup de peine à croire les responsables politiques du FROLINAT lorsqu'ils affirment comme c'est le cas dans un communiqué publié lundi matin à Paris, qu'ils ont fait prisonniers plus de deux mille soldats gouvernementaux lors de la prise de Faya-Largeau. En effet, cette agglomération ne

Tunisie

La C.I.S.L. va demander à M. Nouira la libération des syndicalistes emprisonnés

De notre correspondant

Tunis. — Après les démarches — très discrètes — entreprises la semaine dernière auprès du gouvernement tunisien par les syndicats américains A.P.L.-C.I.O. (1), la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) va, à son tour, demander officiellement la libération des syndicalistes tunisiens arrêtés un lendemain des émeutes du 28 janvier à Tunis.

Une importante délégation conduite par le secrétaire général de M. Otto Kersten, et comprenant notamment M. André Bergeron, vice-président de la C.I.S.L. et secrétaire général de la C.G.T.-Force ouvrière, et des représentants des syndicats ouest-allemands, italiens et néerlandais, est arrivée dans ce port à Tunis, le dimanche 19 février.

Si M. Bergeron s'est borné à dire qu'il souhaitait voir les syndicalistes libérés le plus rapidement possible, le secrétaire général de la C.I.S.L. s'est montré plus disert : « Tant que la presse de leur culpabilité n'a pas été établie, l'arrestation des syndicalistes constitue une violation de la convention 87 de l'O.I.T. sur la liberté d'association syndicale, et il est déclaré. Si notre mission n'est pas couronnée de succès, nous serons tenus de déposer une plainte auprès de l'O.I.T., mais l'espérons qu'un pays démocratique comme la Tunisie tiendra à écarter d'être accusé devant une organisation internationale. »

M. Kersten a précisé qu'il tentera d'obtenir l'autorisation de voir l'ancien dirigeant de la centrale syndicale tunisienne U.G.T.T. M. Habib Achour, et qu'il demandera aux autorités que, si un procès doit avoir lieu, il se déroule « régulièrement » et en présence d'un avocat de la C.I.S.L.

Les dirigeants de la Confédération devaient rencontrer, lundi, les familles et les avocats des syndicalistes emprisonnés et ont rendez-vous mardi avec le premier ministre, M. Nouira.

Actuellement, une centaine de personnes, dont M. Achour, et dix

ASIE

Chine

La réunion de l'Assemblée nationale va coïncider avec une vague de « réhabilitations » de vétérans du P.C.

Pékin. — L'annonce officielle, huit jours à l'avance, de la réunion le 26 février de la cinquième Assemblée nationale populaire rompt heureusement avec l'habitude traditionnelle de secret des dirigeants chinois. En janvier 1978, le monde extérieur n'avait été informé de la session de l'Assemblée que lorsque celle-ci était déjà terminée.

Le calendrier politique est donc désormais à peu près clair. La Conférence politique consultative du peuple chinois ou, plus exactement, son comité national, se réunira le 24 février. Cet organisme renait de ses cendres après avoir disparu pendant près de quinze ans de la vie politique. Sa convocation avait été annoncée fin décembre (Le Monde du 31 décembre 1977), mais on apprend que le nouveau comité national comprendra mille membres, soit deux tiers plus que le précédent. Chine nouvelle donne quelques précisions sur la réunion au cours de laquelle la date du 24 février a été arrêtée. Elle indique que deux membres du bureau politique, l'un et l'autre représentants de minorités nationales, y ont assisté : MM. Wei Kuo-ching et Liang Shao-chi.

M. Saïfudin, autre non-Étan du bureau politique, récemment remplacé dans toutes ses fonctions au Sinkiang, n'est en revanche pas signalé. Chine nouvelle met, d'autre part, l'accent sur le développement de la politique de « front uni », qui fait appel au rassemblement patriotique autour du P.C. de ceux qui n'en sont pas membres.

La convocation de l'Assemblée deux jours plus tard est, au contraire, annoncée par un communiqué laconique en cinq lignes qui se borne à indiquer la date de la réunion.

Si malgré ce silence se font entendre certaines conclusions :

1) Le comité central du parti s'est déjà à peu près certainement réuni en session plénière, et, si cette réunion n'est pas achevée, elle a déjà réglé l'essentiel de son ordre du jour. La convocation de l'Assemblée pour dimanche suppose en effet que les décisions principales qui seront prises au cours de la session ont déjà été prises.

2) Les personnes qui ont été réhabilitées ces derniers jours sont des cadres vétérans qui ont servi le parti pendant la révolution culturelle. Les dossiers individuels n'ont toujours pas été apurés.

3) L'effort pour liquider ce vaste contentieux est manifeste. On ne peut que s'en féliciter, surtout comme il l'a fait samedi 18 février, marqué avec fermeté le principe selon lequel les individus ne sauraient souffrir de quelque détermination que ce soit en raison de leur erreur, voire de fautes graves, commises par leurs parents. Ce mouvement n'est pas sans rencontrer des résistances, et l'on parle fréquemment de « réhabilitation » pour désigner une solution aux problèmes des cadres vétérans qui voudraient réviser les verdicts de la grande révolution culturelle. Quelles que soient ces difficultés, le mouve-

ment n'en prend pas moins une ampleur très supérieure à celle de la vague de réhabilitation des années 1973 et 1974. De nombreux sources parlent de dix mille cadres vétérans ainsi « réhabilités » à Changhaï, et le Quotidien du peuple cite récemment le chiffre de deux mille trois cents pour un seul district de la province du Kwangsi. Il va de soi que place doit être faite pour ces armées de revenants, grâce à l'éducation dans les innombrables comités révolutionnaires ou autres.

Jusqu'où peut aller ce mouvement ? Il semble encore difficile de faire apparaître certains des grands « coupables » de l'histoire politique récente de la République populaire, tels que le maréchal Peng Teh-huai, l'ancien maire de Pékin, Peng Cheng, ou Liu Shao-chi, le dernier président de la République, dans l'hypothèse où ils sont encore en vie. Il devient beaucoup plus vraisemblable en revanche, que leurs fils et leurs filles reprendront leur place dans les organes du régime.

ALAIN JACOB.

(1) M. Wei Kuo-ching est un Ching de la province traditionnelle du Kwangsi. M. Liang Shao-chi est un Mongol et M. Saïfudin un Ouzbék du Sinkiang.

Malaisie

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE SE DÉCLARE « DÉÇU » DU SERVICE APRÈS-VENTE FRANÇAIS EN MATIÈRE D'ARMES BLINDÉES.

Kuala-Lumpur (Reuter). — Les cent quarante automobiles blindées françaises dont dispose l'armée malaisienne sont progressivement éliminées et se n'ont totalement remplacées par d'autres modèles en 1980, déclare M. Mohdhar Hashim, ministre malaisien de la Défense.

La difficulté d'obtenir les pièces détachées nécessaires est l'une des raisons qui ont conduit l'armée à se priver de ses Panhard, a expliqué le ministre, qui s'est déclaré « très déçu » de l'assistance technique fournie par la France au sujet de ces automobiles blindées.

PROCHE-ORIENT

Iran

Selon les chiffres officiels, l'émeute de Tabriz a fait six morts et cent vingt-cinq blessés.

Plusieurs centaines de manifestants, débordant les forces de police, ont provoqué des troubles samedi 19 février à Tabriz, deuxième ville d'Iran. L'émeute a fait, selon les chiffres officiels, six morts et cent vingt-cinq blessés, dont deux policiers. Ces troubles ont eu lieu un mois et demi après ceux des 7 et 9 janvier à Qom (Le Monde du 12 janvier), ville sainte située à 100 kilomètres au sud de Téhéran, où six personnes selon les autorités, une soixantaine selon l'opposition avaient été tuées. Comme à Qom, l'émeute de Tabriz semble avoir été provoquée par une coalition de deux mille manifestants religieux et des nationalistes socialistes, les seconds semblant agir sous le couvert des premiers.

L'agence iranienne Pars parle de « marciades islamiques ».

Pendant toute la journée de samedi, les émeutes ont ravagé le centre de Tabriz, ville industrielle de six cent mille habitants et capitale provinciale de l'Azerbaïdjan. Selon la presse, pendant qu'une partie des manifestants brandissent des slogans « communistes », d'autres s'attaquent à de nombreuses banques, à huit cinémas, quatre hôtels, aux magasins vendant de l'alcool, des produits de luxe ou des téléviseurs, à l'institut technologique de Tabriz. Au total cent trente-quatre foyers d'incendie ont été allumés et six voitures de police détruites.

La police, qui semble avoir cédé en fin de journée à la pression des émeutiers avant de faire appel, selon des témoins, à l'armée, a eu protégés les Européens réunis dans les grands hôtels de Tabriz, le Karou et le Oghani-Safari. La succursale de la Banque Angliote-iran a été détruite. — (A.F.P.)

Il s'agit d'un communiqué publié dimanche 19 février à Paris par le Mouvement de libération de l'Iran. Le communiqué est le mémoire de certaines de personnes envivées qui avaient été faites à Qom devant avoir lieu, d'après la tradition musulmane, quarante jours après. C'est pourquoi, dans différentes villes d'Iran, notamment Téhéran, Tabriz, Qom, Meshed, Chiraz, Spahan, les bazars et les magasins avaient fermé leurs portes samedi 18 février. A Tabriz, la police se serait d'abord retirée de la ville. Selon ce communiqué, l'armée aurait ouvert le feu sur la foule, faisant des centaines de morts et des milliers de blessés.

De son côté, le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran (66, rue de Valenciennes, 75008 Paris), affirme que quatre des plus hautes autorités religieuses de l'Iran, les ayatollahs Shahrastadadi, Gholpaysari, Najafi Maraschi et Rohani, auraient appelé, samedi, à élever une défilé national en signe de protestation. Des centaines de personnes seraient allées manifester et les universités. Des manifestations seraient attaquées ensuite des administrations parce qu'elles n'avaient pas fermé leurs portes, et c'est à ce moment que l'armée serait intervenue. Des heures se seraient également passées entre les manifestants et forces de l'ordre à Meshed et Qom.

DIPLOMATIE

Mise en garde du Polisario à Madrid.

Le Polisario a condamné, samedi 18 février, l'accord de pêche hispano-marocain ratifié le 15 février par les Cortés (Le Monde du 17 février). Il a mis en garde le gouvernement de Madrid contre toute tentative d'intervention militaire au Sahara occidental.

« De même que la France a pris pour prétexte de son agression militaire la protection de ses ressortissants, l'Espagne n'est-elle pas en train de préparer l'opération à une éventuelle présence armée qui aurait pour but de protéger ses bateaux de pêche ? », demande le Front.

D'autre part, les autorités espagnoles ont interdit, dimanche, l'accès de leur territoire à M. Ahmed Bouari, l'un des conseillers du secrétaire général du Polisario. — (A.F.P.)

QUATRE PAYS ARABES SE PRONONCENT SUR L'ACHAT D'AVIONS D'ENTRAÎNEMENT FRANCO-ALLEMANDS

Beirut (A.F.P.). — Quatre pays arabes (Arabie Saoudite, Égypte, Qatar et Émirats arabes unis) vont définir à partir de ce lundi 20 février, à Abou-Dhabi, le programme de construction, dans le monde arabe, d'armements modernes qui n'ont encore jamais été produits au Proche-Orient.

L'Organisation arabe pour l'industrialisation (O.A.I.), entreprise multinationale de production d'armements, ouvre à Abou-Dhabi une session de trois jours pour discuter la construction de contrats de plusieurs dizaines de millions de dollars avec des sociétés américaines, britanniques et françaises. Le siège de l'O.A.I. est au Caire et le capital est de 1 400 millions de dollars.

Un contrat a déjà été signé avec la société American Motors Corporation (A.M.C.) pour la production de deux mille jeeps par an sur lesquelles seront montés des canons ou des missiles antichars.

Un autre contrat, de 75 millions de dollars, a été signé en décembre dernier avec la société nationale britannique British Aerospace, pour la production, en Égypte, de missiles antichars téléguidés Swingfire. L'usine sera démontée à 75 % par l'O.A.I. et à 25 % par British Aerospace.

M. Achraf Mitrouta, président de l'O.A.I., a récemment déclaré que d'autres contrats doivent être signés au début de 1978, notamment avec la France, pour le montage, en Égypte, de l'avion franco-allemand d'entraînement et d'appui au sol Alpha Jet. Ce projet serait une première étape vers la construction, en 1983, par l'O.A.I. du nouvel avion français Mirage-3000. L'Arabie Saoudite a déjà acheté trente-huit Mirage-III et l'Égypte en deux contrats séparés. — vingt-huit Mirage FI.

Ce contrat concerne quatre sociétés françaises : Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, Thomson-C.S.F., SNECMA et Ingels Matra.

Un autre contrat, dont le principe est acquis, doit également être signé en 1978 avec deux compagnies britanniques, Rolls-Royce et Westland Aircraft, pour la construction, en Égypte, de l'hélicoptère à missions multiples Lynx.

afrique
asie

Le plus fort tirage, la plus grande diffusion des journaux de tous les continents.

Cette semaine, dans les kiosques :

- SOMALIE**
La montée des périls
- SENÉGAL**
Cheikh Anta Diop parle...
- TUNISIE**
La mise au pas
- ALGÉRIE**
La tactique de Giscard
- TCHAD**
Les « mirages » de la France

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.
Généraliste : Jacques Favret, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.

Imprimé au « Monde » 5, rue de Valenciennes PARIS-11^e

Reproductions interdites de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 57497.

Les

UNE COLONIE ARABE

Only a few days ago, the Arab world was still a collection of isolated states, each with its own particular problems and interests. Today, however, the Arab world is beginning to emerge as a single entity, a united front against the common enemies of the Arab people.

The Arab League, the Organisation of Islamic Cooperation, and the Arab League for Industrialization are all working towards the goal of a united Arab state. This is the only way to ensure the survival and prosperity of the Arab people.

The Arab world is rich in natural resources and human talent. It has the potential to become a major power in the Middle East and the world. It is time for the Arab people to rise up and demand their rights.

The Arab world is the cradle of civilization. It is the birthplace of the great religions and philosophies of the world. It is the source of the great art and literature of the world. It is the heart of the world's history and culture.

The Arab world is the key to the future of the Middle East. It is the key to the peace and stability of the entire region. It is the key to the prosperity and well-being of the entire world.

The Arab world is the future of the world. It is the world of tomorrow. It is the world of hope and promise. It is the world of the future.

Le défilé de 1977

Hongkong est, pour la première fois, une ville-étape internationale. C'est aussi un point d'appui stratégique des lignes aériennes de l'Union soviétique. Hongkong est, pour eux, le principal point de contact avec le monde occidental.

Les réfugiés chinois surveillent avec intérêt les changements d'orientation à Pékin

Hongkong

De notre envoyé spécial

Hongkong. — « Je suis professeur d'anglais à l'université... » M. Chiang, qui a quitté la Chine il y a deux ans, parle au présent de la situation qu'il occupait avant son départ, comme si d'une certaine manière, il n'était pas tout à fait parti. Songe-t-il au retour ? Epreuve-t-il une nostalgie du pays ? Comme la plupart de ses collègues réfugiés à Hongkong, il n'a nullement l'air séduit par ce « paradis du capitalisme ». C'est entendu, et on ne peut dire qu'on veut. Mais les Chinois qui viennent de la République populaire, fit-ce le plus légallement du monde, n'ont pas précisément le sentiment d'être accueillis à bras ouverts dans la colonie britannique. On nous cite le cas d'un spécialiste de la soudure sous-marine qui n'a trouvé à l'emploi que comme colleur, celui d'un chirurgien autrefois chef de clinique adjoint dans une grande ville de Chine septentrionale qui gagne sa vie comme caissier dans un restaurant.

Gaspillage de talents dans un milieu colonial marqué d'autre part par un style de déconcentration pour les employés du commerce. Emigré il y a près de trois ans, paré des bars, de la vie nocturne à Kowloon comme d'un monde qui lui est totalement étranger, qui l'inquiète un peu. Le côté mercantile de la vie dans la colonie l'irrite franchement. « Je suis matérialiste, dit-il, mais peut-on vivre sans un idéal quelconque ? Or ici, quel est l'idéal de ces gens ? Ils ont des mandats en leurs mains, mais les mandats arrivent ponctuellement ; les courriers, en revanche, ne sont pas toujours réguliers, ce ne suffit pas à combler un besoin d'idéal. » Si Hongkong n'est pas le bonheur, pourquoi — et comment — y vient-on quand on est un

citoyen de la République populaire ? Car le flot des réfugiés est incessant, légal aussi bien que clandestin. Et d'abord, combien sont-ils ? Depuis la fin de 1974, époque à laquelle un arrangement tacite est intervenu entre les autorités chinoises et celles de la colonie, le rythme des passages s'est beaucoup ralenti. Côté chinois, le nombre des autorisations de sortie a été réduit : au lieu d'une centaine par jour on tombait à une cinquantaine. Côté britannique, on s'engageait à renvoyer en Chine les réfugiés clandestins qui seraient pris par la police. Comment les choses, aujourd'hui, se passent-elles en réalité ? Jusqu'à une époque récente, les réfugiés « légaux » continuaient à arriver au rythme d'une cinquantaine par jour, par familles entières. Dans la quasi-totalité des cas il s'agit de « Chinois d'outre-mer » ou qui ont su se faire reconnaître comme tels en ar-

quant de la présence d'un aïeul établi quelque part en Malaisie, à Singapour ou ailleurs. L'obtention du visa prête à de longues négociations. Le bruit court à Hongkong qu'elle peut être sérieusement facilitée par quelques centaines de yuans convenablement distribués. On parle de un millier de yuans (environ 200 francs) au total pour un visa. C'est par cette voie légale qu'arrivent notamment des gens qui ont les moyens, a professionnels, spécialistes de toutes sortes. Qu'arrivent-ils, en fait, car la Chine du président Hua et de M. Teng Hsiao-ping laisse moins volontiers sortir ses représentants d'une trop rare élite. Aux dernières nouvelles, le nombre des visas légaux serait désormais réduit de moitié (une vingtaine ou une trentaine par jour).

Exécutions de récidivistes ? s'ils trouvent secours aux nageurs en difficulté. En fait, par certains témoignages, l'averissement a été entendu. Une fois la côte atteinte, le réfugié clandestin est loin d'être tiré d'affaire. Des patrouilles spécialisées parcourent toute la zone à sa recherche. S'il est pris, il est rendu aux Chinois, qui, dans une époque récente, n'étaient vraiment sévères qu'avec les récidivistes, les autres se tirant par une période limitée de « rééducation ». Aujourd'hui, le régime n'est plus aussi sévère, dit-on, les réseaux de passeurs — et l'on parle d'espions.

constatation d'un flagrant délit, il a sa chance et la police ferme plus ou moins les yeux sur son cas. Résultat : on estime qu'un sur cinq des réfugiés clandestins sont repérés ; le nombre de ceux qui réussissent à passer sans se faire remarquer est de deux cents à trois cents par mois. En total, qui sont tous ces voyageurs ? Réguliers ou clandestins, ce sont d'abord des voisins : plus des deux tiers viennent de la province du Kwangning ; 40 % environ ont moins de vingt-cinq

ans. Les « intellectuels » ne représentent qu'une petite minorité ; la moitié des réfugiés sont d'origine modeste, payans un métier sans qualification, moins de 10 % sont des spécialistes, des enseignants ou des étudiants. Mais près d'un quart étaient sans emploi régulier ou appartenant à cette catégorie particulière des « jeunes instruits à la campagne », c'est-à-dire des anciens élèves de l'enseignement secondaire transférés à l'issue de leurs études et depuis plus ou moins longtemps dans les zones rurales — d'où bon nombre cherchent par tous les moyens à s'échapper.

Des motivations diverses

On touche ici aux motifs de départ, qui apparaissent différemment dans les statistiques mais se révèlent assez bien dans les conversations privées. L'un des plus jeunes immigrés que nous avons rencontrés cite, dans l'ordre, la manque de travail, la faim, les difficultés d'ordre politique. Encore précise-t-il que, si l'on réussit à manger à sa faim, les difficultés politiques ne suffisent pas à provoquer le départ. Inversement, la sécurité politique aide à supporter la fringale. D'autres motivations sont plus subtiles : mais plus graves. « J'ai peur pour ma patrie », explique le professeur Chiang, une position tout à fait enviable : un salaire de cadre supérieur, une maison, un petit jardin dans son pays. Comment se plaindre, dit-il, de la situation de son pays, et surtout de la campagne à la fin de leurs études secondaires, sans le moindre espoir de promotion sociale. Et ce dernier. L'air était dans le Nord-Est (la Mandchourie) depuis plus de six ans. C'est pour eux que nous sommes partis. Comment se plaindre de la situation de son pays, et surtout de la campagne à la fin de leurs études secondaires, sans le moindre espoir de promotion sociale. Et ce dernier. L'air était dans le Nord-Est (la Mandchourie) depuis plus de six ans. C'est pour eux que nous sommes partis. Comment se plaindre de la situation de son pays, et surtout de la campagne à la fin de leurs études secondaires, sans le moindre espoir de promotion sociale. Et ce dernier. L'air était dans le Nord-Est (la Mandchourie) depuis plus de six ans. C'est pour eux que nous sommes partis.

d'édification économique dans une stabilité retrouvée. Aussi bien s'étonne-t-on que le visiteur occidental puisse s'interroger au sujet de la tendance récemment affirmée en Chine à restituer toute leur autorité aux « cadres vétérans », 100-cv ou diplômés de leurs cadets promus depuis la révolution culturelle. « Il n'y a pas de problèmes sérieux, vous dit un ancien garde rouge. C'est une politique qui est d'aujourd'hui plus acceptable qu'elle est conforme à la tradition. Et d'ailleurs, il y a eu un conflit entre un « jeune » et un « ancien », c'est le parti qui triomphait. » Il va de soi que le retour au pouvoir de M. Teng Hsiao-ping — on parle assez peu du président Hua Kuo-feng — a été accueilli avec le plus vif intérêt, sinon parfois avec enthousiasme, chez les Chinois réfugiés à Hongkong. Beaucoup, parmi ces derniers, se sentent plus ou moins victimes de la « bande des quatre » et voient dans le vice-premier ministre le champion d'une politique dont on n'aurait jamais dû s'écartier. La nouvelle direction chinoise, au demeurant, déploie de notables efforts pour récupérer au moins les spécialistes, enseignants et autres, qui ont émigré ces dernières années. Certains personnages se sont même vu proposer non seulement de reprendre le poste qu'ils avaient quitté, mais encore, en prime, d'heureux retour au pays, le montant total des salaires qu'ils auraient touchés s'ils étaient restés en Chine. L'offre est tentante et elle fait réfléchir quelques-uns. Chez ceux que nous avons rencontrés, elle ne suffit pas, toutefois, à contenter les préoccupations de sécurité. « Voyez-vous, dit le professeur Chiang, je suis certain que je serais très bien accueilli si je rentrais maintenant à Hongkong. Mais le maréchal Yeh Chien-ying a quatre-vingts ans, Teng en a soixante-neuf. Qu'arrivera-t-il si demain ils disparaissent ou ne sont plus en mesure de diriger les affaires ? »

ALAIN JACOB.

UNE COLONIE ANACHRONIQUE MAIS UTILE

De notre envoyé spécial

Hongkong. — Qu'y a-t-il au monde de plus tragique que la colonie britannique de Hongkong ? Elle affecte une insolente prospérité, alors qu'elle n'a pour toute ressource que son site. Le gouverneur régit sur quatre millions et demi d'habitants, Chinois dans leur immense majorité, qui pour subsister vendent leur force de travail à des sociétés capitalistes et étrangères. La Chine anti-capitaliste encadre le territoire dont elle revendique toujours la propriété. Toutes les conditions paraissent réunies pour que la colonie s'effondre. Pourtant les maîtres de l'île et de ses dépendances jettent les fondements de villes qui dans quelques années comptent cent mille habitants. Ils investissent comme s'ils étaient assurés de durer. Sont-ils aveuglés ou avides de prospérer en résistant à toutes les menaces ? Ou pris dans des habitudes dont ils ne savent comment se défaire ? Ils ont pourtant le sentiment de bâtir sur un terrain encore solide. La seule menace sérieuse pourrait venir de Pékin : si les héritiers de Mao voulaient récupérer leur bien, ils n'auraient même pas à tirer un seul coup de fusil ; il suffirait de lui envoyer le renouveau quotidien de Hongkong ou plus simplement encore de couper l'aduction d'eau. Mais il n'a aucune intention de le faire parce que la colonie britannique est un poumon de la Chine.

Les communistes chinois vivent d'ailleurs, comme poisson dans l'eau dans cette société capitaliste avancée. Ils y possèdent quatorze banques, quatre compagnies d'assurances, des établissements financiers qui facilitent les échanges avec des pays que Pékin prête parfois ne pas connaître. Ils possèdent et ils savent mesurer qu'on appelle des emprunts ou sont vendus les produits du continent. Ainsi peuvent subir l'épreuve de la concurrence les transistors de marque « Red Lantern », les appareils photo de type « Eaststar » ou « Greatwell ». Les magazines illustrés dans les quartiers où s'étendent les touristes servent à amasser des devises.

L'échéance de 1997
Hongkong est, pour la Chine, une terre-exposition permanente. C'est aussi un point d'appui stratégique. Les dirigeants de Pékin restent convaincus que l'Union soviétique constitue, pour eux, le principal danger. Si, comme ils le craignent, un

Les règles de jeu

De notre envoyé spécial

En ce domaine au moins, le président Hua Kuo-feng s'inspire de l'exemple de Mao. Il estime que la Chine n'est pas une colonie. Mécenat. Elle est portuaire. Après la « révolution des pétroliers », les autorités de Lisbonne souhaitent s'en débarrasser. Pékin a refusé le cadeau. Mécenat n'a, pas, loin de là, l'importance de Hongkong. Sa restitution n'aurait provoqué aucune crise internationale. Pourquoi les Chinois ont-ils refusé le moment venu ? par des moyens politiques appropriés. Quand ? Pas avant que la Chine n'ait récupéré Taiwan.

C'était déjà le position du gouvernement lorsque Mao Tsé-toung tenait le gouvernement. Ses successeurs paraissent encore plus résolus à maintenir le statu quo. Ils savent, estime-t-on à Hongkong, que leur pays ne peut rapidement s'équiper par ses seuls moyens. La théorie maoïste de la guerre populaire est toujours à l'honneur, mais l'héroïsme des hommes ne suffit pas à contenir les assauts d'un adversaire fort bien armé. Les chocs militaires sur l'océan n'ont pas empêché le président Hua Kuo-feng de rendre compte que l'instrument qui leur a été confié ne leur est pas le poids. Il faut acheter du matériel à l'étranger. Il faut aussi profiter de la technologie des pays les plus avancés pour moderniser l'agriculture et l'industrie. Il importe donc de préserver cette place privilégiée pour les échanges que Hongkong. Des conversations sont même engagées pour la construction d'une centrale nucléaire qui servirait la côte et la région de Canton.

Pour l'échéance de 1997, l'approche. A cette date la Grande-Bretagne devrait restituer à la Chine les nouveaux territoires — 90 % de la superficie, 25 % de la population de la colonie. En 1996, Londres oblige le Chine à lui céder cette zone pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Logiquement, dans dix-neuf

REGARDEZ CE PLAN et vivez à Paris pour moins de 5.140F le m².

L'espace : des m² organisés. Le prix : exceptionnel aujourd'hui. Au calme sur un grand jardin. Les chambres sont à l'Est. Le séjour est à l'Ouest. La cuisine est de plain-pied par une porte-fenêtre sur un balcon de 6 m de long et 1,10 m de large. Des prestations soignées : isolation thermique efficace, bi-verre et chauffage électrique. Aux murs des pièces de réception, du tissu sur moulton. Une jolie salle de bains bien aménagée : éclairage intégré, vasque encastrée.

(PUBLICITE)
Le numéro de Février 1978
L'INFORMATION JUIVE
Vient de paraître

AU SOMMAIRE :
Les fêtes de mars, par Jacques Lazarus ;
Les Observances juives, regard de maanda, par Daniel Mayer ;
Le Lobby arabe aux Etats-Unis, par Wolf Blitzer ;
Où, la Terre est ronde (une réponse aux falsificateurs de l'histoire), par Maxime ;
Les « études » d'ethnologie au professeur Brunschvicg, par Alfred Morabio ;
La Journée pour Chicharovsky, un exemple, par Henry Bulawko ;
Les Lettres, par Armand Mandel ;
Et les rubriques habituelles : Dans notre communauté, « Notre culture », « Nos petites annonces », etc.

EXTRAIT DU SOMMAIRE :
« L'Observatoire juif », noble régulièrement des articles d'Emile Touati, Ouri Nissan, Eliane Amado Levy-Valeanu, André Amar, Germaine Ribière, Renée Neher-Berthelin, Gérard Israël, Dan avni Segra, André Wronski, Michel Galin, ainsi que la « Chronique théâtrale » de Geneviève Rosenzweig.

INFORMATION JUIVE, 78, Champs-Élysées, 75008 PARIS.
Abonnement annuel : 50 F.
Numéro spécimen gratuit sur demande.

REGARDEZ CE PLAN
et vivez à Paris pour moins de 5.140F le m².

L'espace : des m² organisés. Le prix : exceptionnel aujourd'hui.

Au calme sur un grand jardin. Les chambres sont à l'Est. Le séjour est à l'Ouest. La cuisine est de plain-pied par une porte-fenêtre sur un balcon de 6 m de long et 1,10 m de large. Des prestations soignées : isolation thermique efficace, bi-verre et chauffage électrique. Aux murs des pièces de réception, du tissu sur moulton. Une jolie salle de bains bien aménagée : éclairage intégré, vasque encastrée.

365.000 F (+ parking) pour 71 m² + 7,5 m² de balcon c'est :
un prix ferme et définitif pour toute réservation effectuée avant le 28 février 1978. De plus vous bénéficiez d'une franchise gratuite : vous ne versez que 20 % maintenant et le reste le jour de votre installation (2^e trimestre 1978.)
Cet appartement venez le visiter 147, rue Oberkampf Paris 11^e (tous les jours sauf le mardi de 14 h à 19 h et le week-end de 10 h à 19 h). 700.11.69

Nouveau prêt conventionné à 11,35%

Les Courtilles
Du 3 au 5 pièces.

723.7878

GEFIC

4, place d'Iéna - Paris 16^e.

BERNARD FERON.

Le Monde

politique

Les tensions à l'ouverture de la campagne électorale

(Suite de la première page.)

Ainsi, à moins de trois semaines du premier tour, vit-on dans l'incertitude de ce qui se passera au second et au-delà. Cela ne va pas sans créer des problèmes à la C.G.T. et à la C.F.D.T. (voir l'article de Thierry Pfister). Les dirigeants socialistes tentent de s'accommoder de ce suspense sans préjuger son dénouement, convaincus qu'ils sont que l'état-major du P.C. n'aura pas de position arrêtée avant le soir du 12 mars.

M. Mitterrand s'en tient à son objectif du premier tour, qui est d'obtenir sept millions de suffrages pour son parti, tandis que le P.C. pourrait servir de barrage contre le P.S. L'humanité de ce tonnel en démontre et l'émotion de Chenevières dans le Val-de-Marne fournit à M. Charles Fiterman l'occasion d'un éditorial vengeur. M. Fiterman reproche aux socialistes de ne pas s'être clairement délimités et de ne pas avoir suffisamment voté pour le candidat communiste qui a été battu. Selon lui, le P.S. a pris « le très grave risque » de « faire être un représentant de la droite ». Accusations que M. Claude Estier a démenties au nom du P.S.

Il est vrai que le report des voix non communistes — le P.S. n'était pas seul — enregistre dans ce canton une nette dépendance. Il est toutefois supérieur aux indications données par les sondages pour les législatives. Le score du candidat communiste au second tour n'atteint pas — il s'en faut de beaucoup — le potentiel des voix de gauche du premier tour, contrairement à ce qui s'est passé dans le canton de Fontenay-Nord-Vincennes, où se déroulait une autre élection.

Outre les tactiques locales et pour le moins confuses de cette élection, le climat général au sein de la gauche ne favorise pas la réflexion d'union. Quelqu'un dise M. Fiterman, il est difficile de faire admettre à des électeurs, dont le parti est

accusé quotidiennement de trahir le programme commun et d'être à droite, que la discipline dite républicaine de désemparer à gauche est une violence au niveau législatif et essentielle dans un canton du Val-de-Marne. Les subtilités tactiques de la querelle intestine de la gauche finissent par avoir des conséquences qui n'ont rien de tellement surprenantes.

« BAVURES »

Dans la majorité la concorde n'est pas davantage la règle comme le montrent quelques « bavures » de dernière heure.

Par mesure de rétorsion l'Union pour la démocratie française, c'est-à-dire le parti républicain, le C.D.S. et le parti radical, a présenté des candidats — quatre à Paris, un en Charente-Maritime — contre des représentants du R.P.R. qui ne devaient pas initialement être concurrencés. En retour, le R.P.R. aligne des candidats contre M. Roger Chénouard (P.R.) à Paris, MM. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, et Fernand Icart, ministre de l'équipement, dans les Alpes-Maritimes, M. Paul Granet, dans l'Aube et M. André Merlin député sortant (M.D.S.F.) en Seine-Maritime. Le R.P.R. a menacé d'encourir dans les Hauts-de-Seine M. Gaston Roche, maire de Vanves, s'il n'acceptait d'être le suppléant de M. Jean-Pierre Fourcade dans la 11^e circonscription (Issy-les-Moulineaux). Du coup, l'ancien ministre a renoncé à se présenter.

Ces péripéties révèlent, s'il en était besoin, que le rivalité reste entière entre les gaullistes et les autres. M. Chirac estime que la création de l'U.D.F. qu'il juge à juste titre dirigée contre le R.P.R., n'est pas conforme au pluralisme organisé décrit par le président de la République. Mais M. Jean-Jacques Servan-Schreiber assure que l'inspiration de ce regroupement est M. Valéry Giscard d'Estaing. Dôt-elle être mise provisoirement sous la

boisseau cette rivalité réapparaît tôt ou tard.

La grande différence avec la gauche est qu'aucune des formations de la majorité ne laisse planer de doute sur ses intentions au second tour. De ce côté là, les électeurs savent où ils vont jusqu'au 19 mars au moins.

ANDRÉ LAURENS.

QUATRE CENT CINQUANTE-NEUF CANDIDATS A PARIS

Paris comptera 459 candidats pour les 31 circonscriptions, ce qui représente une moyenne d'un peu plus de 14 candidats par circonscription. Les records sont battus dans la 21^e et la 20^e circonscription, où il y a 19 candidats inscrits.

On compte, par rapport aux élections municipales de 1977 dans la capitale, 231 838 nouveaux électeurs, soit 14,75 % du corps électoral. Selon les calculs effectués par la préfecture de Paris, il y a un renouvellement de 60 % du corps électoral par rapport aux élections de 1973.

M. CHIRAC : L'U.D.F., comme un pâté réduit à la cuisson.

M. Jacques Chirac, dans une interview à l'agence France-Press diffusée le 19 février, estime que « la création de l'Union pour la démocratie française n'est pas conforme à la définition présidentielle du pluralisme organisé », ajoutant : « Quant à l'efficacité pratique de l'U.D.F., j'en doute. Un pâté réduit à la cuisson est à la sortie du four, il pése toujours mais lorsqu'il est cuit, il est mis dans un plat, on le sert d'ailleurs que, sur le terrain, les choses ne se passent pas aussi simplement que l'imagine les élus-majors parisiens. Pour la raison évidente que, dans une circonscription, il y a des candidats de différentes fractions de l'électorat varié ».

LES PROCHAINS DÉPLACEMENTS DU PREMIER MINISTRE

Le premier ministre se rendra mercredi 22 février à L. Baulot (Loire-Atlantique), jeudi 23 à Châteaudun (Eure-et-Loir) et Laval (Mayenne), vendredi 24 à Beauvais (Oise). Plusieurs autres villes figurent au programme de sa tournée électorale en province : Souillac (Lot), Bordeaux, Libourne (Gironde), Montpellier (Hérault), Caen (Calvados), Cherbourg (Manche), Metz (Moselle), Mulhouse (Haut-Rhin), Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Le Puy (Haute-Loire).

M. Raymond Barre terminera sa campagne en présidant un meeting à Lyon le vendredi 10 mars.

L'association des secrétaires administratifs des administrations centrales et des services extérieurs, réunie en assemblée générale le jeudi 19 février, a dans une motion, « condamné à l'unanimité la politique d'indifférence suivie à leur égard au cours de l'année 1977 par M. Ligot, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique. Ils soulignent que son attitude est contraire au principe de dialogue et de concertation préconisé par le président de la République. Ils constatent que leur situation n'a cessé de se dégrader au cours de cette dernière période par rapport à celle de leurs collègues, des collectivités territoriales, dans les mêmes temps leurs tâches et leurs responsabilités se sont accrues ». Ils ont demandé une audience à M. Ligot.

(PUBLICITE)

Les intellectuels et le choix du 12 mars

DÉBAT AVEC

- JACQUES CHAMBAZ, député, membre du Bureau politique. HENRI FISZBIN, député, secrétaire de la Fédération de Paris. ROLANDE PERLAN, sénateur de Paris. FRÉDÉRIQUE PHEL, professeur agrégé, membre de la direction parisienne. JEAN ELLENSTEIN, historien, directeur adjoint du C.E.R.M. PATRICK BOUCHAIN, professeur aux Beaux-Arts, dirigeant du P.C.F. du 6^e arrondissement.

CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS A PARIS

le mardi 21 février à 20 h. 30

HOTEL LUTETIA, 47, bd Raspail, Paris-6^e. Métro : Sévres-Babylone

D'accord ou non, nous vous proposons d'en débattre.

LES PARTIS ET LES SYNDICATS

Les choix tactiques du P.C.F. pèsent sur les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

M. Georges Marchais, qui était samedi 18 février l'invité du « Journal inattendu » de R.T.L., s'est félicité de la publication par la C.F.D.T. des propositions de cette centrale syndicale en matière de nationalisations. Elles tendent, il est vrai, à doubler le chiffre des entreprises à nationaliser avancé par le P.S., et elles se rapprochent sensiblement des propositions du P.C.F.

Le secrétaire général du parti communiste ne cesse d'ailleurs de témoigner de l'intérêt qu'il porte à la C.F.D.T. La presse de son parti s'abstient de relever les sévères critiques adressées par M. Edmond Maire à M. Georges Séguy, à la suite de l'appel à voter communiste lancé par le secrétaire général de la C.G.T.

De même, les communistes ont émis des réserves quand la C.F.D.T. demande aux partis de gauche de se prononcer dès à présent pour un désistement franc et automatique. Par ailleurs, une déclaration publiée par le P.C.F. en novembre dernier et intitulée « Pour une avancée décisive de la démocratie », les communistes avaient promis de ne pas se rallier à la C.G.T. que le P.C.F. participera à l'équipe ministérielle. Les preuves de bonne volonté multipliées par M. Séguy et par les communistes n'ont donc, en principe, aucune chance d'aboutir au « bilan de convergence » souhaité d'ici au 19 mars.

Ces attitudes choisies par le P.C.F. correspondent à une démarche parallèle de la C.G.T. La centrale de M. Georges Séguy cherche, elle aussi, à tout prix, rapprochement avec la C.F.D.T. et elle multiplie les gestes de bonne volonté. Le secrétaire général de la C.G.T., affectant d'oublier les critiques portées contre lui par les amis de M. Edmond Maire, s'attache à souligner le « rapprochement très important » existant, selon lui, entre les prises de position des deux centrales. De telles conversations se poursuivent, au niveau confédéral, entre les deux organisations, et la C.G.T. espère pouvoir élaborer un « bilan de convergence ».

A l'origine, c'est la C.F.D.T. qui avait souhaité une telle confrontation. Dans la perspective d'une éventuelle victoire dans les élections, elle souhaitait pas se retrouver dans la même position que lors des négociations de Grenoble, en 1966, c'est-à-dire sans plateforme syndicale commune. Pourtant, aujourd'hui, M. Edmond Maire est fermement décidé à refuser le « bilan de convergence » que lui propose la C.G.T. Etablir cette plateforme, alors que nul ne sait ce que seront demain les relations entre le P.C.F. et le P.S., pourrait placer la C.F.D.T. dans une position délicate. Elle contribuerait, par son accord avec la C.F.D.T., à donner à ces deux dirigeants de la C.F.D.T. soupçonneront que tel est l'objectif premier des communistes. En outre, si le P.C.F. décidait de poursuivre l'approche de force avec le P.S. à l'issue d'une éventuelle victoire de la gauche, toute concession de la C.F.D.T. dans le cadre de la négociation qui se poursuit ne serait que le signe du nouveau gouvernement, prêt à être immédiatement interprété par la C.G.T. et les communistes comme la preuve d'un « virage à droite » des amis de M. Edmond Maire.

Or les dirigeants de la C.F.D.T. demeurent fort réservés sur la logique économique du programme commun, qui soit actualisé par le P.S. ou le P.C.F. Ils se montrent d'une certaine manière plus modérés dans leurs revendications salariales que les partis de gauche. M. Edmond Maire et ses amis ont notamment été déçus par la manière dont le P.S. s'est rallié au S.M.C. à 2400 francs. Ils estiment que les socialistes auraient dû, parallèlement, prévoir une réduction nette de l'éventuel des salaires et que faute de le voir, ils ont pris le risque d'un grave désajustement inflationniste. De même, la C.F.D.T. est sceptique quant aux taux de croissance prévus par les partis de gauche, et elle considère que le problème est mal posé. Selon elle, c'est à une réforme de la production qu'il faudrait donner la priorité.

Désireuse d'éviter le piège que lui tendent les communistes, la C.F.D.T. est décidée à ne signer aucun document rassemblant les objectifs qu'elle a en commun avec la C.G.T. avant que ne soit officiellement constitué le gouvernement issu du scrutin des 12 et 19 mars. En cas de victoire de la gauche, elle ne sera sûre, avant de se lier par un pacte revendicatif à la C.G.T., que le P.C.F. participera à l'équipe ministérielle. Les preuves de bonne volonté multipliées par M. Séguy et par les communistes n'ont donc, en principe, aucune chance d'aboutir au « bilan de convergence » souhaité d'ici au 19 mars.

Une colère rentrée

Les choix tactiques du P.C.F. ont toutefois pour conséquence de provoquer au sein de la C.G.T. — et notamment chez nombre de

M. Marchais : la clé des élections n'est pas dans les mains du P.C.F.

M. Georges Marchais, qui était, samedi 18 février, le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., a déclaré : « Il n'y a pas d'homme-clé. Je ne suis pas un homme-clé, et la décision finale, elle n'est pas dans mes mains ni dans celles de mon parti. La décision finale est dans les mains des Français et des Français. Désistement ? Pas d'engagement... Mais, messieurs, si vous ne savez pas encore ce qui se passera au deuxième tour, il faut s'en prendre au parti socialiste ».

Evocant le document publié par la C.F.D.T. (le Monde du 17 février) dans lequel la centrale syndicale se prononce sur la question des nationalisations, le secrétaire général du P.C.F. a indiqué :

« J'estime ce document extrêmement important, et je vous félicite de l'avoir publié. Il propose un nombre de nationalisations de filiales qui est très proche de notre et extrêmement loin de celui du parti socialiste. Ce document est, à notre avis, un parti socialiste est de deux cents. Par conséquent, en C.F.D.T. fait des propositions de ce point de vue que, pour ma part, j'estime raisonnables ».

Sur le chiffre des propositions socialistes d'accroissement du programme commun, M. Marchais a ajouté :

« Quand on examine les chiffres donnés par le parti socialiste, on s'aperçoit que nous sommes à

RELANCE ET IMPORTATIONS

Nous ne ferons rien qui soit incompatible avec les règles de la C.E.E.

déclare M. Mitterrand

M. François Mitterrand précise, dans une interview à la Vie Française, comment le parti socialiste chercherait à limiter le déficit commercial qui pourrait résulter de la relance de la consommation populaire et des investissements sociaux que prévoit le programme commun. « Il est essentiel, en un tel domaine, de distinguer l'action structurelle longue de l'action conjoncturelle immédiate. A titre de socialistes, nous ne demandons à leurs partenaires du Marché commun un respect plus strict de la réglementation douanière commune, afin d'éviter, notamment, certains détournements que l'on constate aujourd'hui. Il sera sans doute nécessaire également de ralentir considérablement celles qui croissent à un rythme très supérieur à la moyenne ; mais nous ne songons pas à aller plus loin, en ce sens que nos partenaires européens. Et nous ne ferons rien qui soit incompatible avec les règles de la Communauté économique européenne. »

L'action principale... doit être menée à un niveau plus structurel. En effet, si nous l'importons, la situation que nous hériterons ne sera équilibrée qu'à l'apparence : ce n'est que par la mise en harmonisation de l'économie que M. Barre a réduit les importations et équilibré momentanément le commerce extérieur. En profondeur, la situation reste fra-

millants communistes — une colère rentrée. Les amis de M. Georges Séguy sont en effet amenés à constater leur tassement lors des élections professionnelles et à subir presque en silence la mise en cause de leur indépendance. Qui plus est, le P.C.F. défend maintenant des positions plus avancées que les leurs en matière d'engagement. Il lui est en effet possible d'évoquer dans ce domaine plus vite que la C.G.T., qui ne peut, en principe, cheminer qu'au rythme de ses congrès.

Tous ces éléments contribuent à accumuler dans les rangs de la C.G.T. une colère réelle vis-à-vis de la C.F.D.T., colère qui ne pourra manquer de s'exprimer dès que l'occasion s'en présentera, par exemple, le divorce de la gauche se prolonge après le scrutin.

THIERRY PFISTER.

DES CRITIQUES A LA PRESSE

(De notre correspondant.) Bordeaux. — Le secrétaire général du parti communiste, qui se trouvait à Bordeaux, a profité d'un meeting pour critiquer la manière dont la presse a rendu compte de la réunion du P.C.F. à Paris jeudi 11 a déclaré :

« Lorsque je lance au parti socialiste des appels à l'union sans chercher à cacher mon émotion, tous la presse, la radio, la télévision, se mettent à hurler comme un seul homme : « Horreur, Marchais attaque une telle fois le parti socialiste ! »

« Voyez comme cette presse, ces grands moyens d'information dont chacun connaît la soumission aux volontés de la droite giscardienne, voyez avec quelle constance, quelle persévérance, comme l'habitude, elle s'obstine à qualifier les termes du débat, à censurer ce que disent les communistes. Si je dis qu'elle favorise délibérément et en toute occasion le parti socialiste, est-ce qu'elle encore dire que c'est une attaque ? Eh ! bien, il faut que la condition giscardienne et la grande presse à sa disposition se rassent une raison, comme l'habitent pas à étouffer le débat que nous sommes à rabaisser le niveau... »

Seul Qualitel précise techniquement la qualité de votre futur en

Avec le profil Qualitel sur des éléments importants : confort, installation électrique, chauffage et aussi sur l'environnement.

Le profil Qualitel est construit par des professionnels expérimentés et sont obligés de le mettre en disposition. D'autres peuvent profiter. Demandez-le !

Le profil Qualitel est établi par l'Association Renseignez-vous 136, Bd St Germain, Tel. 329.00.00.

Échange de mauvais procédés au sein de la majorité

Les états-majors des partis de la majorité ont finalement mis à exécution les menaces qu'ils brandissaient (le Monde daté 19-20 février) à la fin de la semaine dernière. Les non-gaullistes ont pris l'initiative d'un certain nombre de candidatures nouvelles susceptibles de mettre en difficulté des membres du R.P.R. jusqu'aux élections anticipées de la majorité dans leurs circonscriptions. Ces mesures de rétorsion répondent en retour des déclarations passées de reconsidérer certaines candidatures supplémentaires, décidées le 15 janvier dernier pour protester contre le projet de constitution de l'Union pour la démocratie française. De son côté, le R.P.R. a répliqué en présentant, à son tour, des candidats contre certains représentants de l'U.D.F.

Les candidatures enregistrées dimanche au titre de l'Union pour la démocratie française sont les suivantes :

CHARENTE-MARITIME, 3^e circonscription : M. Roland Solo (P.R.). Le candidat du R.P.R. est M. Yvan de Limer.

PARIS, 6^e circonscription (8^e arrondissement) : M. Bernard Plazat (P.R.). Le candidat du R.P.R. est M. Maurice Couve de Murville, député sortant. (M. Plazat a été placé en congé de parti après l'annonce de sa candidature.)

PARIS, 8^e circonscription (10^e arr.) : M. Patrice Renault (P.R.). Le candidat du R.P.R. est M. Claude-Gérard Marcus, député sortant.

PARIS, 10^e circonscription (11^e arrondissement) : M. Gérard Yés (M.D.S.F.), ancien député S.F.I.P. Le candidat du R.P.R. est M. Claude Martin. Le député sortant est M. Jacques Chambaz (P.C.F.).

PARIS, 16^e circonscription (14^e arr.) : M. Joël Baillet (Collège pour une société de participation).

M. FOURCADE RENONCE A SE PRÉSENTER DANS LA 11^e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE

M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, sénateur des Hauts-de-Seine, a renoncé, dimanche 19 février, à se présenter aux élections législatives dans la 11^e circonscription de ce département contre M. Guy Ducloux (P.C.F.). Vendredi 17, M. Fourcade avait annoncé qu'il serait candidat et le R.P.R. autorisait M. Roche, maire de Vanves, à être son suppléant (le Monde du 18 février).

Dimanche, l'ancien ministre a publié une déclaration dans laquelle il affirme : « Malgré l'appel pressant que j'ai lancé pour mettre en place une candidature d'union, le R.P.R. a menacé d'écarter M. Roche, qui avait accepté d'être mon suppléant. Devant cette intransigeance et cette absence d'esprit d'union, je ne puis envisager de me présenter. Je le déplore et je regrette que tout n'ait pas été mis en œuvre pour tenter de reprendre un siège au parti communiste ».

Les intellectuels et le choix du 12 mars

Dans le 16^e arrondissement M. LÉPINE SOUTIEN M. GANTIER Dans le seizième arrondissement de Paris (21^e circonscription), M. Pierre Lépine, membre de l'Institut, adjoint au maire, qui avait conduit la liste du C.D.S. et des R.I. aux élections municipales, a pris la présidence du comité de soutien à M. Gilbert Gantier, député sortant, lui aussi adjoint au maire, et lancé un appel en sa faveur. Bien que M. Gantier ait été inscrit au groupe P.R. de l'Assemblée nationale, la formation giscardienne a investi M. Gantier, délégué national, chargé des élections au parti républicain. M. Lépine, dans une lettre ouverte à M. Gantier, observe : « Je ne vois pas pourquoi vos électeurs changeraient un élu qui répond à leurs vœux ».

Advertisement for 'Qualitel' featuring a large image of a person and text promoting quality in construction and services. The text includes 'Seul Qualitel précise techniquement la qualité de votre futur en', 'Avec le profil Qualitel sur des éléments importants...', and 'Le profil Qualitel est construit par des professionnels expérimentés...'

سكنا من الامم

La préparation des élections législatives

Si l'opposition l'emporte

● Nous aurons l'occasion de parler avec elle
● Nous aurons de sérieuses difficultés sociales
déclare M. Ceyrac

Invité, dimanche 19 février, du « Club de la presse » d'Europe 1, François Ceyrac, président du C.N.F.P., a repris, pour l'essentiel, les arguments développés par l'organisation patronale depuis plusieurs mois. Longuement interrogé sur sa prise de position contre le programme commun, il a tenté de démontrer que le C.N.F.P. n'avait à pas pris parti sur un problème politique, mais marqué sa « conviction à propos de certaines conceptions économiques et sociales ».

« Je ne comprendrais pas une démocratie dans laquelle nous serions muets », a expliqué M. François Ceyrac. « Je ne comprends pas qu'on mette en cause la liberté d'expression des chefs d'entreprise du nom d'une certaine vision des rapports sociaux. Nous n'attaquons personne. Nous ne sommes en somme d'ailleurs pris qu'un programme, c'est-à-dire à des idées. Je n'ai jamais attaqué des chefs de parti en tant que tels. Nous avons le droit de parler de grandes options, de grands choix nationaux. Il reviendra ensuite aux électeurs de trancher. »

Le président du C.N.F.P. ne fait à pas de grande différence entre le programme socialiste proprement dit et le programme commun initial, car, « si c'est celui du P.S. qui l'emporte, il aura à supporter des pressions redoutables ».

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a déclaré, samedi 18 février à Lille, à propos du chiffrage du programme commun actualisé par les socialistes : « Comment les travailleurs ne seraient-ils pas indignés d'entendre le même jour à la télévision, dans le même journal, M. Georges Ségué et M. Jacques Chirac faire la même déclaration. Il est inadmissible que le secrétaire général d'une grande centrale ouvrière utilise les mêmes contre-arguments que M. Chirac pour combattre le parti socialiste. »

« Les mesures sociales du P.S. sont inacceptables », écrit M. Henri Krusicki dans la Vie ouvrière, l'hebdomadaire de la C.G.T. (20 au 26 février). « Les mesures pratiques (du P.S.) sont le contraire des promesses sociales annoncées. (...) En tout cas, c'est à l'opposé de ce que nous avons dit et fait ensemble. Si demain un gouvernement dit de gauche devait nous présenter cela dans une négociation, ce serait inacceptable, impossible à signer par la C.G.T. »

Seul Qualitel précise techniquement la qualité de votre futur logement.

Vous êtes à la recherche d'un logement neuf ? Qualitel est un organisme qui, au-delà des apparences, vous permet de faire la différence entre un logement ou un autre. La méthode d'examen Qualitel, employée par des techniciens strictement habilités, aboutit à l'établissement d'un profil qui vous donne, dès le stade du projet, des indications précises et précieuses.

Avec le profil Qualitel vous serez renseigné sur des éléments importants de votre futur logement : confort acoustique et thermique, installation électrique, plomberie sanitaire, etc., et aussi sur l'environnement.

Le profil Qualitel est sollicité par les constructeurs, promoteurs, etc. Certains, qui réalisent des opérations avec l'aide de l'Etat sont obligés de le mettre gratuitement à votre disposition, d'autres peuvent aussi vous en faire profiter. Demandez-le.

La méthode Qualitel est propriété de l'Etat. Le profil Qualitel est exclusivement établi par l'Association Qualitel. Renseignez-vous auprès de Qualitel: 136, Bd St-Germain, 75006 Paris. Tél. 329.00.60.



LOZÈRE : M. Gilbert de Chambrun se présente.

M. Gilbert de Chambrun, maire de Marvejols, ancien député progressiste sous la IV^e République (1948-1958), a annoncé sa candidature dans la 2^e circonscription de la Lozère, où se représente M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Il bénéficie du soutien du parti socialiste, qui a retiré la candidature de M. Pierre Gazo. M. Gilbert de Chambrun aura comme suppléant M. Pierre Bonassay (P.S.), adjoint au maire de Saint-Chély-d'Apecher.

(Né le 2 novembre 1908 à Paris, ministre présidentialiste, ancien directeur des conventions administratives et consulaires (1968-1974), ancien membre du Conseil municipal de la ville de Paris, M. Gilbert de Chambrun est l'oncle de M. Charles de Chambrun qui fut député U.R.D. de la Lozère et secrétaire d'Etat de 1961 à 1967. Ses activités dans la Résistance et sa forte personnalité lui valent depuis longtemps une grande popularité dans le département. Fort partisan de l'union de la gauche, il est surnommé « le marquis rouge » par ses adversaires.)

AIN. — M. Louis Fusari, candidat D.C. dans la 2^e circonscription (Gyonnaz), nous signale qu'il n'a pas été « éviné » du parti radical dont il fut l'un des dirigeants, mais qu'il a donné sa démission de ce parti le 8 novembre 1977 et en raison, écrit-il de mon désaccord total avec les méthodes de J.-J. Servan-Schreiber et de sa clique ».

CORSE. — L'U.D.P.C. (Union de la population corse), mouvement autonomiste qui ne présente pas de candidats, appelle les électeurs de la Corse à ne pas accorder leurs suffrages à quatorze candidats, considérés soit comme des « chefs de clan », soit comme des

D'un département à l'autre

« candidats du pouvoir ». En revanche, six candidats sont éparpillés par l'U.D.P.C., qui souhaite leur succès. Il s'agit, dans la 1^{re} circonscription de Haute-Corse, de Mme Lucie Molinelli, candidate écologiste ; dans la 2^e circonscription de ce département, de M. Vincent Casotini, candidat du P.S., conseiller général de Molta-Verde ; dans la 3^e circonscription de la Corse-du-Sud, de M. Dominique Buscchini (P.C.), maire de Sartène, Paul Etzori (P.S.), conseiller général de Pietrate-Bicchiana, et Denis de Rocca-Serra (régionaliste).

LOIRE. — M. Pierre-Roger Gausin (rad.), actuellement député de la 1^{re} circonscription comme suppléant de M. Michel Durieux, n'est plus le suppléant de celui-ci, qui a choisi comme nouveau suppléant M. Jean-Pierre Vallard, trente et un ans, sans allégeance politique.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Dupuy de Méry, président du comité de soutien à l'Europe, est le candidat de l'Union des Français de bon sens (U.F.B.S.) dans la 1^{re} circonscription de la Meurthe-et-Moselle dont le député sortant est M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.

PARIS. — M. Abel Thomas (rad.) sera le suppléant de M. Jacques Dominati (P.R.), secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, candidat dans la 2^e circonscription (II^e et III^e arrondissements). Le P.R. a investi dans cette circonscription M. Guy Lougeville, conseiller municipal, membre du parti radical. Le suppléant élu aux côtés de M. Dominati en 1973, Gérard Laborde, est décédé.

PARIS. — Dans la 14^e circonscription (12^e arrondissement),

M. Jean Turco, député sortant R.P.R., ancien suppléant de M. Hubert Germain, annonce qu'il ne se représente pas. M. Alexandre Banguinetti, ancien ministre, a été investi par le R.P.R. dans cette circonscription.

PARIS. — Un « bus-exposition » sur la misère du dés-habitement a été inauguré samedi 18 février, par MM. Henri Fiasbin (P.C.), député sortant, candidat dans la 28^e circonscription (dix-neuvième arrondissement), et Jean Gajer, candidat communiste dans la 26^e circonscription (dix-huitième arrondissement), contre M. Chamaud, député (P.R.) sortant. Cet ancien autobus à plate-forme, peint en bleu et rouge, circulera pendant trois semaines à travers la 28^e circonscription. A chacun de ses arrêts, les passants pourront visiter l'exposition qui est présentée à l'intérieur et qui montre plusieurs lettres, pétitions, photos et autres documents concernant les expulsions, les ventes-saisies, la vie quotidienne dans les H.L.M.

BAS-RHIN. — M. Ernest Rickerk, ancien député, se présente comme candidat indépendant dans la 1^{re} circonscription du Bas-Rhin dont le député sortant est M. René Radian (ex-R.P.R.) qui ne se représente pas. En 1973 dans la 2^e circonscription comme suppléant de M. André Bord (R.P.R.), secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, M. Ernest Rickerk avait quitté le R.P.R. en même temps que M. René Radian, en mars 1977, lorsque tous deux avaient été écartés de la liste présentée à Strasbourg par le Mouvement gaulliste et la C.D.S. aux élections municipales.

BAS-RHIN. — Des militants du CERES, regroupés dans le

Mouvement Initiative socialiste en Alsace, ont décidé, afin de s'opposer à « la solution centriste de gauche », de soutenir dans la 3^e circonscription le candidat du Front autogestionnaire, M. Claude Ratzman. Celui-ci aura pour suppléant M. Jean Jaquinod, l'un des fondateurs d'Initiative socialiste en Alsace. Le Front autogestionnaire regroupe des militants du P.S.U. et des écologistes. Le député sortant de cette circonscription est M. Ernest Rickerk (N.L.).

HAUTES-DE-SEINE. — 4^e circonscription (Cliehy, Levallois) : Mme Edith de Villepin, F.R., n'est pas candidate à l'entière, comme nous l'avons indiqué dans le Monde du 18 février, mais suppléante de M. Jean-Paul Benoit (U.D.F.-radical).

REIMS. — Le R.P.R. a décidé de retirer le candidat qu'il avait investi dans la 6^e circonscription (Villabonne). Le R.P.R. apporte son soutien au candidat du C.N.I., M. Michel Riquelmy. Cette circonscription est la seule, après ce retrait, à n'avoir ni candidat R.P.R. ni candidat communiste. Le P.C. s'étant effacé devant M. Claude Bourdier.

Le Front autogestionnaire présente des candidats dans dix des treize circonscriptions de ce département, et notamment dans la 13^e où il sera représenté par M. Maurice Sochane (P.S.U.), qui dirigeait la liste Eron-Ecologie aux élections municipales.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces irrésistibles.
Vous y trouverez peut-être **LA MAISON** que vous recherchez.

Hertz No 1. Partez



ARRIVEZ AIR FRANCE



PARTEZ HERTZ

Avec nous, vous allez plus vite.

Avec Hertz No 1, à peine descendu d'avion, vous voilà déjà au volant d'une Ford, ou de toute autre bonne voiture, entièrement nettoyée et vérifiée. Dès l'atterrissage, vous avez ainsi gagné beaucoup de temps et évité des complications : c'est notre souci n°1, car nous savons que c'est le vôtre.

Et une fois que vous aurez apprécié le service Hertz No 1, vous voudrez rejoindre le Hertz No 1 Club : c'est gratuit... et quel gain de temps ! Lorsque vous êtes membre du Hertz No 1 Club, il vous suffit de téléphoner, avant votre départ, à votre agent de voyages ou à Hertz. Où que vous alliez en Europe, une voiture Hertz,

fin prête, vous attend. Il ne manque que votre signature au contrat de location que nous avons déjà rempli. Pas de temps perdu : montrez simplement votre permis de conduire, signez et prenez le volant.

Si vous le désirez, vous réglez avec l'une des principales cartes de crédit ou bien encore avec la carte de crédit Hertz (nous ne vous comptons pas d'intérêts).

Quel que soit votre choix, vous ne perdez pas de temps. C'est votre souci n°1. Et c'est aussi le nôtre.

Hertz No 1 Club.
Téléphonez. Signez. Partez.

PARIS (01) 788.51.51 - LYON (78) 27.28.88 - NICE (93) 83.07.01



Hertz loue aussi des véhicules utilitaires.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Les dépenses publiques envisagées par le parti socialiste créeraient un déficit budgétaire très important

Le recours à un impôt exceptionnel sur le revenu en 1978 est envisagé pour un million de gros contribuables

L'examen des comptes économiques pour 1978 et 1979 présentés le 14 février par le parti socialiste laisse perplexes (lire « Le Monde » du 15 février et l'article de Paul Fabra).

Les dépenses et les recettes supplémentaires que le gouvernement de gauche issu des élections de mars proposerait durant la session parlementaire de printemps sont calculées, les premières pour neuf mois d'application, voire moins, les secondes sur une année complète, ce qui empêche toute comparaison valable des uns et des autres et donc tout calcul précis du déficit budgétaire réel. En tout état de cause, celui-ci paraît devoir être plus important que ne l'a estimé le parti socialiste.

Les charges nouvelles qui seraient inscrites dans le budget de 1978 rectifié se présenteraient sur l'état que pendant une partie de l'année, compte tenu des délais nécessaires pour les faire voter

et les appliquer. On n'engage pas certaines dépenses en un tournemain. Ainsi, par exemple, le recrutement des deux cent mille agents pour les services publics et locaux entraîne dans les comptes du P.S., une dépense de 3,3 milliards de francs. Or le coût moyen, pour le budget de l'Etat, de la création d'un poste dans la fonction publique, est d'environ 50 000 francs par an. C'est-à-dire que la création de deux cent mille emplois publics coûterait à l'Etat 10,5 milliards de francs en année pleine, soit plus du triple de ce qui est inscrit (le P.S. estime ce coût à 8,8 milliards de francs sur un an). Quel qu'il en soit, ces chiffres prouvent bien que les postes seront créés progressivement, tout au long de l'année. L'Etat ne les finançant pleinement en 1978 que pendant cinq mois en moyenne.

On pourrait multiplier les exemples. En fait, pour avoir une juste idée de l'importance des dépenses de l'Etat « engagées » par le parti socialiste, il aurait fallu que celui-ci fournisse le détail des charges entrainées pour toute l'année 1979 par les décisions prises au printemps 1978. Cette analyse détaillée n'est malheureusement pas donnée. Le P.S. indique tout de même un chiffre intéressant : celui des dépenses publiques de l'Etat, l'année prochaine, qui atteindraient 535 milliards de francs. Comparés au niveau des dépenses prévues dans le budget de cette année, par le gouvernement Barre (398 milliards de francs), la progression est de 34,5 %. Elle est donc considérable puisque, bon an mal an, les dépenses publiques augmentent depuis quinze ans à un rythme annuel moyen d'environ 11 % à 13 %.

Les recettes supplémentaires de l'Etat prévues par le parti socialiste auraient dû, elles aussi, pour pouvoir être comparées aux dépenses créées, être prises en compte pour le mois restant à couvrir entre le moment où le Parlement aura voté les modifications de la législation fiscale et la fin de l'année 1978, ou plus précisément entre le moment où ces modifications commenceront à s'appliquer et la fin de l'année. Dans le cas d'impôts recouvrés en une seule fois, comme l'impôt sur la fortune, il apparaît irréaliste d'écarter des recettes importantes en 1978. Encore certains chiffres sont-ils complètement incompréhensibles, d'autres sont-ils exceptionnels, sur lesquelles le P.S. demeure muet.

Un tel système déclaratif de la fortune possédée exigerait aussi un temps d'adaptation pour les services fiscaux. Pour toutes ces raisons, il apparaît très irréaliste de compter sur un rendement — autre que symbolique — en 1978, d'un impôt sur la fortune qui serait voté au printemps de la même année. De plus, il faut bien voir que l'application hâtive d'un

tel impôt risquerait d'aboutir à des injustices — dans la prise en compte de la matière imposable, notamment — contredisant le souci d'équité qui, précisément, justifie cet impôt. La valeur vénale des propriétés non-bâties en particulier, très mal connue. Quant à l'impôt sur les plus-values, les socialistes ont l'intention d'en modifier les dispositions actuelles (profondément, même, pour les plus-values mobilières), ce qui signifie qu'une grande partie de la matière imposable n'échappera pas au fisc. On peut donc de nouveau prévoir de longs et probablement difficiles débats au Parlement car la gauche aura le souci d'examiner les plus-values réalisées par les petits contribuables. Ce qui ira à l'encontre du rendement. Entre la justice et l'efficacité le point de partage ne sera pas facile à trouver.

La loi actuelle sur les plus-values, qui est franchement marxisée en ce qui concerne ses points importants, en rapportera guère, en 1978 (sur les plus-values immobilières réalisées en 1977), et dans l'hypothèse où elle ne serait pas modifiée que quelques centaines de millions de francs. C'est tout du moins la quasi-certitude des techniciens de la fiscalité et des ministères de l'économie et des

finances. Il nous apparaît en tous les cas, illusoire d'espérer tirer plusieurs milliards de francs avant des années de rodage d'un tel système, même profondément rénové.

● **La lutte contre la fraude fiscale rapporterait, selon le P.S., 4 milliards de francs supplémentaires par rapport aux efforts déjà faits par l'administration, et qui se sont, à l'évidence, beaucoup développés depuis 1969-1970.** Les responsables du P.S. justifient cette somme importante par la multiplication des contrôles qu'ils comptent faire opérer et par la nationalisation totale de tout l'appareil bancaire et du crédit, qui, de la sorte, « ne fermerait plus les yeux sur certaines anomalies ».

Les 4 milliards supplémentaires devront être dégagés en quelques mois; il faut pourtant savoir que, depuis des années, le fisc ne parvient à récupérer qu'une partie, souvent faible, des redressements qu'il effectue : 17,4 % en 1976 pour l'impôt sur le revenu; 23 % pour l'impôt sur les sociétés; 36 % pour la T.V.A.

Le fisc a réclamé 9,5 milliards de francs supplémentaires aux personnes et aux sociétés en 1976 (8,9 milliards en 1975). Mais on sait par expérience qu'il n'en récupère qu'une partie.

Les aléas des mesures fiscales

● **L'impôt sur les grandes fortunes et les plus-values rapporterait 4 milliards de francs.** — Le parti socialiste instaurerait un système d'impôt sur la fortune dans lequel les contribuables déclareraient eux-mêmes leurs biens et la valeur vénale de ces biens (terrains, propriétés, résidences, établissements professionnels possédés en propre, actions...). Ce système est très séduisant, car il évite à l'administration de lentes, coûteux et finalement peu satisfaisants recensements, comme ceux qui ont été faits il y a quelques années pour les propriétés bâties. Assortis de la menace de sanctions en cas de fausse déclaration et, au contraire, de récompense en cas de comportement loyal du contribuable, ce système pourrait remplacer avantageusement les méthodes administratives actuelles. Mais un tel bouleverse-

ment des habitudes impliquerait une longue et patiente information du public, une application progressive et expérimentale. Les mécomptes occasionnés par l'application précipitée de la nouvelle taxe professionnelle ne sont pas si éloignés qu'on puisse déjà les avoir oubliés. Il faut savoir aussi que très peu de contribuables ont déclaré leur signe extérieurs de richesse pour le calcul à l'impôt exceptionnel créé par M. Barre, en 1976.

Un tel système déclaratif de la fortune possédée exigerait aussi un temps d'adaptation pour les services fiscaux. Pour toutes ces raisons, il apparaît très irréaliste de compter sur un rendement — autre que symbolique — en 1978, d'un impôt sur la fortune qui serait voté au printemps de la même année. De plus, il faut bien voir que l'application hâtive d'un

Jouer sur l'inflation ?

● **L'accélération de la croissance économique rapporterait à l'Etat 14 milliards de francs de recettes supplémentaires.** — Cette estimation ne peut être justifiée par aucun calcul. Les experts du parti socialiste admettent d'ailleurs sans difficulté, mais ajoutent qu'ils sont convaincus que les recettes de l'Etat inscrites actuellement dans le budget de 1978 sont sous-estimées.

Toujours est-il qu'une accélération de la croissance économique réelle (en volume) de 4,5 % (prévision actuelle du gouvernement) à 4,9 % (prévision faite par le P.S.) ne rapporterait guère que 600 à 700 millions de francs, au titre notamment de la T.V.A. Il est vrai que le P.S. admet un taux d'inflation supérieur à celui qui s'est fixé le gouvernement Barre pour 1978. L'objectif est de maintenir la hausse des prix au-dessous de 10 % en 1978, a précisé M. Bouloche le 14 février (11,75 % dans le compte actuel du gouvernement). Si la hausse des prix s'accélérait avec un gouvernement de gauche et atteignait, par exemple, 9,9 %, il en résulterait un supplément de recettes de 3,4 milliards de francs.

Soit, en tout, 6 milliards de francs, auxquels on peut ajouter des droits de douane supplémentaires (1 milliard, estime le P.S.) entrainés par la croissance accélérée des importations. On est loin des 14 milliards de francs annoncés. A moins que l'hypothèse « clandestine » du P.S. ne soit une inflation très forte, qui, effectivement, remplirait — pendant un temps — les caisses de l'Etat.

● **Les incitations aux économies d'énergie rapporteraient 6 milliards de francs à l'Etat.** — Le P.S. précise que ce chiffre serait le solde positif, d'une part, de dépenses consenties par l'Etat pour inciter les Français à consommer moins d'énergie et, d'autre part, de recettes prélevées par l'Etat pour financer certaines consommations.

Les hausses de prix des produits pétroliers ne sont pas encore déduites. Nous s'en-on déclaré au P.S., où l'on insiste cependant sur le fait qu'elles concernent plus encore que l'essence les autres produits pétroliers, et qu'il n'est même pas exclu que le carburant automobile soit écarté des relèvements des tarifs. Cela d'ailleurs en relative contradiction avec les réponses faites par M. Bouloche lors de la conférence de presse du 14 février.

● **Les modulations de taux de T.V.A. constitueraient pour l'Etat une opération bilatérale n'entraînant ni dépenses ni recettes.** — L'objectif du P.S. est d'apprécier, lors de la négociation sociale qui se déroulera dès après les élections, le nombre des produits de première nécessité qui devront être mis au taux zéro de T.V.A. En fonction du coût qui en résultera pour le budget de l'Etat, un nombre plus ou moins grand de produits dits de luxe seront soumis à un taux majoré de T.V.A. « Soucieux de cohérence européenne », le P.S. ne créera pas de taux majoré supérieur à l'actuel taux de 33,33 %.

Il apparaît en fait que, comme pour les économies d'énergie, le P.S. n'a pas encore arrêté sa décision en matière de T.V.A. Cette hésitation est un peu surprenante dans la mesure où depuis fort longtemps les socialistes estiment aussi urgent qu'indispensable d'amener au taux zéro des produits de première nécessité tels que le pain, le riz, les pâtes, le lait, le beurre, le sucre, la viande de bœuf, etc. Les calculs faits montrent qu'il en coûterait 6 milliards de francs environ à l'Etat, qu'il faudrait récupérer intégralement sur des produits de luxe, ce que beaucoup d'experts estiment problématique, une matière trop impopulaire ayant tendance — l'expérience le prouve — à disparaître d'une façon ou d'une autre.

Tels sont les comptes budgétaires du parti socialiste. Ils font-il pas diminuer d'un tiers les recettes attendues d'ici à la fin de 1978 pour les comparer valablement aux dépenses prévues ? Le découvert passerait alors à quelque 44 milliards de francs en huit ou neuf mois, ce qui correspond en réalité à un déficit budgétaire très important approchant les 60 milliards de francs en année pleine (1). C'est probablement là aussi l'argument principal qui a incité M. Bouloche, le 14 février, à ne pas exclure un impôt additionnel exceptionnel sur le revenu qui s'appliquerait au million de contribuables ayant les plus hautes revenus (7 % des assujettis actuels à l'impôt sur le revenu) et qui pourrait rapporter quelques milliards de francs à l'Etat.

ALAIN VERNHOLÉ.

(1) En excluant l'impense actuelle prévue (8,9 milliards de francs) dont le parti socialiste n'est pas responsable.

"Ce livre est né d'un débat entre Michel Rocard et moi..."

Albin Chalandon Les joueurs de flûte

...cet ouvrage où ne perce jamais l'esprit partisan...

ALAIN DE LONGUEAU Le Progrès de Lyon

Tous ceux qui essaient de voir clair dans le grand débat politique... devraient lire avant tout "Les joueurs de flûte" un livre non seulement important mais aussi agréable à lire.

GABRIEL FARKAS France-Sol

TRACTS EN 24 HEURES

Format 21x29,7 cm	Deux couleurs recto seul	Deux couleurs recto verso
10 000 exemplaires le mille à la suite	1100 F 42 F	1800 F 43 F
25 000 exemplaires le mille au-delà	1730 F 32 F	2445 F 33 F

Ces prix et ces délais s'entendent H.T. composition, photogravure et papier compris, pour des tirages de 10 000 à 1 000 000 d'exemplaires.

circulaires, bulletins, affiches, dépliants, journaux, brochures : nous consulter pour devis et délais

IMPRIMERIE L'AVENIR GRAPHIQUE
325, rue de Charenton - PARIS 12^e. Tél. : 345-44-45 poste 247

Publicité

Les rencontres à la Fnac

Un dialogue ouvert à tous sur tous les problèmes d'aujourd'hui

L'avenir du livre passe-t-il par le « pocket » ?

Un débat pour le 25^e anniversaire de la collection Le Livre de poche

...avec Christian Bourgois (directeur des Editions Bourgois et de la collection 10/18), Frédéric Ditis (Pdg de « J'ai lu »), François Eval (directeur de la collection Idées chez Gallimard)... Animation par Gérard Spitzer.

Mardi 21 février, de 18 h à 19 h 30

Sartre, le théâtre et nous

Une rencontre à partir d'une nouvelle présentation du « Nèkrassov » de Sartre (par le Théâtre de l'Est parisien)

...avec Maurice Delarue (dramaturge), Jean Picolet (directeur des éditions Alain Moreau, spécialiste de l'histoire politique contemporaine), Jean-Claude Texier (« Clés pour la presse », à paraître chez Seghers)... Animation par Georges Weder (le metteur en scène de Nèkrassov).

Mercredi 22 février, de 18 h à 19 h 30

La B.D., technique nouvelle de pédagogie ?

Une rencontre avant la sortie du livre de Francis Van de Velde : « L'histoire de la musique en B.D. » (aux éditions Van de Velde)

...avec l'auteur, Yves Frémion (journaliste à « Fluide glacial » et « Charlie mensuel »), Denis Huisman (directeur de l'Ecole française des attachés de presse; « La philosophie en B.D. », chez Hachette et « La psychologie en B.D. », à paraître), Jean-Paul Mougins (rédacteur en chef de la nouvelle revue de B.D. « A suivre »)... Animation par Françoise Douquier-Orabona.

Jeudi 23 février, de 18 h à 19 h 30

Les cadres et la formation

Un débat autour du Grand Prix de la Distribution 77 que le Centre d'études supérieures de la distribution de Paris a décerné à la Fnac

...avec Alain Couvert (directeur du Centre d'études et de réalisations pour l'éducation permanente), Jean Hamoniaux (directeur de l'Ecole de la conserve), Jean-François Laisné (du bureau de la Chambre syndicale nationale des organismes de formation), Jean-Claude Pernoud (président de l'Institut de recherches et de formation permanente-Expansion)... Animation par Edgar Hamalian (président de la Chambre syndicale nationale des organismes de formation).

Vendredi 24 février, de 18 h à 19 h 30

La formation demain...

Un débat qui enchaîne sur la rencontre du vendredi 24. Et pour explorer des voies nouvelles

...avec Edgar Hamalian (président de la Chambre syndicale nationale des organismes de formation), Norbert Marchand (directeur des relations extérieures de l'Institut de recherche et d'application pour une méthodologie de la promotion), Paul Margerand (directeur de Formation-Organisation-Promotion)... Animation par François Roux (qui est le président du Groupement interprofessionnel de formation).

Mardi 28 février, de 18 h à 19 h 30

La voix chantée dans le théâtre d'aujourd'hui

Une rencontre à partir du premier Festival de théâtre musical (voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui) organisé à la Maison de la culture de Nanterre, du 21 mars au 18 avril

...avec Georges Aperghis (compositeur), Pierre Barrat (metteur en scène et directeur de l'Atelier lyrique du Rhin de Colmar), Guy Erlsman (directeur des services musicaux de France-Culture), Ahmed Essyad (compositeur), Maurice Fleuret (critique musical au Nouvel Observateur), Jean-Vincent Richard (Les Nouvelles Littéraires).

Mercredi 1^{er} mars, de 18 h à 19 h 30

France et autres grandes puissances face à l'Afrique d'aujourd'hui

Pour la sortie du livre de Philippe Decraene : « L'expérience socialiste somalienne » (aux éditions Berger-Levrault)

...avec l'auteur (qui est également chef de la rubrique politique africaine au Monde). Et avec André Castelot (« Charlotte et Maximilien », édité par la Librairie académique Perrin), Christian Hoche (chef de la rubrique africaine à L'Express), Jean-Marc Kalifche (chef de la rubrique politique africaine au Figaro)... Animation par Claude Dufréne.

Vendredi 3 mars, de 18 h à 19 h 30

A l'auditorium de Fnac-Montparnasse
136, rue de Rennes, Paris 6^e (parking au 153 bis)

Photo, cinéma, radio, télévision, diques, vidéo, haute-fidélité. Et tous les livres 20 % moins chers.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

(PUBLICITÉ)



(Photo Henry Passot)

LE TRAVAIL ET LES LOISIRS DES FEMMES

Les femmes sont aussi intelligentes que les hommes : le fait qu'une jeune fille ait été reçue première à Polytechnique le prouve amplement.

Comme les hommes, il y a des femmes au gouvernement, il y en a dans la politique, il y en a dans l'administration. Il y a des femmes chefs d'entreprise, il y en a qui font fonction de directeur, d'autres sont secrétaires de direction ou sténos-dactylos.

Les femmes travaillent surtout dans la confection et dans l'électronique, car leurs doigts de fée manipulent bien mieux les minuscules composants électroniques.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles sont plus fragiles. Elles ne peuvent pas exercer les travaux de force qui sont réservés aux hommes, et, comme elles sont plus nombreuses, cela explique qu'il y ait davantage de chômage chez les femmes.

Si certaines femmes veulent élever leurs enfants et assurer le bien-être de leur foyer, il n'y a pas lieu de les décourager mais, au contraire, de les encourager.

Bien entendu, la femme au foyer doit avoir la possibilité, à chaque fois que sa présence n'est pas nécessaire à la maison — notamment lorsque les enfants sont à l'école — de s'instruire et de se distraire en se rendant dans des clubs de femmes, et surtout de mamans, qui doivent être installés dans toutes les communes. Elle pourra y apprendre la littérature française, les langues étrangères, etc.

Cela constituera pour elle un bien autre épanouissement que de rester toute la journée debout devant un tour dans une usine.

Les femmes des cadres supérieurs qui ne travaillent pas s'organisent entre elles pour se distraire et s'instruire. Elles se réunissent tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre, ou visitent des musées, assistent à des conférences, etc.

C'est un sort analogue que nous voulons organiser pour les femmes de condition modeste.

Et puis, quel plaisir pour les femmes d'aller chercher paisiblement leurs enfants à l'école, de les ramener à la maison, de leur faire faire leurs devoirs, de leur apprendre leurs leçons, de les préparer pour la nuit, de mettre des fleurs sur la table afin que le mari, quand il revient de son travail, puisse trouver une atmosphère agréable.

Et quel plaisir aussi de pouvoir faire ses achats sans se presser, de pouvoir choisir, de déceler la meilleure qualité au meilleur prix, toutes choses interdites aux femmes qui travaillent.

Plutôt que de payer des indemnités de chômage, il serait souhaitable d'accorder à la femme au foyer un supplément familial égal à 60% du S.M.I.C. pendant trois ans lorsqu'elle a un enfant, pendant trois autres années si elle en a un autre, et enfin jusqu'à cinquante-cinq ans si elle a au moins trois enfants. Au-delà de cinquante-cinq ans, elle recevrait 60 % de la retraite du S.M.I.C.

Marcel Dassault.

des élections législatives
le parti socialiste
est important
un million de gros contribuables

VIENT DE PARAITRE

Le Monde DOSSIERS ET DOCUMENTS

L'ÉCOLOGIE enjeu politique



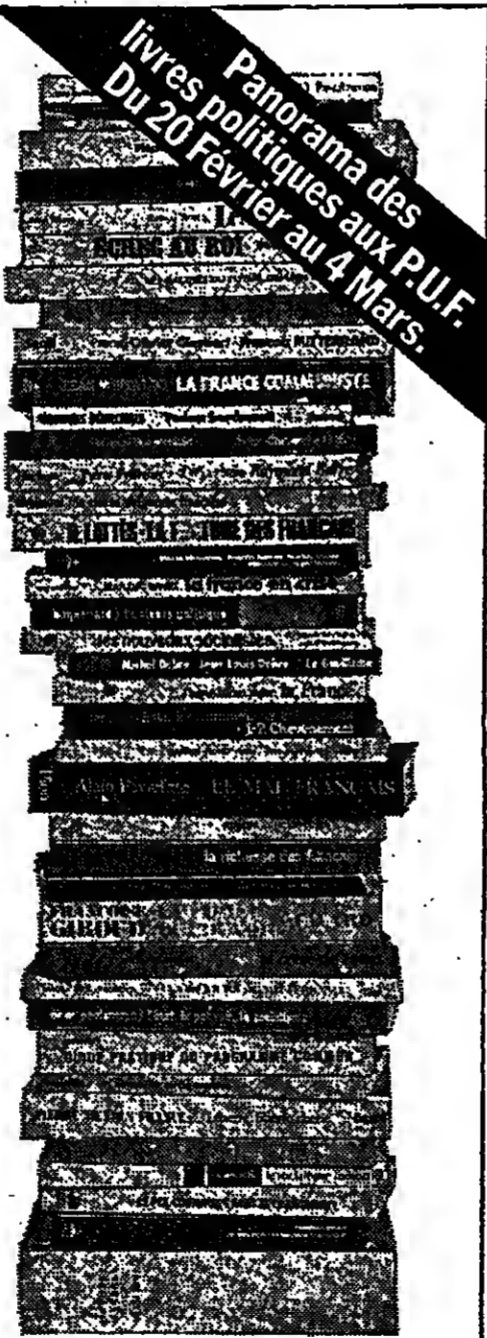
84 PAGES - EN VENTE PARTOUT 10F

Comment ils nous gouvernent. Comment ils nous font voter. Ce qu'ils disent être bon pour la France. Ce qu'ils pensent être bon pour eux. Ce qu'ils ont écrit. Ce qu'on a écrit sur eux.

Du 20 février au 4 mars, les Puf organisent un Panorama des livres politiques: il présentera les ouvrages écrits par les hommes politiques, ou consacrés aux programmes, ou aux principaux partis, aux systèmes électoraux, etc... Un guide de lecture gratuit accompagnera l'exposition.

Librairie des P.U.F. Du 20 février au 4 mars. 49 bd Saint-Michel, Paris 5e

Les livres des Puf questionnent le monde.



Panorama des livres politiques aux P.U.F. Du 20 février au 4 mars.

Faites valider vos bulletins chez tous les dépositaires portant l'enseigne

Notices à votre disposition chez les dépositaires



LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez.

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

EN ILE-DE-FRANCE

La tentation est grande de voir ce département à travers l'image de son chef-lieu, Versailles, ville conservatrice par nature...

Une telle vision paraît aujourd'hui dépassée: le département s'est, en cinq ans, profondément transformé. L'industrialisation, qui s'est

poursuivie le long de la vallée de la Seine, s'est accompagnée de la diversification d'une population en constante augmentation...

Houilles, Maisons-Laffitte, Sartrouville

Les démocrates présente M. Jacques Milsan, le Front national M. Christian Cozzolino.

Le chef de file des giscardiens des Yvelines, M. Pierre Bourson, député sortant, a successivement perdu son siège au conseil général en mars 1976, puis de maire de Carrières-sur-Seine en mars 1977.

Chatou, Saint-Germain-en-Laye

La seconde circonscription (où M. Mitterrand avait obtenu 39,6 % des suffrages), apparaît comme un fief de conservatisme qui ne saurait échapper à la joute.

Conflans-Sainte-Honorine, Meulan, Poissy

La troisième circonscription est à la fois la plus peuplée et la plus ouvrière du département.

Le député sortant est M. Gérard Godon (R.P.R.), élu en 1973 avec 51,4 % des voix.

L'U.D.F. est représentée par Mme Alix de la Bretesche, née chef de l'Etat, à vingt-huit ans, secrétaire fédérale du P.R.

La Celle-Saint-Cloud

Marly-le-Roi Saint-Nom-la-Bretèche Le Chesnay Les Clayes-sous-Bois

Dans la quatrième circonscription la présence d'un nouvel électeur (le nombre des inscrits s'est accru de 36,5 % entre 1973 et 1976) rend incertaine l'issue du scrutin.

L'U.D.F. présente un proche collaborateur de M. Jean-Pierre Soisson, M. Jean-Louis Berthet, trente-six ans, dont le parachutage a suscité quelques remous au sein de la fédération du P.R.

M. Alain Robert, membre du secrétariat national du P.F.N. et M. Godetroy Piétrech, candidat du Front national.

Pour la première fois, en effet, le P.C. sera absent de la compétition. Sa candidate, Mme Janine Thomas, ancienne responsable de l'Union des jeunes filles françaises, maire de la seule commune à dominante communiste de la circonscription, les Clayes-sous-Bois, a dû se retirer au profit du candidat du Front autogestionnaire, M. Serge Depaquit, quarante-neuf ans, membre du bureau national du P.S.U.

M. Michel Rocard ne s'émoussera pas outre mesure de ces difficultés, même s'il déçoit ses adeptes. Dans les rangs des socialistes, il est difficile de mobiliser l'ensemble de l'électorat communiste, mais ils devraient profiter d'un fort courant écologiste.

RASSEMBLEMENT CONTRE L'IMPERIALISME FRANÇAIS organisé par le Collectif National d'Initiative de la Comopagne contre l'impérialisme français. MAARDI 21 FÉVRIER 20 H MUTUALITE Métro : MAUSERT MUTUALITE Stands, expositions, spectacles avec la troupe NEDJMA et MOUN'KIKA.

MATELAS SOMMIERS ENSEMBLES EPEDA multispire présente toutes ses literies chez CAPELOU DISTRIBUTEUR LIVRAISON TRÈS RAPIDE EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI 37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PARIS 12e Métro: Parmentier Tél. 357.46.35

Élections législatives majorité et... CLOTURE MARDI APRÈS-MIDI

Handwritten text at the bottom of the page.

سكزنا الاول

POLITIQUE

élections législatives

la majorité et la gauche au coude-à-coude

par JEAN-MARIE COLOMBANI

(Rambouillet), elle s'est affirmée avec netteté lors du scrutin municipal de mars 1977...

Versailles, Saint-Cyr, Bois-d'Aray, Fontenay-le-Fleury

Dans la 5^e circonscription, où l'électorat versillais, qui est réputé conservateur, prédomine...

Une des réalités qui s'imposent à M. Destremau, c'est le poids d'un conservatisme solidement enraciné dans le vieux Versailles...

Versailles-Sud, Vélizy, Viroflay

Dans la sixième circonscription, M. Robert Wagner (R.P.R.), député sortant, maire de Vélizy-Villacoublay, peut être gêné par la candidature d'une équipe radicale valoisienne...

Mantes-la-Jolie, Limay, Houdan

Le siège que M. Pierre Ribes (R.P.R.) occupe depuis 1968 est au nombre de ceux que la gauche peut emporter, si les reports de voix se font dans de bonnes conditions...

Rambouillet, Montfort-l'Amaury, Trappes

L'issue du scrutin dans la 8^e circonscription dépend en grande partie du vote des onze villes nouvelles, dont huit ont des municipalités de gauche...

io première, la troisième et la septième circonscription. La qualité particulière de l'union de la gauche dans un département qui pratiquait la discipline républicaine...

tes au Conseil d'Etat, quarante-six ans, membre du comité directeur du P.S., elle semble avoir manqué l'occasion de s'implanter...

Enfin, au rang des candidatures marginales figurent celles de M. Cuguen...

Yvelines

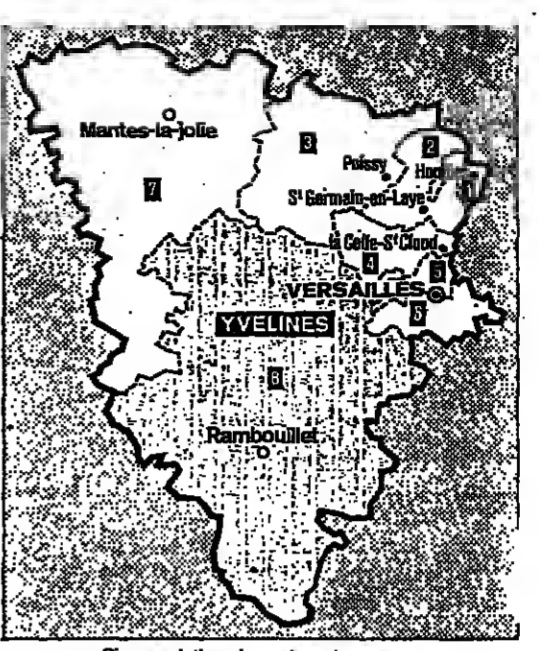
listes et radicaux de gauche du département ont été les seuls à établir une liste commune de candidats aux élections sénatoriales.

la majorité et la gauche au coude-à-coude

filer de ce combat féminin, mais sa division est ici un handicap. M. Jean-Pierre Gérard (R.P.R.), trente-sept ans, haut fonctionnaire...

la majorité et la gauche au coude-à-coude

Enfin, au rang des candidatures marginales figurent celles de M. Cuguen, maire de Jony-et-Jossas, qui se présente sous les couleurs du Collectif Ecologie 78...



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

dans L'Express cette semaine

Sommés-nous seuls dans l'Univers?

LA VIE est-elle apparue entre les étoiles? La découverte dans l'Antarctique de météores d'une espèce rare va probablement confirmer la présence de matière organique d'origine extra-terrestre.

qu'il le chômage des jeunes n'est pas seulement conjoncturel, et s'interroge sur l'inadaptation du système éducatif.



Steven Spielberg.

Les batailles de Paris

Christian Fauvet, Jacques Roure et Michèle Georges analysent cette semaine la situation électorale à Paris à travers trois questions:

Est-ce que le P.s va faire échec au P.c dans un de ses fiefs traditionnels? Est-ce que les Giscardiens vont prendre sur le Rpr leur revanche des municipales?

Combien de circonscriptions la gauche peut-elle gagner à Paris?

L'emploi des jeunes

Un dossier réuni par Françoise Chivot de L'Express. Que vont devenir les 550 000 stagiaires Barre et les 600 000 jeunes qui arriveront en juin sur le marché du travail.



Claude Estiver, P.s et Roger Chanaud, U.d.f. Les mêmes gestes dans le 18e.

LES ÉLUS DU DÉPARTEMENT DE 1958 A 1976

Table with 7 columns (58, 62, 67, 69, 73, 76) and 7 rows (Gauche, U.D.R., R.P.R., U.D.F., U.N.R., U.N.C., U.N.F.) showing election results.

(a) Mme Jacqueline Thonne-Patenôtre, élue avec l'étiquette F.G.D.S. Elle fut présentée en 1973 sous l'étiquette radicale, sans autre précision...

CLOTURE DES JEUX MARDI APRÈS-MIDI

otices à votre disposition chez les dépositaires. LOTO logo.

Advertisement for 'après-demain' magazine, monthly political documentation, offering a dossier on 'L'ÉDUCATION SANITAIRE'.

POLITIQUE

DANS LE PUY-DE-DÔME

Plusieurs appelés du contingent ont fait acte de candidature

Le Front national du Puy-de-Dôme a annoncé dans un communiqué qu'il soutiendrait la candidature de deux appelés du contingent dans le 1^{er} département français où la justice tolère l'illégal.

« Malgré les articles de loi parfaitement explicites, interdisant aux candidats populistes, pour le Front national, ces jeunes gens ne veulent pas laisser le terrain libre à l'extrême gauche. Ils veulent faire entendre la voix des appelés qui ne sont pas de la minorité trotskiste. »

L'annonce par le Front national (extrême droite) de la candidature de deux jeunes gens, appelés du contingent (un aspirant et un homme du rang), fait suite au jugement, le jeudi 16 février, du tribunal administratif de Clermont-Ferrand, suivant lequel un candidat aux législatives, appelé sous les drapeaux et accomplissant son service militaire, ou un candidat objet de conscience et accomplissant sa deuxième année de service civil, ne sont pas inéligibles (Le Monde du 16 février).

D'autre part, le mouvement In-

formation pour les droits du soldat (I.D.S.) a annoncé, dimanche 19 février, que les deux candidats appelés du contingent qu'il soutient, MM. Jacky Manon et Dominique Père, se sont inscrits à Clermont-Ferrand, dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme. Cette circonscription a été choisie parce qu'elle semble, selon l'I.D.S., être acquise à la majorité, après information auprès des partis de gauche, « de manière à ne courir aucun risque d'insécurité d'un siège de la gauche ».

Mais, ajoute l'I.D.S., « Momo et Père mèneront campagne à Paris et à Lyon, comme il était prévu, une fois déposé de l'obligation de réserve » (Le Monde du 19 et 20 février).

Enfin, un appelé du contingent M. Philippe Marandat, candidat de « Défense de l'armée », sera présenté par le Parti des forces nouvelles-Union de la droite, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône, pour « relancer le défilé des candidats antimilitaristes, pour qui la campagne électorale est un nouveau moyen de relancer l'agitation dans les unités ».

Le Recours demande une enquête sur les « agissements » de M. Lagaille

De notre envoyé spécial

Nîmes. — A l'issue de son conseil national qui a réuni, samedi 18 février, à Nîmes (Gard), une centaine de délégués départementaux, le mouvement du Recours (rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés d'outre-mer) a décidé d'inviter les rapatriés à se prononcer « en fonction des hommes et non des idéologies politiques ». Cette prise de position, sensiblement plus modérée que les déclarations récentes des responsables du mouvement ne le laissent attendre, devrait se traduire dans les faits par un certain nombre de « représentés » visant des candidats de la majorité jugés trop liés à l'égard des rapatriés. En revanche, certains autres, dont la compréhension a été constante, se verront « récompenser », qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition.

Soulevés avant tout de préserver « l'identité et l'unité des rapatriés », les dirigeants du Recours ont voulu se situer au-dessus de la « médiocratie » en instaurant leur esprit dans l'initiative délicate effectuée par l'intermédiaire de plusieurs députés de la majorité auprès du chef de l'Etat (Le Monde du 18 février).

Les débats ont été passionnés, évoquant explicitement le rôle

joué auprès du parti républicain par M. Pierre Lagaille, ancien député d'Alger, les dirigeants du Recours se sont élevés « avec une particulière vigueur contre les pressions, les menaces et les contraintes physiques ou morales dont sont l'objet certains de leurs dirigeants ». Ils ont demandé au gouvernement « de faire sur-le-champ procéder à une enquête approfondie concernant ces agissements qui seraient couverts et financés par le ministère des rapatriés », en précisant que, « loin de les intimider, ces méthodes ne pourraient que les rejeter dans la plus violente opposition systématique et déterminée ».

Le Recours fait état de menaces de mort et tentatives de corruption. — G. P.

Utilisation des listes d'adresses de rapatriés. — La fédération C.F.D.T. des finances et des affaires économiques dénonce « l'utilisation électorale du personnel de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer ». Selon ce syndicat, des listes d'adresses de rapatriés ont été fournies par l'Agence au ministère de l'Intérieur à la demande de celui-ci.

J.C. Lattès
PUBLIE

JEAN MANAN PINARQUE

JOUEZ AUX DEVINETTES POLITIQUES AVEC PINARQUE

- Qui est PINARQUE, élu Capitoul de Paris malgré les manœuvres du parfumeur PATCHOULI, du jeune LARICAUD et GROS Q ?
- Qu'a prédit JÉRÔME, le coquet ordinateur du R.P.R. (Rassemblement Pour le Redressement) ?
- Que veulent Lulu CLITOLLE et Toine ROUBINIAU, les conseillers de PINARQUE ?
- Si FLORENTIN et PECUS, les frères ennemis de la Gauche, gagnent les élections, quelle sera l'attitude du Président LOUBARD DE MIROBOL ?
- Ulysse BOUFFIGUE, premier ministre, est-il aussi creux qu'il est rond ?

PINARQUE de Jean Manan (du Canard Enchaîné)

"Vous savourez la satire." Le Point

"Féroce, le livre est aussi très drôle, et pimenté de quelques transparentes révélations à la manière du Canard." Les Echos

Les élections cantonales dans le Val-de-Marne

M. Fiterman accuse le P.S. d'avoir délibérément fait battre le candidat du P.C.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du parti communiste, assure dans l'Humanité du 20 février que « tout montre que le P.S. a délibérément fait battre Claude Roméo, le candidat communiste, et fait élire un représentant de la droite, le comte d'Ormesson, y compris en faisant voter pour lui ». M. Fiterman explique que si M. Roméo n'a pas été élu, c'est d'une part, parce qu'il n'a pas été possible d'obtenir un désistement clair et sans équivoque du candidat socialiste, d'autre part parce que « des responsables socialistes sont à l'origine d'une provocation destinée à détourner les électeurs du vote pour Claude Roméo, sous le faux prétexte de manipulations électorales » (Le Monde des 16 et 18 février).

M. Fiterman ajoute que malgré les dénégations auprès de la direction nationale du P.S. et de sa fédération départementale, « il n'a pas été possible d'obtenir ni un démenti catégorique des responsables socialistes concernés ni la présence du candidat socialiste au meeting organisé vendredi 17 février ». Il note que « l'examen des résultats de ce second tour fait ressortir que c'est dans la localité dont le maire est socialiste (Noisy-le-Grand) que le candidat du P.C. a obtenu le plus grand nombre de voix ».

Après avoir précisé que « les mêmes problèmes se sont posés et les mêmes observations peuvent être faites » dans le canton de Vincennes-Fontenay-Nord, où la candidature communiste y a emporté que de 7 voix, M. Fiterman précise que « déformer la réalité et renverser les rôles a de lier le désistement pour une telle élection avec le désistement pour les élections législatives ». Il souligne que dans « toutes » les élections partielles

ou le candidat communiste est devenu, « il se désiste systématiquement pour battre la droite, P.C. et P.S. », « au plan local et départemental », s'étant mis d'accord « sur des programmes communs de gestion au service de la population ».

M. Fiterman conclut : « Au moment même où le secrétaire général de notre parti renouvellerait le P.S. notre appel pressant, ferme et passionné, d'union pour le changement, non seulement François Mitterrand persiste dans son refus de répondre positivement à cet appel, mais il fait battre les candidats communistes et élire les candidats de droite. Une telle attitude est très grave, parce qu'elle est suicidaire ».

M. Estier ajoute : « M. Guy Poussy, secrétaire de la fédération communiste du Val-de-Marne, a aussitôt remercié M. Claude Estier de cette prise de position claire et sans ambiguïté. Le secrétaire national du P.S. constate qu'effectivement il a nommé M. Claude Roméo quelques dizaines de votes d'écart devant un candidat socialiste au premier tour. Il demande au parti communiste et l'information répétée par lui que la discipline républicaine est une vieille amie à ranger au musée de l'histoire est bien de nature à mobiliser la totalité des électeurs de gauche sur le nom de ses candidats ».

M. Estier dément les affirmations du P.C.

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., a démenti, lundi matin 20 février, que son parti « ait fait élire le candidat communiste ». Il indique que « cette affirmation est totalement contraire à la vérité ».

Il précise : « Les candidats socialistes du premier tour se sont désistés officiellement dans les deux cantons dès le lundi 13 février en faveur des candidats communistes arrivés avant eux. Des déclarations publiques et des affiches ont été faites en ce sens : des dirigeants de la Fédération socialiste du Val-de-Marne ont participé à des meetings communs en faveur des candidats communistes ». A la demande de Charles Fiterman lui-même et pour faire pièce à une assertion mensongère du candidat de la droite, Claude Estier, au nom du secrétariat national du P.S., a transmis, jeudi 16 février dans l'après-midi, au secrétaire

Carton de Vincennes-Fontenay Nord (deuxième tour)

Mme GARAND (P.C.) L'EMPORTE DE SEPT VOIX

Inscr. 15 277 ; vot. 7 308 ; suffr. expr. 7 230. Mme Nicole Garand, P.C., 3 623 voix. Mme M. Marc Favas, maj., 3 618.

[Cetle élection faisait suite à l'annulation des résultats du scrutin du 14 mars 1976 à l'occasion d'un appel de la commune de Vincennes-Fontenay-Nord, dirigée par M. Henri Bonnemain, C.N.L.P. par 5 518 voix contre 4 747. Le tribunal administratif de Paris, confirmé par le Conseil d'Etat, avait fondé sa décision sur le fait que la municipalité de Vincennes-Fontenay-Nord, dirigée par M. Louis Bayenre, P.C., avait adressé avant chacun des deux tours de scrutin aux électeurs de la commune des lettres portant l'adresse et l'adresse de Mme Garand, et que ces lettres avaient été apposées dans la commune, en particulier sur des panneaux réservés à l'affichage administratif.]

Carton de Chevannes-sur-Marne (deuxième tour)

M. LEFÈVRE D'ORMESSON (C.N.L.P.) PREND LE SIÈGE AU P.C.

Inscr. 17 230 ; vot. 11 438 ; suffr. expr. 11 070. MM. Olivier Lefèvre d'Ormesson, maire d'Ormesson-sur-Marne, ancien député, C.N.L.P., 6 151 voix. Elu ; Claude Roméo, P.C., 4 918.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis l'invalidation de l'élection de M. Claude Roméo, P.C., acquise au deuxième tour des élections cantonales de mars 1976 avec 5 281 voix contre 5 774 à M. Olivier Lefèvre d'Ormesson, C.N.L.P. Le tribunal administratif, sur la requête de M. Lefèvre d'Ormesson, avait pris cette décision en raison d'une erreur administrative dans l'établissement des listes électorales par la préfecture du Val-de-Marne.]

Alors qu'un premier tour le total des voix de gauche (5 445) représentait 52,19 % des suffrages exprimés, M. Roméo n'obtint que 4 819 voix, soit 46,43 % des suffrages exprimés.]

Alors qu'un premier tour le total des voix de gauche (5 445) représentait 52,19 % des suffrages exprimés, M. Roméo n'obtint que 4 819 voix, soit 46,43 % des suffrages exprimés.]

Les relations entre de Gaulle et Pompidou selon l'ancien aide de camp du général

Ancien aide de camp du général de Gaulle, de 1966 à 1969, le colonel Jean d'Eschiennes vient de publier un livre de souvenirs : De Gaulle, de l'ion et de l'état de l'Union. Ce livre est une relation entre l'ancien chef de l'Etat et Georges Pompidou après que celui-ci — qui n'était plus premier ministre, — eut annoncé, à Rome, le 17 janvier 1969, son intention d'être candidat, le lendemain, dans la présidence de la République. Le général a alors dit à son aide de camp : « Il connaît bien les journalistes et leurs réactions, et il est trop obligé pour s'être laissé surprendre. Il savait bien ce qu'il disait et tout ce que cela allait déclencher. Il a parlé très intentionnellement en parlant connaissance de cause ».

Après la candidature de Georges Pompidou à l'Élysée, qu'il approuvait de Gaulle a encore indiqué : « Il n'y avait pas le choix. Georges Pompidou était le seul candidat possible. (...) Cette

candidature, même si elle était largement prévisible, il l'a fait connaître beaucoup trop tôt. Cela a fait perdre des voix au « oui » lors du référendum. Cela lui en a fait perdre à lui lors de son élection, et cela ne manquera pas de le gêner dans sa tâche de chef de l'Etat. Cette faute-là le suivra longtemps. Mais il l'a commise consciemment en porte d'entrée responsable ».

De Gaulle a ajouté : « Il est bien certain que je l'ai toujours considéré comme un homme qui n'aurait eu qu'un mot à dire pour que Georges Pompidou ne soit pas élu président de la République, et ce de soi que cela est dit et dit pour s'être fait à l'aise. Je ne l'ai donc pas voulu ».

Plus tard, le général de Gaulle a confié au colonel : « Le général de Gaulle et Georges Pompidou ne se rencontreront ni à Colombey ni ailleurs. S'il me revoyait un jour, cela sera sur mon lit de mort peut-être ».

Alors qu'un premier tour le total des voix de gauche (5 445) représentait 52,19 % des suffrages exprimés, M. Roméo n'obtint que 4 819 voix, soit 46,43 % des suffrages exprimés.]

ANCIEN CHEF DE CABINET DE CLÉMENTAUX Georges Wormser est mort

Nous apprenons le décès, survenu à Paris dans sa quatre-vingt-onzième année, de Georges Wormser, qui fut notamment, de 1917 à 1920, le chef de cabinet de Georges Clemenceau.

Fen de vies ont été aussi remplies que celle de Georges Wormser. Cet homme d'intelligence et de courage ne fut pas simplement un fidèle de Clemenceau, mais un homme d'action, à la pointe des combats les plus divers pour défendre sa conception de la France et de l'Europe.

Né à Paris le 14 janvier 1888, sorti de l'école normale supérieure, agrégé de lettres, il est, en 1916, capitaine dans l'infanterie, cinq fois blessé, lorsque Paul Painlevé, ministre de la guerre, le prend à son état-major particulier. En novembre 1917, Clemenceau, président du conseil, en fait son secrétaire politique, puis, avec Georges Mandat, un des chefs adjoints de son cabinet. En 1919, pendant les négociations du traité de Versailles, il est le chef de cabinet du Tigre. L'année suivante, lorsque Clemenceau quitte la vie politique, Georges Wormser entre à la Banque Lazard Frères. Il reste l'un des collaborateurs du soldat de Maulveron-en-Pareds. Il publie ses ouvrages posthumes et deviendra son exécuteur testamentaire.

En 1935, Georges Mandat fait de son ancien collègue son directeur de cabinet aux P.T.T. pour l'aider dans la œuvre réformatrice qu'il a entreprise. Revient ensuite à la banque, Georges Wormser fonde sa propre maison, la Banque d'Escompte, destinée aux opérations de marché monétaire.

ERRATUM. — Dans l'article consacré au décès de Louis Sellier (Le Monde daté 19-20 février) le « p » du nom de comité exécutif de l'Internationale communiste de février 1922 n'est pas le cinquième, comme indiqué par erreur, mais le premier plénum élargi.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

HAUTE-CORSE : Biguglia (1^{er} tour).
Inscr. 1 048 ; vot. 912 ; suffr. expr. 912. Liste conduite par M. Schell-Gandolfi (maj. prés.), 491 voix ; liste de M. Joseph Albertini (div. g.), 423 voix de moyenne, aucun élu.

[Cetle élection a été provoquée par l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1977, dont les résultats avaient été les suivants : Inscr., 1 042 ; vot., 917 ; suffr. expr., 908 ; liste de M. Schell-Gandolfi, 474 voix ; liste de M. Joseph Albertini (div. g.), 423 voix, aucun élu.]

HAUTE-CORSE : Cagnago (1^{er} tour).
Inscr. 389 ; vot. 359 ; suffr. expr. 358. Liste de l'union de la gauche conduite par M. Jean-Baptiste Biaggi, maire sortant, 211 voix de moyenne, 11 élus. Liste conduite par M. Francioni (mod.), 140 voix de moyenne, aucun élu.

[Cetle élection a été provoquée par l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1977, dont les résultats avaient été les suivants : Inscr., 388 ; vot., 350 ; suffr. expr., 348 ; M. Biaggi, 108 voix de moyenne, 11 élus ; M. Pierre Cristofari (div. g.), 149 voix, aucun élu.]

● A San-Gavino-di-Fiumorbo (Haute-Corse), à la suite de l'invalidation du scrutin de mars 1977 décidée par le Conseil d'Etat, le premier tour d'une

élection municipale partielle a eu lieu dimanche 19 février. Sur les seize sièges à pourvoir, onze ont été emportés par la seule liste en présence, celle du maire sortant, M. Henri Poli (M.R.G.), avec 238 voix en moyenne sur 238 exprimés, 238 votants et 414 inscrits.

● A Morosaglia (Haute-Corse), une élection municipale partielle, provoquée par l'annulation par le Conseil d'Etat du scrutin de mars 1977, a été perturbée par des bagarres entre les partisans des deux listes en présence, celles de MM. Francesco Franceschi (m. g.) et de Paul Ferrandi (maj. prés.). Les deux listes ont été déclarées dans des conditions mal déterminées. En mars dernier, le listier d'union de la gauche l'avait emporté.

MEURTHE-ET-MOSELLE : Colombey-les-Belles (2^e tour).
Inscr. 545 ; vot. 483 ; suffr. expr. 480. M. Jean Biston (P.S.), 217 voix. Elu. M. Claude Aubertin (P.S.), 215 voix.

Résultats du premier tour : M. Jean Biston (P.S.), 194 voix ; M. Claude Aubertin (P.S.), 186 voix ; M. Jean Hardy (ss. élig.), 61 voix.

[Il s'agissait de pourvoir le remplacement du Claire Leclerc, vice-présidente de la fédération du parti républicain, qui avait été partie maîtresse de la localité en mars dernier et qui a trouvé la mort dans un accident de la route le 18 janvier.]

Comment les...

LE DIALOGUE

Com...

Nous n'avons ALFA

alfa dupli

سكزا من الاجل

ADMINISTRATION

Comment les politiques voient les fonctionnaires

Sous la présidence de M. Bernard Chevot, vice-président du Conseil d'Etat, l'Institut français des sciences administratives et l'université de Paris-Sud viennent d'organiser un colloque sur le thème : « L'administration vue par les politiques ». Un autre intitulé aurait été sans doute mieux adapté, tel que : « Les politiques vues par l'administration ». Ce colloque réunissait en effet presque uniquement des hauts fonctionnaires, des chercheurs et des universitaires dont quelques-uns s'exprimaient. Il est vrai, au nom de partis politiques.

Les participants avaient surtout étudié les textes officiels des lois, décrets, circulaires, résolutions, propositions de loi — consacrés à l'administration. A travers les rapports, souvent très documentés, qui ont été présentés, plusieurs lignes de force se sont dégagées au cours de ce colloque. On constate tout d'abord que les partis politiques ne s'intéressent guère aux structures des administrations centrales alors qu'ils dénoncent le mal administratif et la bureaucratie. Mme Dreyfus, maître assistant à l'université de Paris I, a ainsi noté que le courant libéral illustré par les écrits de M.M. Poincaré et Maland demande que l'Etat ne conserve que ses fonctions « régaliennes » et se

décharge des autres, alors que le P.S.U. propose une subordination des services de l'Etat. Les autres partis proposent des aménagements divers, mais tous critiquent le ministère des finances et veulent son démantèlement. Ainsi, comme l'a dit M. Georges Dupuy, professeur à l'université de Paris I, « les structures gouvernementales sont abandonnées à l'irrationnel ».

En revanche, les partis politiques s'intéressent davantage à la décentralisation et aux relations entre l'administration et les administrés. Les reproches adressés à l'Ecole nationale d'administration sont assez unanimes mais il semble qu'à travers elle ce soit surtout le phénomène du pouvoir administratif qui est visé. N'en allant-il pas ainsi avant la guerre à l'égard de l'Ecole normale supérieure que, Paul Nizan qualifiait d'usine à étite où se forment les chiens de garde de la bourgeoisie, et à la fin du dix-neuvième siècle à l'égard de l'Ecole polytechnique ?

Les syndicats ont été reconnus comme les meilleurs défenseurs de l'administration et surtout des fonctionnaires, mais l'échec des commissions techniques des commissions administratives paritaires a été dénoncé. Ces organismes, qui devaient avoir un rôle comparable celui des comités d'entreprise dans l'industrie, ont, en effet, perdu leur efficacité dans un formalisme excessif.

M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement, a souligné la contradiction qui existe

entre les critiques contre la complexité de l'administration et les sèches suppléments demandées à l'Etat. Ainsi, l'établissement d'un statut des handicapés a entraîné la publication de quarante textes ; de même, la lutte contre les nuisances, la défense de l'éologie, ont provoqué une sorte de « pollution administrative » supplémentaire.

Le problème de l'alternance

M. Georges Dupuy a décrit ainsi l'attitude singulière des partis face à l'administration : du côté de la majorité, il est surprenant que des ministres dans leurs déclarations publiques s'en prennent à leurs fonctionnaires en les traitant d'« incapables » ; du côté de l'opposition, les élus-majors s'inquiètent de savoir s'ils disposeront d'une administration capable et ils laissent planer une atmosphère d'« épuration ».

M. Guy Brabant, maître des requêtes au Conseil d'Etat et secrétaire général de l'Institut français des sciences administratives, a, lui aussi, ramené le débat dans l'actualité en évoquant le problème de l'alternance posé par les prochaines élections. Il a rappelé que la majorité des fonctionnaires actuels n'ont jamais connu de changement de régime politique.

Après avoir repoussé les solutions à la bolchevique, à l'américaine, avec le *spoils system*, et

à l'anglaise, où le changement de majorité politique n'entraîne aucune modification dans l'administration, M. Brabant s'est demandé si les fonctionnaires en place, quelle que soit leur bonne volonté, auront assez d'imagination, de ressources intellectuelles et de réflexes pour proposer et mettre en œuvre une politique entièrement nouvelle. Sans apporter une réponse précise, l'orateur a laissé entendre que l'alternance ne pourrait pas ne pas entraîner quelques modifications dans l'administration, au moins au niveau des décisions les plus importantes. Il redoutait bien la « climat qui existe en cette période pré-électorale dans la haute administration ».

ANDRÉ PASSERON.

ASTROPOLITIQUE

les grands réincarnés

VERLAN

Tout français doit lire astropolitique, le quid satirique

Le gotha des vieux venus et des parvenus politiques

Illustrés de 82 caricatures

18 F

Editions RIJOIS Marseille

dans L'Express cette semaine

Que vont faire les communistes ?

Ils détiennent les clefs de la victoire

CETTE semaine dans L'Express, les résultats de notre dernier sondage avant le début de la campagne électorale :

Si nous croyons aux sondages (et Raymond Aron s'interroge sur la différence entre sondage et prédiction) une seule question reste posée :

Les communistes détiennent les clefs de la victoire ou de la défaite de la gauche. Choisiront-ils la participation difficile à un gouvernement de gauche ou bien vont-ils se réfugier dans leur forteresse communiste ? Qui va faire ce choix ?

Olivier Todd, Robert Schneider et André Paulard ont posé la question à Paul Laurent.

Albert du Roy analyse cette situation inattendue.

Jean-François Revel s'interroge sur les rapports ambigus entre P.C. et C.G.

Mémoires d'outre Maison Blanche

Haldeman était le bras droit de Richard Nixon. Celui qui savait presque tout.

L'Express s'est assuré l'exclusivité pour la France de ce document attendu et disputé.

On y retrouvera la figure d'un homme qui, selon Haldeman, mérite la même place que Benjamin Franklin dans la galerie des grands ministres américains : Henry Kissinger.

La Défense va-t-elle manquer de bureaux ?

Les 35 000 employés de la Défense vont devoir s'habituer à vivre dans un chantier inachevé. Personne ne veut entreprendre les 8 tours qui restent à construire. Marie-Laure de Léotard a dressé la carte du prix du mètre carré de bureaux.



Paul Laurent, Secrétaire du comité central du P.C., et L'Express.

Albert du Roy, de L'Express : que fera le Parti communiste ?

LE DIALOGUE AVEC LES USAGERS

Comment s'informer ?

Environ deux cents hauts fonctionnaires, élus locaux, représentants des différents syndicats patronaux et de salariés (sauf la C.F.D.T.) et d'associations d'usagers, ont participé, au secrétariat d'Etat aux P.T.T., à une rencontre sur l'information du citoyen organisée par la commission de coordination de la documentation administrative, que préside M. Francis de Basque, conseiller d'Etat.

L'administration s'efforce de sortir de son ghetto traditionnel (qui lui donne une certaine mauvaise conscience). Des centres de renseignements téléphoniques (1) ont été ouverts, des guides ont été diffusés (2), mais bien peu les connaissent. Il semble que les fonctionnaires eux-mêmes tatonnent quelque peu. La documentation ne manque pas, mais elle n'est ni exploitée, ni diffusée ; il faut analyser les types d'informations et les circuits de communication pour que cette richesse soit utilisée. On est loin du projet initial, qui consistait à mettre les Français en fiches. Il s'agit ici de la démarche inverse : faire profiter le citoyen d'informations indispensables.

Une des tâches du colloque a été de recenser les événements de la vie où chacun doit être informé : au moment de la naissance et de la mort, de la mise à la retraite ou de l'entrée dans la vie active, quand on doit se payer, payer ses impôts, quand on est malade.

Chaque cas correspond à des types d'informations différents et des contacts avec plusieurs services de l'administration.

Les critiques n'ont pas manqué : complexité de la réglementation, rigidité des structures, vocabulaire incompréhensible pour les initiés, manque de normalisation et de formation des fonctionnaires au rôle d'informateurs, absence de services intermédiaires pouvant orienter les demandeurs vers des centres susceptibles de renseigner. Les abus du secret administratif (surtout dans certains domaines comme la consommation) ont été dénoncés avec force.

Comment et à quel niveau doit-on traiter et diffuser l'information ? Les résultats d'un sondage « IFOP » sur l'endroit où il est plus commode de se renseigner et les suivants : mairies 86 %, bureaux de poste 12 % et seulement 4 % pour les préfectures, bureaux de tabac, commissariats de police. La mairie joue donc le rôle

essentiel, évident pour les élus locaux malheureusement peu armés pour le remplir. La plupart, en fait, sont surchargés de tâches diverses et souvent exécutées mal informés. Il n'est d'ailleurs pas certain que la documentation doit être traitée au niveau de la mairie, qui devrait plutôt jouer un rôle de relais, établir le dialogue avec l'administré, analyser ses demandes et l'orienter sur le centre le plus apte à les satisfaire en se basant sur des tableaux de correspondants (3).

Des minibus

On a également envisagé l'emploi de minibus spécialisés, volant dans les marchés ou des fonctionnaires se déplaçant dans les mairies. Tout dépend du type d'information à diffuser : réglementation nationale ou information locale. Il en va de même pour les associations d'usagers et les partenaires sociaux qui sont également des relais de l'information mais ne peuvent jouer ce rôle que s'ils sont destinataires des documents (les guides par exemple) diffusés par l'administration.

Dans tous les cas, il est indispensable d'avoir affaire à des informateurs formés à ce rôle, à qui l'on puisse faire confiance et qui sachent prendre leurs responsabilités.

M. Grémieux Brilhae, directeur de la Documentation française, a conclu le colloque en proposant plusieurs mesures.

La première est de normaliser les instruments documentaires : concevoir un ensemble cohérent de « Guides des droits et démarches » dans l'esprit de ceux déjà édités par la Documentation française (4), rendre accessibles certaines circulaires interprétatives internes à l'administration, encourager l'élaboration de la documentation existant dans les mairies et préfectures.

En ce qui concerne les circuits de communication, il a été proposé de développer ou de transformer les structures actuelles et de créer des relais humains aptes à informer.

Des études doivent être lancées sur le rôle que peuvent jouer les préfectures et mairies, la Mutualité agricole (dans les campagnes), les associations d'usagers et centres spécialisés (Institut national de la consommation, Information Jeunesse, Centre d'information féminin...) ainsi que les médias.

Il serait possible d'envisager au niveau du département un « organisme d'information sur l'information » branchant directement le

demandeur sur un répondeur qualifié.

En effet, même si la documentation existe, elle ne répond pas aux besoins des usagers isolés qui ont besoin d'un interlocuteur apte à interpréter le document et à répondre à une question d'intermédiaire humain, pose des problèmes de moyens et de décentralisation de l'information dans ce qui implique un changement de mentalité à tous niveaux.

De plus, le dialogue devrait être à double sens : permettre de traiter les cas individuels mais également faire remonter l'information vers les centres de décision. L'analyse des demandes formulées pourrait améliorer les instruments conçus pour y répondre.

C'est une certaine conception de l'administration qui est remise en cause.

D. DEGEZ.

(1) Centre interministériel de renseignements et de documentation de l'administration française, 117 F. La Documentation française, 32 F.

(2) Dans le canton d'Allaire (Morbihan) a été conçue une petite brochure montrant les endroits où il est possible de se renseigner localement sur impôts et taxes, douanes, vignettes auto, boléennes, etc.

(3) Les guides pratiques de vos droits et démarches, 1977. La Documentation française, 20 F.

Ecole d'Orgue Hamm - Farfisa
3 méthodes : 120 à 180 F par mois.
55 F droit d'inscription
hamm
255 179 rue de Paris
75003 PARIS - Tél. 544 33-66

RIDEAUX
VOILAGES
Marcel SELGER
Maître Artisan Tapissier
1, Impasse Druinot
Paris-12 628.35.30

Nous n'avons qu'une passion
ALFA ROMEO
Alfa duplex
566.09.09

Du lundi matin au samedi soir
nous ne faisons que vendre
ALFA ROMEO
Alfa duplex
566.09.09

Nous n'entendons que de
ALFA ROMEO
Alfa duplex
566.09.09

SOCIÉTÉ

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

De la réflexion à l'action

Après six mois d'enquête, le rapport de la mission d'étude sur le trafic de drogue remis au président de la République le 19 janvier 1978 (1). Moins d'un mois plus tard, avant même sa publication dans les prochains jours par la Documentation française, le premier ministre décide la mise en application de ses principales propositions. Il est ainsi répondu à tous ceux qui e *priori* doutaient de la volonté du gouvernement de tout mettre en œuvre pour enrayer la toxicomanie.

Comme pour toute étude sur un sujet qui passionne l'opinion, les réactions premières sont toujours diverses, parfois contradictoires. Certains ont estimé nos propositions d'action trop modestes; disons-le clairement: il n'existe pas de solution miracle au problème de la drogue. Les mesures proposées constituent un ensemble raisonnable et cohérent, sans doute le seul possible dans l'état actuel des connaissances.

D'autres considèrent que toute politique en ce domaine est l'œuvre d'une évolution qu'ils redoutent. Cette divergence est rassurante. Notre objectif était d'abord de saisir dans son ensemble la réalité du problème tel qu'il se présente aujourd'hui. Faire mieux connaître et, par là, mieux comprendre constitue déjà un progrès, un pas vers une solution. Ce rapport n'est qu'une étape. Un nouveau bilan devra être fait au terme de l'action continue et adaptée que nous allons mener.

par
MONIQUE PELLETIER (*)

et 1974, il y avait en permanence à la prison des Baumettes une centaine de toxicomanes. Lorsque je suis revenue l'été dernier, ils étaient cinq...

Certes, il faut savoir aussi que, en l'absence de drogue illicite, on peut avoir recours à d'autres expédients: médicaments, produits divers. La polytoxicomanie se développe; de même, comment ne pas mentionner la recrudescence de l'alcoolisme chez les jeunes?

Des conduites individuelles

C'est bien là le signe qu'il n'y a pas de drogue innocente. La solitude et le désarroi, la tentative d'évasion et d'oubli de la réalité, témoignent à des degrés divers de difficultés d'adaptation ou d'une perturbation plus profonde. Il est donc important de s'attacher aux comportements et à leur signification pour être en mesure, dans chaque cas, de trouver avec discernement la solution la meilleure. Il n'existe pas un problème de la toxicomanie qui serait le signe de la dépravation de la société, mais bien plutôt un ensemble de conduites individuelles ayant chacune sa raison d'être.

Seul un dispositif d'ensemble se révèle efficace: une répression sans changement de mentalité, un traitement sans accueil, restreint sans effet.

C'est le rôle du groupe de travail mis en place aujourd'hui de permettre par sa structure simple, par la coordination qu'il réalise entre les administrations, que soit développée cette action globale. Apporter aux expériences en cours un élan nouveau, en encourageant d'autres sans prétendre apporter des solutions uniformes, améliorer la connaissance, assurer la véritable prévention, telles sont quelques-unes des orientations

qui se traduiront, à bref délai, par des mesures concrètes.

Inquietes, les familles confrontées à ce problème nous pressent d'agir. Les mêmes questions reviennent sans cesse: que faire? comment intervenir? à qui s'adresser? Quelques associations répondent déjà à ce besoin d'information et de conseils; mais elles sont peu connues et leurs moyens sont insuffisants. Il conviendra donc d'améliorer des lieux d'accueil où jeunes et parents trouveront information et soutien.

L'affaire de tous

En même temps, il faut souhaiter que le comportement social se transforme progressivement, car la drogue ne doit pas être tenue pour un phénomène à part, ni rester l'affaire de quelques spécialistes. Elle est un problème social et l'affaire de tous. L'action de l'Etat doit être accompagnée par celle des citoyens.

Raflet d'un désarroi, d'une détresse affective, la toxicomanie nous invite à réfléchir. De quel manque-t-elle donc ces jeunes auxquelles toutes les libertés ont été offertes d'emblée? Les plus fragiles d'entre eux manquent de l'essentiel, c'est-à-dire de repères et de valeurs à partir desquels il est possible de se construire et de se garder. Ceux pour qui la drogue est un recours signifient plus ou moins clairement qu'ils cherchent à travers elle leur identité dans un monde soudain « flou », où rien n'est plus défendu mais où rien ne paraît plus assez certain pour valoir le peine d'être défendu. La toxicomanie témoigne tout autant de la peur de l'avenir que de l'absence d'une communication véritable.

Est-il utopique d'espérer qu'une société trop peu confiante, trop repliée sur elle-même, devienne — au terme d'un effort partagé — plus chasteuse? L'alternative est à notre portée. Il faut croire et dire qu'il n'existe pas de feinte de la drogue.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Justice.

Ne pas punir c'est permettre

A ceux qui nous ont reproché de n'être pas allés assez loin sur le voie de la libéralisation, l'opposant la réponse qui nous a été, hélas! amplement fournie par les drogues eux-mêmes. Ils nous ont confirmé le caractère illusoire de la liberté qu'ils espèrent conquérir par le drogue. Ils ont parlé de souffrance plus que de plaisir, toujours de dépendance et jamaïs de liberté.

C'est-à-dire l'irréversibilité de ceux qui, notamment au parti socialiste, appellent à la déjénalisation de l'usage de la drogue, ou non de la liberté de chacun de régler — ou déregler — ses plaisirs, et de disposer de vie.

Une telle attitude n'est pas responsable. Nul ne peut, aujourd'hui, affirmer que l'usage du haschisch, considéré par certains comme une « drogue douce », est sans risque. Sait-on, notamment, que l'huile de cannabis, l'une des nombreuses variétés de haschisch, peut entraîner des accidents graves? Une telle proposition n'est pas non plus responsable, car le propre de la jeunesse est de transgresser les interdits. En alléguant toujours plus le limite à franchir, on conduit nombre de jeunes à aller encore plus loin dans leur besoin de provoquer et de s'affirmer en s'opposant.

Ne pas punir, c'est permettre. L'expérience des quelques pays qui ont déjénalisé l'usage de certaines drogues montre que la consommation de celles-ci s'est banalisée.

El puis, permettre l'usage, c'est, par une pente naturelle, en arriver à tolérer l'existence d'un marché quasi officiel de la drogue, donc de son trafic. Or, là où la dépression du trafic a été menée avec succès, le nombre de toxicomanes s'est réduit de manière spectaculaire. A Marseille, par exemple, entre 1972

et 1974, il y avait en permanence à la prison des Baumettes une centaine de toxicomanes. Lorsque je suis revenue l'été dernier, ils étaient cinq...

Certes, il faut savoir aussi que, en l'absence de drogue illicite, on peut avoir recours à d'autres expédients: médicaments, produits divers. La polytoxicomanie se développe; de même, comment ne pas mentionner la recrudescence de l'alcoolisme chez les jeunes?

En même temps, il faut souhaiter que le comportement social se transforme progressivement, car la drogue ne doit pas être tenue pour un phénomène à part, ni rester l'affaire de quelques spécialistes. Elle est un problème social et l'affaire de tous. L'action de l'Etat doit être accompagnée par celle des citoyens.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Halles
75121 PARIS CEDEX 05
C.C.P. 2807-23

ABONNEMENTS
6 mois 5 mois 3 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
205 F 300 F 395 F 490 F

ÉTRANGER
(par mandat postal)

I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
145 F 205 F 300 F 400 F

II. - TUNISIE
150 F 200 F 300 F 400 F

Par voie aérienne
Taux sur demande

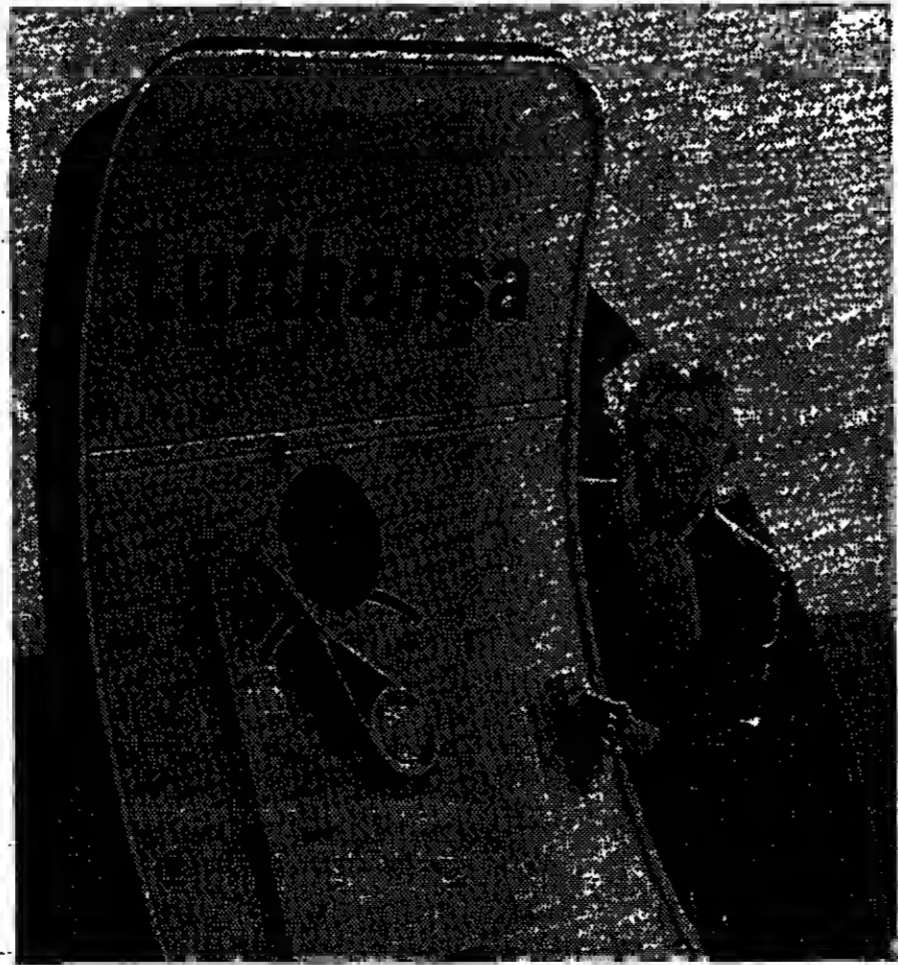
Les abonnés qui paient par
chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse
dites ou préviens (deux
semaines au plus); nos abonnés
sont invités à renouveler leur
demande une semaine au moins
avant leur départ.

Joindre la dernière bande
d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de
s'adresser tous les sous-progrès en
capital de l'impression.

Bienvenue à Brême, Cologne, Bonn, Dusseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich, Nuremberg, Sarrebruck et Stuttgart.



Pour les horaires, consultez notre Petit Livre Jaune.

Chaque jour, 12 vols directs ou 34 correspondances via Francfort, vous relient à toutes ces villes d'Allemagne. Départ d'Orly Ouest. Limite d'enregistrement: 15 minutes seulement.



Le trafic de stupéfiants dans le monde a sensiblement augmenté en 1976

SELON LA COMMISSION DE L'ONU

Genève. — La commission des stupéfiants de l'ONU, réunie en session spéciale au Palais des Nations, du 13 au 24 février, procède à des examens de rapports plus alarmants les uns que les autres. Ainsi les experts de l'ONU n'ont pas manqué de souligner un « accroissement continu et rapide » du trafic clandestin et de l'abus de l'héroïne. Les saisies de ce stupéfiant opérées dans le monde en 1976 atteignent le chiffre record de 2 870 kilos, soit un volume de 50 % supérieur à celui de 1975.

Selon le délégué des États-Unis, M. Peter Hensinger, la police de son pays en a saisi 403 kilos. Le prix de cette drogue a augmenté de 24 % aux États-Unis, ce qui empêche pas la toxicomanie d'être au quatrième rang des causes de décès chez les Américains âgés de dix-huit à vingt-quatre ans. Dans les pays d'Europe occidentale, où s'installent solidement les gros trafiquants et où les petits se multiplient, l'héroïne a elle seule à été six cents personnes en 1975.

Les marchés clandestins de nos régions sont toujours principalement alimentés par le Sud-Est asiatique. Cependant d'autres sources, l'Afghanistan, le Pakistan et, dans une certaine mesure le Liban, sont sérieusement susceptibles de fournir une partie du marché. En France, sur les 103 kilos d'héroïne saisis, la majeure partie était l'héroïne « numéro trois », provenant du Sud-Est asiatique, et elle avait pour principale destination en Europe la ville d'Amsterdam.

Nouveau danger: la cocaïne

La quantité de morphine-base interceptée dans le trafic illicite est passée de 399 kilos en 1975 à 695 kilos en 1976. Pas moins de 51 tonnes d'opium, soit 30 tonnes de plus que l'année précédente, ont pu être saisies en 1976. Quant

De notre correspondante

ou trafic clandestin du cannabis sous toutes ses formes, et s'est maintenu à un niveau élevé.

La cocaïne est toujours une excellente affaire: bien que la police des États-Unis en ait saisi 740 kilos, cette drogue a rapporté aux trafiquants américains 1 milliard de dollars en un an. Les experts ont rappelé que même si la cocaïne n'entraîne pas de dépendance physique, elle engendre souvent une dépendance psychologique grave, car elle est considérée comme l'une des drogues qui donnent « le plus fortement envie d'en reprendre ». Quelques 7 300 kilos en ont été saisis au cours des quatre dernières années. Cependant il continue à en circuler une quantité si grande que les experts redoutent que son prix ne baisse au point d'entraîner une croissance inquiétante de la consommation.

Les laboratoires clandestins de L.S.D. prospèrent également. A

elle seule et en une seule opération, la police britannique a mis l'an passé la main sur une quantité suffisante pour dix millions de doses. La police américaine a saisi pour sa part vingt millions de doses de stupéfiants de synthèse dont quatre millions cent mille doses d'hallucinogènes. C'est en Europe qu'a été opérée la plus importante des saisies de stupéfiants (amphétamines en particulier), et sur le continent américain la plus importante saisie de dépressifs (barbituriques et tranquillisants).

Les membres de la commission sont toujours préoccupés par le volume de la production illicite d'opium et par la facilité avec laquelle les trafiquants se procurent des opiacés. Une répression accrue et un effort international tendant à promouvoir des cultures de substitution viables d'opium sont considérés comme les seuls moyens de lutter contre la drogue.

ISABELLE VICHNIAC.

UNE BROCHURE DE LA FEN

Une autre échelle des valeurs pour combattre la toxicomanie

D'après les chiffres du rapport de Mme Monique Pelletier, la toxicomanie toucherait près de trente mille personnes en France, des jeunes essentiellement. La Fédération de l'éducation nationale ne pourrait donc manquer de traiter le sujet. En mai 1977 (Le Monde du 13 mai) la FEN organisait une table ronde sur le thème « La drogue, un symptôme? » et lançait une enquête nationale auprès de ses adhérents. Un numéro d'« Etudes et documents » des Cahiers de la FEN, intitulé « La drogue une réalité non une fatalité » (1), vient de paraître. Il regroupe l'ensemble des réflexions et des propositions formulées au cours de l'enquête dirigée par M. Michel Roy, responsable du secteur de la jeunesse et des sports.

D'emblée la brochure sacrifie au « genre »: deux témoignages de toxicomanes, des photographies de jeunes recruevillés sur fond de grand ensemble. Le premier chapitre « Pour une première réflexion sur les causes » tente de faire le point sur une toxicomanie qui — est-il reconnu quelques lignes plus bas — provient essentiellement d'un manque de repères et des profonds bouleversements de notre époque.

« Si on veut lutter contre la toxicomanie, il n'y a pas de doute, on doit adopter des mesures révolutionnaires, c'est-à-dire des mesures qui changeront la nature des choses sans forcément verser dans le spectaculaire. » Autant dire qu'il faut un autre monde. On bute ainsi contre un

préalable de taille: la transformation de notre société!

Les propositions concrètes, exposées dans la seconde partie, dont l'application nécessiterait néanmoins des moyens financiers accrus et une tout autre politique de l'éducation ont plus de force de conviction. La FEN propose la création d'une véritable structure d'animation de ce milieu de vie qu'est l'école, notamment l'organisation de clubs parmi lesquels un comité d'accueil et d'information sur les problèmes de la jeunesse. Ce comité jouerait un rôle prépondérant sur les problèmes de la toxicomanie. La FEN souhaiterait, d'autre part, « une meilleure formation des personnels de l'institution scolaire » et elle insiste sur le fait que « la toxicomanie ainsi que les différentes expressions du désarroi de la jeunesse doivent être prises en compte par chacun et ne pas être l'affaire unique des spécialistes ».

Enfin, les responsables de la Fédération pensent que l'information des élèves devrait commencer dès la fin de l'enseignement élémentaire. Évidemment, pour la FEN, ces mesures ne peuvent être réellement mises en place que dans une refonte de l'éducation. « Tant que l'échelle des valeurs restera l'argent, le profit et le pouvoir de consommer, il y a fort à parier que des jeunes se droguent ou se suicideront », écrit la FEN. C'est entamer trop le clou des lendemains qui chantent. Existe-t-il un seul paradis d'où on ne puisse trouver des raisons de s'enfuir?

le refuge formation
Institut de formation professionnelle continue

propose une
FORMATION MARKETING
dans votre Entreprise
par système multi média Bedaux SMM.

5 films 1 livre
1 manuel de T.P. 1 série de diapos.

Formation adaptée aux besoins réels des cadres de l'Entreprise sous la direction d'un animateur

LE REFUGE FORMATION - 30, rue de Chabrol, 75010 Paris
Téléphone 248.92.51

Je désire recevoir gratuitement une documentation concernant la Formation Marketing SMM.

Entreprise: _____
Adresse: _____
Nom du destinataire: _____

Après le drame de Sangha...

UN COURANT D'OPINION VEUT
LES SOUVERAINETÉS SONT DES
A.T.O. Quant...

DIRECTION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR FINANCIER ET ADM

CHEF DES VENTES

Produits grand public

INGÉNIEURS GESTIONNARI

CHEF DES SERVICES

Toulouse...
Comptables, économistes, ingénieurs, coordinateurs, analystes, etc.

8, rue Radier, 75011 Paris

Arrestation - ...

50

COMMISSION DE L'ONU
Défiant dans le monde
t augmenté en 1977

Après le drame de Sainghin-en-Weppes

« UN COURANT D'OPINION VEUT FAIRE CROIRE QUE LES SOUS-PROLÉTAIRES SONT DES PARENTS INDIGNES »
déclare A.T.D. Quart-Monde

A propos du drame de Sainghin-en-Weppes (Nord), où trois enfants étaient menacés de mort par la misère (le mardi 20-21 février), le mouvement A.T.D. Quart-Monde rappelle dans un communiqué que « la responsabilité en incombe au manque de logement, à l'absence d'argent, au chômage forcé de M. Pianque, à l'indifférence de l'entourage. A.T.D. Quart-Monde refuse que soient seuls reconnus coupables de l'amputation du pied du petit Patrick (deux ans), les parents de celui-ci, alors que les collectivités locales et départementales, que la paroisse et les autres organismes d'entraide ont été mués depuis plusieurs mois ».

« Les sous-prolétaires plongés dans l'extrême misère sont des parents cruels, indignes, et que leurs enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance sont des enfants abandonnés par des parents coupables ».

Le Mouvement Alternatif non-violent (MAN) vient de faire paraître un journal mensuel, Non-Violence politique. La publication, tirée à trois mille exemplaires, s'adresse à tous ceux qui, partant d'intuitions non-violentes, sont amenés à prendre des responsabilités sociales et politiques ».

Non-Violence politique, 20, rue Doidet, 45200 Montargis, téléphone :

Mgr Lefebvre dénonce la « persécution » dont sont victimes les traditionalistes

Mgr Marcel Lefebvre, fondateur de l'École traditionnelle d'Épône, continue de visiter ses fidèles à travers la France. Il était à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 18 février, pour confirmer une croquis à l'usage d'enfants, à la demande de leurs parents. Le lendemain, il s'est rendu à Thouars (Deux-Sèvres) pour bénir la chapelle du château des ducs de La Trémoille, ouverte de nouveau au culte après vingt-cinq ans, et où sera célébrée chaque dimanche la messe selon le rite de Pie V.

Dans son homélie, prononcée devant quelques centaines de personnes, Mgr Lefebvre a dénoncé la « persécution » déchaînée contre ceux qui veulent transmettre la vraie foi à leurs enfants. « Ils sont chassés, traités comme des ennemis de l'Église », a poursuivi le prélat intégriste. « Cependant, si - il faut, des évêques ont demandé à Rome que cesse cette persécution des traditionalistes ».

Quant aux prêtres, ils ne sont pas faits pour faire des stages dans les transports, l'agriculture ou les officines publiques. »

Le conseil national de l'Action catholique des mineurs indépendants (A.C.M.), qui vient de se réunir à Paris avec la participation de deux cent trente personnes, a évoqué la nécessité et les difficultés du pluralisme. Conscient de vivre dans une « Église ouverte », l'A.C.M. cherchera à dialoguer avec tous dans le respect et à découvrir dans le progrès technique de nouvelles dimensions.

Cent deux demandes d'annulation de mariage sur 233 ont été accordées par l'église catholique en France en 1976. Dans la région parisienne, le nombre de ces demandes est en diminution : 21 en 1976 contre 24 en 1970 et 32 en 1964.

MÉDECINE

POUR INSTAURER LE DIALOGUE
Cinquante manifestants occupent l'hôpital de Corbeil

De notre correspondant

Corbeil. — Ils étaient environ cinquante quand ils sont entrés, le vendredi 17 janvier, dans l'hôpital de Corbeil (Seine-et-Marne). L'heure déclinée, mais les mains grandes ouvertes, précédés par un tract vindicatif diffusé dans la ville, ils avaient un objectif : dialoguer. Les membres du Collectif santé, qui étaient à l'origine de cette manifestation, avaient appelé cela « Festival santé » et prévu des débats, des projections de films, de la musique, etc. Un de leurs animateurs, le docteur Jean Carpentier, résume : « L'idée c'est de faire entrer à l'hôpital les gens de l'extérieur autrement qu'en ambulance. D'y faire entrer les forces de vie ».

Le premier contact avec le personnel hospitalier dans la cafétéria fut très froid, le dialogue pratiquement impossible. Il ne fut pas fait appel à la police : Corbeil est une ville de gauche, et à l'hôpital existe une certaine tradition syndicale. Mais, rejetés, durant leurs deux jours de présence dans un coin du vieux bâtiment principal, les « occupants » furent en fait marginalisés. Rejeté qu'illustra bien la réaction du directeur de l'hôpital, M. Bernard Campens : « Je condamne la méthode, dit-il. C'est une occupation sans contact préalable et c'est inadmissible en soi. (...) Le dialogue, oui, mais ça se prépare. Sinon on arrive à un blocage entre le personnel et ceux qui viennent discuter. » — S. B.

Une autre échelle des...
pour combattre la...
FORMATION...
DANS TOUTE L'EUROPE



DIRECTION ET INFORMATIQUE

Nous sommes une entreprise de dimension nationale agissant sur plus de 100 agences en province. Nous recherchons le responsable du bureau central d'études élaborant de grands projets de gestion complexes, interdépendants, utilisant des outils informatiques et faisant appel simultanément à plusieurs techniques. Le candidat recherché, âgé de 40 ans minimum, de formation grande école ou équivalent, doit posséder : une expérience réussie de la direction et de l'accompagnement d'équipes importantes, ainsi que la conduite organisée et simultanée de grands projets; une solide pratique informatique permettant l'animation d'informaticiens de tous niveaux, en particulier pour la mesure des charges et des résultats. Le candidat en outre, devra être capable de s'intégrer rapidement en s'adaptant à ses diverses activités. Le poste peut convenir à un agent de la fonction publique. Il est à pourvoir à Paris. La rémunération sera fonction de l'expérience, des connaissances et des responsabilités assumées par le candidat retenu. Écrire à Paris.

Paris

Réf. B/5642M

DIRECTION COMMERCIALE

Bâtiment - Produits métallurgiques — Membre d'un important groupe industriel français, cette société, recherche pour Paris, un cadre capable d'accéder rapidement à la Direction Commerciale d'un département de première transformation de l'acier. En étroite collaboration avec l'unité de production, il participera activement au développement des ventes puis deviendra progressivement responsable de la réalisation des objectifs commerciaux en animant une équipe d'une trentaine de personnes. En outre, il devra faire évoluer et élargir de façon rentable la gamme des produits de la société en faisant preuve d'innovation et de sens du marché. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, justifiant d'une solide expérience de la vente de produits industriels et de l'animation d'une équipe commerciale. Ses qualités d'animateur et son sens pratique seront importants. Une bonne connaissance de l'anglais et des milieux du bâtiment serait appréciée. La rémunération annuelle, de l'ordre de 170.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Écrire à J. MOUNIER à Paris.

170.000 F

Réf. A/2573CM

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Filiale d'un important groupe industriel français, cette société spécialisée dans la fabrication et la vente d'outillage mécanique (80 millions de francs de chiffre d'affaires, 550 personnes), recherche pour son siège à Paris, un Directeur Financier et Administratif. Sous l'autorité du Président-Directeur Général et en liaison avec les services financiers du groupe, il superviserait une vingtaine de personnes et sera responsable de la gestion financière, comptable et administrative de la société. Il assurera les relations avec les organismes financiers et bancaires et sera chargé des problèmes administratifs et juridiques des filiales (droit des sociétés, prévisions des assemblées...). Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (E.C., Droit, Expertise Comptable... ou équivalente), justifiant d'une expérience approfondie de la gestion financière et comptable acquise à un poste similaire au sein d'une société industrielle. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 160.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Écrire à J. MOUNIER à Paris.

160.000 F

Réf. A/2649M

CHEF DES VENTES FRANCE

Produits grande consommation — Une importante société spécialisée dans la production et la commercialisation de biens de grande consommation (chiffre d'affaires : 80 millions de francs hors taxes), membre d'un puissant groupe international (50 filiales dans le monde), incontestablement leader sur son marché (80 % du marché national des produits), implantée en France depuis plusieurs dizaines d'années, crée le poste de Chef des Ventes France. Il sera basé au siège à Paris. Rattaché au Directeur Commercial, il participera à l'élaboration de la politique commerciale et sera responsable de la réalisation des objectifs de ventes. Il contrôlera et animera une équipe d'une vingtaine de personnes, dont dix Chefs de Vente régionaux. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation commerciale supérieure, au très bon autodidacte, justifiant d'une expérience réussie de la vente de biens de grande consommation auprès des différents circuits de distribution à l'échelle nationale ou régionale. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera liée à l'expérience. Une voiture de fonction est fournie. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris.

120.000 F

Réf. A/4392BM

INGÉNIEURS GESTION QUALITÉ

Une importante société française et filiale d'un groupe multinational de forte notoriété fabriquant des véhicules à usage spécifique recherche la gestionnaire des procédés et procédures de contrôle pour l'une de ses usines. Il fera partie du Département Contrôle Qualité et superviserait un groupe d'une trentaine de personnes. Il sera responsable des essais d'application et du niveau développement de nouveaux produits ou modification d'anciens produits. Il développera également les méthodes de contrôle qualité en particulier au moment du lancement de nouveaux produits. Il travaillera en liaison étroite avec les bureaux d'études en France et à l'étranger. Les moyens techniques mis à sa disposition sont importants. Le poste convient à un ingénieur diplômé qui ne sait pas seulement un pur technicien mais aussi un gestionnaire d'équipe capable de négocier à des niveaux élevés. Il devra avoir acquis de l'expérience en engineering dans des secteurs tels que l'automobile, les poids lourds, les matériels de travaux publics par exemple. Des connaissances en hydraulique seront appréciées. La pratique de l'anglais courant est indispensable. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 120.000 francs. Écrire à D. LANDEAU à Paris.

120.000 F

Réf. A/4392BM

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Toulouse — Un très important groupe américain recherche pour sa filiale française, spécialisée dans l'électronique appliquée aux télécommunications, le Chef de ses Services Comptables. Relevé du Directeur Financier et Administratif, sa mission sera de diriger, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble de ces services (comptabilité générale et analytique). Il assurera notamment la liaison avec la société mère pour l'ensemble des problèmes comptables, établira les comptes de résultat (bilans, comptes d'exploitation), étudiera les problèmes fiscaux de l'entreprise et travaillera en étroite collaboration avec l'informatique. Il aura également des responsabilités dans le domaine des déclarations sociales et de la paye du personnel. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, titulaire du D.E.C.S. ou pouvant justifier d'un niveau au moins équivalent. Il devra impérativement avoir assumé, pendant plusieurs années, des responsabilités dans les services comptables d'une société anglaise ou américaine. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable. Ce poste sera basé dans la proche banlieue Sud de Paris jusqu'en juillet 1978, date à laquelle tous les services de la société seront transférés à Toulouse. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 110.000 francs, sera fonction de l'expérience acquise. Écrire à J.-P. ROUGIER à Paris.

110.000 F

Réf. A/2651M

RESPONSABLE MARKETING-DÉVELOPPEMENT

Matières plastiques — DSM FRANCE, filiale en forte expansion du puissant groupe chimique hollandais DSM (chiffre d'affaires : 20 milliards de francs, 33.000 personnes), recherche, pour son siège situé à Paris, le Responsable Marketing-Développement de sa gamme de matières plastiques. Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison étroite avec ses homologues, responsables Marketing européens, il sera chargé d'élaborer et de proposer des plans de marketing liés à l'évolution du marché automobile français et aux projets à long terme des constructeurs de sous-traitants (recherche de nouveaux débouchés, études de projets, prévisions de ventes...). Il déterminera les lignes directrices d'applications nouvelles auprès des laboratoires du groupe et coordonnera les réalisations chez les utilisateurs (bureaux d'études, transformateurs...) en liaison avec les Chefs de Produits et techniciens d'application de la société. Sa responsabilité pourra éventuellement s'étendre à d'autres secteurs industriels. De fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. Ce poste conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 35 ans, ingénieur de formation et ayant une expérience confirmée de l'industrie automobile. La connaissance des matières plastiques et de leur transformation serait appréciée. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération sera liée à l'expérience et au potentiel du candidat. Écrire à P. POUJNET à Paris.

Automobile

Réf. A/2654M

RESPONSABLE CONTRÔLE CRÉDIT

Une société américaine internationalement connue en raison de la qualité de ses services, recherche un Responsable du Contrôle Crédit pour l'une de ses divisions françaises, située dans la proche banlieue Ouest de Paris. Rendant compte au Directeur du Service « clients », il sera responsable du contrôle des autorisations de crédit à octroyer ainsi que du recouvrement des créances. Pour ce, il aura à animer et dynamiser deux services regroupant 20 personnes chargées de la relance des clients, de la mise en recouvrement des créances et de l'enregistrement permanent des demandes d'autorisation de crédit. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure ou équivalente et pouvant justifier d'une expérience confirmée de l'analyse et de l'évaluation du crédit octroyé à des particuliers, acquise de préférence en milieu bancaire. Une bonne maîtrise de la gestion de comptes informatiques serait appréciée. Cette fonction requiert une grande aptitude à la supervision d'une équipe ainsi que des qualités de rapidité de jugement et un sens éprouvé des affaires. La pratique de l'anglais est impérative. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 110.000 francs, sera fonction du niveau de compétence atteint. Écrire à G. RAYNAUD à Paris.

110.000 F

Réf. A/2652M

CHEF DU PERSONNEL

Une société industrielle occupant une position de leader sur son marché (produits de consommation) recherche dans le cadre d'une succession dans le poste, un Chef du Personnel pour une importante unité de production située à une centaine de kilomètres à l'Est de Paris. Sous l'autorité du Directeur du Personnel, il participera à la définition de la politique en matière de relations sociales. Sous la responsabilité du Directeur d'établissement, il en assurera l'adaptation et l'application dans tous les domaines de la fonction. Ce poste intéresse un candidat de formation supérieure ou de niveau équivalent, disposant d'une quinzaine d'années de pratique dans la fonction Personnel. Une expérience de généraliste d'au moins cinq ans dans cette fonction acquise en unité de production décentralisée est nécessaire. La rémunération dépendra de l'expérience acquise. Logement facilité. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris.

Champagne

Réf. A/2653M

CHEF COMPTABLE

La filiale française d'une importante société industrielle internationale recherche un Chef Comptable pour son siège social situé près d'une importante ville du Sud-Ouest. Rendant compte exclusivement à la Direction Générale et disposant d'une équipe d'une dizaine de personnes, il sera chargé notamment de la tenue de la comptabilité générale et analytique, de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation, et des prévisions de trésorerie. Il aura également des responsabilités dans le domaine des achats, de la paye du personnel, et de l'informatique. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans minimum, titulaire du D.E.C.S. ou pouvant justifier d'un niveau au moins équivalent, et possédant une solide expérience des opérations indiquées ci-dessus. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée. La rémunération annuelle de départ sera fonction des compétences du candidat retenu. De réelles perspectives d'évolution de carrière peuvent être envisagées. Écrire à J.-P. ROUGIER à Paris.

Sud-Ouest

Réf. A/2647M

Adresse C.V. détaillé en rappelant la référence sur l'enveloppe. Pour la réf. A), aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Pour la réf. B), les réponses seront transmises à notre client sans être ouvertes à moins qu'elles ne soient adressées à notre "Service du Contrôle" indiquant les noms des sociétés auxquelles elles ne doivent pas être communiquées.

P A Conseiller de Direction S.A.

8, rue Bellini, 75782 PARIS - Cedex 16 - Tél. 727-35-79 1, allée Jean-Bart - Cours des 50 Otages, 44006 NANTES Cedex - Tél. (40) 47-52-12
9, rue Jacques-Moyron, 69006 LYON - Tél. (78) 52-90-63 19, Résidence Flandre, 59170 CROIX - Tél. (20) 72-52-25
Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Frankfurt - Hambourg - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

سكوتيا

JUSTICE

AU TERME DE DIX ANNÉES D'ATTENTE

Le tribunal de Créteil va disposer d'une pleine compétence

Le tribunal de grande instance de Créteil (Val-de-Marne) aura attendu dix ans avant d'être lui-même. Né — comme ceux de Bobigny ou de Nanterre — de la réorganisation de la région parisienne consécutive à la loi du 12 juillet 1967, ce tribunal est devenu une réalité seulement depuis la semaine dernière avec l'inauguration du palais de justice de la ville, le 14 février, par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux (« la Monde » daté 16 février). Probablement sans équivalent en Europe, selon le ministre de la Justice, le nouvel édifice, qui a coûté 80 millions de francs, concrétise dans l'esprit de ses promoteurs le désir d'ouverture de la Justice française.

Le palais a été conçu en deux bâtiments d'une surface totale de 20 000 mètres carrés : un édifice de dix-neuf niveaux où sont installés les chambres civiles, les services du parquet, les bureaux de la direction du siège, la greffe et les juges d'instruction et un immeuble de quatre niveaux qui reçoit, autour d'un vaste hall, la salle des audiences, les salles d'audiences pénales, le tribunal pour enfants, les services de l'application des peines.

Pour faciliter l'accès à la Justice, un certain nombre de services sont mis à la disposition du public : service d'accueil avec bédouilles ; bureau d'informations judiciaires ; la disposition du public, chaque jour de 8 h. 30 à 19 heures ; service de consultations gratuites organisé par le conseil de l'ordre des avocats, qui fonctionnera à partir du 8 mars chaque mercredi ; halte-garderie pour les enfants des justiciables ; cafétéria ; par auto de deux cent cinquante places accessibles à tous.

En dehors de l'accueil, l'accent a été placé sur la rapidité du travail grâce à l'application des techniques nouvelles : transport mécanique du courrier interne par convoyeurs, atelier central de reprographie, procédé de conservation des pièces de conviction,

utilisation des moyens vidéo pour l'information pénale et, comme dans les tribunaux de la région parisienne, utilisation de l'informatique de gestion.

Vingt mille affaires par an

Jusqu'au début de l'année 1978, le tribunal de grande instance de Créteil, installé dans les locaux provisoires de la cité administrative, n'avait qu'une compétence limitée : chambre de la famille, expropriations, commission de première instance de la sécurité sociale, tribunal pour enfants et application des peines.

L'exercice de la pleine compétence, à partir du 27 février prochain, va accroître considérablement le rôle de la juridiction. Plus de cent cinquante mille procès-verbaux concernant des crimes ou des délits seront soumis annuellement au parquet, les juges d'instruction seront saisis de près de deux mille informations, les chambres pénales jugeront vingt mille affaires et les juges de la défense, à raison de près de six mille procédures. Une centaine de magistrats et plus de trois mille fonctionnaires se partageront la tâche.

FRANCIS GOUGE.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le congrès des juristes démocrates dénonce le « grignotage des libertés »

L'Association française des juristes démocrates, réunie en congrès les 18 et 19 février, à Paris, a entendu un rapport de M. Philippe Waquet avocat à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat, sur le thème : « Terrorisme, justice et libertés ». Après avoir noté que l'opinion, ignorante du fonctionnement de l'appareil judiciaire, est abusivement abusée par le « grignotage des libertés » quand elle est, au contraire, massivement sensibilisée à « certaines formes de violence qualifiées de terrorisme », M. Waquet s'est volontairement abstenu de donner une définition du terrorisme, affirmant seulement qu'il « contient en lui-même une interrogation à la société ».

Le rapporteur a estimé que l'on « trompait les citoyens en prétendant que les moyens légaux de répression étaient insuffisants... » ce qui revient, a-t-il ajouté, à encourager dans l'opinion les réactions les plus primitives et à permettre la remise en cause du droit d'accès et des droits de la défense. M. Waquet a ensuite évoqué les pressions

que le pouvoir, à l'occasion d'affaires de terrorisme, exerçait sur les magistrats. « Quand les magistrats résistent à ces pressions, la tentation du pouvoir est de se passer de la justice », a déclaré le rapporteur, évoquant à l'appui de sa thèse, le projet d'extradition automatique, la circulation sur l'emprisonnement des étrangers, l'appel à la délation et le développement du fichage automatique.

An cours du débat, un magistrat du parquet, M. Jean-Claude Pouquis, assis à Nanterre, a estimé que « l'arsenal législatif actuel était largement suffisant pour faire face aux nécessités de la répression ». Concluant la discussion, M. Waquet a invité les juristes démocrates à intensifier la lutte pour les libertés et pour la défense des droits de la défense. Dimanche, l'association a élu ses organes dirigeants : M. Pierre Lavigne, professeur de droit public à l'université Paris-I, et M. Nicolas Dreyfus, du barreau de Paris, ont été renouvelés dans leurs mandats respectifs de président et secrétaire général.

Après les sanctions décidées par le garde des sceaux

Mlle Guemann est mutée d'office au tribunal de Nanterre

De notre correspondant

Drugiugnan. — C'est par une dépêche de l'agence France-Presse, dimanche 19 février, à Drugiugnan, que Mlle Monique Guemann, premier substitut du procureur de la République de cette ville, a appris sa mutation d'office avec abaissement d'échelon, à Nanterre (Seine-Saint-Denis), comme substitut du procureur de la République (1). Mlle Guemann s'est déclarée « surprise par les pratiques curieuses du ministère de la Justice, lequel préfère rendre publiques à la presse ses décisions au lieu de les lui notifier ».

« J'écarterai cette décision, car je suis une fonctionnaire disciplinée, mais cela ne m'empêchera pas de continuer à me défendre avec acharnement », a ajouté le magistrat, qui a précisé « son intention de déposer devant le Conseil d'Etat un recours contre la décision de la

commission de discipline du ministère de la Justice » relative à sa suspension provisoire en date du 28 novembre 1977 (le Monde du 28 novembre). Mlle Guemann a été d'autre part rétrogradée de l'échelon 760 à l'échelon 711, soit une perte mensuelle de 470 F. Le syndicat de la magistrature — dont Mlle Guemann est vice-président — a déposé un recours visant la composition de la commission de discipline qui a examiné la situation du magistrat et donné son avis au garde des sceaux le 10 février dernier (le Monde daté 12-13 février). Il se trouve, en effet, que, par une interprétation que le syndicat juge « restrictive », les représentants des magistrats de l'administration centrale du ministère, sous le prétexte qu'ils ne faisaient pas partie des cours et tribunaux, ont été écartés de cette commission.

Une manifestation de soutien a été organisée samedi 18 février, par le syndicat de la magistrature, à Drugiugnan.

(1) Le Journal officiel du 19 février publie le décret de mutation en date du 18 février 1978.

Faits et jugements

Le responsable d'une société de surveillance terrorisée.

Responsable d'une société de gardiennage et de surveillance de Compiègne (Oise), M. Alain Belval, trente-cinq ans, a été inculpé, samedi 18 février, de coups et blessures volontaires avec préméditation, port d'arme prohibée et a été écroué.

M. Belval, qui dirige la Société valoisienne de surveillance, assure — avec des chiens policiers, des voitures-radio et trois employés — la sécurité des personnes et des biens, qui lui sont confiés, dans la région de Compiègne. Appelé pendant la nuit du 16 au 17 février par la propriétaire d'un qu'il importunait trois consommateurs, M. André Belval, après une tentative de conciliation, les avait légèrement blessés de trois coups de feu, tirés avec un fusil de calibre 12 qu'il était allé chercher dans sa voiture.

La loi française interdisant, sauf en cas de transport de fonds, aux directeurs et personnels des sociétés de gardiennage d'exercer leur métier munis d'une arme à feu, M. Belval a été inculpé et écroué à la maison d'arrêt de Compiègne.

« Interdit aux Algériens par décision préfectorale »

Le propriétaire du bar-tabac Le Massagran, place Léon-Betoulle, à Limoges, M. Pierre Puech, a comparu, lundi 13 février, devant le tribunal de grande instance de Limoges sous l'inculpation de refus de service. Le 6 mars 1977, M. Puech avait affiché à la porte de son café l'avis suivant : « Cet établissement est interdit aux personnes de nationalité algérienne par décision préfectorale ». La référence était, bien entendu, inexacte, mais le parquet, saisi de l'affaire, l'avait classée sans suite. Elle est revenue devant le tribunal sur constitution de partie civile du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP).

Devant le tribunal, M. Puech a expliqué son comportement par une réaction d'auto-défense après des incidents survenus dans son établissement entre des clients d'origine nord-africaine. Son avocat a demandé qu'une décision de relaxe suite le classement sans suite décidé auparavant. Le MRAP, partie civile, a demandé le franc symbolique de dommages et intérêts. Jugement le 6 mars. — (Corresp.)

● Inculpation après un attentat contre un foyer Sonacotra. — Un jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, dont l'identité n'a pas été communiquée, militant du mouvement d'extrême-droite, a été inculpé de destruction et de tentative de destruction par explosif d'édifice habité. Cette inculpation fait suite à un attentat commis, dans la nuit du 10 au 11 décembre 1977, contre un foyer Sonacotra, à Strasbourg (le Monde du 13 décembre 1977), qui avait provoqué des dégâts matériels minimes. L'action avait été revendiquée par un « groupe Delta ». Le jeune homme a été laissé en

Coups de feu après un bal en Alsace : deux morts, un blessé.

Un jeune homme, M. José Flick, vingt ans, a tué deux personnes et en a blessé une troisième à coups de revolver, après une rixe survenue, dans la nuit du 17 au 18 février, au cours d'un bal organisé à Gambaheim (Bas-Rhin).

Le drame s'est produit vers une heure du matin après que deux groupes de jeunes gens, qui s'étaient querelés au bal, furent sortis dans la rue pour s'y battre. Membre du premier groupe, ceux des jeunes gens domiciliés à Hirschwiller, une localité des environs, M. José Flick sortit un revolver à barillet et fit feu à plusieurs reprises, blessant grièvement deux de ses adversaires, MM. Pascal Wintz, dix-sept ans, de Gambaheim (Bas-Rhin), et Jean Gourguillon, vingt ans, soldat permissionnaire, et plus légèrement un troisième, M. Daniel Herman, dix-sept ans, lui-aussi de Gambaheim. Les deux premiers devaient succomber à leurs blessures au cours de leur transport à l'hôpital. Le troisième mourut, arrêté peu après par les gendarmes a été écroué.

Un médecin condamné pour un certificat d'arrêt de travail rétroactif.

Un médecin, qui avait établi un certificat de travail avec effet rétroactif, a été sévèrement condamné, samedi 18 février, par le tribunal de grande instance de Montbéliard.

Mme Iranka Combes, cinquante et un ans, médecin à Valentigney (Doubs), avait, le 5 février 1978, établi un certificat d'arrêt de travail pour un ouvrier yougoslave, en le datant du 3 février. Mais l'enquête a prouvé qu'à cette date l'ouvrier se trouvait dans sa famille, en Yougoslavie. Le tribunal a condamné le docteur Combes à cinq ans d'exclusion des services des assurances sociales, à quinze jours de prison avec sursis et à 3 000 francs d'amende. Mme Combes devra également verser 3 000 francs de dommages-intérêts à la caisse de Sécurité sociale.

● Mme René le Roux, ancien président-directeur général du Palais de la Méditerranée, à Nice, a déposé, lundi 13 février, une plainte contre X pour séquestration arbitraire, après la disparition de sa fille Agnès, dont elle est sans nouvelles depuis le mois d'octobre 1977. Au cours de la querelle à épisodes qui a accompagné l'entrée du Palais de la Méditerranée dans le groupe de M. Jean-Dominique Praslon, F.-D.G. de l'autre grand casino de Nice, le Ruhl (le Monde du 28 juillet, 17 août et du 28 septembre 1977), la fille de Mme le Roux s'était trouvée en désaccord avec sa mère, qui s'opposait à l'opération. Admise au mois d'octobre 1977 à l'hôpital Saint-Roch de Nice après deux tentatives de suicides, la fille de Mme le Roux n'a plus, après sa sortie, donné signe de vie ni à sa mère ni à son entourage.

Votre projet. Avec l'Écureuil.



Vous avez de 16 à 20 ans. Vous êtes sportif, passionné de science, artiste en herbe. Vous voulez défendre votre environnement. Ou aider des personnes défavorisées.

Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et les Caisses d'Épargne «Écureuil» vous donnent la possibilité, seul ou avec des amis, de réaliser le projet qui vous tient à cœur. En ouvrant un compte épargne Jeune-Projet dans votre Caisse d'Épargne. C'est une exclusivité de l'Écureuil.

Les avantages ? Un : vous commencez par épargner en déposant ce que vous voulez, quand vous voulez et vous touchez un intérêt rémunérateur.

Deux : vous pouvez être l'un des gagnants du concours annuel en présentant votre projet. Ce qu'il y a à gagner ? 1000 bourses de 1000 F pour l'ensemble des départements. Et en plus, pour les auteurs des meilleurs projets, 30 super-bourses de 4000 F et 100 bourses de 2000 F. Toutes ces bourses sont offertes par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Ce n'est pas tout : l'Écureuil est généreux : 500 000,00 F de cadeaux seront distribués tous les ans, sous certaines conditions, aux possesseurs de compte épargne Jeune-Projet. Renseignez-vous vite auprès de votre Caisse d'Épargne, celle où est l'Écureuil.

Compte Epargne "Jeune-Projet." Pour les jeunes.

Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports - Caisse d'Épargne «Écureuil».

SPORTS

RUGBY

LA DIFFICILE VICTOIRE DE LA FRANCE SUR L'IRLANDE

Quelques as de cœur dans un champ de trèfle

Pour son troisième match du Tournoi des cinq nations, disputé samedi 18 février au Parc des Princes, la France a battu l'Irlande de justesse (10-9), grâce à un essai de Gallion et deux coups de pied de pénalité d'Aguirre, contre trois coups de pied de pénalité de Ward. De leur côté, à Cardiff, les Gallois ont battu les

Ecois par 22 à 14. Le Pays de Galles doit aller jouer à Dublin le 4 mars avant de recevoir la France le 18 mars. De l'avis de tous, les Français devront, ce jour-là, varier leur jeu s'ils ne veulent pas connaître les mêmes difficultés que devant les Irlandais.

Comblent de fois se sont-ils rûs dans le champ de trèfle ? Combien de fois la masse des évènements s'est-elle présentée à la terre irlandaise, pour en être rejettée, refoulée, portée à bout de bras, à bout de souffle et de cœur, elle, réputée irréalisable et qui l'était plus que jamais peut-être ce 18 février 1978 au Parc des Princes ? Vit-on jamais en match international tant de mêlées ordonnées sur la ligne de l'un des deux équipes, l'immensité du but poignant et l'engagement des joueurs ? Ce qu'on a fait là les Irlandais, cette dignité qu'ils ont dressée de leurs corps, de leurs mains, contre la marée française, c'est presque inimaginable. « Ces Irlandais, plus on marche sur eux, plus ils se redressent », nous disait Jean-Pierre Bastien dans un soupir de géant stupéfait.

Four retrouver le même impression, il faut revenir en un an arrière, à Twickenham, à la résistance éprouvée offerte par l'équipe de Fouroux, aux ruses monotones et implacables des offensives anglaises. A Londres, pourtant, les Français avaient arraché une surprise victoire, parce qu'ils avaient tout de même d'autres moyens physiques que les Irlandais samedi au Parc

des Princes. Aussi parce que les joueurs à la rose avaient, ce jour-là, poussé jusqu'à la caricature le caractère obstiné et même un tantinet stupide de la victoire « en force » par attaque frontale, qui, samedi, faillit coûter la victoire au quintet de France : quand il aurait dû croquer entre son adversaire et lui un écart de points, il n'eût pu que conserver jusqu'aux dernières secondes, et en donnant alors l'impression d'être à bout de ressources, le petit point d'avance de la victoire (10-9).

Des ruses florentines

Disons-le tout de suite. Jamais le peck français ne nous a paru si fort, et complet, et pleinement enrichi. Parce que, à la force pure qu'il déployait l'an dernier jusqu'à la violence, il ajoute aujourd'hui une sérénité supérieure, un véritable contrôle de soi. Il en fallut samedi pour ne pas réagir brutalement aux finesses et aux truccos des avant irlandais, qui, constamment infiltrés dans le camp français en touches comme en mêlées spontanées, ont enrichi leur héroïsme cette de ruses très florentines.

Il fut un temps où Gérard Cholley se fût placé nette à coupe de poing. Ce genre de justesse expéditive fait enfin oublier des moures tricolores. Bon. Ce sera mieux encore quand les arbitres, en faisant respecter les règles du hors-jeu, sauront enlever aux joueurs la tentation de se faire justice eux-mêmes.

Mais ce n'est pas encore découvert cette belle équipe de France, enfin formée de quinze vrais joueurs et maîtres d'elle-même, c'est l'art de varier son jeu, de moduler son style, de se réinventer à tout instant en fonction de la situation. Le rugby est un jeu trop fluide que les circonstances et les éléments conditionnent trop impérieusement pour qu'il s'accommode de plans préétablis. On décide qu'on va, en Ecoisse, attaquer en fanfare ; le pluie, le terrain glisse et on se retourne après une demi-heure avec 13 points de retard.

De monotones rûes

On décora que, à Paris, il faut « jouer sérieux » car, répétait une fois encore, le matin du match, l'entraîneur Jean Desclaux, « ce qui m'importe, ce n'est pas un jeu héroïque, mais un résultat intéressant ». Alors, on fait donner les « gros bras », et eux seuls. On les jette obstinément contre une meute de guerriers irlandais, qui, depuis Cromwell, en ont vu d'autres, en fait de conquérants, que Peco et Palmié... En toute généralité, la puissance, l'enthousiasme de ces huit champions, n'aboutissent qu'à ce souffle de victoire menacé.

Prenez le cas de Rives. Le flamboyant galopier de Toulouse n'a jamais peut-être été ébloui à ce point

ses adversaires, ses camarades et le public. A-t-on jamais vu, depuis Jean Prat, un avant-elle aussi tourmenté, par devant et par derrière, les mailles d'un linceul n'étaient-il pas ? Que n'e-t-il pas osé ? Mais ce chat-tigre, pourquoi le voir à ces monotones rûes vers le paquet adverse, rûes qui chaque fois aboutissent à créer un « mail », où précisément les rûes irlandais chaperonnent, par-devant et par derrière, les mailles d'un linceul n'étaient-il pas ? Pourquoi user ces grâces de fer et de feu en assauts uniformément rechignés, d'autant moins payants que les joueurs d'en face avaient décidé qu'ils ne sa coucheraient qu'à mort ?

Ah, sur le terrain gelé, on vit dix fois, vingt fois, le grand peck de Bastiat, au sommet de sa forme, se lever et vainc contre le même ennemi que les Gallois d'un linceul avaient dressé, sans s'appliquer à faire courir assez vite la balle à l'entour pour élargir le champ de jeu et essouffler les puissants Irlandais.

Ce samedi, l'intelligence fut plutôt du côté des visiteurs, surtout d'un drôle de bonhomme, noisud comme un Maori, trapu comme un pilier, vit comme une abîme et qui pourtant bien être le grand dani d'ouverture de demain. Il s'appelle Ward, c'était fait d'abord un nom dans le football à ballon rond, et par le lucidité de sa vision du jeu, le prestasse de sa course zigzagante, son évidente imagination, il rappelle par bien des points le fameux Gallois Ciss Morgan : une sorte de jumelage s'établit d'emblée entre ce regard cèle et le poil brun et, en fait, le père Jérôme Gallion, qui affronte de match en match et de minute en minute son incomparable téméraire d'adversaire lucide aux jambes élastiques.

Fallait-il en bonne sagesse jeter ces trente garçons sur ce terrain de rebrousse-roue ? Qu'aucun d'entre eux n'en eût sorti sur une civière, au terme de ce match d'une intensité un peu folle, de tension implacable, c'est le prouve que le rugby est un défi ou bon sens. Mais qui préoccupe de bon sens ? Qui préoccupe le brave rûe des uns, et des autres le tendresse obsessionnel ? C'est dans le périmètre négligé du Parc, on a vu s'arbuter les Gaulois inanisés sur ces fous d'Irlandais, et leurs souffles mêlés réchauffent cette herbe de kermesse flamande en hiver, et monter des tribunes le lourde rumeur de la passion, et fuser du sol, du côté vert, le cri de « Trié ! » qui est censé donner l'orgueil d'un des rares peuples auquel l'orgueil est permis, quand on a vu grouiller au sol tant d'obscure courage et les faibles berrer le roue au farin, on se dit après tout qu'il était bon que sur un coup de dés se joue un match de rugby sur glace. Sur une herbe sage et douce, serait-ce un foisonnement sauvage ?

JEAN LACOUTURE.

OMNISPORTS

Vichy, nouveau centre préolympique

100 HECTARES POUR L'ÉLITE

Vichy. — Une centaine d'hectares sur les bords de l'Allier, c'est le périmètre mis à la disposition de ceux qui vont préparer Vichy les Jeux olympiques de 1984. Entre les ponts de Bellart et de Barrage, toute une suite d'espaces

verts et de terrains de sports forment la meilleure concentration d'installations sportives que l'on peut trouver en France à l'heure actuelle. Vichy, nouveau centre de préparation olympique, offre, semble-t-il, toutes les facilités d'entraînement.

De notre envoyé spécial

Le parc omnisport (coût 42 F) il va de soi que l'aide accordée par l'Etat au CREPS autorise la pratique de tennis en comparaison desquels ceux d'aucun autre établissement ne peuvent entrer en concurrence.

Tel qu'il se présente de part et d'autre, le fonctionnement prévu du centre de préparation pré-olympique paraît exemplaire de ce que peut donner la bonne coordination de deux établissements aussi différents. A l'origine, ce peuvent l'être un CREPS et un complexe sportif municipal. Le protocole d'accord prévoit qu'une troisième société, bien implantée localement, la Société fermière de Vichy, fera sa sorte d'égout de relations publiques. L'Etat, le ville, et des intérêts privés sont ainsi réunis pour mettre en valeur une initiative concernant toute une région.

athlétisme, aviron, basket-ball, boxe, escrime, canoë-kayak, cyclisme, football — ont décidé d'utiliser le centre vichyssois tout en conservant les autres centres pré-olympiques existants. De toute évidence, la visite récente de M. Jacques Dudal, directeur technique national de l'athlétisme, a répondu à l'attente des responsables vichyssois dans le mesure où le premier sport olympique peut servir de locomotive même sans vedette, à une concentration de l'élite nationale.

Tout porte à croire que l'environnement du parc omnisport, comme celui du CREPS, avec son prolongement les installations de loisir de la Société fermière (tennis, piscine, golf) a été pris en considération par ceux qui ont choisi de retenir Vichy pour préparer les Jeux de Moscou en 1980. Or que le regard porte, les espaces verts donnent une note d'agrément au site sportif.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL

Au mépris des joueurs et des spectateurs

Il fallait être un fervent supporter du Gazélec d'Ajaccio ou de l'équipe locale pour braver les intempéries, dimanche 19 février, au stade municipal de Vity-Châtillon (Essonne), où se disputait la seule rencontre de football de la Coupe de France. L'arbitre Laurent M. Lambert avait d'ailleurs reconnu en fin de match que le terrain était « impraticable ». Curieusement il décidait pourtant de faire jouer le match. Il ne restait plus aux employés municipaux qu'à ôter à pleines pelouses les surplombs de boue et de neige aux arboris immodérables des bois pour permettre, au moins, aux joueurs d'assurer leurs fins.

Sur un tel terrain, le plus difficile restait pourtant l'approche des buts adverses. Avec un ballon dur et dur, les joueurs se stoppèrent par les plaques, les passes devenaient en effet aléatoires et les attaques presque impossibles à développer. Pour leur plus grande détermination et leur jeu plus direct, les joueurs de Gazélec d'Ajaccio devaient amener l'égalisation par Tosselli à la suite d'un corner (59^e minute).

Cette réussite allait pourtant être de courte durée puisque les deux équipes furent conjuguées de la fatigue, accrue par l'état du terrain, et de l'expérience des joueurs de deuxième division de Gazélec d'Ajaccio devaient amener l'égalisation par Tosselli à la suite d'un corner (59^e minute).

Au lieu de la lête escomptée, l'adversaire de Vity-Châtillon, qui avait éliminé deux équipes de deuxième division — Neux-les-Mines et Châteaufort — et avait

presque fait un tour du monde pour se qualifier à Toulon, se sera probablement terminée dans un cloaque devant à peine trois mille spectateurs transis dans un stade spécialement aménagé pour en recevoir dix mille. C'est mal récompenser un club qui accueille plus de cinq cents jeunes footballeurs et qui a réussi l'exploit d'amener par deux fois, en 1971 et 1976, son équipe junior en finale nationale de la coupe Gambardella.

Cet épisode ne porterait pourtant pas à conséquence s'il ne traduisait pas un certain mépris pour les joueurs et les spectateurs. Pour maintenir une première division à vingt clubs et une Coupe de France par matches « aller » et « retour », les responsables du calendrier ont été amenés à prévoir deux rencontres par semaine — dont une forcément jouée en nocturne, — à une période de l'année où le thermomètre descend en dessous de zéro degré.

Si le mauvais temps actuel devait se prolonger, le report des matches poserait un problème insoluble pour terminer les compétitions avant le 12 mai, en fonction de la Coupe du monde. Ainsi, les arbitres sont incités à faire disputer certaines rencontres malgré les risques de blessures graves encourus par les joueurs sur des terrains verges ou très glissants. Quand un match est reporté, c'est souvent à la dernière minute, comme mercredi 15 février à Nantes, où plusieurs milliers de spectateurs n'auraient pas eu à se déplacer si la décision avait été prise la veille ou quelques heures plus tôt. Ne serait-il pas temps pour les dirigeants du football professionnel de tenir enfin compte des désirs et des intérêts des joueurs et des spectateurs ?

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS DE TABLE

DES JOUEURS EN GRÈVE

Insuffisance de chauffage, mauvais éclairage, tables branlantes, humidité ambiante exagérée ; il n'en faudrait pas moins, dans l'importance quelle entreprise, pour provoquer l'intervention du comité d'hygiène et de sécurité. Faute de posséder ces structures syndicales, les joueurs de tennis de table ont eu recours, purement et simplement, à la grève. Les seize meilleurs joueurs et les seize meilleures joueuses qui devaient disputer la quatrième tour des championnats de France, samedi 18 février, à Angers, ont décidé de déposer leurs raquettes et faire la grève sur la table plutôt que de concourir dans de mauvaises conditions matérielles.

Le fait que, par 24 voix contre 8, les pongistes se soient prononcés contre la poursuite des championnats de France tend à indiquer que le mécontentement des joueurs ne se limite pas à de basses revendications mais qu'il régit un certain malaise au sein de la Fédération Française de Tennis de Table. Accusés de désinvolture par le champion d'Europe Jacques Secrétin, les dirigeants fédéraux sont également dénoncés pour leur attitude dictatoriale. Selon leur propre expression, les joueurs en ont assez d'être manœuvrés comme des pions.

La balle est maintenant dans le camp des responsables, qui n'ont pas encore réagi officiellement à cette fronde sans précédent dans le petit monde du « ping-pong ».

Athlétisme

CHAMPIONNATS DE FRANCE (XXI^e SAISON à Grenoble)
Quatre excellences françaises en salle ont été battues, les 18 et 19 février, à Grenoble, par Robert Cholley et Aïcha Bouhassira (5 sec. 82), Léone Bertillon (Saint-Maur) au lancer du poids (18 m 33), Annie Aïche (Saint-Maur) au 100 mètres (11 sec. 80) et Marie-Françoise Dubois (Stade Français) sur 1 500 mètres (42 min. 40 sec.).

Outre les sprinters, deux perchistes (Bouvier et Treanelli) ont réussi les minima imposés par la Fédération Française pour les championnats d'Europe en salle de Milan les 11 et 12 mars. Deux coureurs de demi-fond sont dans le même cas : Milliau avec 1 min. 49 sec. 4 sur 800 mètres et Gonales avec 3 min. 43 sec. 1 sur 1 500 mètres.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (septième journée)
Le Mans b. Monaco 86-83
Villeurbanne b. Tour 104-100
Caen b. Valenciennes 73-73
Orthes b. Clermont 110-102
Antibes b. Brest 110-90
Racing C.F. b. Tours 106-103
Nice b. Dunkerque 104-89
Châlons b. Reims 117-77
Classement. — 1. Le Mans, 61 pts ; 2. Villeurbanne, 56 ; 3. Caen, 54 ; 4. Antibes, Orthes, Nice, 50 ; 7. Tours, 48 ; 8. Châlons, 47 ; 9. Brest, Monaco, Clermont, 44 ; 12. Dunkerque, 37 ; 13. S.O. Fréjus, 34 ; 14. Tours, 33 ; 15. Racing C.F., 28 ; 16. Reims, 27.

Football

COUPE DE FRANCE (septième de finale)
*Nice b. Paris-S.G. 3-1
*Troyes et Marseille 3-2
*Angon b. Valenciennes 3-0
*Monaco b. Pontaléon 3-1
*Tours et Brest 1-1
*Limoges b. Bordeaux 2-0
*Dunkerque et Nîmes 2-0
*Nancy b. Saint-Etienne 2-0

Les résultats

Jeux à treize
*Tille b. Saint-Diz 1-0
*Angoulême b. Arles 1-0
*Marsacq b. Toulouse 1-0
*Viry-Châtillon et Aisne 2-1
*Sochaux - Saint-Etienne remis
*Strasbourg - Bastia remis
*Lure - Nancy remis
*Red Star - Metz remis

Handball
CHAMPIONNAT DE FRANCE (septième journée)
POULE A
Paris U.C. b. Ivry 20-16
*Toulouse b. Strasbourg 25-23
*Gagay b. Cannes 25-16
*Stade marseillais U.C. b. Poitiers 25-20
*Beaumont b. Nîmes 17-16
Classement. — 1. Paris U.C., 39 pts ; 2. Strasbourg et Ivry, 34 ; 4. Gagay et Stade marseillais U.C., 33 ; 5. Nîmes, 29 ; 7. Toulouse, 28 ; 8. Cannes, 27 ; 9. Beaumont, 25 ; 10. Poitiers, 18.

Rugby
TOURNOI DES CING NATIONS
*France b. Irlande 10-9
*Pays de Galles b. Ecoisse 22-14
Classement. — 1. France, 9 points (3 matches) ; 2. Pays de Galles, 4 pts (3 m.) ; 3. Irlande, 2 pts (2) ; 4. Angleterre, 0 pt (2) ; 5. Ecoisse, 0 pt (3 m.).

CHAMPIONNAT DE FRANCE (marchés en retard)
POULE A
Lourdes b. Auch 14-9
Vichy b. Le Creusot 5-3
POULE B
Bourg b. Chambéry 12-3
POULE C
Romans b. Montélimar 25-0
POULE D
Montferland b. Carcassonne 36-3
Tulle b. Salles 38-3
POULE E
Mauléon b. Nîmes 4-0
POULE F
Millau b. Prédos 52-7
POULE G
Avignon b. Volvres 12-0
Saint-Cheron b. Taur 52-12

Hippisme
Le prix de la Mégère, départ Vincennes et retour sur les ports couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Honville, suivi de Belle Fan et d'Alban. Le combiné gagnant est 16-12-1.

Ski de fond

CHAMPIONNATS DU MONDE A LARVI (Finlande)
KESKISURU
30 kilomètres. 1. Savelly (U.R.S.S.), 1 h. 32 min. 58 sec. ; 2. Zimiaty (U.R.S.S.), 1 h. 33 min. 10 sec. ; 3. K. S. (Finl.), 1 h. 33 min. 32 sec. ; 4. P. (Finl.), 1 h. 34 min. 10 sec. ; 5. (Finl.), 1 h. 34 min. 18 sec. ; 6. (Suède), 1 h. 34 min. 58 sec. ; 7. M. (Finl.), 1 h. 35 min. 50 sec. ; 8. E. (Norv.), 1 h. 35 min. 51 sec. ; 9. B. (Norv.), 1 h. 36 min. 35 min. ; 10. L. (Suède), 1 h. 36 min. 1 sec. ; 11. F. (Fr.), 1 h. 38 min. 34 sec.

DAMES
10 kilomètres. 1. Z. Amara (U.R.S.S.), 37 min. 52 sec. ; 2. E. (U.R.S.S.), 37 min. 13 sec. ; 3. E. (Finl.), 37 min. 23 sec. ; 4. G. (U.R.S.S.), 37 min. 39 sec. ; 5. M. C. (Fr.), 42 min. 5 sec. 49.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (septième journée)
Le Racing Club de France et Amiens sont assurés de terminer respectivement premier et deuxième du championnat, et de disputer ainsi une coupe d'Europe le saison prochaine.
Racing C.F. bat Cannes 3-0
Amiens bat Clermont 3-2
(15-12, 10-15, 15-10, 9-15, 15-3).
Montpellier U.C. b. St. Français 3-1
(15-14, 15-13, 15-13, 9-15).
Sète bat Saint-Maur 3-1
(15-13, 7-15, 15-3, 15-10).
Classement. — 1. Racing C.F., 25 pts ; 2. Amiens, 21 ; 3. Montpellier U.C., 19 ; 4. Clermont et Sète, 16 ; 5. Stade Français et Saint-Maur, 10 ; 6. Cannes, 16 ; 7-13. St. Français, 10.
L'équipe de France féminine a battu deux fois la Belgique par trois sets à deux, samedi 18 février à Lille et dimanche 19 à Calais.

سكنا من الامم

IMPORTS
centre préolympique
ES POUR L'ELITE



Le Monde DE L'ECONOMIE

Le chiffrage est-il un progrès ?

Il est implicitement admis dans ce pays que le chiffrage des programmes proposés par les partis est un progrès, un peu comme si la science de son tour, accablée à l'âge scientifique, en substituant, comme l'ont fait depuis longtemps les physiciens, aux jugements de valeurs et aux appréciations purement qualitatives, des propositions qui renvoient à des grandeurs quantitatives. Dans son principe, la méthode paraît inattaquable. Ne procédait-elle pas du souci justifié qu'exprime le bon sens lors-

qu'il dit : *Il faut savoir où l'on va ?* Et nul doute que les exercices chiffrés auxquels nous avons assisté depuis le printemps dernier, pour ne pas remonter plus loin, ont permis d'y voir plus clair, non seulement sur les intentions affichées des principales formations, surtout sur celles de l'opposition (la majorité étant au pouvoir, la référence, pour elle, reste la réalité budgétaire, économique, sociale, monétaire, telle qu'elle existe aujourd'hui), mais aussi sur certaines implications importantes de leurs propositions.

Le débat fondamental

Par exemple, les chiffres qu'ont publiés les communistes sur la croissance qu'ils attendent de la manne salariale, compte tenu des créations nouvelles d'emplois qu'ils croient pouvoir annoncer, ont montré (voir les articles d'Alain Verhulst dans *Le Monde* des 15-16 et 18 mai 1977), l'ampleur de la redistribution des revenus recherchée au profit des bas et modestes salaires (mais quelle serait l'incidence de l'inflation ?). Aussi, si elle n'est pas « bâclée », quelle ait pu apparaître, la version chiffrée de son programme que vient de faire connaître le parti socialiste a donné une idée — surtout si l'on fait l'effort, indispensable d'essayer de projeter les augmentations de dépenses autonomes sur l'année pleine 1979 — de la lourdeur de l'effort fiscal qui serait très vraisemblablement rendu nécessaire.

de l'évolution de l'économie française pendant les douze ou vingt-quatre mois prochains d'horizon est parfois plus lointain) compte tenu des mesures dont ils préconisent l'application. C'est ici qu'on a de bonnes raisons de se demander si l'exercice du chiffrage, loin d'éclairer le choix des citoyens, ne jette pas une lumière crue — et cruelle — sur les extraordinaires illusions dont se nourrit trop souvent la politique quand elle parle d'économie (1). Ce qui rend ces illusions parfois difficiles à débusquer et peut-être aussi excusables est que plusieurs d'entre elles reflètent, de façon caricaturale il est vrai, le mode de raisonnement le plus contestable de la « science économique » contemporaine. Le plus courant et le plus dangereux de tous est de croire que les mécanismes économiques jouent au niveau des grandes statistiques « macro-économiques ». D'imaginer par exemple (on est bien dans le domaine de l'imaginaire) que, en stimulant globalement la « consommation » des ménages, on obtient nécessairement tel effet sur le niveau de la production, l'investissement, le niveau des importations, etc. En raisonnant de la sorte on oublie le caractère concret de la vie économique dont les ressorts doivent être saisis au niveau de ceux qui en sont les acteurs. A l'échelle de l'entreprise, dont la décision d'augmenter sa production dépendra d'abord de la perspective de profit (et nul, de profit) qu'elle en attendra, à l'échelle des banques qui accordent les crédits nécessaires, à l'échelle de la Banque centrale, étant entendu que, au cas où elle est amenée à financer le déficit du Trésor, investissement des sociétés et effort d'exportation (comme on le constate encore aujourd'hui), on ne peut raisonnablement en attendre que l'inflation, etc., etc.

Devrait continuer à être supporté par les entreprises en tout état de cause tout ce qui, dans les charges sociales, correspond à un salaire indirect ou différé.

On pourrait espérer que la crise aurait au moins l'avantage de faire justice de cette étrange conception selon laquelle le pouvoir politique est en mesure de « choisir » un taux de croissance. Que préférez-vous ? Un peu plus de croissance et une diminution du chômage ou un peu moins d'inflation ? Un peu plus de consommation ou davantage d'investissement ? Nous ne caricaturons pas. C'est dans ces termes, qui laissent entendre que le gouvernement est armé pour arbitrer entre ces différents avantages ou ces différents maux (qui dans la réalité se cumulent...), que non seulement en France, mais même aux Etats-Unis (voir la proposition de loi sur le plein emploi présentée par le sénateur Humphrey), certains jusqu'au-boutistes du « volontarisme » présentent les « options » à offrir aux citoyens.

Les dures leçons de la récession n'auront guère été entendues, du moins par les faiseurs de programmes. Imperturbablement, le P.S. nous promet que sa politique de relance de la consom-

mation devrait porter le taux de croissance (estimé — sans plus de sérieux — à 4,5 % dans les comptes prévisionnels de la nation) à 4,9 %, alors que le plus vraisemblable est une forte aggravation de la récession amorcée par une inflation accélérée. Quant au parti communiste, il table sur une expansion de 6 %, comme aux beaux jours du capitalisme. A quel point un raisonnement conduit selon les canons de la comptabilité nationale, qui ne connaît que des « agrégats statistiques » (consommation des ménages, épargne des entreprises non bancaires, etc.), peut contredire la réalité éolante ici au premier regard. Peut-on penser par exemple, que, en cas où les communistes seraient en mesure de faire prévaloir l'essentiel du programme commun réactif par eux, le fort relèvement de l'impôt sur les sociétés, l'imposition du capital, etc., seraient sans effet sur la proposition à investir des sociétés capitalistes, et d'une façon plus générale, sur le niveau de l'activité ? Les grands groupes, dira-t-on, seront nationalisés. Ils mettront donc en œuvre les programmes d'équipement « voutés par la nation ».

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 22.)

Un bon sens méprisé

Il n'est pas inutile d'entendre les raisons que les dirigeants du patronat japonais (Kaidanren) ont données, il y a quelques jours, pour expliquer la « manque de confiance » des chefs d'entreprise nippons qui rend très improbable la réalisation de l'ambitieux objectif de croissance (+ 7 %) fixé par le gouvernement Fukuda.

Parmi les différents motifs d'incertitude qui ont, depuis 1973, retenu les industriels d'investir, celui qui est le plus souvent cité est la malaise provoqué par la politique... d'expansion des pouvoirs publics. Pour essayer de sortir le pays de la récession, les autorités japonaises ont, à plusieurs reprises, lancé des programmes d'investissements qui ont eu pour effet d'accroître considérablement le déficit budgétaire. Jusqu'au mois de septembre dernier il existait tacitement une limite à l'accroissement du solde négatif des finances de l'Etat. Il était convenu qu'on ne le laisserait pas dépasser 30 % du P.N.B. Mais, sous la pression des Américains et des organisations internationales, la seule a été franchie avec les mesures de relance prises par M. Fukuda : le découpage du budget devrait atteindre cette année 32 % du produit national brut.

Sera-t-il possible de continuer à financer pour une durée de temps indéterminée un déficit de pareille ampleur ? La seule solution ne sera-t-elle pas, à terme plus ou moins rapproché, une augmentation des impôts propre à modifier les calculs de rentabilité d'aujourd'hui ? Voilà les questions que se posent les hommes d'affaires japonais préoccupés par l'aspect inflationniste de la politique suivie. Elles leur sont dictées par un bon sens élémentaire que les experts de l'O.C.D.E., chargés pourtant de formuler des recommandations aux Etats membres, s'obstinent à ignorer, sinon à tourner en dérision.

A l'occasion de la réunion de son comité n° 3 (comité de politique économique) qui a eu lieu la semaine dernière, cette organisation a renouvelé ses critiques au Japon — et à l'Allemagne, — reprochant à ces deux pays — de ne pas en faire assez ». Sans doute les économistes du château de la Muette voudraient-ils voir l'ensemble des nations industrialisées suivre l'exemple des Etats-Unis, qui, par leur politique active en matière budgétaire et monétaire, sont en train de relancer le monde, à un rythme dont on commence seulement à soupçonner la rapidité, l'inflation.

La Sécurité sociale et les projets des partis

Des promesses onéreuses, mais l'amorce d'un programme commun... de la gauche à la droite

1973... 1978 : les promesses électorales des partis, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, reprennent souvent, en un refrain lancinant, leur ancien projet d'amélioration des prestations sociales : promesses non appliquées, et pour cause, quand il s'agit du P.C. et du P.S., promesses non tenues pour le

P.R. et surtout le R.P.R., qui, en matière de retraite et de réforme du financement de la Sécurité sociale, n'ont pas respecté les objectifs fixés. Un signe encourageant pour les électeurs doit être cependant souligné : les grandes organisations politiques de droite et de gauche se rejoignent sur plusieurs propositions. La fusion

et la majoration des prestations familiales, une importante revalorisation du minimum vieillesse, et cela, dès soixante ans, ainsi qu'une « refonte profonde » du financement de la Sécurité sociale constituent une sorte de « programme commun » du P.S. ou R.P.R.

Dans cet énorme et fastidieux débat préélectoral, les citoyens qui ont le courage de relire les promesses que les députés sortants avaient avancées il y a cinq ans risquent de plonger un peu plus dans l'indifférence honnête. Quelle a été la portée du fameux « contrat de progrès » avec les familles ? Qu'est devenue la retraite à soixante ans avec une pension égale à 60 % (40% + 20 %) comme le proposait l'O.D.R., devenue R.P.R. ? Qu'est devenu l'ambitieux projet d'allègement des charges sociales des entreprises de main-d'œuvre, promis et repris en 1973, 1974 et 1976 ? Autant de projets oubliés ou sans cesse reportés.

Cet accroissement des cotisations et un certain tassement des dépenses — maladie — ou plutôt une moindre progression (1) — expliquent le redressement des finances de la Sécurité sociale. Un excédent de 2,5 milliards de francs a pu être dégagé fin 1977 (2). Autres points favorables mais limités : les familles

défavorisées ont vu les prestations s'accroître sensiblement avec la création du complément familial tandis que les salariés âgés ont pu bénéficier d'une prime spéciale (article 63 de l'accord conclu récemment avec la C.F.T.C.E. et la C.F.T.M.E.) grâce à un accord qualifié prudemment de provisoire. Ce provisoire va-t-il devenir définitif par la grâce des élections législatives ?

L'âge de la retraite

Au lieu d'un allègement, les entreprises ont plutôt pâli d'une aggravation des charges. Pour éponger un déficit de 10 à 12 milliards de francs, le gouvernement a dû majorer part de deux fois, en 1976, le taux des cotisations calculées sur les salaires.

Le problème du montant des pensions et de l'âge de départ à la retraite est largement évoqué par tous les partis. Il sera certainement l'un des sujets prioritaires de discussion tant au Parlement que dans les salles de réunion entre syndicats et employeurs. Un consensus général se dégage sur la mensualisation des retraites, l'amélioration des pensions de réversion au profit des veuves, l'aide à domicile aux personnes âgées et surtout sur le montant minimum des pensions et même sur l'âge à partir duquel les personnes âgées auront droit à ce minimum.

Le problème du montant des pensions et de l'âge de départ à la retraite est largement évoqué par tous les partis. Il sera certainement l'un des sujets prioritaires de discussion tant au Parlement que dans les salles de réunion entre syndicats et employeurs. Un consensus général se dégage sur la mensualisation des retraites, l'amélioration des pensions de réversion au profit des veuves, l'aide à domicile aux personnes âgées et surtout sur le montant minimum des pensions et même sur l'âge à partir duquel les personnes âgées auront droit à ce minimum.

(1) Pour la période janvier à septembre 1977 par rapport à 1976, les honoraires médicaux remboursés par le régime des salariés ont augmenté de 8,1 % au lieu de 17,6 % l'année précédente ; les frais de séjour hospitalier de 17 % au lieu de 27,6 % ; les indemnités journalières de 6,5 % au lieu de 18,4 %, soit un total de progression de 11,9 % au lieu de 18,4 %.

(2) Selon des calculs et prévisions, encore inédites, le solde pour 1977 serait de + 2,546 milliards (solde nul pour la maladie ; + 46 millions pour la vieillesse ; + 2,5 milliards pour les familles), mais pour 1978 le déficit atteindrait 6,7 milliards (+ 2,3 pour la famille, - 3 pour la maladie et - 3 pour la vieillesse). Ces prévisions sont élaborées à partir de l'hypothèse des comptes de la nation (salaires : + 8,4 % ; effectifs : + 0,5 % ; prix : + 7,6 %).

(3) Selon le R.P.R., ce minimum serait aussi garanti aux handicapés adultes.

(4) Le P.C. déclare que, dans la situation actuelle de l'emploi, les retraités disposent d'une pension qui met à l'abri de besoin ce pourcentage assez élevé rémunéré qu'en fonction des besoins des différentes branches de l'économie.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 22.)

Le rôle insolite du SMIC

Entre la politique et l'économie, les risques de malentendus sont constants. Le plus grand de tous, celui d'oublier ce que les autres, est la place spectative donnée aux promesses aux moyens de les satisfaire. Les programmes électoraux, compris celui de Blais, commandent par leur indépendance d'une analyse économique, à certain nombre d'objectifs il se traduisent par autant de promesses. On essaye ensuite de réajuster les comptes de telle ou telle façon générale, et us sûr moyen de perpétuer, et aggraver, l'inflation, car si l'on n'a pu tenir sur le pied de nez le parti communiste (le C. dans ce domaine s'est montré plus rigoureux que le P.S.) — à l'instar de ses débours, le gré de certitude est évidemment beaucoup plus faible en ce qui concerne les recettes.

Le rôle insolite du SMIC

reil de production, d'autant plus graves qu'elles seront invisibles. La première règle devrait être la transparence des coûts, condition indispensable pour parvenir à la fameuse « cohérence ».

Le rôle insolite du SMIC

(1) Voir nos articles analysant le programme commun des 11 et 12 août 1972, dont le premier avait pour titre : « Au-delà de la règle à calcul ».

Ainsi s'explique le rôle tout à fait insolite qu'on veut faire jouer au SMIC. A l'origine, il gissait de la garantie donnée à salariés du bas de l'échelle de disposer d'un revenu minimum. De là, on est passé à la notion de salaire minimum de subsistance. Ce qu'on propose aujourd'hui est un changement de perspective qui tourne le dos à l'aspect économique du problème. De l'augmentation du IIC, on veut faire non pas le résultat de la croissance, la un moteur de celle-ci. Le dynamisme du système capitaliste pour mener l'opération au succès, quitte, comme le dit le parti socialiste, à offrir à certaines entreprises une certaine compensation afin d'éviter le relèvement de 37 % des salaires ne se traduit par fermeture d'usines. Le relèvement proposé des charges sociales, à raison de 300 F par an, est présenté comme un mal nécessaire sans qu'on se rende jamais si, en se lançant dans la voie de la « fiscalité », on n'introduira pas de réelles distorsions dans l'appar-

المصرف العربي للتقانات

BANQUE INTERCONTINENTALE ARABE
67, avenue Franklin Roosevelt Paris
Tél : 359.61.49 - Télex : 640340 BIAPA
Capital 100 millions de Francs entièrement libéré
Total du bilan en Francs
1975 : 1 080 000 000 F
1976 : 3 209 000 000 F
1977 : 3 564 000 000 F

Le Monde Arabe est notre affaire

ON NE CONSTRUIT PAS UN RÉGIME DE RETRAITE POUR CINQ ANS

	1975	1980	1985	1990	1995	2000
Nombre de personnes âgées de plus de 65 ans	7 642 000	7 467 000	6 581 000	7 486 000	7 987 000	7 416 000
% par rapport à la population totale	13,8 %	13,9 %	12,5 %	13,2 %	14,6 %	14,2 %
Nombre de personnes âgées de plus de 75 ans	2 674 000	3 071 000	3 381 000	3 563 000	3 847 000	3 478 000
% par rapport à la population totale	5,2 %	5,7 %	6,1 %	6,3 %	5,3 %	5,9 %

Le rapport Meade sur la réforme fiscale

Imposer la dépense plutôt que le revenu

Un comité d'experts indépendants, présidé par le professeur James Meade, prix Nobel de sciences économiques (1977), a récemment proposé une réforme radicale de la fiscalité en Grande-Bretagne. Au lieu de taxer le revenu, il conviendrait, au contraire, de frapper la dépense, afin d'encourager la formation de l'épargne.

NATURELLEMENT, l'inland Revenue, le fisc britannique, ne s'est pas contenté de taxer le revenu. Il a donc, en outre, imposé le consommateur. Mais la perception de l'impôt est devenue de plus en plus onéreuse. En Grande-Bretagne, deux fois plus cher qu'en France, le consommateur paie l'impôt sur la consommation. C'est ce qui explique, en partie, le retard de la Grande-Bretagne dans le développement industriel et technologique. Ce qu'on lui reproche surtout, c'est sa rigueur excessive, du moins pour les revenus

des personnes. Les comparaisons internationales prouvent en fait que le fardeau total d'imposition direct et indirect, n'est pas dans l'ensemble plus lourd en Grande-Bretagne que dans la plupart des autres pays. L'imposition des sociétés y est même probablement plus généreuse, depuis que la taxation des plus-values de stocks déduisant de l'inflation a été éliminée il y a trois ans. Avec les abattements et aides diverses, rares sont les entreprises industrielles qui, en réalité, contribuent au fisc. L'Etat leur rend d'une main ce qu'il prend de l'autre.

Mais il faudrait créer un nouvel impôt sur l'émigration des capitaux pour empêcher les contribuables de transférer leurs fortunes à l'étranger afin d'échapper aux droits de succession. En effet, après avoir cherché à encourager l'épargne et l'épargne seraient au contraire encouragés. On réaménagerait ainsi à l'une des grandes faiblesses fondamentales de l'économie britannique : consommation excessive et production et investissements insuffisants. De même, la réforme simplifierait la perception des impôts et éliminerait de nombreuses anomalies et distorsions du système actuel. Aujourd'hui, par exemple, les revenus de l'épargne ne sont diversement taxés suivant les modes de placement, ou bien certaines prestations sociales sont taxées alors que d'autres ne le sont pas. Les ravages de l'inflation seraient évités et l'impôt sur les plus-values de capital deviendrait ainsi inutile.

plus il s'empresse de transférer à son tour sa fortune à d'autres, plus des rabais lui seraient consentis par le fisc. Alternativement, le comité suggère un droit d'accès uniforme, plus un impôt annuel sur les plus grosses fortunes. En ce qui concerne les sociétés, il propose de remplacer la Corporation Tax frappant actuellement les bénéfices par un impôt sur le cash-flow, c'est-à-dire sur la différence entre les recettes de l'exercice (à l'exclusion des émissions de capital) et ses dépenses. Ce nouveau régime encouragerait le réinvestissement des profits plutôt que leur répartition aux actionnaires. A condition évidemment que les menaces de nationalisation ou de démantèlement industriel ne soient pas effectuées.

donc pas sans intérêt. Mais son adoption dépend de plusieurs conditions qui seront probablement difficiles à remplir : d'abord, une réorganisation de cette ampleur ne saurait être entreprise que si tous les partis politiques l'approuvaient. Elle ne saurait être ordonnée par un gouvernement pour être abandonnée par l'administration suivante. Or, jusqu'à présent, seuls les libéraux l'ont réclamée. Les conservateurs qui ont dû mettre leur propre projet en veilleuse lorsqu'ils furent chassés du pouvoir l'estiment « trop radicale ». Ils cherchent à améliorer le système existant. Les travaillistes ne tiennent pas pour leur part à trop pénaliser la consommation. Pourquoi travailler si l'on ne peut en consommer les fruits. D'autre part, si le système fiscal doit être un jour harmonisé au sein du Marché commun, comment réaliser l'uniformité monétaire sans cette harmonisation ?

JEAN DECLERY.

La tentation d'émigrer

Sur les gros revenus de particuliers, la ponction peut atteindre jusqu'à 83 % pour ceux du travail et 98 % pour ceux du capital. D'où l'émigration des riches américains, des écrivains, des écrivains et des artistes, etc., vers les paradis fiscaux ou les pays moins exigeants. D'où la recherche incessante de méthodes ingénieuses et légales d'évasion fiscale que l'Etat s'efforce toujours aussi inlassablement de réprimer.

A l'autre extrémité, l'impôt réduit parfois les gains du petit salarié en deçà du plafond des prestations de la sécurité sociale. Il a donc avantage à se mettre au chômage plutôt que de travailler. Souvent aussi, le petit salarié a intérêt à ne travailler que pendant une partie de l'année. Entre les deux, le décalage fiscal est tel qu'il décourage l'effort.

Pour les cadres, les techniciens qui comparent leur pouvoir d'achat à celui de leurs homologues américains et autres, la tentation d'émigrer est grande. En tirant le plus de ressources et de talent, en décourageant la production, l'esprit d'entre-

prise et l'épargne, le régime actuel a donc contribué, selon de nombreux économistes, aux difficultés économiques de la Grande-Bretagne. C'est là un défaut fondamental du système qui provient, en partie, du fait que les législateurs britanniques ont toujours eu une grande affection pour l'impôt direct. Sur tout les travailleurs dans leur souci de créer cette société égalitaire si chère à certains.

Ce défaut a, par surcroît, été aggravé au cours des dernières années par l'inflation. Aussi, aujourd'hui, l'impôt direct assure-t-il à l'Etat britannique plus de 60 % de ses recettes fiscales contre environ le tiers en France. Le gouvernement travailliste a fini par se résigner à l'évidence. Outre l'indexation du seul d'imposition à l'inflation institué par la dernière loi de finances, les allègements fiscaux réduits depuis le début de l'an dernier ont été redressés et l'impôt direct et le chancelier de l'Échiquier, M. Denis Healey, annonce son intention d'accélérer ce processus à l'occasion de son prochain budget.

Un remède plus radical

Mais le remède que vient de lui recommander un groupe d'experts dirigé par le professeur James Meade, prix Nobel 1977 de sciences économiques, avec le concours d'un sous-directeur général à la retraite de l'Inland Revenue, est beaucoup plus radical. A l'issue de deux années d'études organisées par l'Institute for Fiscal Studies, organisme privé d'études fiscales, ce comité préconise une refonte totale du système afin d'asseoir l'impôt non plus sur le revenu, mais sur la dépense. L'idée n'est certes pas nouvelle. Elle a même été essayée en Inde où l'expérience, mal conçue, a toutefois échoué. Aujourd'hui même on l'étudie en Suède, et aussi aux États-Unis.

Dans son rapport de 500 pages, le comité Meade offre, pour les revenus deux méthodes de taxation : un impôt universel sur la dépense (l'universal expenditure tax) ou alternativement un impôt à deux étapes (Two Tier Expenditure Tax). Pour l'impôt universel, le contribuable calculerait annuellement la différence entre ses rentrées (revenus du travail, revenus du capital, emprunts, ventes de biens, héritages, etc.) et, de l'autre, ses investissements ou dépenses autres que celles de consommation (achats de valeurs, dépense d'épargne, remboursements d'emprunts, etc.). Cette différence, c'est-à-dire sa consommation, serait imposée après déduction des abattements et à un taux progressif.

Le logement poserait une difficulté puisque le paiement d'un loyer (dépense) serait taxé alors que l'achat d'une maison (investissement) ne le serait pas. Dans la deuxième formule, l'impôt actuel sur le revenu serait progressivement remplacé par un relèvement de la T.V.A. dont la perception serait écartée à tous les produits de consommation et services, tandis que les prestations de la sécurité sociale seraient majorées pour compenser la baisse du coût de la vie qu'entraînerait inévitablement celle de la T.V.A.

Du taux uniforme actuel de 8 %, la T.V.A. devrait probablement être élevée aux environs de 30 %. En sus, les gros contribuables seraient frappés de l'impôt universel qui jouerait alors le rôle de surtaxe.

La première méthode devrait être introduite du jour au lendemain, donc soulèverait de délicats problèmes de transition, par exemple pour les contribuables qui, sous le régime actuel, plaçaient une partie de leurs revenus imposés pour s'assurer une rente à leur retraite, versaient l'impôt à nouveau cette rente lorsqu'ils la dépenseraient.

La fiscalité en question

par JEAN RIVOIRE (*)

« L'IMPOT sur le revenu est juste parce qu'il frappe d'abord les riches. L'impôt sur la dépense est injuste parce qu'il pèse surtout sur les pauvres. »

Nous entendons cela depuis la plus tendre enfance. C'est l'une des rares notions d'économie que nos maîtres aient eu de nous enseigner à l'âge de la scolarité obligatoire. C'est l'une des rares formules que les hommes politiques de droite et de gauche nous répètent avec une touchante unanimité, pour mieux se reprocher de ne pas en avoir fait bon usage. Est-ce, pour autant, une vérité d'évidence ?

L'expérience de nos voisins britanniques mérite d'être considérée. Après s'être fait le champion de l'impôt sur le revenu, le Royaume-Uni en est, à l'heure actuelle, revenu. De toute évidence, cet impôt, à haute dose, n'est compatible ni avec l'efficacité économique ni avec la simple justice. Si les défauts sont moins apparents à des méditations, cela ne veut pas dire qu'ils disparaissent. Aussi, bousculant les idées reçues, la commission Meade (voir ci-contre l'analyse de Jean Declery) propose aujourd'hui de ne plus imposer le revenu mais... la dépense.

Dira qu'un impôt d'épave à la totalité du revenu, c'est dire qu'il touche pareillement la consommation et l'épargne. Ainsi, par définition, l'impôt sur le revenu frappe l'épargne en train de se faire. En revanche, l'épargne déjà constituée n'est touchée que très accessoirement, dans la mesure où elle produit un intérêt. Quant aux plus-values de capital, elles ne sont pas directement concernées. Bref, voilà un impôt qui pèse sur les personnes en train de s'enrichir par leur épargne, qui épargne (c'est bien le cas de le dire) les personnes en train de s'enrichir par des plus-values ; qui effleure à peine les personnes déjà enrichies, par leurs propres soins ou par ceux de leurs ancêtres. Il est difficile d'imaginer un impôt plus injuste et plus anti-économique.

Bien sûr, on peut songer à corriger ces défauts en décidant que les plus-values seront fiscalement assimilées à des revenus, que les sommes épargnées pendant une année seront déductibles du revenu imposable. Malheureusement, cela débouche sur d'autres injustices et d'autres situations anti-économiques.

L'imposition des plus-values

L'imposition généralisée des plus-values n'est pratiquement réalisable qu'une fois ces plus-values dégagées à l'occasion d'une vente, et à condition que cette vente n'intervienne pas trop longtemps après l'achat. Si un bien n'est revendu que vingt à trente ans, par exemple, dans les mêmes mains, la plus-value éventuelle, aussi forte soit-elle, ne donnera lieu à aucune perception. L'imposition des plus-values incite donc à la rétention du capital, ce qui est anti-économique. Elle favorise, parmi les contribuables, ceux qui ont un patrimoine suffisamment important et diversifié pour étendre la temps nécessaire, ce qui est injuste. La formule a été, malgré tout, appliquée dans quelques pays ; mais, nulle part, on ne peut le considérer comme un succès. En France, la volonté clairement affirmée du chef de l'Etat n'a pu prévaloir, et ce sujet, sur l'ordre naturel des choses.

Quant à permettre aux contribuables de déguerper une certaine épargne en franchises d'impôts, de nombreuses propositions ont été faites à ce sujet. Pour nous en tenir à notre pays, la plus récente émane de la Commission générale des impôts à l'étranger, en des termes un peu diaboliques, par le premier ministre à l'intérieur de son « programme de Biels », la 7^e justification : « Dans la limite d'un plafond, une fraction du revenu annuel des ménages consacrée à la création ou au développement d'un portefeuille de valeurs mobilières ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu. »

L'ambiguïté d'une telle formule saute aux yeux. Qu'est-ce qui prouverait que les achats de valeurs mobilières correspondent à une épargne effectivement dégagée dans l'année même, et non pas au rachat de capitaux déjà détenus sous une autre forme ? Conçu pour encourager l'épargne, cette disposition risquerait d'apparaître surtout à l'usage comme un moyen de

réduire la charge fiscale des gros contribuables.

De l'autre côté de l'éventail politique, M. Pierre Uri suggère une formule beaucoup plus élaborée. Le contribuable évaluerait son patrimoine au début et à la fin d'une année, ainsi que les plus-values dégagées en cours d'année. L'augmentation de valeur du patrimoine apprécierait, bien évidemment, l'enrichissement, lequel ne peut provenir que de l'épargne ou de plus-values ; il suffirait d'en déduire le montant des plus-values pour obtenir le flux d'épargne qui pourrait, sous certaines conditions, être déduit du revenu imposable. Mais ce serait un chef-d'œuvre de complexité. Et, malgré tout le soin qu'il apporterait, les évaluations seraient forcément entachées d'erreur. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour savoir que les marges d'erreur

s'ajoutent quand les grandeurs de base se retranchent ; ainsi, l'épargne ne serait connue que d'une manière extrêmement grossière.

Pourquoi chercher à l'in, quand la réalité est toute simple ? Déduire l'épargne du revenu imposable, cela revient à n'imposer que la part du revenu affectée à la consommation. L'impôt sur le revenu devient alors un impôt sur la dépense. Mais, veut-on grandir son parti et décider que l'on supprime l'impôt sur le revenu pour le remplacer par une majoration de la taxe à la valeur ajoutée. C'est tellement plus simple et plus clair.

Une objection vient tout de suite à l'esprit : remplacer l'impôt sur le revenu par la T.V.A., n'est-ce pas renoncer à toute progressivité ?

A cela, nous répondons d'abord que la T.V.A. peut être, d'une certaine façon, progressive dans la mesure où ses taxes sont majorées pour les produits de luxe, minorées pour les produits de consommation courante.

Les cotisations sociales

Ce n'est certes pas suffisant pour assurer le rôle redistributeur que tout le monde reconnaît aujourd'hui à la fiscalité. Il faut incontestablement faire davantage ; mais point n'est besoin, pour autant, d'introduire la progressivité là où elle n'a pas sa place ; on peut aussi bien supprimer la progressivité là où elle existe. En fait, énoncé en droit, les cotisations sociales sont ressemblantes comme un impôt sur les revenus du travail : un impôt plafonné, donc dégressif. Deux raisons au moins incitent à les remplacer par un impôt sur la consommation (autre mot dit, ici encore, par une majoration de la T.V.A.) : les industries de main-d'œuvre ne seraient plus désavantagées, les travailleurs indépendants bénéficieraient vraiment du même régime que les salariés. Si l'on supprime de la sorte la dégressivité des cotisations sociales, cela compensera dans une large mesure l'abandon de l'impôt progressif sur le revenu.

Veulons-nous faire davantage encore ? Alors, établissons un plus des droits de succession, un impôt annuel sur la fortune. Ce impôt, lui, pourrait sans inconvénient comporter un abattement à la base et un taux progressif (qui, pour les très grosses fortunes, s'éleverait par exemple à 3 % l'an). A divers titres, il serait nettement préférable à l'imposition des revenus : il serait véritablement payé par les riches (pas seulement ceux qui se sont enrichis par leur travail et leur épargne, mais ceux qui ont dégagé des plus-values ou capté des héritages) ; il ferait

obstacle à l'accumulation indéfinie des fortunes ; il permettrait enfin la démocratisation de l'épargne et des patrimoines.

Ainsi, dans un régime fiscal rénové, nous ne paierions plus l'impôt sur nos gains mais sur nos dépenses et, le cas échéant, sur notre fortune ; ne serait-ce pas équitable ? L'épargne ne serait plus imposée au moment où elle se constitue ; elle paierait, le cas échéant, un tribut à mesure qu'elle s'accumule ; elle serait, de toute façon, imposée au moment où elle se défile ; ne serait-ce pas rationnel ?

Bien sûr, un tel système appellerait quelques aménagements. Les allocations familiales devraient être sensiblement majorées. Les terres agricoles, les demeures historiques, les rentes viagères, bénéficieraient, sous certaines conditions, à l'imposition des fortunes. Le supplément de T.V.A. pourrait être perçu dans le pays de production et non pas dans le pays de consommation ; autrement dit, il ne serait pas prélevé sur les importations ; il rembourserait sur les exportations, de manière à ne pas perturber les taux de change.

Cela nous obligerait à rompre avec des règles, des habitudes, des privilèges peints ou noirs. Pourquoi pas ? La vie politique ne consiste pas seulement à se disputer pour des mots. Elle consiste aussi, de temps à autre, à unir pour des actes.

(*) Professeur au Centre d'études supérieures de banque.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉVOLUTION AGRAIRE

OFFICE ALGÉRIEN INTERPROFESSIONNEL DES CÉRÉALES - O.A.I.C.

5, RUE FERHAT BOUSSAD - ALGER - ALGERIE

CONSTRUCTION CLES EN MAIN DE SILOS EN BETON ARMÉ POUR LE STOCKAGE DES CÉRÉALES

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

Le délai mentionné dans les avis d'appels d'offres nationaux et internationaux relatifs à la construction clés en main de 8 silos en béton armé pour le stockage des céréales (capacité totale 2.400.000 quintaux) est prorogé au 31 MARS 1978, délai dérogatoire.

edh Société d'Éducation Technique et Économique

VIENT DE PUBLIER, DANS LA SÉRIE DE SES PUBLICATIONS MENSUELLES, DEUX GRANDES ENQUÊTES EXCLUSIVES

- La chimie dans le monde : 1977, les faits marquants LES USINES CHIMIQUES EN FRANCE ET EN A.L.G. Chimie : pétrochimie - matières plastiques et résines, gaz industriels - chimie minérale - engrais, etc. Parcellaire et matières de base pour pharmaciens, colles et peintures, pesticides et verres, huiles et détergents, etc.
- une fiche par usine :
 - les responsables
 - la consommation de matières premières
 - les productions
 - les moyens mis en œuvre pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution, etc.
- LES 400 FOURNISSEURS
- produits - procédés - matériels - services, etc.
- UN VÉRITABLE TRAITE DE GÉOGRAPHIE INDUSTRIELLE

Un document complet sur la transformation des plastiques et des caoutchoucs en France (produits et matières premières transformés).

Ce document d'actualité des usines chimiques est le fruit d'un grand nombre de sociétés d'importance diverses qui y ont contribué. La réponse à toutes ces questions est donnée sous forme de fiches individuelles avec :

- raison sociale
- principaux responsables
- nature et tonnages annuels des matières premières transformées
- méthodes et moyens mis en œuvre pour la récupération des déchets
- parc des machines utilisées
- produits finis par marchés coteés, etc., etc.

edh une équipe de spécialistes de l'information économique et technique sur la chimie et les industries connexes - édit également : Petrol, Cosmétiques, Arômes, Encres, Engrais, Matières Plastiques, Caoutchoucs, Produits Chimiques, Produits Pharmaceutiques, Atlas de la Chimie, Carte des Structures Financières de la Chimie en France, Annuaire de la Société Technique des Pharmaciens de France, Catalogue Européen de l'Équipement Pétrolier, Colloques des Grands Secteurs Industriels.

Je commande votre SPECIAL USINES d'industries Chimie (n° 173) au prix de 100 F. votre SPECIAL TRANSCHEMISTIERS de Caoutchoucs et Plastiques (n° 182) au prix de 145 F.

et règle ci-joint.

Ban de commande à retourner à : EDH S, rue Jules Lefebvre - 75008 Paris Tél. : 874.83.70 - Télex : 80141 EDH S F

mettre une croix dans la case de votre choix.

NOUVEAU

Le Journal de la Communication

Dans le numéro de février

- Alain Peyrefitte parle de la justice et de la communication
- Le salaire des professionnels de la communication
- Un journaliste dans l'entreprise
- Ne cherchez plus... téléphonez
- Conseils pour ne pas rater son audiovisuel
- Et : nouvelles des hommes de communication

La vidéotransmission, la téléconférence, etc.

LE JOURNAL DE LA COMMUNICATION

Vendu par abonnement : 1 an 120 F

Pour recevoir le numéro de février envoyez 18 F par chèque à :

Journal de la Communication, 22, av. de Friedland, 75008 PARIS. 924-34-91.

Monde

LA MUSIQUE

Admission nouvelle

Antibes

Roméo et Juliette

Le Journal de la Communication

Par ailleurs, le Journal de la Communication publie des articles de fond sur la communication, les médias, le marketing, etc.

سكنا من الاموال

me fiscal

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Une alchimie nouvelle

A Nice, où, sur la demande du ministre de l'Environnement et de la culture, pourrait être transféré le Centre international de recherches musicales, Jean-Sébastien Marie, fondateur du C.I.R.M., a entrepris un cycle de concerts et de conférences autour des problèmes de la création contemporaine : Survol des musiques de Wagner à Boulez, tout d'abord ; Musiques concrètes, électroniques et pour ordinateur, ensuite ; et, à l'heure de la mystère de l'écriture musicale (de Bach à Ennio), le mercredi 22 février, à 17 h 30, avec le concours de Denis Weber. La séance du 1er mars sera consacrée à la transmission de l'écriture nouvelle, avec plusieurs œuvres en création (J.-E. Marie, L. Heller, L. Ferrero). Clôturera le 8 mars : Au travers du monde des sons, recherche de notre identité.

* Musée des beaux-arts Jules Cabret, 33, avenue des Baumettes, Nice ; tél. : 38-33-14.

Créations à Antibes

Un mot, Pierre Merit, qui aime la musique — celle d'aujourd'hui autant que celle d'hier, — un compositeur pas comme les autres, Tristan Clais, venu se fixer dans le Midi... Antibes, sans perdre de vue son Festival du jazz, regardé à présent du côté de la musique contemporaine : du 20 au 23 avril, au Palais des congrès et à la cathédrale, quatre concerts avec l'Orchestre Provençal-Côte d'Azur (P.-M. Davies, J. Tatra, F. Donatoni), puis l'Ensemble 26 2m (Schoenberg, Tatra, Pinnissy, J. Strauss, Grubelki), un récital — carte blanche à Marie-Françoise Blanchet (Kagel, Schwarz, Liszt, Clais, Xenakis), des ateliers de jeunes instrumentistes de la région étudieront des pièces inédites de leurs camarades compositeurs, des colloques et, dès le mois de mars, des séances d'animation dans les écoles ; ce festival ne voudrait pas se fermer sur lui-même.

* Festival international de musique contemporaine, Palais des congrès, 06100 Antibes - Juan-les-Pins ; tél. : 81-26-55.

Le « Roméo et Juliette » de Grigorovitch

A peine les projecteurs éteints sur le Roméo et Juliette mis en scène au Palais des sports par Rudolf Noureev, l'Opéra de Paris affiche à partir du 22 février une nouvelle version signée du Soviétique Iouri Grigorovitch. Sur la musique de Prokofiev, inséparable de la création de Léonide ou Kirou (1940), Grigorovitch n'a pas hésité à récrire le ballet suivant une conception personnelle déjà illustrée par Spartacus et Ivan le Terrible. Son langage chorégraphique — mélange effréné d'une vocabulaire classique et d'une expression dramatique assez conventionnelle — o ses partisans.

Les changements à vue, conçus par le décorateur Simon Viraladez, devraient donner une grande mobilité à un spectacle placé sous le signe du carnavalesque. Grigorovitch s'est efforcé, explique-t-il, de donner les tableaux de mœurs de l'époque pour mettre en évidence une opposition plus généralisée entre les thèmes de l'amour et de la guerre. Il sera intéressant de rapprocher sa vision de celle de Béjart, qui, dès 1966, avait complètement supprimé l'onanisme et transformé Roméo et Juliette (sur la partition de Berlioz, il est vrai) en un véritable manifeste en faveur de la non-violence.

Trois distributions très nuancées sont prévues pour les rôles des deux amants shakespeariens : Dominique Khalouf et Michèle Denard, 22 février, 2 et 16 mars), Natalia Besmertnova et Alexandre Bogachov (24 février, 3 et 16 mars), Florence Clarc et Charles Juda (27 février et 6 mars).

RECTIFICATIF. — Par suite d'une erreur de transmission, nous avons écrit dans le Monde du 19-20 février que le dernier disque d'Yves Montand paraîtrait le 2 mars, alors qu'il se trouve les disques à partir de ce jour.

Musique

Le temps musical de Pierre Boulez

(Suite de la première page.) Besu sujet d'indignation pour les ennemis de l'indépendance, à ce point où il résonne, se mêlent des pièges de l'intelligence... La musique est une activité assez importante et complexe pour qu'il soit légitime d'en parler ; elle constitue, en outre, une réalité artistique assez solide pour s'affirmer, de temps en temps, le luxe d'un détour ou pays des métaphores, de la littérature, de la philosophie ou de la pure spéculation intellectuelle ; aux confins du paradoxe, il est des musiques plus intéressantes à lire qu'à écouter, des partitions plus belles à voir qu'à entendre... car, dans la mesure où il est possible de parler de musique, il est possible d'imaginer quelque métaphoriquement l'irréalisable, la musique, grâce au jeu de l'écriture — symbole d'une exécution virtuelle — offre la tentation de faire reculer les limites imposées par les réalités concrètes.

Mode de valeurs et d'intensités (1948), d'Olivier Messiaen, fait partie de ses tentatives. Cette pièce pour piano repose sur un mode mélodique de trente-six sons, un mode rythmique de vingt-quatre durées différentes auxquelles s'ajoutent douze sortes d'attaques et sept intensités. Exception dans l'œuvre de Messiaen, cet essai purement expérimental a eu sur Boulez, Stockhausen et nombre de musiciens de cette génération, une influence décisive. C'est lui que Boulez choisira à l'échelle pour ses Structures pour deux pianos et ne s'étonnera pas qu'il l'ait pris comme thème d'une des cinq séries sur le temps musical : le temps numérique, autrement dit le « temps » d'un discours qui ne trouve plus appui sur une pulsation vécue, mais offre seulement une succession arbitraire de valeurs (numériques) différentes.

Pierre-Laurent Almerand est au piano, Boulez explique très clairement les principes de construction, donne des points de repère ; certains s'oublient aussi vite qu'ils se comprennent, mais le second audition promet d'être plus fructueuse que la première... Il n'en est rien, ou presque.

On a un peu honte, pourtant, on est impressionné, en retour, de comprendre le fascinelon que mûse d'exercer, à l'époque, cette musique si rigoureusement construite (on cherche alors des règles) et beaucoup plus difficile à saisir dans son ordonnance que tout ce qui s'était écrit jusque-là (on apprendrait vite le dépaysement). C'était comme un défi qu'il fallait relever, il l'a été.

Mais aujourd'hui que le port d'écriture qui nourrit cette expérience ne suffit plus à stimuler notre atten-

tion, on se demande s'il ne serait pas temps plutôt de dénoncer franchement les défauts d'une pièce comme celle-ci, à la fois historique et étrangement manquée, au lieu de la donner, en exemple, d'un certain traitement du temps musical puisque, en allant trop loin dans cette direction, elle n'atteint son but que très partiellement.

D'autre part, c'est un peu cultiver un mirage que de laisser croire que, dans un cas comme celui-ci, l'ensemble de la technique de composition peut guider une audition qui se sent rassurée tout aussi valablement se disperser. Ne serait-il pas plus profitable de chercher à savoir pourquoi nous percevons si mal certains éléments ?

L'ambiguïté de ce genre de séances « tous publics » c'est qu'elles sont censées amener à une écoute plus fructueuse et proposer en même temps l'examen d'un problème (le temps musical) qui est avant tout de l'ordre de la réflexion. Une fois adoubé par l'affirmative, la question de savoir s'il est légitime de parler sur la musique — soit pour rendre accessibles certaines œuvres soit pour cerner des phénomènes nouveaux — on omettait que ces deux raisons se recouvrent rarement et que telle partition exemplaire ne soit en réalité un mauvais exemple pour tout non-spécialiste. Le tout est de savoir qui on veut toucher exactement et pour quel effet.

Il ne faudrait pas l'oublier, cependant, que ces séances ne sont ni des cours ni des conférences tels que pourrait en faire un chercheur ou un esthéticien ; comme toujours lorsque Boulez prend la parole, c'est pour témoigner de ses propres préoccupations, de ses doutes, de ses certitudes. Ce qui peut tromper, c'est cette volonté qu'il a toujours eue d'adopter une formulation théorique, de réclamer de l'objectivité. Chaque affirmation, dans une écriture comme lorsqu'il s'exprime en public, ressemble à une revanche sur l'inconscient sans cesse renouveau. En décrivant Schoenberg est mort, il a surtout, sans doute, voulu s'en convaincre. Au fond il n'en est pas sûr. Et quand il déclare mélancoliquement le passage de Wozzeck plus « primitif » que Messiaen, on sent bien que c'est encore Béjart qu'il préfère, avec tous ses défauts.

Avec tous ses défauts aussi cette approche boulezienne du Temps musical est pour nous une expérience irremplaçable.

GÉRARD CONDE.

* Prochains concerts du cycle « Temps musical » : Boulez (ce lundi 20), Carter (le 22) ; séances de synthèse avec les œuvres de Debussy (le 23) à 16 h. Centre Georges-Pompidou ; concert de clôture : le 23, 20 h. 30, au Théâtre de la Ville.

Expositions

LA DONATION PIERRE LÉVY A L'ORANGERIE L'AMOUR DE L'ART ET DES ARTISTES

Un dernier feu d'artifice à l'Orangerie, avec la donation Pierre Lévy de Troyes, avant que le bâtiment ne soit, dès mai prochain, mis en chantier pendant dix-huit mois pour l'installation permanente de la collection Walter-Guillaume (le Monde du 10 août 1977). Quatre cents œuvres ont été trouvées réunies dans les premières salles Beaugrand, Viamack et Derain dans leur période la plus éblouissante, au moment où la peinture prend feu et flamme par les jeunes vagues. Les bleus de cobalt, les jaunes de cadmium, et les verts Véronèse les plus vifs.

La collection Pierre-Lévy (deux mille pièces) doit la clarté de son ensemble à son fondateur, un public parisien à ses facteurs, ses « bibliobas ». Parmi le meilleur, on trouve un petit Daubigny de la collection Cognac, trois Balbana, deux dans les musées de province, quatorze La Fresnaye, dont la flamboyante Conquête de l'air, deux insolites vues sur les ruines d'armement de la Grande Guerre, par Vaillard, un des Vallois les plus réussis, le tableau des Glorieuses de Marquet, Matisse, Delaunay, Van Dongen, de sculptures de Bonnard, Picasso (la Poie), de Gimond (vingt portraits).

On connaît la richesse de cette collection en œuvres de Matisse, veldier moyen, aussi prolifique qu'inventif. Pierre Lévy fut son ami intime, comme il fut l'ami de Derain et de bloc d'autres artistes qu'il a approchés. Depuis longtemps il avait conçu l'idée de constituer une collection pour faire un musée. Pierre Lévy l'a cultivée comme un jardin qui s'étoffe et fleurit.

Il faut dire que les circonstances étaient favorables. Au lendemain de la guerre, ses affaires industrielles paissaient à l'échec, tandis que les œuvres d'art se trouvaient en vente à bas prix. C'est ainsi qu'il tombe sur la collection Fénéon, critique d'un amoureux de la peinture, découvreur des post-impressionnistes, et en même temps amoureux d'un objet, ce qui signifie qu'il aime et aime à découvrir un nouveau territoire artistique. Adjudé l'Empire ! Tout se retrouve dans cette maison de la banlieue troyenne où le collectionneur a fini par constituer une chambre forte souveraine dans son jardin pour protéger un trésor chaque jour plus riche.

Mais la collection de Pierre Lévy n'est pas un simple assemblage d'œuvres de grands maîtres et aux bestiaux. L'homme se montre à travers ses choix. C'est son goût éduqué à la fois pour la peinture rare de Seurat, de Balbus, et aussi pour la peinture copieuse, généralement colorée, saturée d'expression et de chaleur humaine où Soumei rejoint Snel par ou, au sein qui cheminent. Ce Lorrain de Troyes a ses parts pris : la peinture ou la sculpture, c'est la peinture française après le début à siècle jusqu'à l'art abstrait. Et qui dussent

cette période, est plus tranquille que Derain, avec sa grande culture, sa saine raison, son goût de la composition accomplie, de la peinture bien faite et bien pensée.

Dès lors que le collectionneur se livre à l'art, il se livre à la vie. Et ce ne quitte plus. Et ce ne sera jamais la part de l'un et de l'autre dans l'assemblage des quelque deux mille œuvres de Troyes. Amateurs et mécènes sans défiance, Pierre Lévy a toujours adhéré à Derain 79 tableaux, 33 dessins, 77 sculptures. Dans l'atelier de peinture trainait une sculpture de Derain, ou laiton fondu. Une pièce énorme, qui suffirait — elle seule — avec un splendide masque Goetz de la collection Guillaume — à sauver les inégalités de l'abondante collection d'art nègre de Pierre Lévy exposée

ici. C'est grâce à Derain que ce dernier a découvert l'art africain, qui a été un rôle dans la formation de la peinture post-cubiste. Derain sera une des rares villes de province à en posséder un ensemble aussi total.

Cette exposition nous fait une œuvre découverte. Derain sculpteur, avec 77 figures et figures sculptées de genre européen, coule dans le bronze (après le mort de l'archer). On y retrouve les valeurs de l'art primitif auquel il s'intéressait tant. Sa peinture, elle, est restée civilisée. Seule sa sculpture est « sauvage », avec un rien d'humour primitif.

JACQUES MICHEL.

* La donation Pierre-Lévy à Troyes, à l'Orangerie, jusqu'au 16 avril.

Théâtre

« THÉÂTRE DE CHAMBRE » de Michel Vinaver

Sous le titre de Théâtre de Chambre, Michel Vinaver propose au Théâtre de la Ville, dans la petite salle, deux pièces courtes. Auteurs de Les Coréens et de Paradis bord, qu'a mis en scène Flanchon, d'Impagène Hôles, qu'a mis en scène Vinaver s'essaye avec Théâtre de Chambre à cette « dramatique du dialogue minimal » qu'il illustre déjà Wenzel et Deutsch.

On pourrait dire aussi : « le théâtre du peu ». Les personnages disent des choses banales, d'un cœur qui n'y est pas. Afin d'éviter le vide, on choisit des situations fortes, presque mélodramatiques. La parole est rare et bien qu'acteur et auteur, en fin de compte, pour meubler, tout un sort à chaque mot. Le manque de moyens amène le manque de modestie. C'est gênant.

Ces pièces sont construites de petits fragments de dialogue, d'échantillons. Les mettant en

scène, Jacques Lassalle veut être sobre, jusqu'à l'intempérance, et entre chaque échantillon il impose des noirs, des silences, qui sont longs : ces deux esquisses, qui devraient durer en tout à peine plus d'une heure, atteignent trois heures d'angoisse. C'est démesuré, c'est insupportable.

Bizarre mélange d'acteurs. Françoise Lebrun ne fait pas de fautes, mais n'est pas du tout à l'aise. Olivier Deshayes, sympathique, joue à bouillir : pour Vinaver ce ne convient pas. Christine Dejeux, vive, souriante, pourrait apprendre le métier. Roland Amstutz pourrait lui, oublier un peu ; il est bien, mais ne sort pas des rails. Le meilleur est Patrick Chemaïs, mais il faudrait qu'il évolue ; nous connaissons par cœur ses dix expressions fines.

MICHEL COURNOT.

* Petit T.S.P., 20 h. 30.

Cinéma

« RAONI », de Jean-Pierre Dutilleul

Il y avait quatre millions d'indiens qui vivaient au Brésil avant la conquête. Ils ne sont plus que cent vingt mille aujourd'hui, parqués dans leurs réserves, au cœur de la forêt amazonienne. Ils nous offrent, à travers certaines images dont la signification nous échappe, nous nous sentons frustrés.

L'auteur est heureusement plus explicite quand il souligne l'opposition existant entre le politique d'intégration du gouvernement brésilien et le volonté des indiens de préserver leur identité culturelle et nationale. Également quand il démontre que la tâche la plus urgente est de tracer avec précision les frontières des terres indiennes... Malgré une « mise en scène » parlote trop évidente, Jean-Pierre Dutilleul affirme que tout est authentique dans son film. Raoni ne peut donc que passionner les amis des indiens. Des indiens et de tous les peuples qu'écrase notre civilisation moderne.

C'est cette situation dramatique qu'expose le film de Jean-Pierre Dutilleul Raoni. A travers une fiction (vite oubliée), l'auteur trace un tableau de la vie quotidienne indienne, puis en arrive au cœur du problème : prise de conscience par les indiens que les terres indiennes sont menacées par les melanges des Blancs (le tuberculose, la grippe) et dont les colons de l'Inde industrielle violent et ravagent l'impression des territoires.

Le premier, partie du récit est un intéressant témoignage. On regrette seulement que par crainte du didactisme le réalisateur se soit in-

JEAN DE BANCENELL.
* Vendôme, U.G.C.-Danton, Marbeil.

Lettres

Poète et éditeur HENRY FAGNE EST MORT

L'éditeur belge Henry Fagne vient de mourir à Bruxelles. Il était âgé de soixante-dix ans.

Le nom d'Henry Fagne restera gravé dans la mémoire des poètes et des amateurs de poésie. D'abord, parce que cet homme, né le 27 juillet 1907 à Bruxelles, était poète lui-même. Bien que les trop rares livres qu'il a publiés restent difficiles à trouver. Ensuite, grâce à la revue de création et de critique qu'il avait fondée en février 1962 et dirigée seul jusqu'à l'été 1973, avant qu'un collectif de poètes (de Bruxelles et de Paris) l'entreprit : les Nouvelles à la main.

On relira avec émotion, tout en considérant l'importance d'une telle publication dans le monde marginal de la poésie, le dernier numéro paru en novembre 1977 et au sommaire auquel figurait justement Henry Fagne, poète. Ce premier brelan qu'on avait fait la revue et de jeunes auteurs. Henry Fagne le prolongeait avec les livres qu'il éditait, avec un soin et une passion qui ne viennent appartenir qu'à un poète.

A côté de son travail de traducteur, c'est bien la découverte de poètes nouveaux et originaux qui l'animait, et qui lui donnait le courage de continuer une tâche difficile et ingrate. À ce ne suis pas de ces orateurs, que nous connaissons trop bien, qui retiennent tout, sans se soucier des difficultés de l'auteur... A écrit-il encore dernièrement. Que titre de plus, sinon citer quelques écrits véritablement découverts par Fagne, comme Jacques Isidore (qui a eu, depuis, l'occasion de s'affirmer comme l'un des tout premiers), comme Jean-Pierre Verheygen (auteur du récent Deux Zorro de l'écriture), comme Werner Lamberger ? Sans oublier les poètes reconnus depuis longtemps, et qui gardaient le même plaisir à se retrouver dans les pages des Nouvelles à la main : Edmond Humeau, André Chérid, Jean Malrieu, André Dome ou Hubert Juin. Grâce à ces écrits, Henry Fagne est vivant, du côté de cette lumière qu'il a dit : « Lumière, ô ma juste, ô te te auguste, affirmative, mystère sans rien de pourrissant. Lumière. »

D. P.

Notes

Cinéma

« POUR QUI LES PRISONS ? » d'Elia Ienasz

C'est un film-tract. Un film militant. Un film réalisé à avec des bouts de ficelles, à « Pour qui les prisons ? » est un film de la souffrance. Que cela soit dit. Quatre ans de travail, de 1973 à 1977, une production entièrement assurée par ses réalisateurs, Elia Ienasz, en collaboration avec le comité d'action des prisonniers (CAP), voilà qui résume un effet, d'un point de vue extérieur, de documentaire.

Pour la suite, la démarche de réalisation repose sur une « idéologie ». À savoir que la population pénale, quelque 30 000 prisonniers, est issue de la classe ouvrière à 85-90 %, du travail de plusieurs chapitres (la travail pénitentiaire, les suicides, les révoltes) Elia Ienasz entend montrer que la prison est réhabilitée par la « tautologie » mais l'entraîne dans un engrenage sans fin.

Ainsi les jeunes seraient « poussés à la révolte et à la délinquance primaire par un système qui les exploite, et la prison ne ferait rien d'autre que de les confronter à une surexploitation ». Jean-Pierre Delapre, Michel Borrelli et Serge Litroux expliquent cette spirale. Des documents photographiques, de qualité inégale, ponctuent leurs déclarations. Cette « pauvreté » iconographique est le ragoon du courage. Quand a ceux qui n'ont jamais la parole la prenant... LAURENT ORKILSAMER.

* La Claf, le Budoquet (16 h.).

« UN RISQUE A COURIR » de Peter Collinson

Tous les scénarios, tous les cadencés du scénario le plus abracadabrante pour ce film de Peter

Collinson. Un Himalaya d'invasions blanches et de sottises... Veut se faire soigner à Johannesburg (ce qui est une erreur liée pour un Noir), le président d'une république africaine est enlevé par ses ennemis. D'origines américaines et vaguesment vichystes, celui-ci veut ramener sa fille ébrie au pays natal. Une ruse est mise en œuvre. Mais, entre-temps, le kidnapping est pris d'une telle ampleur pour son kidnapping qu'il l'aide à contrecarrer les plans de la police. Tout se termine dans une cabine de fusillade. Un tour à gages qui, depuis le début du film, cherche à abattre l'homme d'État, lui tire dessus. C'est l'officier qui est atteint. Entre ciel et terre, il meurt dans les bras de son ex-victime.

La bouffonnerie involontaire de ce film d'aventure rejoint les amateurs d'humour et second on an troisième degré. Les autres spectateurs seront au droit de penser que l'on se moque d'eux. Antony Quinn joue de son célèbre rictus. Un « Risque à courir » ? Certes pas. Un film à fuir... J. B.

* Balzac (V.O.), Capit. Paramount-Opéra, Paramount-Galaxie, Paramount-Galaxie, Conventium Saint-Charles, Moulin-Rouge, V.I.).

Théâtre

Les projets de Théâtre-Opéra

Théâtre-Opéra, dont l'équipe est dirigée par Lucien Giron, équilibre ses activités. Parmi les quelques trois cents manuscrits reçus chaque année, on choisit sept sélectionnés en 1978 pour être reproduits en cinq cents exemplaires. Ce sont les « Tapuscrits ». Cinquante seront mis à la disposition des auteurs, les autres seront adressés aux professionnels, qui recevront également un questionnaire (Schaubert) comprenant des informations pratiques et des tribunes libres. À partir du mois

« L'IGNORANT ET LE FOU »

Première pièce de Thomas Bernhard jouée au Théâtre-Opéra de Bruxelles. L'œuvre qu'il propose aux faux-semblants des relations humaines et du spectacle dans ce qu'il représente de plus artistique ; l'opéra. Monologue sur lequel se greffent les désempois d'une diva et de son père, alcoolique avengé. Ainsi, le titre d'un arbre éteint par des lianes. La mise en scène de Rossa met tout à plat et la texte se dévide de façon monotone — un rubinet qui tourne — sans que les comédiens y puissent quelque chose... C. G.

* Théâtre Oblique, 10 h. 30.

سكننا من الاجل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	46,18
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	30,00	31,52

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES BRIGADEES	24,00	27,48
OFFRES D'EMPLOIS	5,00	5,72
DEMANDES D'EMPLOIS	20,00	22,88
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

EATON

SOCIETE QUI FABRIQUE ET QUI VEND DANS LE MONDE ENTIER DES COMPOSANTS POUR L'ELECTROMENAGER ET L'AUTOMOBILE

recherche pour le SIEGE EUROPEEN DE SA CONTROLS DIVISION, situe à MONACO (Principauté) :

- DIRECTEUR DES VENTES POUR L'INDUSTRIE AUTOMOBILE**

Il sera responsable de la vente des produits existants et de l'introduction des nouveaux produits sur le marché automobile européen.

Il a :

- au moins 5 ans d'expérience dans un poste de responsable des ventes de l'industrie automobile,
- environ 35 ans
- une connaissance parfaite de l'anglais, et si possible de l'italien et de l'allemand.

- DIRECTEUR CONTROLE QUALITE**

Il sera responsable de la qualité des produits au niveau européen (5 usines).

Il a :

- un diplôme d'ingénieur
- environ 35 ans
- une expérience industrielle d'environ 10 ans dont 5 ans au moins en tant que responsable d'un service contrôle qualité important dans les produits fabriqués en grande série,
- une connaissance parfaite de l'anglais et de l'italien.

- INGENIEUR SERVICE TECHNIQUE**

Cet ingénieur de très haut niveau sera chargé de suivre l'implantation d'usines, l'estimation de coûts, l'établissement de standards de fabrication, l'analyse de la valeur, l'industrialisation de nouveaux produits.

Il a :

- un diplôme d'ingénieur
- environ 40 ans
- une expérience industrielle d'au moins 10 ans en tant que Directeur d'Usine ou Chef d'un Service Méthodes important dans les fabrications de grande série,
- une connaissance parfaite de l'italien et de l'anglais.

Ces trois postes sont basés à MONACO, des voyages fréquents en Europe sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et présentations au Directeur du Personnel, EATON, B.P. 24, MONACO.

BAC + 2

un métier d'avenir dans une société d'avenir

GRENOBLE LYON CLERMONT-FERRAND SAINT-ETIENNE

Bac+2 années d'études ou Bac+2 années d'expérience,

Profitez au maximum des structures mises en place dans notre Société.

Nous sommes en contact permanent avec le client, contact en réception, au téléphone ou par courrier, dans des équipes où chacun fait le travail de tous.

Cela peut-être pour vous la meilleure école de formation (nos cadres sont tous issus des équipes) et un bon départ dans votre vie professionnelle. Pour réussir au mieux, il faut choisir une entreprise qui va de l'avant : c'est ce que vous propose le CETELEM-DIRECT.

Notre prochaine réunion d'information sur cette fonction et sur votre avenir dans notre groupe aura lieu le 3 mars à notre agence de Lyon.

Pour y participer adresser rapidement un bref C.V. avec photo sous réf. 468 à Françoise ROUSSEAU - Compagnie Bancalis - Service Orientation-Recrutement - 25, av. Kléber - 75118 PARIS

Délégué COMMERCIAL

spécialement pour assurer contacts avec administrations, collectivités, industriels et gérer un réseau de grossistes à suivre et développer. Formation agricole spécialisée mais pas indispensable. Adr. réf. 259 à P. LICHAU, 220, 75003 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Le Chef du Service Etudes

STRUCTURES OUVRAGES D'ART

d'une importante société française, recherche son adjoint. Cet ingénieur diplômé aura une photo, min. 25 ans, peut faire état d'une large expérience professionnelle. Il a assuré des responsabilités techniques et de gestion. Il résidera dans une ville universitaire du Sud-Ouest de la France et pourra facilement se déplacer à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Votre candidature sera étudiée avec grande attention. Merci de l'adr. Lichau C.V. et photo sous réf. 259 à P. LICHAU, 220, 75003 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

THOMSON-CSF

CENTRE ELECTRONIQUE DE BREST

UN INGENIEUR PHYSICO-CHEMISTE TECHNOLOGUE

Diplômé de P.C. PARIS ou NANCY (ou ENSI dispensant formation similaire)

Le candidat retenu devra, après mise en courant, assurer le démarrage d'un atelier de fabrication de circuits imprimés hyperfréquences en petites séries.

Il pourra être débutant ou avoir acquis un à deux ans d'expérience professionnelle dans la fabrication des circuits imprimés.

Il aura à animer une équipe de 5 à 6 techniciens et ouvriers ; sa fonction évoluera ensuite vers la technologie des matériaux plastiques et d'une manière générale vers la technologie de tous les matériaux utilisés en électronique professionnelle. Selon ses connaissances en mécanique seraient appréciées.

Adresser C.V., photo, présentations à THOMSON CSF, Service du Personnel, rte du Conquet, 29200 BRIST

TRINDEL

recherche dans le cadre du développement régional de son département « INSTRUMENTATION » région : PORT-DE-SOUC (13)

INGENIEURS D'AFFAIRES

en instrumentation ayant un minimum de cinq ans d'expérience en gestion d'affaires, devis, négociations, approvisionnements, suivi de chantier et essais. Expérience similaire indispens. en région.

Ecrire avec C.V., photo et présentations sous référence A 78-12 à SOCIETE TRINDEL, DP/PS, 75283 PARIS CEDEX 08.

cadre juridique - Lyon

Le responsable juridique d'un groupe industriel et commercial, siège social à Lyon, 500 MF, plusieurs filiales en France et à l'étranger, cherche son adjoint.

Celui-ci intervient principalement dans la vie des sociétés (assemblées et conseils), leur création ou restructuration. Il étudie et rédige des contrats commerciaux, d'assurances, de licence, suit les dossiers de brevets et marques, d'immobilier. Licencié en droit, il a 28 ans minimum et une expérience de 3 à 5 ans au sein du service juridique d'une entreprise industrielle ou dans un cabinet de conseil. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée.

Ecrire à Mme G. DILL, réf. 422 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.

10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

exportation

Leader sur le marché Européen, nous sommes la filiale d'un Groupe Français de dimension internationale spécialisée dans

l'éclairage.

Notre marché est celui des appareils d'éclairage destinés à l'équipement des bureaux, magasins et de la maison (C.A. 75 millions). Nous sommes implantés en Solgène. Nous offrons la possibilité à un homme d'action, français ou étranger, d'être un élément moteur de notre développement qui est de 30% par an, en lui confiant la responsabilité d'un secteur géographique comprenant plusieurs pays.

Son rôle sera à la fois de Marketing et d'intervention directe.

Il aura la trentaine, une première expérience de l'exportation, un potentiel de formation élevé (GRANDE ECOLE DE COMMERCE) ou équivalent étranger, une bonne connaissance des langues, une grande disponibilité pour voyager et assurer les circuits de distribution.

La rémunération annuelle de départ ne saurait être inférieure à 100.000 F.

Les dossiers de candidatures avec photo et souhait de rémunération - sous réf. 428 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75008 Paris.

Importante Société Française

PRODUITS INDUSTRIELS de CONSOMMATION

recherche le futur

DIRECTEUR

de ses établissements des régions lyonnaise et provençale

Dans un premier temps, il assurera essentiellement la gestion commerciale.

Ensuite, il prendra les responsabilités d'un chef d'entreprise assurant le management global de la production, des ventes et des hommes.

Ce poste demande une formation supérieure et une expérience commerciale réussie dans les milieux industriels régionaux.

Adresser curriculum précisant l'importance effective des responsabilités commerciales assurées à Havas-Contact Réf. 74.41 (M) 156, tel Hausmann - 75008 Paris. Discretion absolue assurée.

Diriger notre filiale commerciale à Strasbourg

Vous avez été vendeur puis chef de ventes, peut-être même directeur régional pour un grand de la distribution. Pourquoi ne deviendriez-vous pas aujourd'hui patron ? Patron d'une de nos filiales de vente.

Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste de la décoration de la maison, c'est la vocation de notre Groupe. Nous souhaitons simplement que vous partagiez nos goûts.

Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste des problèmes administratifs et financiers, une fiduciaire s'en occupe.

Pour le reste c'est à vous de jouer : l'animation et le développement commercial sont votre affaire pour la région.

Les consultants de SIRCA auxquels nous avons confié le recrutement, nous présenteront votre candidature. Ecrivez leur sous référence 78174M, en précisant votre niveau actuel de rémunération et les attaches que vous avez déjà en Alsace.

Sirca

64, rue La Botte 75008 Paris

Pour Usine Pharmaceutique SUD-OUEST

ING. CHIMISTE DIPL. DEBUT.

Spécialisation en 1 à 3 ans en chimie organique-général chimie soufre.

Anglais lu/écrit/parlé.

Possibilité évolution vers technico-commercial. Salaire selon qualification et expérience.

Adr. C.V. + photo réf. 1.181 sous réf. 259 à P. LICHAU, CEDEX 02, qui transmettra.

Pour participer à ces études d'impact, en bureau d'ingénieurs Conseils, recherche un jeune

PAYSAGISTE HORTICULTEUR

diplômé d'un I.N.S.P. de Versailles (Option Horticulture). Ce spécialiste à l'expérience ou la motivation de travailler très rapidement à l'entretien, l'entretien (marchés à prévoir).

Merci d'envoyer une lettre manuscrite de candidature mentionnant vos prétentions accompagnées de votre C.V. et indiquant sur l'enveloppe le REF. 1194 CONTEXTE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

ORGANISME PUBLIC recrute

DES TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE

Niveau baccalauréat P2 ou BTS pour maintenance de matériel

Adr. C.V. à H 8.78 HAVAS BORDOUX, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES

(5 000 personnes)

recherche pour son agence du NORD-EST (200 personnes)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

chargé sous le contrôle direct du directeur d'agence de la gestion financière et administrative, de la gestion du personnel, des contacts avec les administrations extérieures. Poste de responsabilité convenant à un candidat ayant déjà travaillé dans une entreprise de T.E. possédant de bons contacts humains ainsi à une autorité naturelle ainsi que l'esprit d'organisation.

Résidence METZ ou THIONVILLE (réf. 736).

Ecrire avec curriculum vitae et photo à :

OREST

5-7, rue Pierre-Perrat 57000 METZ
un rappelant la référence.

DIRECTEUR D'USINE PROVINCE

Pour diriger l'une de ses usines (Eff:150 pers.), l'entreprise recherche un cadre de plus de 35 ans ayant l'expérience de la direction d'une unité autonome de production.

Sa vocation est la fabrication de moulés de qualité mais la connaissance du produit n'est pas indispensable. Par contre, le candidat, qui recevra le soutien technique du siège, devra avoir fait ses preuves comme organisateur, gestionnaire de production et meneur d'hommes.

28 rue Marbauf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Réf. 833 M

BANQUE située à MONACO

recherche

UN CHEF DE BUREAU

(Bureau situé dans la Principauté)

Ce poste conviendrait à un gradu (classe III/IV) habitant dans la région, ayant déjà fait de l'exploitation et possédant au moins son Brevet de Banque.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo et présent. à Service du Personnel (sa mention confidentielle s'y développe). Boite Postale 144, MONTE-CARLO (Principauté de Monaco).

LE CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE à Brest

CREER LE POSTE DE

RESPONSABLE ÉQUIPE SYSTÈME

Une expérience dans un poste similaire est indispensable à une personne de formation ingénieur. La connaissance de l'OS/IBM et de CICS sera appréciée.

MATÉRIELS ACTUELS :

- un IBM 370/138
- deux IBM 370/148
- mini NCR, OULL. BURROUGHS ;
- important réseau TP.

RECHERCHE

Logabax informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour sa Direction Régionale de NANTES

Ingénieurs Commerciaux CONFIRMÉS

sur mini-ordinateurs de gestion

- 1) BOURGES - CHATEAUXOUX - BLOIS
- 2) ILLE-ET-VILAINE (résidence Rennes)

Adresser C.V. et présentations sous référence 322, à Direction du Personnel, 71 av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

UN CHEF DE SALLE ORDINATEURS

Adjoint direct du responsable de production, cette personne de formation I.T.T. ou équivalent, aura acquis une expérience de quelques années dans un poste similaire. Une formation système OS et CICS est souhaitable.

Avantages sociaux importants.

Ecrire avec C.V. et prêt. à Direction du Personnel du CRÉDIT MUTUEL DE BRETAGNE (Service Gestion des Carrières), B.P. 351 85307 CEDX.

LE CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

recherche pour son siège social à LYON (9).

UN INGENIEUR

Conduite de projets sur gros systèmes IBM. Connaissance DL 1 IMS souhaitée. 3 ans d'expérience.

Adresser lettre, C.V., photo et présentations au : C.R.A.M. DU SUD-EST 8-7, 918 LYON CE

COMITÉ D'ENTREPRISE POUR SAISON 87E CORSE (PORTO-VECCHIO)

de 5 mai au 30 septembre

UN MONITEUR DE VOILE UN ANIMATEUR DE PLEIN AIR UN ANIMATEUR INTÉRIEUR

en vue formation d'équipe d'animation pour saisons estivales adultes

UN BARMAN

Adr. C.V., photo, n° T 03.181, REGIS-PRESSER, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

سكز من الاجل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

BOEHRINGER MANNHEIM
FRANCE S.A.
DELEGUES SCIENTIFIQUES
7 postes

DEMONSTRATION ET ADAPTATION n° : A
2 postes - PARIS et LYON
Titulaire d'un BTS ou d'un DUT de CHIMIE ou BIOCHIMIE, vous connaissez bien les appareils analytiques d'analyse instrumentale pour les essais utilisés au cours de votre passé professionnel (2-3 ans), et vous souhaitez donner à votre carrière une nouvelle dimension. Nous vous proposons des postes DELEGUES SCIENTIFIQUES sur le Sud-Ouest et vous habitez BORDEAUX ou sur l'Ile de France et vous résidez à PARIS.

MATERIEL DE LABORATOIRE n° : B
2 postes - PARIS et LYON
Titulaire d'un BTS ou d'un DUT de CHIMIE ou de BIOCHIMIE, vous avez une expérience confirmée de la vente des matériels de laboratoire, et souhaitez l'acquiescence que vous confère cette fonction commerciale. Les laboratoires BOEHRINGER vous offrent la possibilité de poursuivre votre carrière dans le région Parisienne ou la région Rhône-Alpes (après 3 mois de stage à PARIS).

PROMOTION DES REACTIFS n° : C
1 poste - PARIS
Titulaire d'un DUT ou d'une maîtrise de BIOCHIMIE, vous êtes à vos connaissances en chimie clinique un complément très "commercial". Nous recherchons un homme sérieux pour lui confier la gestion totale d'un secteur. (Promotion de nos réactifs, suivi des clients...)

RECHERCHE MEDICALE n° : D
2 postes - PARIS
Votre formation scientifique de haut niveau (maîtrise ou doctorat de BIOCHIMIE) fait de vous un spécialiste dont les compétences seront reconnues dans tous les milieux de la recherche médicale (INSERM...) où vous devez faire connaître et apprécier les méthodes mises au point par nos laboratoires. Vous souhaitez élargir sur toute la France, excepté le Sud-Est et la région Rhône-Alpes.

Pour tous ces postes, les candidats doivent être disponibles à la fin mai 1978 au plus tard. Ils sont invités à adresser leur dossier complet d'ores et déjà, accompagné d'une photo (en précisant bien la référence du poste souhaité) à : SCOP 7 - 17, bd St. Jacques - 75014 PARIS à qui nous avons confié cette recherche.

société industrielle française
mondialement connue
cherche à Paris
un jeune spécialiste

commercialisation-distribution
produits pour le bâtiment

Ce poste, créé au sein de la Direction Commerciale d'une division consiste à :
• analyser et coordonner les circuits de distribution en place, en liaison avec les Chefs Produits-Marchés et les équipes commerciales.
• proposer les évolutions nécessaires en fonction des contraintes de la production, du marché et des réseaux de distribution.
• mettre en place les solutions choisies.
• contribuer à l'animation de toutes les actions visant à promouvoir la politique commerciale de la division.
Ces responsabilités devraient permettre à un cadre de formation commerciale supérieure, apportant 2 à 3 ans d'expérience des structures de distribution de l'industrie du bâtiment, de prouver ses qualités de perspicacité et d'innovation et ses capacités de réalisateur avant d'évoluer vers une fonction hiérarchique.
Ecrivez-nous vite, de façon détaillée, pour que nous puissions vous rencontrer à n° 217 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ NATIONALE
ELF ACQUITAINE
(Production)
recherche

COMPTABLES
CONFIRMÉS

Titulaires d'un B.T.S. Comptabilité ou d'un D.U.T. (option Finances) comptabilité.
Lieu d'implantation :
- De poste à PARIS
- Deux postes à SOUSSENS (Hte-Garonne)
Pour une période initiale de 1 à 3 ans.
Expatriation à prévoir dans le cadre du déroulement de carrière.
Ecrire avec C.V., photo, à S.N.E.A. (P) Recrutement 21, rue des Liliés, 4000 PAU

CABINET
D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche
• ASSISTANT de CABINET confirmé
• ASSISTANT CONTRÔLEUR expérimenté, titulaire certificat juridique et fiscal
Ecrire Cabinet TUILLET 21, rue de la Banque, Paris-2°

CHEF DE PUBLICITE
annonceur

Dans ce groupe Industriel, le Département Publicité-Promotion analyse les objectifs Marketing des divisions autonomes. Il travaille en liaison avec l'Agence pour déterminer les axes de communication, les messages et les médias dans le cadre d'un budget dont il est gestionnaire.
Nous souhaitons rencontrer un Chef de Publicité, ayant une solide formation, quelques années d'expérience publicitaire, dont au moins 3 en agence.
Peu importe qu'il ait géré des budgets industriels s'il est un véritable professionnel.
Pour communiquer avec les filiales étrangères, il maîtrise la langue anglaise.
Les dossiers de candidature, avec photo et prétentions, sont à adresser sous réf. M 5103 AN, à
egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

SIEMENS

dans le cadre du développement de son activité **Péri-informatique** recherche :
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Sa mission consistera à :
- Assurer le support technique d'un Système Saisie de données
- Etudier les besoins des clients
- Gérer les commandes et les offres
- Assurer les liaisons avec la maison-mère.
De formation supérieure, le candidat aura une expérience d'au moins 3 ans dans le secteur technico-commercial.
De bonnes connaissances en langue allemande sont souhaitables.
Il est offert de réelles possibilités d'évolution.
Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la P.M. : 32.01/TC/27 à
Conseil en recrutement 54, avenue de Versailles 75016 Paris

LABORATOIRE CENTRAL
DE TELECOMMUNICATIONS

recherche
INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES
ou équivalent
Débutants ou 2 à 3 années d'expérience pour travaux dans les domaines suivants :
- Logiciel de base (compilateurs et assembleurs).
Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.
Nationalité française exigée.
Ecrire avec C.V. et présent., à L.T.C. Boite Postale 41, 78 Volney-Villacoublay ou tél. 94-96-15 (poste 325)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
SPECIALISÉE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
recherche pour son Centre d'Etudes situé en Haute-Normandie
des ingénieurs d'études
Débutants ou première expérience (formation ESE, SUP TELECOM) pour domaines :
- asservissements
- téléphonie / microprocesseurs
- analyse de maintenabilité de systèmes.
Envoyer C.V. détaillé et prétentions en indiquant le domaine choisi à CONTESSÉ PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra, sous réf. 49.582.

jeune ingénieur
Nous sommes un groupe privé d'assurances travaillant sur le marché national et international.
Nous recherchons un jeune ingénieur libéré des O.M., de préférence spécialisé en mécanique générale. Ce collaborateur qui aura le statut cadre est destiné à s'intégrer dans une équipe de souscription et d'assurances de responsabilités civiles et dommages des entreprises industrielles et commerciales.
Ce poste demande, outre le dynamisme, une adaptation aux notions juridiques, un esprit d'analyse et de synthèse, un goût et un sens des contacts à tous niveaux (entreprises, courtiers, etc.).
Fonction basée à Paris avec quelques déplacements N de France, Nord et Centre.
Programme préalable de formation à l'assurance à Paris.
Si vous êtes intéressé, envoyez-nous votre C.V. en précisant le niveau de rémunération souhaité.

FIAT AUTOMOBILES

recherche :
PROGRAMMEUR
COBOL, IBM - OS VS/1
Expérience minimum 1 an.
Contrat d'un an avec possibilité d'embauchage définitif.
Ecrire avec C.V. et photo à :
Casez 16 9244 Paris La Défense.
Centre chirurgical Marie-Leniergoss 130, av. de la Résistance 92250 La Pléssis-Robinson
UNE LABORANTINE
titulaire B.T.S. ou O.E.L.A.M. avec capacités préalablement acquises. Libre le 1er avril 78 pour remplacement à temps. Possibilité poste stable. Se présenter avec curriculum vitae et photo à :
Service du Personnel, 14-15 rue de la République, 92120 MONTROUGE.

Tractions et Documentation MONTROUGE recherche :
INGÉNIEURS
ELECTRONIQUES
AGENTS TECHNIQUES
Connaissances radar et traitement des informations par réduction de notices techniques et manuels d'instruction. Poste stable et bien rémunéré. Possibilité de déplacements. Env. C.V. à 61, avenue Verdier, 92120 MONTROUGE.

LA PRESERVATRICE

Département du personnel 18, rue de Londres 75439 Paris Cédex 09.
LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION TECHNIQUE
DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche pour ses **SERVICES INDUSTRIELS**
INGÉNIEUR
ELECTRONICIEN
Libéré obligations militaires. Préparation, industrialisation systèmes électroniques, étude de sous-ensembles.
Ecrire avec C.V. sous référence TA ÉTABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX Route de la Miniere, SATOBY, 70113 VERRAILLER.

SOCIÉTÉ OFFSHORE
recherche
INGÉNIEUR
RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUE
ETUDE ET PRODUCTION
(composé de 20 personnes).
- Expérience technique étendue, bureaus d'étude, mécanique, hydraulique, électricité, électronique, informatique.
- Anglais courant absolument indispensable.
- Séjour U.S.A. longue durée apprécié.
- 5 ans expérience.
Env. C.V. et prétentions à n° T 03207 M 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°

C.E.P.I.A.

Centre d'Etudes Pratiques en Informatique et en Automatique
recherche
UN INGÉNIEUR
pour développer, au sein d'une équipe, des formations appropriées sur une recherche pédagogique dans les domaines suivants : économie et planification de l'informatique, conduite de son développement, analyse de son impact social, influence des structures et des méthodes sur sa mise en œuvre, son fonctionnement et son développement.
L'intéressé doit posséder d'une grande école ou posséder une formation universitaire (3° cycle), orientée vers la connaissance du fonctionnement des organisations (économie, sociologie, management, etc.).
Une excellente connaissance de la pratique de l'informatique dans l'entreprise ou l'administration, étayée par une expérience professionnelle réelle d'analyse ou de chef de projet de quelques années, est exigée.
Place disponible le 1er avril 1978.
Adressez curriculum vitae manuscrit complet, photo et prétentions à :
CEPIA - B.P. 105 - 78150 LE CHESNAY (ne pas se présenter)

FABRICANTS DE PRODUITS
POUR LES ARTS GRAPHIQUES
DE RÉPUTATION MONDIALE

recherche
ADJOINT
CHEF DE PUBLICITÉ
D'ANNONCEUR
Le candidat devra posséder une bonne connaissance de fabrication (édition publicitaire) et des moyens publicitaires.
Il secondera le chef de publicité aussi bien pour la conception que la réalisation.
Il est demandé pour ce poste :
- Une expérience de 2 ans minimum chez un annonceur ou en agence de publicité.
- Formation de base souhaitée : Ecole de Commerce ou Ecole Technique de Publicité (de préférence P.B.E.)
- Age minimum : 25 ans.
Un esprit méthodique, doté d'efficacité, aura les meilleures chances de réussite dans cet emploi.
Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.
Il est nécessaire d'être disponible immédiatement.
Lieu de travail :
LE PERRAY-EN-YVELINES
(proximité RAMBOUILLET)
Adressez photo, C.V. et prétentions sous n°22636 B à B.E.U. Publicité 41, av. du Château, 94300 Vincennes C. T.

DIRIGER NOTRE ÉQUIPE
ORDONNANCEMENT

C'est la mission que notre Société spécialisée dans l'ingénierie et la construction de grands ouvrages industriels, souhaite confier à un ingénieur d'un âge compris entre 30 et 45 ans et justifiant d'une solide expérience en ordonnancement et planification.
Intégré au sein de notre Division Etudes employant plus de 300 ingénieurs et techniciens, il sera chargé d'ordonner les activités de cette Division et d'assurer les cellules techniques dans la préparation et le suivi des procédures, de la codification des documents et de la logistique. Il sera en outre amené à jouer un rôle important dans la conception et la mise en œuvre de nouvelles méthodes de travail (mise en place d'un nouveau système de gestion informatique).
Poste à pourvoir à PARIS.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à n° 5748 à 1. PLECHAUX S.A. - B.P. 220 - 75065 Paris cedex 02 qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son usine
Banlieue Ouest de Paris
UN CADRE
pour Services ADMINISTRATION de PERSONNEL ayant bonne connaissance législation sociale.
Env. C.V. et photo sous réf. n° 8614 « Le Monde » Publicité, 4, rue des Italiens, 75247 Paris-9°

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
DIRECTION DE L'INFORMATIQUE
recherche pour son département **INFORMATIQUE ET GESTION**
• **INGÉNIEURS** Chefs de Projets
DIPLOMES de l'enseignement supérieur (B.S.E., E.L.C., M.I.A.G.E. ou équivalent) 3 à 5 ans d'expérience.
• **ANALYSTES PROGRAMMEURS**
ET PROGRAMMEURS
L.I.V.T. ou équivalent, débutants ou quelques années d'expérience pour participer à la conception et à la réalisation d'applications de gestion et à la maintenance sur gros matériel et mini-ordinateurs en batch et T.P.
Adr. C.V. et prêt sous réf. 836 à Christiane Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris qui transmettra.

DIDIER SIPC
Filiale d'un important groupe international
Fabricant de produits réfractaires
recherche pour son
SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
INGÉNIEUR ACIÉRISTE
Minimum 35 ans
Responsable technique de la clientèle aciérie, il aura à
promouvoir le vente des produits
en proposant des solutions adaptées en liaison avec nos services techniques centraux et à en suivre la mise en œuvre chez l'utilisateur.
Voyages fréquents de courte durée. Connaissances de base de l'Allemand indispensables.
Adressez C.V., photo et prêt, sous la réf. 2342 A :
65, avenue Kléber 92115 PARIS
Discrétion assurée.
Préciser les sociétés auxquelles vous souhaitez que votre candidature ne soit pas transmise.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du premier constructeur mondial de mini-ordinateurs recherche pour Rungis
contrôleur
budgétaire
Dépendant de la Direction Financière, il assistera le Directeur du service Approvisionnement dans l'établissement des plans et budgets prévisionnels et dans l'analyse mensuelle des résultats.
Nous souhaitons engager un jeune diplômé d'école de commerce ayant acquis une première expérience de la Finance-Comptabilité au sein d'une société multinationale.
Nous nous chargeons d'assurer la formation de départ de ce poste. La pratique de la langue anglaise est indispensable.
Veuillez adresser votre CV sous réf. CB 3 à la Direction du Personnel de
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18 rue Sorcier - Sifc 226 94528 RUNGIS Cedex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Quartier ÉTOILE recherche
CHEF de PERSONNEL
minimum 5 ans d'expérience ; réglementation du travail ; conventions collectives (pétrole et métallurgie).
Ecrire C.V. détaillé, photo, références et prétentions à No 44637; CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
recherche son
RESPONSABLE
DES ETUDES INFORMATIQUES
2 ans d'expérience dans une fonction enlogues.
Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 100.000 F.
Adressez C.V. à Monsieur MARY S.G.P. B.P. No 88 - 75840 PARIS CEDEX 17.

	La ligne	La ligne T.E.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITALX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	T.C.
ANNONCES ENREGISTREES	24,00	27,45
OFFRES D'EMPLOI	5,00	5,72
DEMANDES D'EMPLOI	20,00	22,88
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

TEKTRONIX

recherche pour SA DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

ingénieurs technico commerciaux

qui seront chargés après une période de formation en France et à l'Etranger d'apporter à l'équipe de vente et aux clients un support matériel et logiciel de qualité.

Ce poste convient à des candidats ayant de bonnes connaissances en électronique et en programmation (langage BASIC souhaité).

- Formation DEA ou équivalent (option structure d'ordinateur serait appréciée).
- Déplacements en France et à l'Etranger. Anglais indispensable.

PARTICIPATION AUX BENEFICES

Envoyer rapidement C.V., photo et présent. à TEKTRONIX - B.P. 13 - 91401 ORSAY.

offres d'emploi

KLÖCKNER INA FRANCE
MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour la gestion d'un grand Projet d'infrastructure outre-mer un

CHEF DE PROJET

responsable de l'ensemble du Projet et un

INGÉNIEUR

responsable de la partie technique du Projet (formation E.C.P., Mines, Ponts ou équivalent).

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :

- Expérience d'en moins 5 ans de la direction de Projets, comportant :
 - élaboration d'appels d'offres ;
 - négociations avec fournisseurs et entreprises ;
 - élaboration du planning ;
 - suivi de la distribution et de l'ensemble du Projet.
- Bonnes connaissances de l'anglais. Allemand souhaité.

Lieu de travail : Paris (8^e).

Adresser C.V., photo récente et présentations à : **KLÖCKNER INA FRANCE** 31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS.

offres d'emploi

Une nouvelle dimension à la fonction de

CHEF DE PRODUIT

La filiale française d'un groupe multinational fabrique et commercialise des produits de grande consommation à achats répétés. Elle emploie 500 personnes et son chiffre d'affaires avoisine les 500 MF.

Pour un produit représentant actuellement 20% du marché, nous recherchons un chef de produit qui soit un véritable chef d'orchestre, capable de concevoir et de réaliser toutes actions de son ressort, depuis les relations avec la recherche, jusqu'au marketing et à la gestion de ses produits.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation supérieure, mais surtout, une première expérience acquise pour des produits de mêmes caractéristiques, dans un marché concurrentiel et dans lequel la distribution est une grande importance.

Pour son évolution, qui peut être rapide en cas de succès, il parlera Anglais.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous référence M 5230 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DISTRIBUTION TISCO recherche

SPECIALISTE PRODUITS

- composants électroniques
- alimentations
- convertisseurs
- convertisseurs
- relais
- produits Grand Public (calculatrices...)

dont le double rôle technique et Marketing comprend à la fois le support technique aux ingénieurs de vente et leur formation, la connaissance du marché en terme de pénétration et de concurrence, la promotion des produits au niveau clientèle.

Formation ingénieur ou universitaire électronique diplômé.

Expérience de 2 à 5 ans.

Anglais courant.

Disponibilité pour voyages de courts durées en France.

Poste à PARIS SUD.

Ecrire avec C.V., photo, prêt, et date de disponibilité sous réf. T.I.S. 278 471 à Madame LE GUET T.I.F. - Boite Postale 5 06270 VILLENEUVE LOUBET Tél. 93.20.01.01

offres d'emploi

Société internationale en forte croissance leader mondial dans sa branche recherche le Responsable Technique de sa Division Energie

C'EST UN

ingénieur-électrotechnicien

qui a une connaissance théorique et pratique des courants forts en moyenne tension et qui parle couramment l'anglais.

Il aura pour mission d'assurer les relations techniques avec nos clients (E.D.F. ...), le support technique à la vente ainsi que la coordination avec nos usines de production.

Il sera initié à nos produits par un stage de formation en Europe, puis aux U.S.A.

Son lieu de travail se situe dans la banlieue Nord-Ouest de Paris.

Envoyer C.V. et présentations en réf. 49.861 Contour Publicité, 20, av. Opéra, 75004 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

offres d'emploi

Olympia International

recherche Pour son Département

Systèmes Pédagogiques

ASSISTANTE PROMOTION COMMERCIALE

Son rôle consistera en une assistance permanente auprès des enseignants utilisant nos équipements audiovisuels qui sont implantés sur l'ensemble du territoire national.

Ce poste implique des déplacements de courte durée en province, il conviendra à un ou une enseignante en séminarologie souhaitant orienter sa carrière vers une activité dynamique technico-commerciale.

Pour son Département

Grandes Entreprises

MONITRICE

Chargée sur la région parisienne de la mise en service du matériel pédagogique et de la formation du personnel utilisateur.

Bonne pratique de la dactylographie exigée. Sans des contacts. Excellente présentation.

Pour ces deux postes :

- voiture indispensable ;
- frais de déplacement remboursés.

Envoyer C.V. ou téléphoner pour information à M. AEMALING, 10, avenue Réaumur, 92142 CLAMART CEDEX. Téléphones : 630-21-42.

offres d'emploi

Un Constructeur de gros équipements

filiale de **CREUSOT-LOIRE** recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL de haut niveau

MINES, CENTRALE, A.M. ou similaire

45 ans environ, possédant une expérience de la négociation à un niveau élevé ainsi qu'une bonne connaissance des techniques de l'exportation. Anglais indispensable.

MISSION :

Négociations de contrats importants en particulier à l'étranger

Le poste est à pourvoir dans la Loire ou à Paris. Déplacements fréquents de courte et moyenne durée.

Une expérience et des références affirmées dans une fonction analogue sont indispensables.

Ecrire avec C.V., mandat et présentation à n° 3872

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, fr.

offres d'emploi

Importants Bureaux Paris, recherche pour son

DEPARTEMENT IMMOBILIER CADRE DE HAUT NIVEAU

Ce poste à responsabilité s'adresse à un homme de 40 ans environ possédant une expérience d'une dizaine d'années dans la :

- Élaboration des opérations immobilières - crédits et participations financières ;
- ainsi que d'une bonne connaissance des mécanismes de distribution de crédit aux acquéreurs de logements.

Il devra avoir accès cette pratique soit au sein d'une Direction Immobilière d'un établissement bancaire, soit par l'exercice de réelles responsabilités financières dans une Société Immobilière.

Ecrire avec C.V., mandat et présentations à M. J. L. ICA à l'adresse : ICA - 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75016 - PARIS

offres d'emploi

100/110.000 F

importants société PARIS recherche

chef de poste

Grand système IBM OS/VS télétraitement

position cadre

horaire 3/8 - avantages sociaux

formation complémentaire assurée.

Adresser c.v. détaillé sous n° 734047 à Régie Presse, 85 bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

offres d'emploi

Pour développer son équipe

SYSTEME DB/DC DIDOT BOTTIN - Paris 15^e

recherche UN JEUNE

ingénieur informaticien

E.C.P., E.S.E., I.J.E., E.S.I.E.A., D.E.A. Informatique.

Possédant 2 ans d'expérience sur matériel IBM (DOS ou OS), une formation en DL/I, CICS et Assembler, et désireux de s'orienter vers le Système et le Télétraitement.

Libre rapidement.

Nombreux avantages sociaux : 5 semaines congés - remboursement - 13ème mois.

Adresser C.V. à Direction du Personnel - Sd DIDOT BOTTIN - 28, rue du Dr. Finlay 75738 Paris Cedex 15.

offres d'emploi

Attachés commerciaux Responsables de secteur

EUROP ASSISTANCE

La première organisation d'assistance-voyage en France créée à l'étranger.

En FRANCE, nous disposons de 50 000 points de vente et nous avons besoin de 1 200 000 mandats en 1977.

Nous recherchons des personnes à rejoindre la structure commerciale de nos régions et nous recherchons de jeunes collaborateurs sur les secteurs suivants :

- NORD - Bénédictine mandataire LILLE
- NORD - Bénédictine mandataire LILLE

Après une formation à la connaissance de notre Société, de nos prestations et de nos méthodes, la responsabilité :

- d'élaborer, de perfectionner et de stimuler les responsables de nos points de vente ;
- de les assister dans la négociation vis-à-vis des clients ;
- de veiller à l'application de nos politiques commerciales.

Pour ces tâches, nous recherchons des personnes ayant une bonne culture générale, d'un sens aigu du contact et qui ont une première habitude des circuits commerciaux.

La sélection est composée d'un entretien individuel et d'un entretien collectif. Les personnes retenues sont invitées à venir à Paris pour un stage de formation et de découverte de nos méthodes.

Le stage est composé d'un fin entraînement sur l'ensemble de nos méthodes et de nos produits.

Documentation sur poste aux candidats sélectionnés.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (réc) en réf. 84, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

offres d'emploi

80.000 F

Nous sommes un organisme de service de dimension nationale.

Dans le cadre du développement de notre activité d'aide aux entreprises dans le domaine de recrutement et de son environnement socio-économique, nous recherchons pour PARIS

PLUSIEURS CADRES

MISSIONS : entre autre :

- contacts avec les directeurs du personnel, les chefs d'entreprises, les organismes professionnels ;
- diffusion de postes et de profils de candidats ;
- tri de candidatures sur curriculum vitae.

PROFIL :

- 35 ans minimum ;
- 10 ans au moins d'expérience en entreprises ou en cabinet de préférence à un poste de cadre ;
- une fonction personnelle ou de recrutement ;
- une bonne connaissance des branches professionnelles suivantes sera particulièrement appréciée :
 - chimie
 - services - engineering
- mais surtout :
- sens des contacts ;
- esprit d'équipe ;
- connaissance des fonctions dans l'entreprise.

Adr. C.V. et photo sous n° 49.853, Contour Publicité, 20, av. Opéra, 75004 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

offres d'emploi

Ordina

POURSUIT : son développement dans l'informatique de gestion, l'informatique industrielle, les logiciels de base.

UTILISE : entre autres les techniques du temps réel, des bases de données, des réseaux.

RECHERCHE :

jeunes ingénieurs diplômés

1 an d'expérience (M.I.A.G.E., E.P.F., I.N.S.A., I.N.P.G. ou équivalent)

débutants

(BAC + 3)

La formation complémentaire sera assurée par nos soins.

Adresser C.V., photo et prêt à J. LIBERCIER Ordina 10, rue Aubert - PARIS 9ème Paris, Marseille, Strasbourg, Toulouse, Bruxelles, Anvers, Utrecht.

offres d'emploi

Société de Conseil, de Services et d'Assistance en Informatique et Gestion recherche

- **INGÉNIEURS INFORMATIQUES**
- **INGÉNIEURS CONSEIL en GESTION, ORGANISATION**
- **SECRÉTAIRES STÉNOGRAPHIQUES**

Formation grandes écoles ou universitaire pour le développement d'applications de gestion.

Formation grandes écoles d'ingénieur ou de gestion pour études générales de gestion ou de cliniques.

confirmées. Libre de suite. Coût de l'initiation et de l'organisation.

Adresser C.V., photo, présent, date disponibilité à **OBJECTIFS CONSEIL** 160, rue de Bagnolet, 75020 PARIS.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ D'ARCHITECTURE recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

35 ans minimum

Capable d'assurer le développement de la Société implantée en Région Parisienne. Sa mission prévue en France portera sur :

- prospection des investisseurs
- élaboration des offres de service
- négociation des contrats

Une connaissance des milieux industriels, financiers et administratifs est indispensable. Langue allemande souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et références complètes s/réf 1993 à : **INTER P.A.** B.P. 508 - 75066 PARIS cedex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

CHEF DE PRODUITS (THERMIQUE)

PARIS

Biens d'équipement thermique

Notre client, une société spécialisée dans la fabrication et la distribution de biens d'équipement recherche un ingénieur thermicien de grande valeur afin de lui confier la direction d'une division commerciale, le développement, la recherche et la rationalisation technique des produits, le contact personnel avec les grands clients (industriels, pétroliers, etc.). Le candidat recherché, 30 ans minimum, ingénieur diplômé, doit pouvoir justifier d'une expérience réussie dans les industries faisant appel à l'emploi de la vapeur, ou le génie climatique. Par ailleurs, il doit posséder une aptitude et un goût certains pour les négociations commerciales aux niveaux les plus élevés. Envoyer curriculum vitae et présentations à Michel SOYER, 6, avenue Marceau 75008 Paris sous la référence M 824. La plus grande discrétion vous est garantie.

offres d'emploi

FRANCE

DE PRODUIT BISCUITS

SAGEM
CERGY-PONTOISE recherche

INGÉNIEURS INFORMATIQUES

GRANDES ÉCOLES
OPTION INFORMATIQUE

PROGRAMMEURS D'ETUDE

NIVEAU D.I.U.T. ou M.A.T.I.

SOCIÉTÉ DES TRAVAIERS

EUNES

ARTS ET MÉTIERS

UN JURIS
spécialiste du droit et international

EPA LEPA - 94, rue de...

CADRE DE

claud debray

199301250

سكوتيا للامن

offres d'emploi

CADBURY - FRANCE
Filière du groupe international Cadbury-Schweppes, leader mondial dans ses spécialités...

offres d'emploi

Société industrielle - 3000 personnes - proche banlieue Ouest de Paris, renforce son département informatique et recherche un
INGENIEUR SYSTEME
sur IBM 370 (OS/MVS - DOS/VS)

offres d'emploi

Société d'Etudes et de Conseils
recherche
pour postes en FRANCE et à l'ETRANGER
Agro-économistes
Ingénieurs forestiers
Statisticiens-économistes
Economiste industriel
Economiste finances/monnaie
Conseiller de gestion/organisateur.

offres d'emploi

GRUPE ANGLAIS D'ASSURANCES
recherche
programmeurs-analystes
1 à 2 ans d'expérience Cohol
DUT ou équivalent
Postes évoluant vers l'analyse selon compétences.

SAGEM
CERGY-PONTOISE
recherche
INGENIEURS INFORMATIENS
GRANDES ECOLES
OPTION INFORMATIQUE et/ou D.E.A.
Débutants ou quelques années d'expérience pour étude et développement de matériel et de logiciel sur mini-ordinateurs et microprocesseurs.

Importante Société Chimique
recherche pour son
Siège situé à NEUILLY
ADJOINT AU DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES
Ce poste nécessite :
- une parfaite connaissance du droit du travail ;
- une expérience de plusieurs années dans la fonction de chef de personnel en usine (service continu de préférence) assortie d'une expérience riche.

GRUPE CRÉDIT COOPÉRATIF
recherche
CONTROLEUR DE GESTION
pour renforcer service contrôle budgétaire qui compare méthodes, élabore et suit budgets prévisionnels.

AVIS
LOCATION DE VOITURES
recherche
CHEF SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
Agé de 30 ans minimum
Il assurera l'encadrement de 3 ou 4 personnes et aura la responsabilité de la comptabilité jusqu'au bilan.

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA
1500 personnes, C.A. 500 millions de francs
Fabrication et pose spécialisée en béton
Cimentation, construction
d'usines de préfabrication produits en main
Champ d'activité internationale
recherche
JEUNES INGENIEURS
a) pour son Département Etudes et Projets Paris
b) pour son Département de l'Équipement et du Matériel de Paris
ARTS ET MÉTIERS - E.N.S.I.
ÉLECTROTECHNIQUES GRENOBLE et TOULOUSE

Recherchés pour important projet
DEUX INGENIEURS D'ÉTUDE
confirmés
1 INGENIEUR MÉCANICIEN
(maintenance continue, criblage, concassage de minerais)
1 INGENIEUR ÉLECTRICIEN
(installations industrielles, asservissements, instrumentation).

STE APPAREILS DE MESURES INDUSTRIELLES
siège UELIA PARIS
recherche
AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL
ELECTRONICIEN INFORMATIEN
spécialiste Software, bonnes pratiques Hardware
Salaires intégralement en fonction expérience.
Possibilité cadre - libre rapidement.

ingénieurs commerciaux
Le directeur technique de TEKTRONIX recherche 3 ingénieurs commerciaux (dont 1 spécialisé en vente OEM).
Veuillez confirmer, les candidats au développement par des copies d'examens et de diplômes. Les expériences de vente de produits analogiques (appareils graphiques, ordinateurs de bureau) sera particulièrement appréciées.

Très important
GRUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
du secteur énergétique recherche pour sa
DIRECTION JURIDIQUE ET FINANCIERE
UN JURISTE
spécialiste du droit français et international
Il lui sera demandé :
- un doctorat en droit ou équivalence
- une maîtrise parfaite de l'anglais
- une expérience de 5 ans minimum dans le domaine international à haut niveau de négociations et possible dans le secteur de l'énergie ou dans un groupe industriel.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche pour son usine
Banlieue Ouest de Paris
JEUNE PHARMACIEN
Responsable du Conditionnement.
Envoyer C.V. et photo sous réf.
n° 8614 et le Monde à Publi-Net,
3, rue des Italiens, 75227 PARIS-9.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
jeunes collaborateurs
- 2 à 3 années d'études supérieures
- diplômés des obligations militaires
- libres rapidement
DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIÈRE dans :
L'INFORMATIQUE
Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

THOMSON-CSF
recherche
DES INGENIEURS
GRANDES ECOLES
DEBUTANTS OU CONFIRMES
pour développement de grands programmes scientifiques dans les domaines suivants :
- simulation logique ;
- hyperfréquences ;
- analyse numérique.

ENTREPRISE INTERNATIONALE DE TRAVAUX PUBLICS
DEPARTEMENT DU MATERIEL
création d'un poste de
CADRE DE GESTION
en relation directe avec la Direction du Département et en collaboration fonctionnelle avec les Services des Achats, du Transit et de la gestion du parc matériel (200 Millions), il assurera, dans le cadre des activités routières du groupe une fonction d'AUDIT et de CONTRÔLEUR DE GESTION.

Recherchés
TECHNICIEN (NE)
I.U.T. de Génie chimique ou B.T.S. ASSISTANT 122
D'INGENIEUR
Anglais indispensables.
Allemand souhaité.
Adresser C.V. + prétentions sous réf. 302, SPERAR, 13, rue Jean-Jaures, 92087 PUTEAUX.

FERODO
ne 3 européens de l'équipement
automobile C.A. 25 milliards,
effectif 20 000 recherche
des ingénieurs et techniciens
de Condé-sur-Noireau (14)
CHIEF DE SERVICE
MÉTHODES ET ÉTUDES
D'installation, Ingénieur Grande École (Centr., ENSAM, INSA), il aura 4 à 5 ans d'expérience des méthodes de fabrication techniques en série. Au sein d'une organisation décentralisée de la production, il sera chargé, pour une ligne de production, de la mise en place de moyens matériels de production, de l'encadrement des équipes de fabrication, de l'élaboration des éléments techniques entrant dans le calcul de prix de revient et de l'étude et de l'analyse des postes de travail.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
située dans le Centre de Paris
(Quartier OPERA)
souhaite recruter un
ORGANISATEUR INFORMATIEN
pouvant justifier d'une formation d'ingénieur ou assimilé et possédant de solides connaissances en organisation dans un contexte informatique lié au télétravail.

M° OPERA
Société machines-outils
mondiales en course
recherche
CADRE ADMINISTRATIF-REDACTEUR
destiné à devenir adjoint au chef de service commercial. Lisant couramment anglais.
Ayant sérieuse expérience Exportation, Compta, Crédits bancaires.

INGENIEUR PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DÉBUTANT
Diplômé Grande École d'ingénieurs (option mécanique possible) en relation avec tous les bureaux d'études de la Société ainsi qu'avec des cabinets extérieurs spécialisés. Il assurera, progressivement et après formation la protection des idées originales de la Société. Alternant ou anglais lu et écrit couramment. REP 2147/2

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Région Parisienne, banlieue NORD-OUEST
recherche
UN JEUNE INGENIEUR
de formation technique supérieure
Justifiant de 3 années d'expérience en informatique.
Anglais lu et parlé indispensable.

SOCIÉTÉ PRODUITS PARFUMERIE DE PRESTIGE
recherche
EMPLOYEE DE BUREAU
pour tenir poste de docteur, aide-comptable ou sein service statistique.
Adresser C.V. et prétentions à M° T. GILBERT M. REGIE-PRESSE 25 bis, rue Raspail, Paris-20. CINEMA 191, recherche OPERATEUR C.A.P. 25 h par semaine, 2.500 F mens. à partir du 1er mars. T. 802-22-25.

INGENIEURS DEBUTANTS
Diplômé Grande École mécanique (ENS, ECAM, I.N.A., I.C.A.M) désirant commencer leur carrière au sein d'une entreprise au sein d'importantes unités de fabrication mécaniques grandes séries. Attachés aux services méthodes, ils seront chargés, après formation, de mission d'organisation de la production. En fonction des études et des motivations ils pourront éventuellement évoluer dans l'ensemble du Groupe vers des fonctions variées. Alternant ou anglais apprécié. REP 2147/3

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS
Niveau V
Expériences de 5 ans développement analogique et/ou digital. Connaissance microprocesseurs espérés.

سكز من الامل

CARNET

Mariages
Michel MIGNOT, ingénieur, et Béatrice GEORG, agrégée de l'Université, sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré à Poitiers, le 16 février 1978, 28, boulevard Song-Blossac, Poitiers, 2, cité du Parc, 77550 Moissy.

Décès
Mlle Marie-Laure Arnaud-Ville, Mlle Véronique Arnaud-Ville, ses sœurs, M. et Mme Pierre Guillaume, ses neveu et neveu, Mme Alfred Letoury, sa belle-mère, Mme Marie-Robert du Miré, le docteur et Mme Louis Bouves, ses beaux-frères et beaux-sœurs, ont le deuil de faire part du décès de M. Yves ARNAUD-ULLIET, survenu le 17 février 1978, dans sa résidence familiale, 28, boulevard Song-Blossac, Poitiers, le 16 février 1978, à 10 h. 45, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 59, rue de l'Assomption, Paris 16.

Décès
M. et Mme Jeanne-Marie LÉONARD, dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile à Paris-14, 128, boulevard de St-Jacques, ont le deuil de faire part du décès de leur mère Mlle Marie-Jeanne LÉONARD, née Jeanne Raquet, survenue le 17 février 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Jacques, 128, boulevard de St-Jacques, Paris-14.

Décès
M. et Mme Jeanne-Marie LÉONARD, dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile à Paris-14, 128, boulevard de St-Jacques, ont le deuil de faire part du décès de leur mère Mlle Marie-Jeanne LÉONARD, née Jeanne Raquet, survenue le 17 février 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Jacques, 128, boulevard de St-Jacques, Paris-14.

Décès
M. et Mme Jeanne-Marie LÉONARD, dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile à Paris-14, 128, boulevard de St-Jacques, ont le deuil de faire part du décès de leur mère Mlle Marie-Jeanne LÉONARD, née Jeanne Raquet, survenue le 17 février 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Jacques, 128, boulevard de St-Jacques, Paris-14.

Avis de messe
M. et Mme Jeanne-Marie LÉONARD, dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile à Paris-14, 128, boulevard de St-Jacques, ont le deuil de faire part du décès de leur mère Mlle Marie-Jeanne LÉONARD, née Jeanne Raquet, survenue le 17 février 1978, à 10 h. 45, en l'église Saint-Jacques, 128, boulevard de St-Jacques, Paris-14.

L'immobilier

locations non meublées
Paris
PARIS (19e)
3 pièces, 42 m²,oyer 1.77 F, charges 1.50 F, parking 1.50 F, adresse au régisseur, 25-29, rue des Lilas, PARIS.

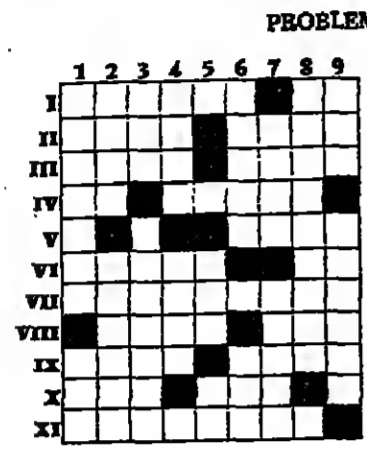
bureaux
BASTILLE, à louer imm. ind. de 200 m², 1200 m² BOURGOGNE, BUREAUX/ATeliers, 17-19, rue de Valenciennes, Paris 11.

maisons individuelles
INVESTISSEZ
DANS UN SITE EXCEPTIONNEL
A BELLE-ILE-EN-MER
MAISONS EN BORD DE MER à partir de 188 000 F

pavillons
78 COGNIERES
Sous aspect
Société vend directement ses derniers pavillons 3 et 4 p. 10 pièces, 90 m², 100 m², 130 m², 150 m², 180 m², 200 m², 250 m², 300 m², 350 m², 400 m², 450 m², 500 m², 550 m², 600 m², 650 m², 700 m², 750 m², 800 m², 850 m², 900 m², 950 m², 1000 m², 1050 m², 1100 m², 1150 m², 1200 m², 1250 m², 1300 m², 1350 m², 1400 m², 1450 m², 1500 m², 1550 m², 1600 m², 1650 m², 1700 m², 1750 m², 1800 m², 1850 m², 1900 m², 1950 m², 2000 m², 2050 m², 2100 m², 2150 m², 2200 m², 2250 m², 2300 m², 2350 m², 2400 m², 2450 m², 2500 m², 2550 m², 2600 m², 2650 m², 2700 m², 2750 m², 2800 m², 2850 m², 2900 m², 2950 m², 3000 m², 3050 m², 3100 m², 3150 m², 3200 m², 3250 m², 3300 m², 3350 m², 3400 m², 3450 m², 3500 m², 3550 m², 3600 m², 3650 m², 3700 m², 3750 m², 3800 m², 3850 m², 3900 m², 3950 m², 4000 m², 4050 m², 4100 m², 4150 m², 4200 m², 4250 m², 4300 m², 4350 m², 4400 m², 4450 m², 4500 m², 4550 m², 4600 m², 4650 m², 4700 m², 4750 m², 4800 m², 4850 m², 4900 m², 4950 m², 5000 m², 5050 m², 5100 m², 5150 m², 5200 m², 5250 m², 5300 m², 5350 m², 5400 m², 5450 m², 5500 m², 5550 m², 5600 m², 5650 m², 5700 m², 5750 m², 5800 m², 5850 m², 5900 m², 5950 m², 6000 m², 6050 m², 6100 m², 6150 m², 6200 m², 6250 m², 6300 m², 6350 m², 6400 m², 6450 m², 6500 m², 6550 m², 6600 m², 6650 m², 6700 m², 6750 m², 6800 m², 6850 m², 6900 m², 6950 m², 7000 m², 7050 m², 7100 m², 7150 m², 7200 m², 7250 m², 7300 m², 7350 m², 7400 m², 7450 m², 7500 m², 7550 m², 7600 m², 7650 m², 7700 m², 7750 m², 7800 m², 7850 m², 7900 m², 7950 m², 8000 m², 8050 m², 8100 m², 8150 m², 8200 m², 8250 m², 8300 m², 8350 m², 8400 m², 8450 m², 8500 m², 8550 m², 8600 m², 8650 m², 8700 m², 8750 m², 8800 m², 8850 m², 8900 m², 8950 m², 9000 m², 9050 m², 9100 m², 9150 m², 9200 m², 9250 m², 9300 m², 9350 m², 9400 m², 9450 m², 9500 m², 9550 m², 9600 m², 9650 m², 9700 m², 9750 m², 9800 m², 9850 m², 9900 m², 9950 m², 10000 m², 10050 m², 10100 m², 10150 m², 10200 m², 10250 m², 10300 m², 10350 m², 10400 m², 10450 m², 10500 m², 10550 m², 10600 m², 10650 m², 10700 m², 10750 m², 10800 m², 10850 m², 10900 m², 10950 m², 11000 m², 11050 m², 11100 m², 11150 m², 11200 m², 11250 m², 11300 m², 11350 m², 11400 m², 11450 m², 11500 m², 11550 m², 11600 m², 11650 m², 11700 m², 11750 m², 11800 m², 11850 m², 11900 m², 11950 m², 12000 m², 12050 m², 12100 m², 12150 m², 12200 m², 12250 m², 12300 m², 12350 m², 12400 m², 12450 m², 12500 m², 12550 m², 12600 m², 12650 m², 12700 m², 12750 m², 12800 m², 12850 m², 12900 m², 12950 m², 13000 m², 13050 m², 13100 m², 13150 m², 13200 m², 13250 m², 13300 m², 13350 m², 13400 m², 13450 m², 13500 m², 13550 m², 13600 m², 13650 m², 13700 m², 13750 m², 13800 m², 13850 m², 13900 m², 13950 m², 14000 m², 14050 m², 14100 m², 14150 m², 14200 m², 14250 m², 14300 m², 14350 m², 14400 m², 14450 m², 14500 m², 14550 m², 14600 m², 14650 m², 14700 m², 14750 m², 14800 m², 14850 m², 14900 m², 14950 m², 15000 m², 15050 m², 15100 m², 15150 m², 15200 m², 15250 m², 15300 m², 15350 m², 15400 m², 15450 m², 15500 m², 15550 m², 15600 m², 15650 m², 15700 m², 15750 m², 15800 m², 15850 m², 15900 m², 15950 m², 16000 m², 16050 m², 16100 m², 16150 m², 16200 m², 16250 m², 16300 m², 16350 m², 16400 m², 16450 m², 16500 m², 16550 m², 16600 m², 16650 m², 16700 m², 16750 m², 16800 m², 16850 m², 16900 m², 16950 m², 17000 m², 17050 m², 17100 m², 17150 m², 17200 m², 17250 m², 17300 m², 17350 m², 17400 m², 17450 m², 17500 m², 17550 m², 17600 m², 17650 m², 17700 m², 17750 m², 17800 m², 17850 m², 17900 m², 17950 m², 18000 m², 18050 m², 18100 m², 18150 m², 18200 m², 18250 m², 18300 m², 18350 m², 18400 m², 18450 m², 18500 m², 18550 m², 18600 m², 18650 m², 18700 m², 18750 m², 18800 m², 18850 m², 18900 m², 18950 m², 19000 m², 19050 m², 19100 m², 19150 m², 19200 m², 19250 m², 19300 m², 19350 m², 19400 m², 19450 m², 19500 m², 19550 m², 19600 m², 19650 m², 19700 m², 19750 m², 19800 m², 19850 m², 19900 m², 19950 m², 20000 m², 20050 m², 20100 m², 20150 m², 20200 m², 20250 m², 20300 m², 20350 m², 20400 m², 20450 m², 20500 m², 20550 m², 20600 m², 20650 m², 20700 m², 20750 m², 20800 m², 20850 m², 20900 m², 20950 m², 21000 m², 21050 m², 21100 m², 21150 m², 21200 m², 21250 m², 21300 m², 21350 m², 21400 m², 21450 m², 21500 m², 21550 m², 21600 m², 21650 m², 21700 m², 21750 m², 21800 m², 21850 m², 21900 m², 21950 m², 22000 m², 22050 m², 22100 m², 22150 m², 22200 m², 22250 m², 22300 m², 22350 m², 22400 m², 22450 m², 22500 m², 22550 m², 22600 m², 22650 m², 22700 m², 22750 m², 22800 m², 22850 m², 22900 m², 22950 m², 23000 m², 23050 m², 23100 m², 23150 m², 23200 m², 23250 m², 23300 m², 23350 m², 23400 m², 23450 m², 23500 m², 23550 m², 23600 m², 23650 m², 23700 m², 23750 m², 23800 m², 23850 m², 23900 m², 23950 m², 24000 m², 24050 m², 24100 m², 24150 m², 24200 m², 24250 m², 24300 m², 24350 m², 24400 m², 24450 m², 24500 m², 24550 m², 24600 m², 24650 m², 24700 m², 24750 m², 24800 m², 24850 m², 24900 m², 24950 m², 25000 m², 25050 m², 25100 m², 25150 m², 25200 m², 25250 m², 25300 m², 25350 m², 25400 m², 25450 m², 25500 m², 25550 m², 25600 m², 25650 m², 25700 m², 25750 m², 25800 m², 25850 m², 25900 m², 25950 m², 26000 m², 26050 m², 26100 m², 26150 m², 26200 m², 26250 m², 26300 m², 26350 m², 26400 m², 26450 m², 26500 m², 26550 m², 26600 m², 26650 m², 26700 m², 26750 m², 26800 m², 26850 m², 26900 m², 26950 m², 27000 m², 27050 m², 27100 m², 27150 m², 27200 m², 27250 m², 27300 m², 27350 m², 27400 m², 27450 m², 27500 m², 27550 m², 27600 m², 27650 m², 27700 m², 27750 m², 27800 m², 27850 m², 27900 m², 27950 m², 28000 m², 28050 m², 28100 m², 28150 m², 28200 m², 28250 m², 28300 m², 28350 m², 28400 m², 28450 m², 28500 m², 28550 m², 28600 m², 28650 m², 28700 m², 28750 m², 28800 m², 28850 m², 28900 m², 28950 m², 29000 m², 29050 m², 29100 m², 29150 m², 29200 m², 29250 m², 29300 m², 29350 m², 29400 m², 29450 m², 29500 m², 29550 m², 29600 m², 29650 m², 29700 m², 29750 m², 29800 m², 29850 m², 29900 m², 29950 m², 30000 m², 30050 m², 30100 m², 30150 m², 30200 m², 30250 m², 30300 m², 30350 m², 30400 m², 30450 m², 30500 m², 30550 m², 30600 m², 30650 m², 30700 m², 30750 m², 30800 m², 30850 m², 30900 m², 30950 m², 31000 m², 31050 m², 31100 m², 31150 m², 31200 m², 31250 m², 31300 m², 31350 m², 31400 m², 31450 m², 31500 m², 31550 m², 31600 m², 31650 m², 31700 m², 31750 m², 31800 m², 31850 m², 31900 m², 31950 m², 32000 m², 32050 m², 32100 m², 32150 m², 32200 m², 32250 m², 32300 m², 32350 m², 32400 m², 32450 m², 32500 m², 32550 m², 32600 m², 32650 m², 32700 m², 32750 m², 32800 m², 32850 m², 32900 m², 32950 m², 33000 m², 33050 m², 33100 m², 33150 m², 33200 m², 33250 m², 33300 m², 33350 m², 33400 m², 33450 m², 33500 m², 33550 m², 33600 m², 33650 m², 33700 m², 33750 m², 33800 m², 33850 m², 33900 m², 33950 m², 34000 m², 34050 m², 34100 m², 34150 m², 34200 m², 34250 m², 34300 m², 34350 m², 34400 m², 34450 m², 34500 m², 34550 m², 34600 m², 34650 m², 34700 m², 34750 m², 34800 m², 34850 m², 34900 m², 34950 m², 35000 m², 35050 m², 35100 m², 35150 m², 35200 m², 35250 m², 35300 m², 35350 m², 35400 m², 35450 m², 35500 m², 35550 m², 35600 m², 35650 m², 35700 m², 35750 m², 35800 m², 35850 m², 35900 m², 35950 m², 36000 m², 36050 m², 36100 m², 36150 m², 36200 m², 36250 m², 36300 m², 36350 m², 36400 m², 36450 m², 36500 m², 36550 m², 36600 m², 36650 m², 36700 m², 36750 m², 36800 m², 36850 m², 36900 m², 36950 m², 37000 m², 37050 m², 37100 m², 37150 m², 37200 m², 37250 m², 37300 m², 37350 m², 37400 m², 37450 m², 37500 m², 37550 m², 37600 m², 37650 m², 37700 m², 37750 m², 37800 m², 37850 m², 37900 m², 37950 m², 38000 m², 38050 m², 38100 m², 38150 m², 38200 m², 38250 m², 38300 m², 38350 m², 38400 m², 38450 m², 38500 m², 38550 m², 38600 m², 38650 m², 38700 m², 38750 m², 38800 m², 38850 m², 38900 m², 38950 m², 39000 m², 39050 m², 39100 m², 39150 m², 39200 m², 39250 m², 39300 m², 39350 m², 39400 m², 39450 m², 39500 m², 39550 m², 39600 m², 39650 m², 39700 m², 39750 m², 39800 m², 39850 m², 39900 m², 39950 m², 40000 m², 40050 m², 40100 m², 40150 m², 40200 m², 40250 m², 40300 m², 40350 m², 40400 m², 40450 m², 40500 m², 40550 m², 40600 m², 40650 m², 40700 m², 40750 m², 40800 m², 40850 m², 40900 m², 40950 m², 41000 m², 41050 m², 41100 m², 41150 m², 41200 m², 41250 m², 41300 m², 41350 m², 41400 m², 41450 m², 41500 m², 41550 m², 41600 m², 41650 m², 41700 m², 41750 m², 41800 m², 41850 m², 41900 m², 41950 m², 42000 m², 42050 m², 42100 m², 42150 m², 42200 m², 42250 m², 42300 m², 42350 m², 42400 m², 42450 m², 42500 m², 42550 m², 42600 m², 42650 m², 42700 m², 42750 m², 42800 m², 42850 m², 42900 m², 42950 m², 43000 m², 43050 m², 43100 m², 43150 m², 43200 m², 43250 m², 43300 m², 43350 m², 43400 m², 43450 m², 43500 m², 43550 m², 43600 m², 43650 m², 43700 m², 43750 m², 43800 m², 43850 m², 43900 m², 43950 m², 44000 m², 44050 m², 44100 m², 44150 m², 44200 m², 44250 m², 44300 m², 44350 m², 44400 m², 44450 m², 44500 m², 44550 m², 44600 m², 44650 m², 44700 m², 44750 m², 44800 m², 44850 m², 44900 m², 44950 m², 45000 m², 45050 m², 45100 m², 45150 m², 45200 m², 45250 m², 45300 m², 45350 m², 45400 m², 45450 m², 45500 m², 45550 m², 45600 m², 45650 m², 45700 m², 45750 m², 45800 m², 45850 m², 45900 m², 45950 m², 46000 m², 46050 m², 46100 m², 46150 m², 46200 m², 46250 m², 46300 m², 46350 m², 46400 m², 46450 m², 46500 m², 46550 m², 46600 m², 46650 m², 46700 m², 46750 m², 46800 m², 46850 m², 46900 m², 46950 m², 47000 m², 47050 m², 47100 m², 47150 m², 47200 m², 47250 m², 47300 m², 47350 m², 47400 m², 47450 m², 47500 m², 47550 m², 47600 m², 47650 m², 47700 m², 47750 m², 47800 m², 47850 m², 47900 m², 47950 m², 48000 m², 48050 m², 48100 m², 48150 m², 48200 m², 48250 m², 48300 m², 48350 m², 48400 m², 48450 m², 48500 m², 48550 m², 48600 m², 48650 m², 48700 m², 48750 m², 48800 m², 48850 m², 48900 m², 48950 m², 49000 m², 49050 m², 49100 m², 49150 m², 49200 m², 49250 m², 49300 m², 49350 m², 49400 m², 49450 m², 49500 m², 49550 m², 49600 m², 49650 m², 49700 m², 49750 m², 49800 m², 49850 m², 49900 m², 49950 m², 50000 m², 50050 m², 50100 m², 50150 m², 50200 m², 50250 m², 50300 m², 50350 m², 50400 m², 50450 m², 50500 m², 50550 m², 50600 m², 50650 m², 50700 m², 50750 m², 50800 m², 50850 m², 50900 m², 50950 m², 51000 m², 51050 m², 51100 m², 51150 m², 51200 m², 51250 m², 51300 m², 51350 m², 51400 m², 51450 m², 51500 m², 51550 m², 51600 m², 51650 m², 51700 m², 51750 m², 51800 m², 51850 m², 51900 m², 51950 m², 52000 m², 52050 m², 52100 m², 52150 m², 52200 m², 52250 m², 52300 m², 52350 m², 52400 m², 52450 m², 52500 m², 52550 m², 52600 m², 52650 m², 52700 m², 52750 m², 52800 m², 52850 m², 52900 m², 52950 m², 53000 m², 53050 m², 53100 m², 53150 m², 53200 m², 53250 m², 53300 m², 53350 m², 53400 m², 53450 m², 53500 m², 53550 m², 53600 m², 53650 m², 53700 m², 53750 m², 53800 m², 53850 m², 53900 m², 53950 m², 54000 m², 54050 m², 54100 m², 54150 m², 54200 m², 54250 m², 54300 m², 54350 m², 54400 m², 54450 m², 54500 m², 54550 m², 54600 m², 54650 m², 54700 m², 54750 m², 54800 m², 54850 m², 54900 m², 54950 m², 55000 m², 55050 m², 55100 m², 55150 m², 55200 m², 55250 m², 55300 m², 55350 m², 55400 m², 55450 m², 55500 m², 55550 m², 55600 m², 55650 m², 55700 m², 55750 m², 55800 m², 55850 m², 55900 m², 55950 m², 56000 m², 56050 m², 56100 m², 56150 m², 56200 m², 56250 m², 56300 m², 56350 m², 56400 m², 56450 m², 56500 m², 56550 m², 56600 m², 56650 m², 56700 m², 56750 m², 56800 m², 56850 m², 56900 m², 56950 m², 57000 m², 57050 m², 57100 m², 57150 m², 57200 m², 57250 m², 57300 m², 57350 m², 57400 m², 57450 m², 57500 m², 57550 m², 57600 m², 57650 m², 57700 m², 57750 m², 57800 m², 57850 m², 57900 m², 57950 m², 58000 m², 58050 m², 58100 m², 58150 m², 58200 m², 58250 m², 58300 m², 58350 m², 58400 m², 58450 m², 58500 m², 58550 m², 58600 m², 58650 m², 58700 m², 58750 m², 58800 m², 58850 m², 58900 m², 58950 m², 59000 m², 59050 m², 59100 m², 59150 m², 59200 m², 59250 m², 59300 m², 59350 m², 59400 m², 59450 m², 59500 m², 59550 m², 59600 m², 59650 m², 59700 m², 59750 m², 59800 m², 59850 m², 59900 m², 59950 m², 60000 m², 60050 m², 60100 m², 60150 m², 60200 m², 60250 m², 60300 m², 60350 m², 60400 m², 60450 m², 60500 m², 60550 m², 60600 m², 60650 m², 60700 m², 60750 m², 60800 m², 60850 m², 60900 m², 60950 m², 61000 m², 61050 m², 61100 m², 61150 m², 61200 m², 61250 m², 61300 m², 61350 m², 61400 m², 61450 m², 61500 m², 61550 m², 61600 m², 61650 m², 61700 m², 61

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Le plus pénible des devoirs de vacances (pluriel) ; Quotient. — II. Grande nappe ; Rassurance un tireur. — III. Etre dit inférieur ; Bestiole. — IV. Demi-mal ; Paradoxalement dans le vent. — V. Convia à de longs débats. — VI. Jontent un rôle protecteur ; Synbole. — VII. A ne pas commettre I. — VIII. Pas fictif ; Nombre étranger. — IX. Ont un domaine illimité ; Epreuve. — X. Préfixe ; A toujours l'air un

peu défat après une mauvaise nuit. — XI. Est insuffisant pour un appétit d'ogre.

VERTICALEMENT

I. Bois d'un foyer ; Localité de France. — 2. Coudé en Italie ; Asséchera. — 3. Fit un travail de saucier ; Ne ferait pas de mal à une mouche. — 4. Pronom ; Rendait inapprochable. — 5. Terre ; Fracturé par le pousse-pousse. — 6. Bien précieux ; Pièce de soutien. — 7. Finissent les restes ; Frappe au sommet. — 8. Jeu de dames. — 9. Vierge des Antilles ; Fidèles au poste.

Solution du problème n° 2001

Horizontalement

I. Allié. — II. Laure. — III. Line. — IV. Béstiens. — V. MIA. — VI. Man. — VII. Nuageuses. — VIII. Autre. — IX. Bales ; Nés. — X. Lé [chemin de halage] ; De. — XI. Eve ; Piste.

Verticalement

I. Allée. — 2. Lait ; Anna. — 3. Lames ; Oûle. — 4. Ives ; Maria. — 5. ES ; Images. — 6. Seine. — 7. Moins ; Urnes. — 8. Ares ; Océa. — 9. Tan ; Créas.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 19 février 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 74-53 du 28 janvier 1974 relatif à l'autorisation d'implantation de certains magasins de commerce de détail et aux commissions d'urbanisme commercial.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction des logements locatifs.

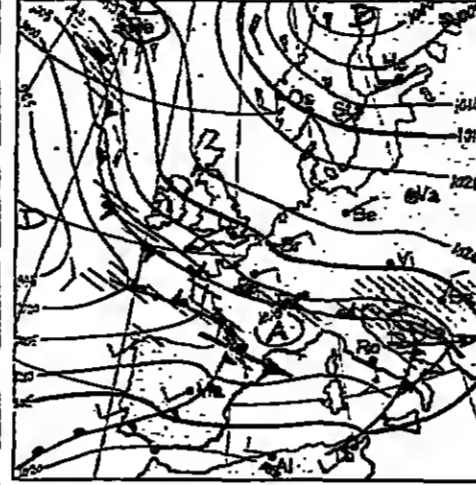
Jeunesse

● Films pour les jeunes : l'Union centrale des arts décoratifs organise des cycles de films — français et étrangers — pour jeunes de six à onze ans et de onze ans à quinze ans. Chaque cycle comporte quatre films présentés sur deux tois. Un premier cycle est en cours, le second aura lieu en mars et avril. Les séances ont lieu le dimanche à 14 h. 30 ou 16 h. 30. L'abonnement pour un cycle est de 30 F pour les jeunes et de 45 F pour les accompagnateurs adultes.

* Renseignements : Service culturel du Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-22-14, poste 28, de 14 à 18 h. sauf le samedi.

MÉTÉOROLOGIE

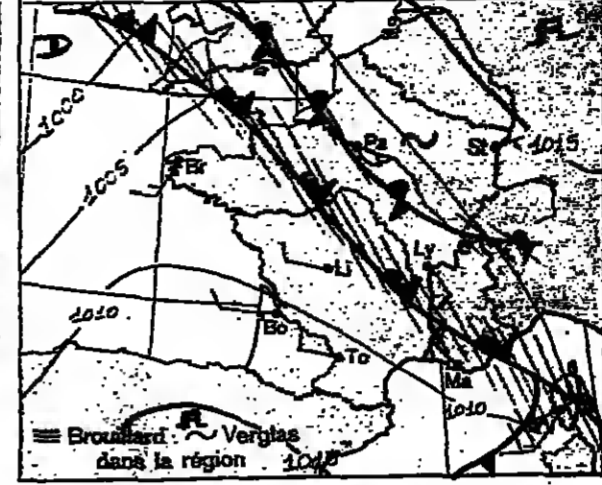
SITUATION LE 20 FÉVRIER 1978 A 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 février à 0 heures et le mardi 21 février à 24 heures :

Des masses d'air d'origine océanique vont s'étendre progressivement sur la moitié sud-ouest de la France, tandis que l'air froid continental restera dans le Nord et le Nord-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 21 FÉVRIER DÉBUT DE MATINÉE



Les vents de secteur sud-ouest, seront modérés.

Lundi 20 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, à 1 014,5 millibars, et de 760,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 18 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 12 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 0 et 0 ; Chambourg, 1 et 1 ; Clermont-Ferrand, 15 et 9 ; Dijon, 12 et 1 ; Grenoble, 5 et 2 ; Lille, 1 et -7 ; Lyon, 10 et 2 ; Marseille, 16 et 4 ; Nancy, -3 et -10 ; Nantes, 14 et 7 ; Nice, 15 et 6 ; Paris-Le Bourget, 0 et -3 ; Pau, 17 et 10 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, -2 et -6 ; Tours, 13 et 2 ; Toulouse, 19 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 13 degrés ; Amsterdam, -1 et -8 ; Athènes, 17 et 10 ; Berlin, -3 et -13 ; Bonn, -1 et -13 ; Bruxelles, 0 et -8 ; Les Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 0 et -14 ; Genève, 7 et 1 ; Lisbonne, 18 et 13 ; Londres, 3 et -1 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, -8 et -20 ; New York, -2 et -7 ; Palma-de-Majorque, 21 et 13 ; Rome, 18 et 9 ; Stockholm, -5 et -12.

Service national

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS AVANT LE 5 FÉVRIER 1959

La fraction du contingent incorporable en avril 1978 a été désignée, le 16 février, dans un communiqué, le ministère de la défense, précisant que sont incorporables à compter du 1^{er} avril prochain :

— Les jeunes gens dont le service ou le report d'incorporation arrivera à échéance le 1^{er} avril ;

— Les jeunes gens volontaires pour être appelés le 1^{er} avril 1978 et qui, à cet effet, ont, avant le 1^{er} février 1978, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur déclaration de service ou de report d'incorporation ;

— Les jeunes gens non titulaires d'un service ou report d'incorporation, nés au plus tard le 5 février 1959, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1978 et la première tranche trimestrielle de la classe 1979.

Toutefois, les jeunes gens destinés à la marine et qui ont accepté un décalage de leur appel seront appelés, dans la limite des besoins, à partir du 1^{er} mars 1978.

Les jeunes gens qui se considèrent comme soutiens de famille et qui n'ont pas été dispensés peuvent demander l'attribution d'allocations d'aide sociale pendant la durée de leur service actif (s'adresser à la mairie). Ceux dont l'épouse est enceinte lors de leur appel peuvent obtenir que cet appel soit différé jusqu'à la naissance de l'enfant (s'adresser au bureau du service national).

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITION

S. 4. - Grav., Dess., Tabl. mod., Meubles anciens et stylés.

S. 14. - Ebel, Bijoux.

S. 2. - Monnaies ant. Franc. étrang., médailles, Jetons.

S. 12. - Faïenc., porcelaine, Emaux, presse-papiers.

VENTE

S. 11. - Stic. Mobil. anc. et stylés. Tabl. anc. et XIX.

S. 14. - Bijx. Obj. vitr. Argent.

PALAIS D'ORSAY

VENTE

14 h. 30. Coll. M.S. - Obj. d'art. Stucs et meubles XVII^e et XVIII^e. 21 h. Très rare. Réunion tenue en cr. et porcel. prov. prin. de la Coll. M. D.

VENTE à CHARTRES 20000

GALERIE DE CHARTRES DIMANCHE 26 FÉVRIER à 14 h.

JEUX et JOUETS

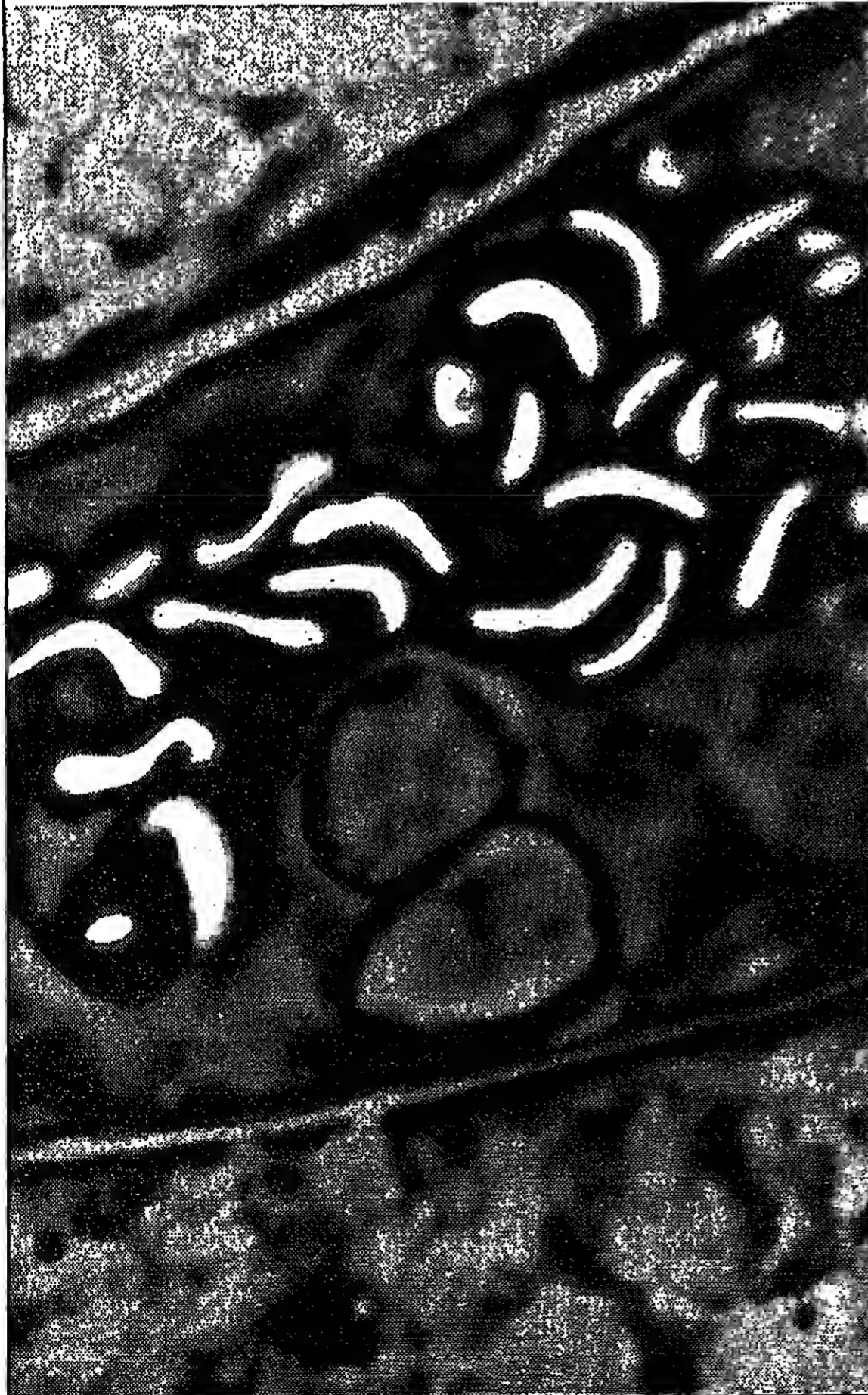
prov. Collection J.-C. BAUDOT. N° 2 et 4. L. LELIEVRE. Commun. - Prix. Assoc.

1 bis, place du Général-de-Gaulle 20000 CHARTRES - (37) 86-04-23

Expos. jours précédents la vente. Catalogue : 18 F.

L'odyssée d'un globule.

Photo illustrant la déformabilité des globules rouges dans un capillaire humain.



Dans un seul être humain, vingt mille milliards de globules rouges sillonnent en permanence deux cent millions de vaisseaux capillaires qui représentent plusieurs centaines de kilomètres. Ils traversent aussi bien de larges artères que de minuscules vaisseaux.

Mais le diamètre d'un globule rouge est de 7,5 microns, alors que celui d'un capillaire n'est que de 5 microns et parfois même de 3. Il doit donc pouvoir se déformer, pour poursuivre son voyage jusqu'aux cellules les plus éloignées.

Les chercheurs de Hoechst contribuent activement à l'étude de ce phénomène. Déjà, des perspectives thérapeutiques s'offrent en pathologie vasculaire, à une action pharmacologique sur la déformabilité du globule rouge, facteur important de la circulation sanguine.

En médecine, comme dans bien d'autres domaines, les 14 000 chercheurs de Hoechst, répartis dans le monde entier, conjuguent leurs efforts pour améliorer le futur des hommes.

L'avenir, c'est passionnant.

Hoechst-Tour Roussel/Nobel 92080 Paris-La Défense

Hoechst

Blonde

MAISON DE FRANCE

copy regle le trafic

ROGER CAMB

VOYAGEURS dans le monde

NOTRE téléx

vient de paraître

LE QUÉBEC VERS L'INDEPENDANCE ?

REVOLUTION POLITIQUE PRUDENTE

GENIE ECONOMIQUE

LA DOCUMENTATION

EXPERT COMPTABLE

JEUX et JOUETS

150/150

سكن في الامل

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A Rueil-Malmaison

Papy règle le trafic

Impermissibles noirs, gants blancs, brassards aux couleurs de la ville et badges à l'enseigne des « papy-trafic », tels apparaissent depuis le 9 février les nouveaux contractuels chargés de surveiller la sortie des écoles à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Ces « papy-trafic » ont été recrutés par la municipalité de M. Jacques Baumel, député R.P.R., parmi les retraités de la commune.

« Ils ne sont pas bénévoles, mais volontaires », explique-t-on à la mairie. En effet, les six contractuels en service depuis jeudi sont payés — l'équivalent de 800 francs par mois pour deux heures de service par jour ouvrable. Etant données les responsabilités qui leur incombent, ils doivent être couverts par la Sécurité sociale et donc officiellement déclarés.

Pourquoi ces « papy-trafic » ? Pour pallier l'insuffisance des effectifs de police affectés à la protection des écoliers dans le département et notamment à Rueil », explique-t-on à la mairie.

ROGER CANS.

Un quartier de Suresnes change de décor

TOUS URBANISTES

Voilà des années qu'il ne passait rien au quartier Val-d'Or - République à Suresnes. En dehors des mesures d'entretien courant, rien ou presque n'avait été fait pour ce secteur du Bas-Suresnes, qui, grâce à la présence de nombreuses activités industrielles côtoyant un habitat pavillonnaire, rapporte pourtant à la commune quelque 35 % de ses recettes. Accolés à l'est aux quais de Seine, isolés du reste de Suresnes par la voie ferrée et le large boulevard Henri-Schlier, les quatre mille habitants du quartier se sentaient à ce point abandonnés par la municipalité socialiste que certains parlaient plaisamment de demander leur rattachement à la commune limitrophe de Saint-Cloud.

En 1976, profitant de la grève suscitée dans le quartier par le stationnement envahissant de plus de mille cent voitures appartenant aux employés des entreprises voisines, des habitants se constituèrent en comité « pour rechercher ensemble une solution au problème particulier du stationnement » et débouchèrent éventuellement sur des problèmes généraux d'aménagement ou d'animation. Sur ces entrefaits, la municipalité de Suresnes présentait en octobre 1976 son plan d'occupation des sols qui, selon M. Jean-François Trébut-

chet, président du comité de quartier, « n'avait d'autre ambition pour le quartier Val-d'Or - République que d'en faire une véritable zone industrielle ». Alors, bien qu'il fut plus ou moins ouvertement accusé par la mairie d'être « un comité de circonstance à l'approche des élections », le comité prenait le taureau par les cornes et se mettait au travail.

Il encourageait la population du quartier à faire connaître son mécontentement à l'occasion de l'enquête publique du P.O.S. et lui distribuait en même temps un questionnaire axé sur les trois thèmes : urbanisme, circulation et animation. En février 1977, deux cents réponses environ étaient parvenues au bureau du comité, qui lui permettait de dégager, au-delà de l'expression de certains intérêts particuliers et divergents, quelques idées fortes pour l'aménagement du quartier : nettoiement des activités industrielles et de l'élargissement des voies, volonté de conserver un habitat bon, recherche d'une utilisation optimale des terrains libres, en particulier le parc de 6,5 hectares du vieux château de Suresnes, actuellement inutilisé par la société La Héral, qui en est propriétaire, désir de réorganiser le quartier autour d'une « place de village ».

On en serait peut-être resté au stade des idées si le comité de quartier n'avait pu appeler à la rescousse l'équipe d'Urbanisme de M. Jean-François Trébutchet, jeunes architectes urbanistes qui apportent bénévolement leur concours aux associations d'habitants en peinant de conseils techniques (le Monde du 14 janvier). S'inspirant des résultats du questionnaire, l'équipe d'Urbanisme dessinait des plans en collaboration avec la population, allant jusqu'à estimer les coûts des réalisations envisagées. Elle proposait des solutions concrètes de financement. Il ne restait plus qu'à rencontrer la municipalité suresnoise, que conduisit le sénateur et conseiller général socialiste Robert Fontan, pour lui soumettre les propositions ainsi élaborées.

A l'occasion d'une émission radiophonique que France-Culture consacra au groupe Urbanisme, le conseiller général Fontan demanda la participation des élus. La rencontre fut positive. Beau joueur et oubliant les suspensions du passé, M. Robert Pon-

tilion manifesta l'intérêt le plus vif pour l'action du comité. Peu de temps après, une réunion rassembla à nouveau les habitants et leurs élus, à l'issue de laquelle le maire décida d'associer l'architecte et les services techniques de la ville aux projets présentés par le comité. Les études continueront aujourd'hui et on devrait aboutir sous peu à un projet pour le quartier République aussi conforme que possible aux vœux de ses habitants. La première étape pourrait être l'aménagement en maison de quartier, par les habitants eux-mêmes, d'un pavillon à acquérir place de la République.

Sans tambour ni trompette, le comité de quartier a sans doute donné à son maire une modeste leçon de démocratie efficace. Car même si la municipalité « se réjouit de retrouver aujourd'hui dans les projets du quartier des éléments qu'elle avait envisagés depuis longtemps », le plus gros des travaux en matière de concertation a été fourni par le comité de quartier. « Mais, les telles considérations ne nous préoccupent guère », précise M. Jean-François Trébutchet. « Nous sommes désormais en excellents termes avec notre maire, et c'est bien ainsi. L'essentiel est que notre démarche, presque unique en son genre, aboutisse concrètement, et nous avons déjà fait beaucoup de chemin dans cette voie ».

A PROPOS DE...

L'AÉROPORT DE PARIS ET SES RIVERAINS

BRUITS... DE PAPIERS

Le « Journal officiel » du 14 février a publié un décret autorisant l'Aéroport de Paris à lancer un emprunt pour combattre autour d'Orly les nuisances dues au bruit des avions. Ce texte n'est pas du tout celui qu'attendaient, depuis des années, les riverains des grands aéroports.

Pour tenter de réduire la montée du bruit aux abords d'Orly et de Roissy le gouvernement a créé, par décret, en 1973, une taxe parafiscale prélevée sur les compagnies aériennes. Celles-ci doivent payer 1 franc par passage embarqué à destination d'un aéroport français et 3 francs par voyageur partant pour l'étranger. La taxe dont le taux n'a pas varié depuis cinq ans est gérée par l'Aéroport de Paris. Elle a rapporté depuis 1973 117 millions de francs auxquels s'ajoutent 30 millions d'emprunt. Ces sommes ont été consacrées pour un tiers à l'insonorisation de 77 écoles et centres sociaux proches d'Orly et de Roissy. Il en reste 42 à « traiter ». Les deux tiers du produit de la taxe ont servi à racheter 274 pavillons sur les 680 qui devaient l'être.

C'est donc l'application au transport aérien du principe pollueur-payeur. Mais à l'usage on s'est aperçu que le système, fort simple, présente plusieurs défauts. D'abord les avions ne payent que pour les passagers qu'ils embarquent à Paris et non pour ceux qu'ils transportent. En second lieu, les appareils modernes comme l'Airbus, peu bruyants mais de grande capacité, sont taxés davantage que les moyens porteurs souvent plus sonores. Enfin les avions-cargos qui décolent la nuit et sont donc les plus gênants ne paient rien. La taxe est donc injuste ; et elle n'aide guère les compagnies à s'équiper d'appareils « silencieux ».

D'où l'idée de modifier son « assiette » comme disent les spécialistes. L'administration prépare un nouveau décret. La taxe désormais calculée selon le poids des appareils et le vecarme qu'ils émettent devra

en outre être doublée pour les vols de nuit. Mesure de bon sens.

Survient alors un incident apparemment sans rapport avec le projet de décret. Un passager se casse une jambe à Orly et réclame à l'Aéroport de Paris des dommages et intérêts. Pour en calculer le montant, les juristes se demandent si l'Aéroport de Paris est un établissement public « administratif » ou « industriel et commercial ». Le loi de 1945 qui l'a créé ne le précise pas.

Le 31 décembre 1976, le tribunal des conflits se prononce pour le caractère « administratif » de l'établissement. Dans ce cas, l'Aéroport de Paris n'aurait pas le droit de prélever une taxe parafiscale sur le bruit. Pour ne pas « faire de vagues », l'administration entente la réforme qu'elle préparait et ne publie que le mini-décret du 14 février 1978. Il n'apporte à celui de 1973 que des améliorations mineures.

Aux alentours d'Orly et de Roissy, rien n'est donc changé. Les riverains dont les maisons tremblent désespérément. Parce qu'il y a trente-deux ans la législation a oublié de donner une étiquette précise à l'Aéroport de Paris, tout est bloqué. Il faudrait sans doute une autre loi. Mais qui aura le courage de mobiliser tout l'arsenal législatif pour si peu ? Ne pourrait-on simplement reconnaître l'évidence, c'est-à-dire que l'Aéroport de Paris est un établissement à la fois administratif et commercial ? Alors pourrait-on s'attaquer enfin au vrai problème : celui des nuisances qu'imposent les mouvements aériens aux riverains des aéroports.

MARC AMBROISE-RENDU.

TÉMOIGNAGE

Voyageurs dans le brouillard

J'habite à L'Etang-la-Ville, ligne de Saint-Nom-la-Bretèche, et, ce soir-là, j'ai pris en gare Saint-Lassus le train de 22 h. 21, affiché comme se dirigeant sur Saint-Cloud, Marly-le-Roi, L'Etang-la-Ville, Saint-Nom-la-Bretèche. Or, quelques secondes après l'arrêt à Marly-le-Roi, et sans aucun avis aux voyageurs, le train est reparti, en direction de Louveciennes et Paris. A l'arrêt de Louveciennes, comme je me plaignais au conducteur du train, il me dit : « Je n'y suis pour rien, nous n'avons qu'à descendre ici ».

J'ai dû attendre le train suivant qui, officiellement lui, n'allait que jusqu'à Marly-le-Roi, et donc ensuite aller à pied jusqu'à L'Etang-la-Ville. Ainsi, partie de Paris à 22 h. 51, je suis arrivé à L'Etang-la-Ville à 0 h. 05, grâce aux bons soins

de la S.N.C.F. Comme m'a étonnamment répondu l'employé de gare à Marly — qui ne s'est nullement excusé de sa désinvolture — « quand on peut avoir de beaux trains, il faut supporter quelques inconvénients ».

Cette attitude du personnel des gares et des trains qui consiste à ne pas prononcer aux voyageurs les modifications ou les suppressions de train et ensuite à répondre aux réclamations par « je ne suis pas responsable, ce n'est pas de mon ressort, etc. » devient vraiment par trop fréquente, et témoigne d'un manque de la plus élémentaire courtoisie à l'égard du public qu'il transporte, qui pour-tant justifie son existence.

Il me paraît urgent que la S.N.C.F. se préoccupe de l'amélioration de la formation du personnel des gares, et lui fasse acquérir, ou retrouver, le sens du service public. On rencontre sur les grandes lignes des contrôleurs parfaitement courtois et serviables, pourquoi pas sur les lignes de banlieue qui transportent quotidiennement bien plus du monde ?

Mme KERRHARO, L'Etang-la-Ville (Yvelines).

NOTRE **Télex** POUR VOS COMMUNICATIONS

Par voie télégraphique ou par téléphone. Nos correspondants nous tiennent par fil. Télé : tous vos téléphones.

TELEX SERVICE TELETYPE 62.162-348.10.23 18, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

vient de paraître

LE QUÉBEC VERS L'INDEPENDANCE ?

UNE EVOLUTION POLITIQUE PRUDENTE 18 p., 1978 5 F

REVUE PROBLÈMES POLITIQUES et Sociaux n° 329

UN JEU ECONOMIQUE 2 p., 1978 5 F

REVUE PROBLÈMES POLITIQUES et Sociaux n° 330

naissances de presses littéraires et LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

quai Voltaire 75340 Paris Cédex 07, rue Garibaldi 69401 Lyon Cédex 03

REPARER LE DIPLOME D'ETAT L'EXPERT COMPTABLE

usage diplôme exigé - Aucune limite d'âge - Début des cours à 300 francs - Demandez le nouveau guide gratuit numéro 684

ECOLE PRÉPARATOIRE D'ADMINISTRATION

école privée fondée en 1873 autorisée et contrôlée pédagogiquement par l'Etat

1 rue des Petits-Champs 75001 PARIS CEDEX 02

notes gratuites pour les bénéficiaires de la formation continue (01 26-77-71)

DÉBAT QUELLE ARCHITECTURE POUR LE PARIS ANCIEN ?

Quelle architecture pour le Paris ancien ? Doit-on figer le cœur de la capitale comme un musée de pierre ? Ou peut-on en réutilisant les monuments pour de nouveaux usages, autoriser notre époque à parler son propre langage dans le discours de la ville ?

Mme KERRHARO, L'Etang-la-Ville (Yvelines).

● Une piste cyclable entre la Bastille et Marne-la-Vallée ? — L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, en collaboration avec l'Atelier parisien d'urbanisme et la Direction départementale d'équipement, vient d'achever une étude sur les itinéraires cyclables dans l'Est parisien.

Il est proposé de créer une liaison aménagée entre la place de la Bastille et le Bois de Vincennes en passant par la place Félix-Eboué et la Porte de Reuilly. Au-delà du plateau de Gravelle, trois itinéraires pourraient respectivement, à la forêt de Stmandré, au Bois Notre-Dame et aux environs de Marne-la-Vallée et de la base de loisirs de Jablines. Longueur totale : 75 kilomètres.

La polémique ouverte à propos du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, dépasse cet exemple — difficile — et pose des questions d'actualité sur l'évolution harmonieuse de la ville.

Les architectes chargés du projet d'aménagement de cet ancien marché pour de nouveaux équipements publics, MM. Renaud Bardion, Pierre Colbec, Philippe-Georges Lamy et Jean-Paul Philippe, exposent ci-dessous leur point de vue.

La polémique ouverte à propos du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, dépasse cet exemple — difficile — et pose des questions d'actualité sur l'évolution harmonieuse de la ville.

Les architectes chargés du projet d'aménagement de cet ancien marché pour de nouveaux équipements publics, MM. Renaud Bardion, Pierre Colbec, Philippe-Georges Lamy et Jean-Paul Philippe, exposent ci-dessous leur point de vue.

L'art d'accommoder les restes

La polémique ouverte à propos du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, dépasse cet exemple — difficile — et pose des questions d'actualité sur l'évolution harmonieuse de la ville.

La polémique ouverte à propos du marché Saint-Germain, dans le sixième arrondissement, dépasse cet exemple — difficile — et pose des questions d'actualité sur l'évolution harmonieuse de la ville.

VOUS DEVEZ VISITER LES BUREAUX DU PONT DE SÈVRES

36.000 m² de bureaux sur métro pour petites et grandes entreprises à partir de 150 m²

● Métro ligne n° 9
● 90% des bureaux en jour naturel
● charges réduites

● Tour Vendôme : les premiers locataires se sont installés en octobre 1977
● Tour Amboise : livraison 1^{er} trim. 1978

Renseignements pour la location (TOUR VENDÔME)
SAGGEL-VENDÔME 266.61.05

Renseignements pour la vente (TOUR AMBOISE)
S.E.C.I. 766.51.76

Location : (Tour Vendôme), Vente : (Tour Amboise)
G.I.M. 260.31.03

tructions ce mépris de la ville et de l'environnement. Mais, est-ce là une raison suffisante pour qu'un jour'hui on bloque toute tentative nouvelle au cœur de Paris ? Pourquoi, faudrait-il que les esprits de 1978 soient les seuls, depuis Lubèce, qui s'autorisent à dire : « Arrêtons la ville, car dorénavant, toute adjonction sera néfaste... » ?

N'est-ce pas présomption d'affirmer que le cœur de Paris doit devenir un musée ? Notre projet essayait de poser le problème d'un monument ancien très détérioré en milieu urbain. Certes, nous n'avons jamais caché que cet édifice, d'inspiration néo-classique, ne manquait pas de charme dans son aspect original.

Cependant, il ne subsiste, aujourd'hui, du marché Saint-Germain de J.-B. Blondel (pas le grand, l'inconnu) que les arcades (dont une grande partie noyée dans le maison des examens), et le cinquième des toitures. Devant une telle dégradation de l'édifice original, que faire ?

Certes, on peut classer des ruines. On peut aussi reconstruire le marché Saint-Germain de 1820, à partir des morceaux subsistant aujourd'hui pour y loger les équipements de la ville. Mais il y a contradiction au sein de cette démarche.

Nous sommes favorables à la réutilisation d'un bâtiment lorsqu'il existe. Mais, nous estimons incohérent, avant de réutiliser un bâtiment, de le reconstruire tel qu'il était à l'origine (d'ailleurs, et l'on devrait reconstruire les centres-villes dans leur « aspect d'origine », à quelle époque devrait-on se référer ?). Ceux qui préconisent la reconstruction doivent avouer qu'ils souhaitent le respect du bâtiment reconstruit. Mais alors, une ville, avec ses derniers de ses habitants, peut-elle se permettre d'ériger un aussi vaste monument, presque vide au cœur d'un quartier qui attend depuis dix ans des équipements ?

La reconstruction d'un marché-musée, bien loin de répondre à la vie matérielle et spirituelle des habitants du quartier Saint-Germain, n'apporte qu'une assez mince satisfaction personnelle à quelques esthètes érudits par une gravure ancienne.

Reste la solution que nous avons proposée : reconstruire avec les éléments subsistant dans l'esprit du parti architectural d'origine. Peut-être ce choix se heurte-t-il à ceux qui décourrent, alors qu'il n'est plus temps, les deux vieilles lunes indissociables de l'urbanisme moderne : faire de la ville ancienne un musée et construire à la périphérie, sans âme, sans forme urbaine, en ordre dispersé, grands ensembles et vastes zones de toutes sortes.

Notre démarche professionnelle s'appuie à celle-ci : reconversion des bâtiments, recyclage des centres anciens, continuités urbaines, recherche d'une nouvelle identité de la ville — tels sont les principaux concepts qui la guident.

Nous regrettons les ruptures d'échelle et de formes souvent trop fortes et injustifiées que les constructions des dernières décennies ont pratiquées dans le tissu urbain. Assurément, l'urbanisme n'admet pas les perturbations choquentes, mais la production de différences dans la continuité est nécessaire. Elle doit être liée à l'intérêt public d'un programme.

L'art en urbanisme ne peut être gratuit et n'a de signification que dans la mesure où il est à la dimension des hommes et de leurs besoins constamment renouvelés.

Le Monde

économie

Le verrou du SMIC

(Suite de la première page.)

C'est, à l'évidence, le frocas des chiffres qui, par son infinie complexité, son abstraction, a dissuadé l'électeur de saisir les éléments de choix qu'on lui propose.

Quand on voit le chiffrage communiste du programme commun, depuis cet été, diffuser de 100 à 200 milliards par rapport au chiffrage socialiste, puis au dernier chiffrage communiste lui-même, que retiendrez-vous ?

Quand on entend d'interminables échanges sur la capacité de la nation à absorber six cent cinquante nationalisations de groupes industriels et de leurs filiales ou bien mille six cents, comment même se mettre à réfléchir ?

Le commerce extérieur est en accord. L'indice des prix n'est plus déclinatoire, les statistiques de chômage (total, partiel, in-démarché, rayé, le sous-emploi des femmes, les jeunes non inscrits, etc.), paraissent des exercices sur un tableau noir.

Persone ne croit plus à rien. Ni que les chefs communistes et socialistes soient capables, votre même désastre, de gouverner ensemble ; ni que la majorité présidentielle, même transformée, veuille vraiment le « changement ».

On s'oriente, par un dialogue de sourds, vers un vote dans la nuit. Intolérable. Je suggère, oh, avec quelle prudence et quelle modestie ! que, dans tout ce gâchis, il y a quelque part une petite clé qu'on peut saisir. Prête avec délicatesse, avec soin, avec sérieux et diligence, de tous les côtés, elle pourrait, dans l'air vicié, ouvrir la porte vers un dialogue, enfin réel, sur les vrais problèmes qui chassent le choc national. Cette clé, c'est le SMIC. D'abord, c'est le seul chiffre simple, identifiable, qui ressort de innombrables programmes. Chacun sait, ou à peu près, qu'il est aujourd'hui de 1 750 francs par mois ; que le P.S. et le P.C. se sont battus, jusqu'au sang, pour trancher entre 2 200 et 2 400 francs dans leurs programmes électoraux ; que les responsables économiques ont refusé catégoriquement d'envisager, sans ruiner la patiente entreprise du gouvernement Barre et le nouveau, mais fragile, équilibre de la France, une augmentation aussi brutale. On le sait. On connaît cette affaire, et elle est essentielle, à l'évidence.

Pourtant ce chiffre même, aussi simple qu'il soit, réel, quotidien dans la vie de cinq millions de Français qui doivent vivre, si l'on ose dire, avec cela et moins encore, n'a pas vraiment pris sa place et son sang. Disons tout d'abord, le reportage d'Antenne 2, au journal de 20 heures, sur un couple de jeunes mariés, vivant au SMIC, a soudain, touché cette vérité. On était au cœur des choses. Les boîtes de travail, la maigre enveloppe, le prix du long transport calculé au franc près, le choix des jours, ou

de jour, où l'on pourrait manger de la viande, le calcul de la durée d'un vêtement, l'exiguïté et les radiolages du logement, l'état : la vie au SMIC.

Pourquoi les calculs, les confrontations, les problèmes pétroliers, les indices, le déficit budgétaire, les comparaisons avec les pays étrangers, et tout le débat des derniers mois, étaient, pour ce couple, et pour des millions et des millions d'autres, vieux et jeunes, qui vivent encore plus mal, étaient et demeurent

irréels, inutiles, indéchiffrables, sans pesantier : on le comprendrait, là. Le verrou de mai 1978 est simple. Si le murr reste là où il est, au milieu, et toujours aussi épais, ce sera un vote aveugle — à la limite de la haine. Quelle France construirons-nous alors ? Impossible.

Dire « oui » à tout de suite, au SMIC à 2 400 francs est, à coup sûr, irresponsable. Il s'agit d'une augmentation brutale de près de 15 % de la masse salariale.

2 400 francs, c'est négociable. Voici ce qu'en dit, d'ailleurs, le document officiel du parti socialiste : « Ce risque est le suivant : l'inflation reprend, le déficit extérieur s'aggrave, le franc chute, les entreprises doutent, cessent d'investir, et ne peuvent plus embaucher. On a payé les travailleurs en monnaie de singe... Et la commission économique du P.S. ajoute : « L'augmentation du SMIC de 30 % d'un coup, c'est parallèlement trois à quatre cent mille faillites, et beaucoup de chômage supplémentaire. C'est totalement incompréhensible. » (Doc. 17.)

Pourtant, un mois plus tard, le mois dernier, le chef du parti socialiste, suivi par ses instances dirigeantes, a soudain accepté l'engagement de porter le niveau du SMIC à 2 400 francs par mois. Il a ainsi reconnu, admis, consacré que le refus, pur et simple, d'un SMIC à 2 400 francs « était politiquement, biologiquement, impossible à tenir. »

Il n'y a pas que lui. M. Giscard d'Estaing, le premier, et dès le lendemain de l'élection présidentielle, s'attachait à préciser avec soin : « Je crois que les décisions, concernant en particulier le SMIC correspondent à ce qui est à l'heure actuelle réalisable. Mais, bien entendu, nous travaillons ensemble beaucoup plus loin. »

Cet été, les responsables du C.D.S., en particulier, ont été précis, et précisés, dans un programme fort bien élaboré et trop peu répandu. Ils écrivent : « Le SMIC français est un des plus faibles parmi les pays européens. L'objectif de revalorisation des salaires constitue un élément essentiel. Il faut donc que : 1) le SMIC soit fixé, dans les meilleures délais, et au plus tard le 1^{er} juillet 1978, à l'équivalent de 2 200 F ; 2) la progression sur les salaires supérieurs soit appréciée de manière dégressive ; 3) dans un second temps soit mis en place un plan de cinq ans d'augmentation régulière du SMIC. »

Les clubs Perspectives et Réalités, de M. Jean-Pierre Fourcade, qui est orfèvre, se sont exprimés de la même manière. Enfin, devant une impression cruelle d'incompréhension, d'ingratitude, pour ses efforts, et de fermeture des esprits, M. Raymond Barre vient

de s'écrier, le semaine dernière : « J'en ai assez d'entendre dire que le gouvernement est composé d'hommes et de femmes qui n'ont aucun souci des Français et des Françaises, qu'il représente la droite usée, éculée, fatiguée... que nous n'avons pas de cœur, que nous sommes des hommes et des hommes de pierre... » Or terrible, étonnant, sincère. On ne peut en rester là.

C'est vrai, injustement vrai, mais vrai : la moitié des Français, au moins, se conduisent comme déçus par des hommes de pierre, des robots, des chiens de garde des privilèges et des richesses, que fera ?

Dire : « Oui, le SMIC à 2 400 F est négociable. Voyons comment. » Dire « oui », le SMIC à 2 400 F serait, objectif prioritaire du prochain gouvernement. Celui-ci engagerait avec les syndicats et les organisations professionnelles une négociation nationale sur toutes les conditions nécessaires à la cohésion, le sérieux, la validité (de vrai pouvoir d'achat) de ce SMIC, sur le calendrier qui en découlerait, sur la dégressivité à faire sur les salaires plus élevés, sur les aides temporaires aux petites entreprises en péril, sur la répartition de la charge et la part de l'Etat, sur les mutations à imposer, en contre-partie de cette très grande affaire, aux consommations somptuaires, voire même secondaires, aux importations, aux dépenses d'urgence, aux efforts à déclencher sur l'accélération de la recherche et de l'innovation. Tout cela, pour ne pas faire basculer l'économie du pays dans le désordre et transformer les promesses et tentatives de réforme en lettres mortes, devant toute la nation, étudie, pesé, avec la volonté d'aboutir. Mais la réponse doit être « oui ».

Le prix à payer. Sectorielle qu'en soit une, et a-boutisse à l'indispensable consensus national — alors le « oui » au SMIC, avec les précautions indiquées, est la clé qui ouvrirait les esprits et les cœurs à d'autres réformes, les autres problèmes de survie : prise de conscience de la crise, volonté de solidarité, capacité de responsabilité, etc.

On bien l'on ne sent pas le courage et la capacité de le faire ; mais alors il faut savoir que l'on va droit au heurt brutal, sauvage, des « deux Frances », à l'humanité du débat, à la fermeture des esprits, à l'incapacité des communistes vers le pouvoir — à la chute.

L'affrontement « bloc contre bloc » peut tenter les baroudeurs, les aventuriers. Il est, de tous les scénarios, le plus intolérable. Le plus bête.

Il faut aller aux limites extrêmes du possible pour le surpasser, le dépasser, le civiliser.

Précisément, c'est au SMIC. C'est le prix à payer pour la mobilisation nationale dont dépend, tout entière, la renaissance d'un pays qui n'a plus d'autres ressources que la valeur, l'intelligence, le goût à la vie, la volonté de lutter, de ses enfants.

Il reste quelques jours aux responsables politiques qui ont le courage de créer l'Union pour la démocratie française n'ont — le 15 mars — en pleine connaissance de cause, après avoir pesé les risques, examiné les chances — aucune raison d'hésiter. C'est oui. Il faut faire sauter le verrou.

J.-J. SERVAN-SCHREIBER.

Un comité de soutien à Solid Jertila s'est constitué pour défendre ce jeune immigré tunisien en situation régulière qui s'était vu notifier un arrêté d'expulsion pour le 7 février en raison, semble-t-il, de son appartenance au Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.). L'intéressé vient de bénéficier d'un sursis de quinze jours, qui sera sans doute mis à profit par Solid Jertila pour obtenir l'annulation de la mesure qui l'a frappé. Le cas de Solid Jertila, déclare le comité de soutien, montre qu'il est possible de lutter pour sauver chaque jour les migrants de l'intérieur espérés. Un grand nombre d'immigrés. Le siège du comité est situé 154, rue Saint-Maur, à Paris-10^e. Tél. : 357-58-50, de 16 heures à 20 heures.

Parce qu'il est impossible de dire « non ».

Je terminerai sur trois informations qui conduisent, en toute conscience, à justifier la réponse positive, pour le bien du pays.

1) Interrogés, à la fin de l'année, par la S.O.F.P.S.A., les chefs d'entreprises sur les conséquences de l'augmentation réclamée du SMIC, ont répondu, pour 80 % d'entre eux, grands et petits, que ce serait « supportable, ou à la rigueur supportable », et 14 % seulement que « ce ne serait pas supportable ».

2) Dans une lettre qu'il m'a adressée la semaine dernière, le président de Fout-à-Mousson S.A., M. Hubert Cousin, écrit : « Depuis l'année dernière, 1977, nous avons mis en œuvre la garantie d'un minimum de ressources de 300 000 francs par an, et nous sommes les salariés de l'entreprise ; ce qui correspond d'ores et déjà à un salaire mensuel de 2 330 francs, aisément comparable, par conséquent, à la moyenne des salaires, et j'ajoute que, pour l'éventualité des rémunérations, il est passé, entre la moyenne des directeurs de Fout-à-Mousson et la moyenne des ouvriers non-professionnels, de 1 à 9 en 1976 à 1 à 7 en 1977 ; soit un resserrement de 10 % en trois ans. Et aujourd'hui, nous sommes le directeur de l'entreprise, le directeur gagne un salaire brut de 230 000 francs par an, l'ouvrier professionnel 22 gagne un salaire brut annuel de 43 000 francs, l'ouvrier non-professionnel 22 328 francs. Après déduction de l'impôt, le paiement des cotisations familiales, et les diverses allocations, nous sommes à 167 303 francs pour l'année et de 13 953 francs celui du P2 43 828, et celui de l'O2, 35 813 francs — soit un rapport de 1 à 1,6 et entre le plus faible et le plus élevé. »

3) Une autre entreprise, publique celle-là, et beaucoup plus grande encore, l'É.D.F., vient de annoncer par cette organisation que, dans le cadre de l'opération « Relais Accueil » — ont dressé un pourcentage de l'année 1977. Ce petit centre — trente-six lits — a accueilli, au cours de l'année dernière, deux cent quatre-vingt-deux jeunes ; les deux tiers n'ont trouvé qu'un emploi temporaire ou intérimaire, dont le moitié en application du pacte national pour l'emploi... et seulement 10 % occupent un poste fixe. Les autres sont repartis déçus dans leurs départements.

Pour tous ces jeunes qui viennent tenter leur chance dans la capitale, les déceptions s'accroissent : tant bien que mal, ils déclinent un emploi sans aucune assurance de le conserver et moyennant une rémunération très faible : en 1976, 14 % des jeunes du Relais Accueil

gagnaient moins de 1 500 F par mois et 71 % moins de 2 000 F. Avec une parodie somme, le jeune provincial qui croyait se loger dans un studio ou une chambre pour 500 ou 400 F, tombe dans une chambre de 100 F et même très souvent de 800 F.

Impossible d'avancer les fonds nécessaires. Pas de crédit-relais. Bien sûr, il y a les primes à la mobilité versées par l'Agence nationale pour l'emploi mais selon les animateurs du Relais Accueil, seulement 3 à 4 % de jeunes qui passent dans ces centres, bénéficiant de ces primes, « il y a toujours des conditions à remplir », raconte l'un d'eux. « Près des deux tiers de ceux que nous voyons ne sont pas inscrits à l'Agence. Et quand on les informe, il est souvent trop tard... »

Ces témoignages portant sur quelque trois cents cas ne sont-ils qu'exceptions ? Ceux qui vivent avec ces jeunes les difficultés de l'insertion dans la grande ville ne le pensent pas.

J.-P. D.

LA CONVENTION DES GIR

Les responsables politiques répondent aux questions des classes moyennes

Fondés il y a un an, les Groupes Initiatives et Responsabilités (GIR) tiennent, ce lundi 20 février, à Paris, leur première convention nationale, en demandant aux principales formations politiques, à l'exception du P.S., de préciser leur position sur les problèmes des classes moyennes.

C'est à la suite des frictions occasionnelles entre cadres et agriculteurs par « l'impôt sécheresse », à la fin de 1976, qu'est apparue à certains dirigeants professionnels la nécessité de se concerter. Au début de février 1977, à Clermont-Ferrand, M. Jacques Chirac avait encouragé M. Michel Debatisse, le président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), dans cette voie en déclarant : « Vous pouvez contribuer activement à la prise de conscience que la France a besoin... »

Le 1^{er} mars 1977, M. Debatisse (nommé président du mouvement) a réuni à Clermont-Ferrand les cadres de la Confédération des P.M.E., Yvan Chaperotier, président de la Confédération générale des cadres, Francis Combe, président des chambres des maîtres, et Jacques Morizot, président de la Confédération des syndicats médicaux français, annonçant la création des GIR et présentant leur credo : celui de la liberté, du goût du risque, sans de l'effort et l'exercice de la responsabilité.

Certains agriculteurs, cadres et médecins, s'étaient alors de cet engagement, de leurs responsabilités syndicales et les amenaient

à multiplier les explications sur « l'originalité de la démarche ». Les GIR ont eu également des débats avec les autres mouvements des classes moyennes. En juin dernier, les GIR ont organisé un colloque au cours duquel un projet de réforme du statut de l'entreprise petite et moyenne a été élaboré.

Bien que plusieurs fois menacés par des mouvements au projet concurrent, les GIR ont réussi à organiser leur convention nationale, qui se tient au Palais des congrès de la Courneuve. Sept questions ont été préparées par les responsables des GIR concernant les problèmes généraux d'économie et de politique et les problèmes spécifiques aux cinq composantes du mouvement. Devant à répondre M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R. ; Georges Marchais, secrétaire général du P.C. (ou Jean Collet, secrétaire du comité central) ; Jacques Chirac, président du R.P.R. ; Roger-Gérard Schwartzberg, délégué général du M.R.P.C., et enfin Raymond Barre, premier ministre, en clôture de cette journée. Le parti socialiste a décliné l'invitation.

10% d'emplois stables...

On n'y croit pas beaucoup aux « emplois Barre » dans ce centre d'accueil qui, dans la trentième arrondissement à Paris héberge pour quelques semaines les jeunes provinciaux à la recherche d'un travail et d'un logement. Devant quelques journalistes, les animateurs de cette organisation ont dressé un bilan pour l'année 1977. Ce petit centre — trente-six lits — a accueilli, au cours de l'année dernière, deux cent quatre-vingt-deux jeunes ; les deux tiers n'ont trouvé qu'un emploi temporaire ou intérimaire, dont le moitié en application du pacte national pour l'emploi... et seulement 10 % occupent un poste fixe. Les autres sont repartis déçus dans leurs départements.

Pour tous ces jeunes qui viennent tenter leur chance dans la capitale, les déceptions s'accroissent : tant bien que mal, ils déclinent un emploi sans aucune assurance de le conserver et moyennant une rémunération très faible : en 1976, 14 % des jeunes du Relais Accueil

LA FRANCE VERSE

UNE CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE A L'O.I.T.

La France a décidé de verser une contribution volontaire et supplémentaire à l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Cette contribution égale à 200 000 dollars, et répond, indique un communiqué de l'O.I.T., à l'appel lancé par cette organi-

sation, afin de pallier le manque de ressources de son réseau des Etats-Unis. La contribution normale de la France à l'O.I.T. représente 600 000 dollars environ, soit moins de 6 % du budget total de l'Organisation internationale.

LE PARCOURS DU CHOMEUR

... A SKIS DE FOND

Quand les leaders politiques de tous bords entendent aujourd'hui leurs boîtes de sept heures pour leur, à travers la France électorale, de sempiternels discours, notamment sur le problème de l'emploi, cinq cents habitants de Commanche, dans la région, nous rapporte notre correspondant dans les Vosges, ont préparé chasser des skis de fond, samedi 18 février, pour saisir l'attention sur le drame du chômage.

Ce moyen sain et spirituel de sensibiliser l'opinion a été trouvé par les cent cinquante-huit salariés de l'entreprise de tissage Nicolas-Calmant, fermée depuis la mi-janvier, qui ont organisé une compétition inédite, sur une piste de quatre kilomètres, tracée autour de Pushe.

ÉNERGIE

Le nouveau complexe de liquéfaction de gaz naturel d'Arzew, en Algérie, est entré en production récemment. Il va permettre à l'Algérie de tripler cette année sa capacité d'exportation, notamment vers le marché américain. L'Algérie devrait ainsi devenir, dans les mois qui viennent, le premier fournisseur des Etats-Unis en GNL. Cette usine, d'une capacité totale de liquéfaction de 10,5 milliards de m³, doit livrer sur le continent américain, au fur et à mesure de la mise en marche de ses six lignes de liquéfaction, 10 milliards de m³ par an pendant vingt-cinq ans, en vertu d'un contrat signé il y a déjà plusieurs années entre la SONATRACH et la compagnie américaine El Paso. Cette dernière affectera neuf méthaniers, de 125 000 m³ chacun, au transport de ce gaz entre Arzew, dans l'Ouest algérien, et les ports de Cove Point (Maryland) et Savannah (Géorgie). — (A.F.P.)

Paris-Londres 6 vols quotidiens à votre service

ROISSY-HEATHROW	HEATHROW-ROISSY
9h00*	8h00
11h00	10h00*
13h00*	12h00
15h00	14h30*
18h00*	17h00*
20h00*	19h00*

*Envolez-vous dans un TriStar British Airways, l'avion le plus confortable sur Paris-Londres.

A l'aéroport de Heathrow, prenez le nouveau métro express. Il vous conduit directement au centre de Londres. Enfin, n'oubliez pas nos vols directs de Roissy vers Manchester, Cardiff, Birmingham, Bristol.

«Peut-on vous aider?»

British Airways



En collaboration avec Air France. Renseignements au St. Champs-Élysées et 38, avenue de l'Opéra. Tél. 260.38.40, ou consultez votre agent de voyages.

PRIORITAIRES DU

ENFANT

UNE PIERRE DE...

... (text is mostly illegible due to image quality)

LA CONVENTION DES OR
responsables politiques répo
questions des classes moyennes

SOCIAL

LES « PRIORITAIRES » DU LOGEMENT

SIX ENFANTS, 25 m²

Ces anciens relais de poste, près du métro Stalingrad, à un aspect propre, avec ses murs blancs et dans le passage, les pots de fleurs de la concierge, qui attendent frileusement le printemps. Sur le palier, la porte ouverte des toilettes à la turque. A angle droit, c'est la porte d'un logement qui s'ouvre sur la « cuisine », qui occupe, à main droite, moins de 1 mètre carré. L'humidité mince sur le mur, bouillonnant une épaisse couche de peinture impuissante à maîtriser le salpêtre. Deux portières serrées doucement, en face de la porte d'entrée, sur une des deux minuscules pièces qui composent le logement : en tout, moins de 25 m². La première, où couchent, en lits superposés, Colette, douze ans, et Yvon, dix ans; Francine, sept ans, dans un lit-cage qu'on ouvre le soir, et Raulle, quatre ans, dans un petit lit d'enfant en bois, sert de salle à manger. Une porte la sépare de la seconde pièce, celle qui donne sur la rue. Adossé à la fenêtre, un canapé-lit, dont la moleskine s'orne de orsillons de plastique adhésif pour en contenir le rembourrage fatigué, s'ouvre le soir pour accueillir les parents, tandis qu'on traite contre le mur le petit lit où dorment tête-bêche les deux derniers-nés, Frank et Stéphanie, trois mois et demi. Quelques meubles et un poêle à charbon complètent l'ensemble.

Robert Corouge était couvreur-plombier, mais il y a quelques années, il est tombé et il a préféré abandonner. Depuis, il est emballeur et gagne 2 500 F par mois. Jusqu'ici, il fallait y ajouter 1 600 F d'allocations familiales : avec les jumeaux, cette somme va atteindre 1 700 F environ. C'est loin d'être le Pérou, et les maigres économies ont fondu avec l'arrivée des petits derniers, mais pour le moment, on accepterait de payer beaucoup plus que les 500 F trimestriels de l'actuel taudis.

Parlons tous les deux, les Corouge, qui ont, dès 1969, demandé un logement H.L.M., sont, depuis la naissance de Raulle, en 1974, considérés comme « prioritaires ». Des lettres ont été écrites à M. Chiras et à M. Claude-Gérard Marquis, député R.P.F. et conseiller de Paris, sans résultat jusqu'ici.

Pourtant, il y a deux ans, et c'est un autre cas réel, tel fonctionnaire parisien, gagnant plus de 4 000 F par mois, a trouvé pour lui et son fils, en deux mois, dans une H.L.M. locale, un quatre pièces, à Paris même. Rien que de normal en cela. Ce qui est anormal, c'est le cas des Corouge et celui des vingt mille familles, environ, « prioritaires » à Paris. A quoi sert le comité départemental des H.L.M., à quoi servent les deux grands offices publics, sans parler des sociétés anonymes d'H.L.M. ?

Les familles en détresse comme les Corouge ont un besoin urgent que des services sociaux efficaces leur trouvent un logement.

Comment les mal-logés ne ressentiraient-ils pas comme une dérisoire les discours assurant que « le problème du logement n'est plus essentiel », ou l'indignation de la mairie de Paris, de la soupçonneuse brochure où « le logement social, la priorité des priorités », s'étale en attirantes photographies ?

JOSÉE DOYÈRE.

d'emplois stables

« UNE PIERRE, DEUX COUPS »

Joailliers, fourreurs, commissaires-priseurs, vendeurs de tableaux, de bibelots, de livres anciens sont unanimes : « Toutes les pièces de très belle qualité se vendent très bien et à très cher. Sur tout celles qui se mettent dans une poche, trônent une antiquaire.

Fluctuations monétaires, crises inflationnistes, chute des valeurs mobilières et incertitudes politiques, tout se mêle pour créer un climat d'incertitude et pousser les possédants à plus solidement leur pécuniaire. L'argent liquide brûle les doigts, dès que les gens en ont. Ils viennent », dit un joaillier. « Seuls bénéficiaires de cet engouement les objets rares, les « très belles pièces », dont la valeur et la cote sont suffisamment reconnues pour ne souffrir aucun mécompte. En matière d'art, par exemple, les tableaux modernes, dont la cote reste encore incertaine, sont peu demandés. En revanche, les rares œuvres de maîtres reconnus qui sont mises sur le marché atteignent des prix fabuleux.

A tout seigneur tout honneur. Les pierres précieuses, et parmi elles le brillant, vivient des jours historiques. Les joailliers respectueux des traditions de discrétion qui régissent la profession, sont avares de chiffres concernant leur vente. Tous reconnaissent pourtant que depuis six mois « le marché est très actif » en particulier sur les pièces de plus d'un carat. Ils bénéficient de circonstances particulières et opportunes. Une demande internationale forte, face à une offre limitée, a provoqué un envol des prix des diamants. Les dernières ventes de la compagnie De Beers ont vu des hausses de prix des diamants bruts allant de 15 à 20 %, sur des pièces moyennes. Les plus grosses étant quasiment introuvables.

En un an, les prix de ventes des pierres taillées ont grimpé de 40 à 60 % selon les cas. Par ailleurs de nombreux organismes financiers ou para-financiers (banques, sociétés d'assurances, etc.) ont découvert depuis quatre ans que les brillants de beau calibre et de belle eau pouvaient intéresser une épaisse clientèle. En orientant leurs clients vers ce marché, ou en vendant eux-mêmes des pierres, ils ont gonflé la demande. D'autres sociétés, « importateurs directs » ou autres, s'engouffrant dans la brèche, ont également pu tirer parti de ce « filon » en offrant leurs services, le plus souvent par petites annonces, à une clientèle spéculative. Enfin les acheteurs « traditionnels » des grands joailliers ne sont pas en reste et anticipent lar-

gement la hausse des prix. Le cadeau d'anniversaire ou la bague de fiançailles est de préférence acheté quelques mois à l'avance. Autrement, la valeur artistique ou sentimentale du bijou, ou l'émotion, aujourd'hui, si l'acheteur peut en même temps capitaliser, il préfère faire d'une pierre deux coups », explique — sans rire — le joaillier. La plupart des « grandes maisons » assurent cependant qu'il ne faut pas « exagérer le phénomène ». La hausse des ventes atteint 20 à 30 % en volume depuis six mois. « C'est tout », assure l'un. « Notre métier a toujours été en dents de scie, il y a un gonflement certain, mais nous ne vendons pas plus que nos parents n'ont vendu en 1923-1929. Nous avons connu des périodes somptueuses », rappelle un second, en évoquant les « grandes années », 1913, « deux rangs de perles à 1 million de francs or (1) chacun », 1928-1929 (la grande crise), 1968 (les « événements de mai), 1974 (les présidentielles), 1977. « Nous avons en un mois réalisé le chiffre d'affaires d'un trimestre normal », confie un troisième.

« Accélération »

Les joailliers ne sont pas seuls à bénéficier de craintes de « l'argent ». Un grand fourreur assure que les ventes de « très belle pelletterie » (sibeline, lynx, certains visons femelles, etc.) sont depuis quelques mois supérieures de 15 % environ à la normale. Enfin, commissaires-priseurs, antiquaires, orfèvres, soulignent la « très bonne tenue » ou l'accélération « des ventes de livres, de monnaies, de bijoux, de tableaux et de dessins anciens, de timbres rares, de bibelots, d'autographes (un autographe « musical » a été récemment vendu quel que 580 000 F.), etc. ». Les valeurs refuges sous faible volume ont fait un véritable bond depuis six mois. Bares sont les très belles marchandises mises sur le marché. Dès qu'il y a un objet, il fait des prix très importants », explique un commissaire-priseur, citant le cas d'une commande Louis XV qui, estimée de 20 à 30 000 F, a été vendue 47 000 F. Cas d'exception, dans l'ensemble les marchands de meubles anciens rouspètent : « Les gens sont inquiets, ils n'ont pas goût à décorer leur intérieur. Au Portugal, il n'y a plus un antiquaire. J'ai des commandes qui dépendent du résultat des élections », Jean qui pleure...

VERONIQUE MAURUS.
(1) 5,5 millions de francs actuels environ.

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Niveau des commandes maintenu

Au cours du premier trimestre de l'exercice 1977/78, les commandes nouvelles ont tout juste atteint le montant enregistré durant la même période, l'exercice précédent. Exprimé en termes comparables et sans la société Kraftwerk Union AG, le chiffre d'affaires relatif à la période du 1er octobre au 31 décembre 1977 est en hausse de 5% seulement; il accuse même un net recul si l'on inclut KWU dans le comparatif.

En milliards de francs	du 1.10.76 au 31.12.76	du 1.10.77 au 31.12.77	Variation comparable*	
			sans KWU	avec KWU
Marché allemand	6,5	7,1	+5%	-1%
Marché étranger	8,2	8,7	-6%	-2%
Marché allemand	6,3	6,7	+4%	-35%
Marché étranger	5,8	7,2	+5%	-29%

En milliards de francs	30.9.77	31.12.77	Variation comparable*	
			sans KWU	avec KWU
Marché allemand	30,9	31,2	+1%	-1%
Marché étranger	39,8	39,8	0%	0%

L'incorporation de KWU et de TU depuis le 1er janvier 1977 rend impossible une comparaison directe des chiffres trimestriels de cet exercice avec ceux de l'an dernier. Seuls les taux de variation excluant KWU donnent une idée significative de l'évolution des affaires.



Une nouveauté: les câbles en fibres de verre

Les câbles en fibres de verre présentent de nombreux avantages pour les télécommunications et la transmission de données: à l'abri de l'écoute, insensibles aux champs magnétiques perturbateurs, ils offrent une capacité de transmission élevée pour un diamètre infiniment petit, un dixième de millimètre par fibre de verre. Notre photo montre l'agrandissement d'un câble inscrit à notre catalogue. En association avec le firme américaine Corning Glass Works, un des leaders dans la production de fibres de verre, nous avons créé en novembre 1977 une société destinée à fabriquer et commercialiser des câbles en fibres de verre aux Etats-Unis.

Siemens AG En France: Siemens Société Anonyme

Les commandes nouvelles, qui s'établissent à 15,8 milliards de francs contre 14,7 l'an dernier, enregistrent en valeur comparable une baisse de 1% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les ordres reçus de l'étranger s'élevaient à 8,7 milliards de francs contre 8,2 l'an dernier et les commandes prises en R.F.A. sont passées de 6,5 à 7,1 milliards de francs, ce qui traduit en termes comparables, KWU exclue, une augmentation de 5% des commandes intérieures, face à un recul de 6% des ordres enregistrés à l'étranger.

Le chiffre d'affaires mondial s'est établi au cours du premier trimestre à 13,9 milliards de francs contre 12,1 milliards l'an dernier. Il a augmenté de 4% en termes comparables, KWU exclue, pour les facturations en R.F.A. qui passent de 6,3 milliards à 6,7 milliards de francs, et de 5% en ce qui concerne les ventes à l'étranger qui totalisent 7,2 milliards de francs contre 5,8 milliards de francs l'exercice précédent. La société KWU n'ayant pu facturer de grands ensembles industriels lors du premier trimestre de cet exercice, comme elle l'avait fait l'an dernier durant la même période, le C.A. global réalisé en incluant KWU accuse, mathématiquement parlant, une forte baisse, de 32%.

Le carnet de commandes a enregistré une hausse de 5% sans KWU et de 1% si l'on inclut cette société, qui totalise à elle seule plus de la moitié des ordres en portefeuille.

En milliards	30.9.77	31.12.77	Variation
Allemagne	221	218	-1%
Etranger	98	98	0%

L'effectif au nombre de 316 000 personnes a baissé de 1% par rapport au début du trimestre. La diminution de 1% enregistrée en R.F.A. est en partie due aux fluctuations saisonnières.

En milliards de francs	du 1.10.76 au 31.12.76	du 1.10.77 au 31.12.77	Variation comparable*
Les frais de personnel	6,3	6,3	0%

Les frais de personnel s'élevaient à 6,3 milliards de francs, en hausse de 3% (chiffres comparables) sur le montant de l'exercice précédent.

En millions de francs	du 1.10.76 au 31.12.76	du 1.10.77 au 31.12.77	Variation comparable*
en % du C.A.	2,5%	2,3%	

Les investissements au cours des trois premiers mois de l'exercice ont atteint 501 millions de francs, ce qui représente un recul de 6% en termes comparables, sur la somme de 434 millions de francs investis l'an dernier. Le volume des investissements sur l'ensemble de l'exercice devrait, selon les prévisions, être légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Si le bénéfice net marque une croissance en valeur absolue, le rapport bénéfice net/C.A. est tombé de 2,5% à 2,3%.

*Taux de variation exprimés en termes comparables par suite de l'intégration de Kraftwerk Union et de Transformator Union depuis le 1er janvier 1977. Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 30 décembre 1977: 100 F = 44,90 DM.

Un exemplaire de notre Rapport Annuel '77 est automatiquement remis aux actionnaires Siemens à leur banque de dépôt. Nous sommes prêts à faire parvenir à toute autre personne intéressée ces informations détaillées sur notre exercice 1976/77. La version française sera disponible dès le fin du mois de mars. Adressez vos demandes à Siemens AG, Z/W 104, Postfach 103, D-8000 Munich 1.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Travaux de drainage et d'assainissement du périmètre irrigué de l'Habra (20.000 hectares) WILAYA DE MASCARA

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'exécution des travaux d'assainissement et de drainage de la parcelle du périmètre irrigué de l'HABRA (Wilaya de MASCARA).

LE PREMIER LOT concerne les travaux de terrassement dans les Oueds et « Chabets » de la plaine formant exutoire naturel pour les eaux de pluie et les retours d'irrigations.

LE DEUXIÈME LOT concerne les travaux de terrassement dans le réseau d'assainissement et de drainage : dolots - passage sur buses - pont - dolot avec cassis - clopet de drainage - passage aérien.

LE TROISIÈME LOT concerne les terrassements, la pose de tuyaux aspirateurs et les collecteurs :

- Volumes de terrassement : 1.580.000 m3 ;
- Longueur tuyaux aspirateurs : 1.550 km ;
- Longueur collecteurs : 36 km.

Un programme annuel de travaux est défini pour chacun des lots.

Les entreprises peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots ou pour l'un d'eux.

Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer au Ministère de l'Hydraulique, de la Mise en Valeur des Terres et de l'Environnement, Direction Générale de la Mise en Valeur des Terres et de l'Environnement, de la Wilaya de MASCARA.

La date limite de remise des offres est fixée au mercredi 26 avril 1978, délai de rigueur.

Les soumissions, accompagnées des pièces réglementaires, doivent parvenir sous double pli cacheté portant la mention « Drainage et Assainissement du Périmètre irrigué de l'HABRA. Ne pas ouvrir » à l'adresse du Ministère de l'Hydraulique, de la Mise en Valeur des Terres et de l'Environnement, Direction Générale de la Mise en Valeur.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours.

ENVIRONNEMENT

LE PARC DU MERCANTOUR NE DOIT PAS ÊTRE « DIVISÉ »

estime une candidate du P.S. dans les Alpes-Maritimes

(De notre correspondant.)

Nice. — A l'occasion de la présentation des propositions du parti socialiste sur le tourisme et les loisirs, samedi 18 février, à Nice, M. Georges-Bernard Renouard, président de la commission nationale Tourisme et Loisirs du P.S., a critiqué la politique touristique sur la Côte d'Azur : « Il faut casser cette mécanique qui fabrique du béton, toujours plus de béton, au même tempo qu'elle privilégie une clientèle de luxe... »

Pour sa part, Mme Michèle Mathieu, candidate du P.S. dans les Alpes-Maritimes, a sévèrement critiqué le projet de parc national de Mercantour : « On veut nous imposer un parc étalé en quatre tuyaux, avec des espaces laissés libres à la construction de stations de ski de grand luxe, du type Isola 2 000, qui n'apportent rien à l'économie locale... »

Mme Mathieu a indiqué que le P.S. propose pour le Mercantour une solution de « continuité écologique » destinée à protéger la nature tout en permettant aux communes de vivre.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES DÉCHETS ?

Soixante communes du Loiret déposeront leurs ordures à Saint-Aignan

(De notre correspondant)

Orléans. — Au cours des Journées nationales de l'environnement organisées à Orléans par le bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), les 14 et 15 février, les débats ont particulièrement porté sur la récupération et le recyclage des déchets. Le B.R.G.M. est en effet à la pointe des recherches effectuées dans ce domaine. Mais apparemment, il est difficile de faire passer les bonnes intentions dans la pratique. Le conflit qui oppose actuellement, à quelques kilomètres de là seulement, l'administration à une commune du Loiret, Saint-Aignan-des-Gués, où doit être aménagée une vaste décharge d'ordures et qui refuse de devenir « la poubelle du département », le montre une fois de plus.

Les deux cent onze habitants de Saint-Aignan (maraîchers, retraités et résidents secondaires) ont toutes les raisons d'être mécontents : ils vont « hériter » des ordures d'une soixantaine de communes du département, soit 50 000 habitants environ. Superficie de la future décharge : 28 hectares « confisqués » pour quarante ans au moins. « Il est inadmissible, explique l'association de défense, que notre commune, l'une des plus petites du Loiret en superficie (200 hectares) comme en nombre d'habitants, soit amputée de 13 % de son territoire. On n'a pas le droit d'imposer à une si petite minorité les charges d'une collectivité aussi importante... »

La malchance de Saint-Aignan est de pouvoir offrir un terrain à l'écart du bourg, parsemé de carrières de sable rouge, qui, leur exploitation terminée, se-

LE CONSEIL D'INFORMATION SUR L'ÉNERGIE ÉLECTRO-NUCLÉAIRE COMPRENDRA DIX-HUIT MEMBRES

Les noms des dix-huit membres du conseil d'information sur l'énergie électro-nucléaire ont été publiés par le Journal officiel du dimanche 19 février. Sont nommés : MM. Albert Denvers, maire de Gravelines (Nord) ; Marcel Gony, maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) ; Gérard Focervant, maire de Chignon (Indre-et-Loire), et Henri Varin, maire de Flamanville (Manche), maires des quatre communes où a été décidée l'implantation d'une centrale nucléaire.

En qualité de représentants d'associations sont désignés : MM. Roland Chevriot (Nature et progrès) ; François Lapoir (Jeunes et nature) ; docteur Jean-Claude Laredo (J.R.V.N.) ; François Ramade (Fédération des sociétés de protection de la nature) ; Philippe Saint-Marc (Chartre de la nature) ; Pierre Samuel (Les Amis de la terre).

Après un vote défavorable du conseil municipal le 14 novembre dernier, le sous-préfet de l'arrondissement d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

M. Antoine Raffinacht, secrétaire d'Orléans, M. Achard, s'est écrié deux fois : « Les habitants auront toutes les garanties qu'ils souhaitent, les ordures seront compostées et la décharge sera contrôlée, précise-t-il. L'association de défense se demande, néanmoins, si le procédé de la décharge contrôlée et compactée est le plus judicieux alors que officiellement on prône la récupération et le recyclage des déchets. Un conseiller municipal de Saint-Aignan fait remarquer que, à une vingtaine de kilomètres de là, l'usine d'incinération de Gien ne fonctionne qu'aux deux tiers de ses possibilités.

ENVIRONNEMENT

Accorde 5,7 millions de francs à l'opération « Lot, rivière »

De notre correspondant. — Le conseil d'administration de la Société Nationale pour l'Énergie Électro-Nucléaire (S.N.E.N.) a accordé 5,7 millions de francs à l'opération « Lot, rivière ».

Le conseil d'administration de la Société Nationale pour l'Énergie Électro-Nucléaire (S.N.E.N.) a accordé 5,7 millions de francs à l'opération « Lot, rivière ».

Table with 4 columns: Date, Value, Change, Unit. Includes rows for 1978, 1977, 1976, 1975.

Table with 4 columns: Date, Value, Change, Unit. Includes rows for 1978, 1977, 1976, 1975.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES. Appel d'offre n° 1 : Lancement de l'opération « Lot, rivière ». Appel d'offre n° 2 : Lancement de l'opération « Lot, rivière ».

Banque Nationale d'Algérie. Alger, Algérie. DM 100 000 000. 7% Obligations au porteur 1978/1983. Prix d'émission: 100%. List of international banks including Dresdner Bank, Banque Nationale de Paris, Kuwait Investment Company, etc.

Non à l'échangeur de Benfeld. Pas de surprise le dimanche 19 février dans le Bas-Rhin pour le référendum communal organisé par le maire de Benfeld, M. Jean-Marie Pellé, qui proposait un échangeur routier (le Monde du 18 février). Mille cent seize personnes, soit 74,5 % des votants ont désapprouvé le projet de la direction départementale de l'équipement de mettre à exécution un projet d'échangeur qui, au carrefour de la R.N. 1 et de la R.N. 309, permettra d'éviter le centre de la ville. Cet échangeur, dont l'avant-projet avait été approuvé le 21 août 1972, par le ministre de l'équipement, était lié à la construction d'une ZAC de 4 500 logements à 1 kilomètre de Moisselles, dans la commune de Domont. Ce projet de ZAC paraît devoir être abandonné, mais l'échangeur, lui, reste programmé. — (Corresp.)

Val-d'Oise : mobilisation contre un échangeur. Les riverains de la R.N. 309, à Moisselles (Val-d'Oise), à 20 kilomètres au nord de Paris, multiplient les démarches pour empêcher la direction départementale de l'équipement de mettre à exécution un projet d'échangeur qui, au carrefour de la R.N. 1 et de la R.N. 309, permettra d'éviter le centre de la ville.

Observation des faits biologiques montre que les grandes innovations ne partent pas des groupes les plus évolués mais des groupes archaïques qui conservent la plus riche potentialité évolutive. Cette extrapolation d'une loi de nature aux phénomènes sociaux est révélatrice de la démarche accomplie par M. Jean-Marie Pellé dans le livre qu'il a intitulé 'L'Homme re-naturé'. Ce biologiste de quarante-trois ans, professeur à l'université, fondateur de l'Institut européen d'écologie et premier adjoint au maire de Metz, fait partie de ce qu'on pourrait appeler la nouvelle vague des écologistes optimistes. Il ne jure pas les prophètes de malheur mais il tente de montrer — d'une manière particulièrement brillante — que l'humanité a un bel avenir devant elle si elle accepte d'obéir au déterminisme du vivant.

Alors l'économie doit-elle revenir à l'école de l'écologie. Une leçon d'humilité en somme mais aussi un retour au bon sens : la biologie en effet, montre partout la diversité et non la série industrielle, la coexistence et non la compétition, la nuance et non le manichéisme. La démonstration est faite par M. Jean-Marie Pellé, dans son livre 'L'Homme re-naturé', par Jean-Marie Pellé, Ed. du Seuil, 270 pages, 39 F.

PARIS HELSINKI en DC-9-51. VOL QUOTIDIEN départ Orly-ouest 12 h 50, de HELSINKI : LENINGRAD et MOSCOU. toute agence de voyages et FINNAIR 11, rue Auber 75009 Paris réservations 742.33.33 la ligne de l'hospitalité finlandaise

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

سكننا من الاجل

ENVIRONNEMENT

Etat accorde 5,7 millions de francs pour 1978 à l'opération « Lot, rivière claire »

De notre correspondant
Cahors. — L'aménagement de la vallée du Lot recevra 5,7 millions de francs en 1978. C'est ce qu'a annoncé récemment M. Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'Agriculture. Il s'agit des crédits affectés à la poursuite du programme « Lot, rivière claire », qui avait été lancé en un conseil interministériel en 1976.

Cette opération couvre au total deux cent quatre-vingt-dix communes abritant une population de 50 000 habitants. Cinq départements sont concernés : la Lozère, le Cantal, l'Aveyron, le Lot et le Lot-et-Garonne. Un triple objectif est recherché depuis 1970 : protéger la cours de la rivière des nuisances et le site contre la pollution et les dégradations, améliorer l'environnement en donnant aux collectivités locales les possibilités de promotion économique et sociale, éduquer les populations, sédentaires et usagers, en les familiarisant aux notions de protection de la nature et en créant sur ce thème un mouvement d'opinion. Au cours des sept dernières années, l'opération « Lot, rivière claire » a bénéficié d'environ 30 millions de francs, dont la moitié a été accordée par l'Etat sous forme de subventions et l'autre versée par les départements et communes. Cinquante-deux stations d'épuration ont été insérées sur le Lot et ses affluents, fait y ajouter la réalisation, prévue en cours, des égouts à Denzayville, l'assainissement de la lutte contre les nuisances dans le bassin houiller de Decazeville, la remise en état de berges en Lozère, la lutte contre les déchets, le soutien des débits séchés, la nettoyage et l'aménagement des berges du Lot (chemin de halage, création de parkings, des de repos, etc.). Les travaux en cours portent sur les équipements tou-

● Pour la sauvegarde de la Méditerranée. — Mercure, cadmium, matières plastiques, non biodégradables, D.D.T., hydrocarbures et produits radioactifs tels que les résidus que navires et avions ont interdiction de déposer en Méditerranée. Six pays riverains de la Méditerranée ayant ratifié les accords de Barcelone il y a deux ans par les représentants de leurs gouvernements, ces accords entre vigueur à partir du dimanche 12 février. Les autres substances figurant sur la liste « grise » comme le plomb, le zinc, le cuivre, ne pourront plus être déversés sans autorisation. Un autre protocole visant sur la lutte contre les déchets entrera en vigueur

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.
U.S. ...	4,880	4,810	+ 130	+ 170	+ 270	+ 330
U.S. (100)	5,290	5,380	+ 110	+ 180	+ 240	+ 310
U.S. (100)	2,900	2,980	+ 110	+ 160	+ 240	+ 290
L.	2,350	2,375	+ 130	+ 180	+ 290	+ 350
L. (100)	2,170	2,180	+ 90	+ 120	+ 180	+ 230
L. (100)	15,280	15,320	+ 200	+ 250	+ 490	+ 500
000	5,230	5,330	+ 200	+ 250	+ 490	+ 500
000	5,770	5,400	+ 270	+ 380	+ 530	+ 650

TAUX DES EURO-MONNAIES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.	Rep. + ou Dép.
U.S. ...	2 3/4	3	2 7/8	3 1/4	3	3 3/8
U.S. (100)	6 1/2	6 1/2	6 3/4	6 3/4	6 3/4	6 3/4
000	11	15	12	15	18	13
000	16	6 1/2	6 1/2	7 3/4	7 1/4	7 3/4
000	18	18 1/2	12	14 1/2	13 1/2	13 1/2

Nous donnons ci-dessous les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

En Suède

La baisse de la natalité se ralentit

De notre correspondant

Stockholm. — Le nombre des naissances a atteint en 1977, en Suède, le niveau le plus bas depuis le début des années 30 : 98 000 contre 88 000 en 1976, ce qui constituait déjà un record. Toutefois, l'Office central de la statistique note que la courbe descendante de la natalité a tendance à se stabiliser : 109 000 naissances en 1974, 103 000 en 1975 et 88 000 en 1976.

De leur côté, les démographes font remarquer que, pour assurer la reproduction naturelle d'une génération, le taux de natalité devrait être supérieur de 25 % à celui enregistré en 1977, qui était de 11,6 0/00. Trois constantes de l'évolution moderne de la population suédoise se trouvent confirmées : baisse du nombre des naissances, espérance de vie plus longue et augmentation de l'immigration. Fin décembre, la Suède comptait 2 288 000 habitants.

Selon M. Erlend Hofsten, démographe de l'université de Stockholm, la Suède n'échappe pas au phénomène qui peut être constaté dans la plupart des pays

GRANDE-BRETAGNE

● La Fédération des fabricants britanniques de papier et carton est opposée à l'instauration, réclamée par la France, d'un droit antidumping sur les importations dans la C.E.E. de pâte à papier en provenance d'Amérique du Nord. La France produit une partie de la pâte qu'elle consomme, alors que la Grande-Bretagne importe la quasi-totalité de ses besoins. Pour la Fédération britannique, le droit antidumping alourdirait les prix de revient de l'industrie britannique du papier. — (A.F.P.)

JAPON

● La balance commerciale japonaise a été excédentaire de 350 millions de dollars en janvier (en données brutes). Cet excédent, qui résulte d'une augmentation de 19 % en un an des exportations et de 10 % des importations, est à comparer avec le déficit de 77 millions de dollars enregistré en un plus tôt (janvier est — pour des raisons comptables — très souvent déficitaire). En décembre 1977, l'excédent commercial du Japon avait atteint sur les mêmes bases 2,88 milliards de dollars (et 17,6 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année). La balance des paiements courants a été déficitaire de 240 millions de dollars en janvier (elle avait été de 882 millions de dollars en janvier 1977).

● Les prix de gros au Japon ont de nouveau diminué en janvier (- 0,1 %) après le recul de décembre (- 0,4 %). En un an, l'indice des prix de gros a ainsi baissé de 1,5 %. La Banque centrale du Japon souligne que cette nouvelle amélioration résulte en grande partie de la revalorisation du yen. — (Agefi)

● La production mondiale de papier a diminué de 3 % en 1977, tombant à 5,43 millions de tonnes, annonce le département américain de l'Agriculture. La production a baissé en Turquie (- 29 %) et en Bulgarie (- 20 %). Par contre, la production a augmenté en Chine (+ 0,5 %), en Inde (+ 18,4 %) en Brésil (+ 1,6 %) et en Corée du Sud (+ 24 %). — (A.F.P.)

Edité par OBBO une initiation au décalque

Analyse et Synthèse

Ce document présente de façon claire et vivante les bases de la comptabilité OBBO :

- les renseignements analytiques et de synthèse que l'on peut en tirer ;
- les différents documents et journaux ainsi que leur utilisation ;
- enfin, il donne un aperçu de l'emploi de la comptabilité OBBO comme instrument de gestion, pour toutes les entreprises industrielles et commerciales.

Comptabilité pour une meilleure gestion.

Veuillez me faire parvenir gratuitement "Analyse et Synthèse" OBBO - 9 rue de Valenciennes, 75009 Paris - tél. 280.68.76 et 578.25.50

Nom Société Adresse Tél.

JEUNES DE 10 A 20 ANS

DÉCOUVREZ L'ANGLETERRE, L'ALLEMAGNE, LES ÉTATS-UNIS

GF vous propose ses séjours linguistiques :

- Un accueil dans une famille sélectionnée.
- Des cours quotidiens adaptés à votre niveau.
- La pratique intensive d'un sport favori : voile, tennis, équitation.

Départs assurés de la province par train et par avion. Pour les séjours de Pâques : session spéciale de REVISION.

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION COMPLÈTE

GF

ECOLE EUROPÉENNE DE VACANCES

9 rue Pasquier 75008 PARIS TEL. 266.20.13 TEL. 650018

NOM ADRESSE VILLE CODE POSTAL Bon à retourner pour recevoir la documentation EF. P.212

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries Textiles

« S.O.N.I.T.E.X. »

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS

La Société Nationale des Industries Textiles SONITEX : Lance un avis d'Appels d'Offres International pour la fourniture d'équipements destinés aux unités de confection suivantes :

- Appel d'offre n° 10 : Une unité de confection de draps de lits et produits associés, localisée à TABLAT Wilaya de MEDEA, ayant une capacité annuelle de 1 480 000 articles.
- Appel d'offre n° 11 : Une unité de confection de vêtements de masse, localisée à BOULSAADA Wilaya de M'SILA, ayant une capacité annuelle de 1 200 000 articles.
- Appel d'offre n° 12 : Une unité de confection d'articles féminins de style localisée à ALGER Wilaya d'ALGER, ayant une capacité annuelle de 1 650 000 articles.

Les cahiers des charges correspondant à chacune de ces unités sont à retirer à SONITEX - DIRECTION ENGINEERING - B.P. 17 DAR-EL-BEIDA - ALGER. Les soumissionnaires peuvent soumettre leur offre pour une ou plusieurs unités.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRES DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries Textiles

« S.O.N.I.T.E.X. »

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX PRODUITS EN MAIN

La Société Nationale des Industries Textiles SONITEX : Lance un Avis d'Appel d'Offres International pour la Réalisation Produits en Main de :

- Appel d'offre n° 1 : Une unité intégrée (tricotage, finition, confection) de pull-overs, localisée à ARRIS, Wilaya de BATNA, ayant une capacité annuelle de 6 000 000 d'articles.
- Appel d'offre n° 2 : Une unité intégrée (tricotage, finition, confection) d'articles chaussettes, localisée à DJAMAA, Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 19 900 000 articles.
- Appel d'offre n° 3 : Une unité intégrée (tricotage, finition, confection) de sous-vêtements, localisée à EL-OUED, Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 17 000 000 articles.
- Appel d'offre n° 4 : Un complexe de tricotage, finissage, localisé à BISKRA, Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 21 millions de m2 tissu maille.

Les cahiers des charges correspondant à chacune de ces unités sont à retirer à SONITEX - DIRECTION ENGINEERING - B.P. 17 DAR-EL-BEIDA - ALGER. Les soumissionnaires peuvent soumettre leur offre pour une ou plusieurs unités.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES

Société Nationale des Industries Textiles

« S.O.N.I.T.E.X. »

AVIS D'APPELS D'OFFRES INTERNATIONAUX FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS

La Société Nationale des Industries Textiles SONITEX : Lance un avis d'Appel d'Offres International pour la fourniture d'équipements destinés aux unités de confections d'articles de bonneteries suivantes :

- Appel d'offre n° 5 : Une unité de confection de vêtements de dessus, localisée à SIDI OKBA Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 2 900 000 articles.
- Appel d'offre n° 6 : Une unité de confection de layette, localisée à OULED DJELAL Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 1 600 000 articles.
- Appel d'offre n° 7 : Une unité de confection de lingerie, localisée à EL-M'GHAIJIR Wilaya de BISKRA, ayant une capacité de 9 900 000 articles.
- Appel d'offre n° 8 : Une unité de confection de vêtements de sports, localisée à TOLGA Wilaya de BISKRA, ayant une capacité annuelle de 1 100 000 articles.
- Appel d'offre n° 9 : Une unité de confection de chemisiers, localisée à EL-KANTARA Wilaya de BATNA, ayant une capacité annuelle de 2 800 000 articles.

Les cahiers des charges correspondant à chacune de ces unités sont à retirer à SONITEX - DIRECTION ENGINEERING - B.P. 17 DAR-EL-BEIDA - ALGER. Les soumissionnaires peuvent soumettre leur offre pour une ou plusieurs unités.

DES DÉCHETS du Loiret ordures van

LE CONSEIL NATIONAL DES ÉLECTRICIENS COMMERCIAUX

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

LES TRAVAUX EN COURS PORTENT SUR LES ÉQUIPEMENTS TOUTES

AFFAIRES TRANSPORTS

23 820 MILLIONS DE FRANCS DE COMMANDES ÉTRANGÈRES POUR L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE FRANÇAISE EN 1977

Les commandes à l'exportation enregistrées en 1977 par l'industrie aéronautique française ont atteint 23 820 millions de francs, contre 9 710 millions en 1976 et 9 210 millions en 1975, indiquent les statistiques définitives, diffusées vendredi 17 février par le Groupement des Industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) (Le Monde du 21 janvier).

Le GIFAS précise la répartition des commandes par groupe d'activités :

- 11 330 millions de francs pour les cellules et avions complets ;
- 8 000 millions pour les engins et matériels spatiaux ;
- 2 380 millions pour les moteurs ;
- 2 170 millions pour les équipements et l'électronique ;
- 1 450 millions pour les hélicoptères.

● Un nouvel administrateur à Manufacture. — M. Pierre Juvin (P.C.), adjoint au maire de Romans (Drôme), vient d'être coopté à titre individuel par le nouveau P.-D. G. de la société. M. Jean Hamon, comme administrateur de Manufacture.

● L'entreprise textile Villard-Dorval, à Sorbiers (Loire) vient de déposer son bilan. Fabriquant du tissu plastique, l'usine employait cent trois personnes.

● Volkswagen et MAN, sociétés de constructions mécaniques, ont été autorisées par l'Office des cartes d'Allemagne fédérale à mettre en œuvre un accord de coopération portant, jusqu'en 1984, sur la fabrication en commun de camions de moyen tonnage (6 à 9 tonnes). — (A.F.P.)

● Le bureau de l'Association nationale des conseils juridiques est composé, pour l'année 1978, de : MM. Pierre Chiffaut-Mollard, président ; Robert Brédel, Jacques Bret, Jean-Paul Despine, Jacques Moutier, Paul Puyravan, Georges Reynaud, vice-présidents ; Jean-Claude Coulon, secrétaire général, et Jean-Yves Carré, trésorier.

APRÈS TROIS ANS D'INTERRUPTION

Le couloir aérien Bangkok-Hongkong est rouvert

De notre correspondant

Bangkok. — Le couloir aérien Amber One, qui permet la liaison la plus directe entre Bangkok et Hongkong en survolant le Laos et le Vietnam, sera rouvert au trafic international le 23 mars, après une interruption de près de trois ans. Il avait été fermé après la chute de Saigon, en avril 1975.

LA CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE POUR RHIN-RHONE S'IMPATIENTE

DES ATERMOLEMENTS DE L'ÉTAT

Réunie récemment sous la présidence de M. Louis Joxe, ancien ministre, membre du Conseil constitutionnel, la commission permanente de la conférence interrégionale mer du Nord-Méditerranée a demandé que « le décret de déclaration d'utilité publique puisse être pris dans les meilleurs délais ».

La commission rappelle « l'urgence et l'importance de la désignation du maître d'ouvrage ». Elle confirme le choix du recours à la Compagnie nationale du Rhone (C.N.R.), soit comme maître d'ouvrage, soit comme maître d'œuvre.

Pour ce qui concerne le financement, la commission a, une nouvelle fois, exprimé ses regrets pour l'insuffisance des crédits affectés à ce programme d'action prioritaire (P.A.P.) dans le budget d'équipement des voies navigables en 1978. Elle considère qu'il « serait inopportuniste de demander aux régions une participation financière, même sous forme d'acompte, aussi longtemps que n'aura pas été clairement définie la part de l'Etat et des régions dans le financement, et que les crédits correspondant à la part de l'Etat n'auront pas été inscrits au budget ».

tée impossible. En novembre, une tentative avait échoué du fait des autorités laotiennes, qui entendaient protester contre le blocus économique imposé à leur pays par l'ancien gouvernement de Bangkok renversé en octobre 1977.

Un autre obstacle était le montant élevé des droits de survol réclamés initialement par Bangkok : 500 dollars pour un Boeing-707, le double pour un Jumbo-Jet. L'accord prévoit que le Vietnam et le Laos recevront chacun 250 dollars par passage d'avion gros porteur et sensiblement moins pour les autres appareils.

La nouvelle réglementation va permettre à une quinzaine de compagnies aériennes opérant sur l'un des trajets les plus fréquentés du monde une économie de vol d'une heure et demie entre Bangkok et Hongkong, et celle aussi, de quelques milliers de dollars de kérosène. On a calculé que, depuis trois ans, le détaxe imposé aux avions avait augmenté les frais de l'ensemble des transporteurs de quelque 20 millions de dollars par an.

Pour des raisons politiques, les compagnies des Etats-Unis, de la Corée du Sud et de Formose sont exclues de l'accord, au moins dans un premier temps. Le Vietnam n'a pas de relations diplomatiques avec ces pays, et le Laos en a seulement avec les Etats-Unis. Bangkok, Hanoi et Vientiane sont néanmoins disposés à négocier des accords séparés avec les compagnies de ces Etats si ces derniers en font la demande par l'entremise des autorités thaïlandaises.

R.-P. PARINGAUX.

● Spécific : 6 600 000 passagers en 1977. — La compagnie Swissair a transporté, l'an dernier, 6 593 958 passagers — soit 200 000 de plus que la population de la Suisse. — dont près de 700 000 entre la France et la Suisse. Le coefficient de remplissage des appareils a progressé, d'une année sur l'autre, de 58 % à 61 %.

Trains surchargés à Grenoble

LES VOYAGEURS MÉCONTENTES OCCUPENT LA VOIE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Samedi 18 février, le train 5716 (Grenoble-Lyon-Paris) était, à Grenoble, « submergé » de voyageurs, bien avant l'heure du départ, fixée à 14 h. 02. « C'était la scène indescriptible des jours de vacances », raconte l'un d'eux : on demandait au chef de gare d'accrocher un autre wagon, mais il n'y en avait plus.

Les voyageurs mécontents déclaraient alors d'occuper la voie, immobilisant le train pendant trente minutes. La police, appelée sur les lieux, ramena le calme, sans toutefois interrompre les négociations engagées entre les responsables de la S.N.C.F. et les voyageurs mécontents. On accrocherait un wagon supplémentaire à Lyon. Et tout le monde accepta de s'éloigner à nouveau dans les couloirs.

Des trains bondés entre Lyon et Grenoble : le phénomène est courant sur cette ligne, surtout pendant les fins de semaine. « La S.N.C.F. n'a pas suivi le mouvement qui porte les foules vers la montagne », déclare le maire de Grenoble, M. Hubert Dunebout (P.S.), qui s'était d'abord indigné, il y a deux ans, lorsque le Catalan (Genève-Barcelone) fut « détourné » vers Lyon, délaissant définitivement la gare de Grenoble.

Malgré l'utilisation récente des turbotrains sur Grenoble-Lyon, cette ligne demeure surchargée et les 129 kilomètres qui séparent les deux villes sont parcourus plus souvent en cent minutes qu'en soixante-quinze minutes comme le prévoit l'horaire. — G. F.

VOIX ET EXPRESSION

Parlez avec aisance se faire écouter, maîtriser l'improvisation, convaincre, décider.

Tous renseignements : O.E.S.D.E.L. de 14 h. 30 à 19 h. 24, rue Henri-Barbuse - 75005 Téléphone : 325-15-10 - 325-15-42

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FAGOM

Le conseil d'administration de la Société FAGOM, faisant usage de l'autorisation qu'il a reçue de l'Assemblée générale des actionnaires du 21 janvier dernier, d'augmenter par échelons le capital social pour le porter à un montant maximum de 75 millions de francs par incorporation de réserves, a décidé dans sa séance du même jour d'augmenter ce dernier

Trade Development Bank (France)

20, Place Vendôme, 75001 Paris

Au cours de sa séance du 3 février 1978, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977. Les résultats enregistrés se caractérisent par une double progression :

Le total du bilan s'élève à F 545.536.813, — et le bénéfice net après provisions pour impôts et amortissements est de F 4.315.204, — contre F 4.013.003, —.

Le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 Mars 1978 de ne pas distribuer de dividendes. De ce fait, le total des fonds propres de la Banque s'élève à F 38.000.000, — environ, dont F 10.000.000, — de capital social et F 2.000.000, — de Réserve Légale et F 15.850.000, — de Réserve Extraordinaire.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs ratifié le principe de l'ouverture dans le courant de l'année 1978 d'une succursale de la Banque, au numéro 2 de l'Avenue Montaigne, portant ainsi à 3 le nombre total de ses guichets à Paris.

SÉLECTION MONDIALE SICAV

Dans sa réunion du 15 février 1978 le conseil d'administration a décidé, après avoir arrêté les comptes du septième exercice, de proposer à l'Assemblée du 3 avril 1978 la répartition d'un dividende net de 3,80 francs par action assorti d'un crédit d'impost de 0,38 franc contre 3,50 francs assorti d'un crédit d'impost de 0,36 franc pour l'exercice 1976. Les actionnaires pourront, comme les années précédentes, réinvestir leurs dividendes en actions Sélection mondiale et franchise de la commission d'entrée.

de 2 250 000 F le porteur étant 31 250 000 francs par création de 125 000 actions nouvelles de 50 F, raison d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

Le droit d'attribution se négociera à partir du 6 mars prochain à la Bourse de Paris, les actions alors créées seront jouissances du 1^{er} janvier 1977.

Par ailleurs, la société vient de présenter à ses actionnaires : distributeurs de produits industriels et grossistes automobiles la dernière édition de son catalogue général où figurent à côté des outils traditionnels un grand nombre de produits nouveaux destinés à l'électronique, d'une part, et à la carrosserie, d'autre part. Ce catalogue, diffusé spécialement, est tiré à six cent mille exemplaires en huit langues différentes. Il devrait permettre à la société d'atteindre pour 1978 un chiffre d'affaires de l'ordre de 500 millions de francs contre 448 millions de francs au cours de l'exercice 1977.

Il convient enfin de rappeler que la Société FAGOM a pris au cours de la semaine de décembre dernier une participation minoritaire dans le capital de la Société GARNACHE-CHÉQUIST, fabricant de bonnettes à Arbois (Jura), l'un des leaders de sa profession.

SOCIÉTÉ DE FORAGES PÉTROLIERS LANGUEDOCIENNE FORENCO

Le conseil d'administration de la Languedocienne Forenne, tenu le 15 février 1978, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977, qui ont enregistré un bénéfice net de 1 942 248,36 francs contre 1 617 988 francs pour l'exercice 1976.

Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires la distribution d'un dividende net de 5 francs par action (plus avoir fiscal de 2,50 francs) inchangé par rapport à l'exercice précédent.

France Garantie

Situation au 31 décembre 1977

Actif net : F. 1 225 305 485,72

Répartition de l'actif

- obligations classiques : 89,25 %
- obligations indexées : 1,08 %
- liquidités et autres éléments de l'actif : 9,67 %

Nombre d'actions : 5 536 768

Valeur liquidative : F. 221,30

Dividende net + avoir F. 15,15 + 1,68 mis en paiement le 21 mars 1977

Prochaine Assemblée Générale : 7 mars 1978

Dividende 1977 proposé (global) : F. 17,07

LES CONSEILLERS PAS LES PAYERS

LES SOCIÉTÉS DE SOUSCRIPTION

LES COURSES DE PARIS

EMPRUNT 1978

11,00%

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT 11,27%

GARANTI PAR L'ÉTAT
CLOTURE SANS PRÉAVIS
BALO. DU 20 FÉVRIER 1978

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

78, RUE OLIVIER-DE-SERRES - PARIS 15^e
75739 PARIS - CEDEX 15

crédit coopératif

groupe d'épargne et de crédit de l'économie sociale.

Des services diversifiés.

La Caisse Centrale de Crédit Coopératif, établissement semi-public dont le bilan consolidé atteint 8 milliards de francs, est devenue l'outil financier de secours très variés, avec lesquels elle a des contacts quotidiens par ses agences régionales.

Ses clients sont en même temps ses sociétaires :

- Coopératives : de production, de consommateurs, de commerçants, d'artisans, de professions libérales, de transporteurs, de pêche, d'habitation.
- Secteur social : associations, fondations, sociétés mutualistes, comités d'entreprises et tous organismes à caractère social, sanitaire, de tourisme et de loisirs.
- Groupements professionnels : professions industrielles, commerciales, artisanales et libérales qui, par la coopération de crédit, renforcent l'action de leur groupement.

En outre, elle est l'établissement financier central du Crédit Maritime Mutuel qui, avec ses 13 caisses régionales et leurs 100 guichets, est devenu le banque de la Pêche et du littoral.

Des ressources adaptées aux emplois.

Les emplois sont financés à hauteur de 21 % par ses adhérents et sociétaires, ensuite par des emprunts obligataires pour 80 % et par des fonds d'Etat pour 15 %. Un recours modéré au marché monétaire (4 %) suffit à réaliser l'équilibre.

Une expansion portée par les besoins de notre temps.

- Besoins économiques : logement, distribution, consommation, pêche, artisanat.
- Besoins sociaux et culturels : santé, loisirs et tourisme, éducation et formation permanente.

Répartition des crédits versés en 1977 : 1,12 milliard de francs.

Crédit Coopératif. 18 bis, avenue Hoche, 75008 Paris.

VALEURS	Précéd.	Différence
ALB. 1973	781	773
C.A.E. 2%	2545	
ALP. 1973	240	240
ALP. 1974	244	244
ALP. 1975	248	248
ALP. 1976	252	252
ALP. 1977	256	256
ALP. 1978	260	260
ALP. 1979	264	264
ALP. 1980	268	268
ALP. 1981	272	272
ALP. 1982	276	276
ALP. 1983	280	280
ALP. 1984	284	284
ALP. 1985	288	288
ALP. 1986	292	292
ALP. 1987	296	296
ALP. 1988	300	300
ALP. 1989	304	304
ALP. 1990	308	308
ALP. 1991	312	312
ALP. 1992	316	316
ALP. 1993	320	320
ALP. 1994	324	324
ALP. 1995	328	328
ALP. 1996	332	332
ALP. 1997	336	336
ALP. 1998	340	340
ALP. 1999	344	344
ALP. 2000	348	348
ALP. 2001	352	352
ALP. 2002	356	356
ALP. 2003	360	360
ALP. 2004	364	364
ALP. 2005	368	368
ALP. 2006	372	372
ALP. 2007	376	376
ALP. 2008	380	380
ALP. 2009	384	384
ALP. 2010	388	388
ALP. 2011	392	392
ALP. 2012	396	396
ALP. 2013	400	400
ALP. 2014	404	404
ALP. 2015	408	408
ALP. 2016	412	412
ALP. 2017	416	416
ALP. 2018	420	420
ALP. 2019	424	424
ALP. 2020	428	428
ALP. 2021	432	432
ALP. 2022	436	436
ALP. 2023	440	440
ALP. 2024	444	444
ALP. 2025	448	448
ALP. 2026	452	452
ALP. 2027	456	456
ALP. 2028	460	460
ALP. 2029	464	464
ALP. 2030	468	468
ALP. 2031	472	472
ALP. 2032	476	476
ALP. 2033	480	480
ALP. 2034	484	484
ALP. 2035	488	488
ALP. 2036	492	492
ALP. 2037	496	496
ALP. 2038	500	500
ALP. 2039	504	504
ALP. 2040	508	508
ALP. 2041	512	512
ALP. 2042	516	516
ALP. 2043	520	520
ALP. 2044	524	524
ALP. 2045	528	528
ALP. 2046	532	532
ALP. 2047	536	536
ALP. 2048	540	540
ALP. 2049	544	544
ALP. 2050	548	548
ALP. 2051	552	552
ALP. 2052	556	556
ALP. 2053	560	560
ALP. 2054	564	564
ALP. 2055	568	568
ALP. 2056	572	572
ALP. 2057	576	576
ALP. 2058	580	580
ALP. 2059	584	584
ALP. 2060	588	588
ALP. 2061	592	592
ALP. 2062	596	596
ALP. 2063	600	600
ALP. 2064	604	604
ALP. 2065	608	608
ALP. 2066	612	612
ALP. 2067	616	616
ALP. 2068	620	620
ALP. 2069	624	624
ALP. 2070	628	628
ALP. 2071	632	632
ALP. 2072	636	636
ALP. 2073	640	640
ALP. 2074	644	644
ALP. 2075	648	648
ALP. 2076	652	652
ALP. 2077	656	656
ALP. 2078	660	660
ALP. 2079	664	664
ALP. 2080	668	668
ALP. 2081	672	672
ALP. 2082	676	676
ALP. 2083	680	680
ALP. 2084	684	684
ALP. 2085	688	688
ALP. 2086	692	692
ALP. 2087	696	696
ALP. 2088	700	700
ALP. 2089	704	704
ALP. 2090	708	708
ALP. 2091	712	712
ALP. 2092	716	716
ALP. 2093	720	720
ALP. 2094	724	724
ALP. 2095	728	728
ALP. 2096	732	732
ALP. 2097	736	736
ALP. 2098	740	740
ALP. 2099	744	744
ALP. 2100	748	748

